LE
COMTE MOLLIEN

I.

LES FINANCES D'UNE MONARCHIE AU DÉCLIN ET LES FINANCES D'UN RÉGIME NOUVEAU.

Ce n'est pas moi qui jamais aurai la pensée d'abaisser la révolution française et les temps qui l'ont suivie : j'admire la période historique qui commence à 1789, je la trouve profondément empreinte de fécondité et de majesté; mais il est impossible d'étendre jusqu'aux caractères individuels de la plupart des acteurs qui ont eu les grands rôles l'admiration qu'inspire ce drame immense. Au milieu de tant de changemens, dans ces renversemens inopinés et ces résurrections plus imprévues, presque tous les personnages politiques, cédant à la force des choses et plus encore à leur propre ambition, ont mis un empressement déplorable à répéter indéfiniment la manœuvre de brûler ce qu'on a adoré pour adorer ce qu'on a brûlé. Parmi tant d'hommes à conviction flottante qu'on a vus cherchant sans cesse le fil de l'eau à travers les événemens, dans cet enchaînement de palinodies choquantes quand ce ne sont pas des trahisons détestables, l'œil aime à se reposer sur quelques-uns, qui sont restés fidèles à eux-mêmes sans s'isoler du siècle, et qui ont su rendre des services distingués à la chose publique sans jamais ternir leur caractère par des violences ou par des bassesses. A leur aspect, l'observateur jaloux de la dignité humaine éprouve une satisfaction comparable à

celle que ressent le voyageur qui parcourt le désert, lorsque, fatigué et haletant, il voit poindre devant lui les contours d'une oasis.

A ce titre, le comte Mollien mérite d'occuper dans les champs-élysées de l'histoire une place particulièrement distinguée. C'est une figure qui attire les regards et captive les suffrages par sa bienveillance, sa droiture, sa dignité sereine. Il a dû au parfait équilibre de ses rares facultés l'heureuse fortune d'avoir été associé, dans un rang élevé, aux grands événemens de l'épopée impériale, sans s'être fait des ennemis qui du moins osassent s'avouer pour tels, car quel est l'homme contre qui ses succès ne soulèvent pas l'envie au fond des cœurs?

I. — L'ANCIEN RÉGIME.

M. Mollien est un de ces heureux emprunts que fit à l'administration d'autrefois le grand homme suscité par la Providence, à la fin du dernier siècle, pour sauver du naufrage la révolution française, resserrer les liens de la société qui s'en allait en dissolution, et reconstituer la monarchie en ramassant de sa glorieuse épée la couronne tombée dans le ruisseau. Quoiqu'il ait survécu de trente années à l'empereur, il était notablement plus âgé, étant né en 1758. Entré fort jeune dans les bureaux des finances, il avait déjà pu acquérir une grande expérience quand l'orage éclata et le repoussa de la carrière, et on verra dans le cours de cette étude à quel point il la fit tourner au profit de son pays. La nature libérale l'avait pourvu de belles facultés. Il eut de plus, pour lever les obstacles que chacun est destiné à rencontrer sur le chemin de la vie, un point d'appui solide, celui d'une bonne éducation et d'excellens principes. Il appartenait à cette bourgeoisie qui, par l'étude et par l'application aux affaires, s'était fait une forte position dans la société, en attendant qu'elle en prît une dans l'état, et qui aussi, à la faveur de l'aisance qu'elle avait péniblement conquise, avait pu s'approprier non-seulement une instruction étendue, mais même cette urbanité que la noblesse française avait cultivée dans l'atmosphère de la cour, et rendue si séduisante. Il eut le bonheur d'avoir pour père un homme d'un grand sens et véritablement éclairé, qui mit beaucoup de soin à bien faire élever un fils dont les dispositions lui inspiraient de brillantes espérances, et dont les sentimens justifiaient si bien la sollicitude paternelle. Envoyé à Paris dans un collége de l'Université, le jeune Mollien y obtint ces couronnes que Villars se rappelait avec émotion, même lorsqu'il avait la tête parée des lauriers de Denain. Ces triomphes de la jeunesse étaient encore plus utiles alors qu'aujourd'hui, où le système des examens spéciaux

pour les différens services publics s'est beaucoup développé. Avec son titre de lauréat et l'assistance, qui sera toujours précieuse, d'une bonne protection, M. Mollien obtint la faveur d'être inscrit au ministère des finances en 1774, à l'âge de seize ans; mais cette inscription n'était même pas l'équivalent du titre que, de nos jours, par une accumulation de prolégomènes, on appelle du nom d'aspirant surnuméraire. Pour que la porte des emplois s'ouvrît définitivement devant lui, il fallut plus d'une année encore et le patronage tout-puissant du maréchal de Richelieu. Il avait été recommandé à ce haut personnage par un maréchal de camp à qui, tout jeune qu'il était, il avait rendu service par la rédaction d'un mémoire sur une affaire d'où dépendait sa fortune. M. Mollien fut ainsi admis dans les bureaux des finances qui avaient à surveiller la ferme-générale.

Le système financier de cette époque était, on le sait, extrêmement défectueux. Il était différent et inégal de province à province; il offrait en lui-même dans chaque localité une extrême complication qu'aggravaient encore les priviléges dont il était enchevêtré; c'était un dédale où quelques initiés seuls pouvaient se reconnaître. Il était peu intelligent en ce que les tarifs des droits étaient exagérés au point d'empêcher les consommations ou les transactions, et de susciter des obstacles quelquefois insurmontables à l'exercice des arts utiles et à la production de la richesse. Les procédés mêmes de la perception étaient hérissés de gênes pour l'industrie. Je ne dis pas assez : souvent ils offensaient l'humanité elle-même, car, rigoureux toujours, ils étaient fréquemment barbares et impitoyables envers le contribuable, particulièrement envers le pauvre : les peines les plus sévères, les galères même étaient la sanction des lois fiscales. En une seule année, les condamnations à la peine des galères pour la contrebande du sel excédaient le nombre de deux cents. Et pourtant avec cette multiplicité et cette lourdeur des taxes, avec cette brutalité des moyens de perception, on ne parvenait à assurer passablement ni les rentrées du trésor ni un revenu proportionné aux dépenses. Quant au crédit, le concours en était devenu bien difficile, parce que cent fois, après des promesses solennelles, on avait manqué de parole aux rentiers et aux autres prêteurs. Si le trésor obtenait quelques avances, c'était de la part de personnes qui, d'un autre côté, étaient nanties d'un gage, et encore le plus souvent, même à cette condition dégradante pour l'état, il fallait subir un taux exagéré d'intérêt.

La ferme-générale, dont je viens de dire que la surveillance formait l'objet de l'administration à laquelle était attaché M. Mollien, avait passé avec le gouvernement un bail courant du 1er janvier 1774 au 31 décembre 1779, en vertu duquel, moyennant un

fermage qui à ce moment était d'environ 120 millions, elle percevait le produit de certaines branches du revenu public, à savoir le monopole du sel, le monopole du tabac, les douanes, les entrées de Paris avec les droits d'aides (impôts sur les boissons) dans le territoire de la banlieue. Elle recouvrait aussi dans tout le royaume les droits d'aides et les droits domaniaux, dont le produit annuel excédait 80 millions; mais ces deux branches de revenus furent distraites de la ferme-générale par Necker en 1778, lorsqu'il renouvela le marché, et elles durent former dès-lors l'objet d'une régie publique, de sorte que le produit tout entier en fût versé au trésor. Les fermiers-généraux payaient par douzièmes le prix convenu avec l'état; mais comme le public acquittait l'impôt au comptant, ils ne versaient au trésor que ce qu'ils avaient déjà perçu, sauf la différence médiocre qui pouvait exister entre un mois et un autre. Ils étaient au nombre de soixante à l'époque où débutait M. Mollien. Plus tard, Necker les réduisit à quarante. M. Mollien put constater que les profits de chacun d'eux, d'après le bail de 1774, étaient de plus de 200,000 francs par an, indépendamment de l'intérêt de leur mise, et cela avec des frais de perception qu'ils auraient pu amplement réduire d'un tiers. En comptant ce qu'ils touchaient à titre d'intérêt, le bénéfice net de chacun d'eux était d'environ 300,000 fr., soit 18 millions pour la compagnie. Et si l'on veut savoir pourquoi le gouvernement laissait le trésor sous cette charge exorbitante, c'est que, pour s'en affranchir, il aurait fallu rembourser aux fermiers-généraux leur capital d'exploitation, représenté presque en totalité par des bâtimens, des magasins, des matières premières (sels et tabacs). C'était une somme de 1,560,000 fr. par tête de fermier-général, de sorte que l'état, en conséquence de sa pénurie et de son discrédit, payait un intérêt de 18 millions par an pour une somme de 93,600,000 francs, soit 20 pour 100. La compagnie pourtant faisait en outre quelques courtes avances, mais c'était par un moyen qui ne lui coûtait guère, et n'exigeait pour ainsi dire pas de capital: il consistait en effet à émettre des billets remboursables à sa caisse, qu'on appelait *billets de la ferme-générale*, et que recherchaient les particuliers qui avaient des fonds oisifs en expectative d'un placement. Ce secours était tout bénévole, c'était même une menace suspendue sur la tête des ministres, qui restaient à la merci des fermiers-généraux, puisque ceux-ci étaient libres de discontinuer à tout instant ce prêt gracieux. Il faut dire que la compagnie des fermiers-généraux était loin de tirer à elle la totalité des profits qui semblaient lui être dévolus. A l'époque qui nous occupe, elle se composait d'hommes honorables avec lesquels il aurait été facile de prendre des arrangemens avantageux au trésor; mais la rapacité

des courtisans l'interdisait. Les fermiers-généraux en effet étaient obligés presque tous de payer à des personnes de la cour non-seulement des pensions d'un montant déterminé, dont quelques-unes étaient considérables, mais encore des parts proportionnelles de leur revenu. « L'ignoble nom de *croupes* donné à de pareils présens, dit Droz, n'excitait aucune répugnance. De grands seigneurs étaient croupiers, de grandes dames étaient croupières (1). »

Un pareil système financier ne supportait pas l'examen. Le jeune Mollien, dont l'esprit était fort éveillé, eut bientôt reconnu qu'il était vicieux; mais il ne lui appartenait pas, à lui apprenti des bureaux, de changer ce détestable mécanisme afin de placer les finances de l'état sur leurs véritables bases. C'est à peine si alors, dans ses rêves, il pouvait concevoir l'espérance d'y apporter quelque jour des améliorations de détail. Pas plus que personne, il ne soupçonnait qu'on fût à la veille d'une révolution où non-seulement tout l'échafaudage administratif et financier, mais aussi tout l'édifice politique dût être renversé de fond en comble, et une des raisons pour lesquelles la catastrophe arriva, c'est qu'elle n'était prévue de personne.

L'application de M. Mollien, son intelligence et la rectitude de son jugement ne tardèrent pas à appeler sur lui l'attention de ses chefs et de tous ceux avec lesquels il avait des rapports. Après quelques années passées à étudier les matières qu'il avait à traiter, il acquit, malgré sa jeunesse, une véritable importance. Il en dut une partie à un mémoire qu'il prit sur lui de composer à l'appui d'une pensée de M. de Vergennes. Cet homme d'état distingué a eu le mérite de reconnaître, à la suite de Turgot, la convenance de remplacer une politique commerciale embarrassée de restrictions à l'infini par un régime moins antipathique à la pensée du rapprochement des peuples civilisés, pensée qui commençait à prendre une certaine consistance. En conséquence il s'était proposé, à l'issue de

(1) La liste nominative des croupes et des pensions sous le dernier bail passé par l'abbé Terray a été publiée dans un pamphlet curieux imprimé à Londres, ou plutôt en portant l'indication, sous le nom de *Mémoires de l'abbé Terray*. Elle offre un grand nombre de personnes titrées. La famille de l'abbé Terray s'y trouve, de même que celle de Mme de Pompadour. Mme Dubarry n'y apparaît que par son médecin. On y rencontre la nourrice du feu duc de Bourgogne, des chanteuses du concert de la reine, une personne avec l'indication qu'elle a été au Parc-aux-Cerfs. Le roi (c'était Louis XV et non Louis XVI) y figure à plusieurs reprises. L'huissier principal de son cabinet n'y est pas oublié. Quelques-unes des croupes résultent évidemment d'une association entre le titulaire et un autre capitaliste.

Je lis sur le même sujet dans la notice sur Necker du baron de Staël les lignes suivantes (page LXIX) : « Ce genre d'abus avait été porté si loin, que sous l'abbé Terray les croupes absorbaient le quart des bénéfices de la ferme, et que sur soixante fermiers-généraux, cinq seulement avaient place entière, tandis que tous les autres étaient grevés de croupes ou de pensions. »

la guerre de l'indépendance américaine, de lier les États-Unis à la France par un traité de commerce conçu dans un esprit libéral. Une des clauses eût consisté à ouvrir à l'Amérique un port franc sur le territoire français. M. Mollien rédigea dans ce sens un mémoire que le contrôleur-général des finances, alors M. Joly de Fleury, goûta beaucoup, et qui ne plut pas moins à M. de Vergennes. L'idée cependant n'eut pas de suites : les traditions restrictives et la routine prohibitioniste l'étouffèrent. Et ce n'est pas aux hommes de nos jours à s'en étonner : n'avons-nous pas vu, il y a quinze ans, les mêmes exigences forcer le gouvernement à renoncer à un acte de grande politique, l'association douanière avec la Belgique? Le jeune employé retira de son travail beaucoup de considération personnelle. Les témoignages d'estime qu'il reçut de ses chefs le firent rechercher de tout le monde, et bientôt il eut des relations avec l'illustre Lavoisier, l'un des soixante fermiers-généraux, qui montrait dans les questions d'économie publique la même supériorité dont il a laissé dans la chimie l'ineffaçable empreinte.

Le jeune commis et le savant fermier-général mirent leurs efforts en commun pour améliorer les revenus de l'octroi de Paris, sans élévation de taxe, par le seul effet d'une perception plus équitable, en supprimant, non sans indemnité, des priviléges qui avaient donné naissance à des abus onéreux pour les finances publiques. Lavoisier avait écrit sur ce sujet un mémoire qui avait éprouvé le sort que subissent tant de propositions utiles : on l'avait enfoui dans les cartons. Il y restait en oubli depuis quelques années, lorsque M. Mollien l'en retira. Communiqué par le chef immédiat de M. Mollien, M. de Villevault, au contrôleur-général des finances, le manuscrit de Lavoisier devint aussitôt l'objet d'un rapport au roi. On en adopta les conclusions, et M. Mollien fut chargé personnellement de faire des propositions aux chefs des établissemens privilégiés : c'étaient les Invalides, l'École militaire, la Bastille, et diverses communautés religieuses. On leur avait fait la faveur de les exempter de l'octroi; mais, par la connivence intéressée de quelques personnes, on introduisait sous leur nom une quantité indéfinie de denrées qui avaient une destination tout autre que leur consommation propre. Une autre fraude non moins étendue résultait de la facilité que l'absence d'un mur d'enceinte donnait aux maisons ou jardins immédiatement contigus à la limite de l'octroi. On résolut de parer à ce dernier inconvénient par le moyen d'une muraille continue, et peu après en effet fut établie la clôture actuelle de la ville, avec les vastes bâtimens, destinés à servir de bureaux, qui se dressent à toutes les barrières, et dont on s'était flatté de faire des monumens dignes d'une grande capitale. Le lecteur sait si sur ce dernier point on a

réussi. M. Mollien fut complétement étranger à l'idée d'ériger ces constructions d'un style *tout nouveau,* dit-il; il exprime l'opinion qu'en supposant qu'elles eussent été d'un meilleur goût, c'eût été une dépense déplacée. Appliquer le luxe d'une architecture fastueuse, ou prétendue telle, à des bureaux de perception lui semble une inconvenance égale à celle qu'on commettrait, si l'on déployait toutes les recherches de la typographie dans la publication des tarifs d'impôts.

Dans les rapports qu'il eut à soumettre à ses chefs à l'occasion du nouvel arrangement de l'octroi, M. Mollien s'inspirait spontanément des principes que la révolution de 89 a consacrés plus tard. C'est ainsi qu'il recommandait qu'on garantît à la généralité des contribuables, au sujet de l'octroi de Paris, « cette égalité de condition au nom de laquelle seulement un gouvernement juste peut leur demander à tous l'égalité de l'obéissance. » Ces paroles étaient alors presque téméraires, car elles heurtaient de front l'esprit et la lettre du système d'impositions en vigueur; mais elles répondaient au sentiment public, qui, dans les classes éclairées, reconnaissait les innombrables vices du régime fiscal de l'époque, sans avoir cependant la force d'en commander la réforme.

Ceci se passait en 1783; l'année d'après, on s'occupa de préparer le nouveau traité avec la ferme-générale; l'ancien expirait au 31 décembre 1785. M. Mollien, avec l'intendant de la ferme-générale, qui était alors M. de Colonia, homme de mérite sorti des rangs de la magistrature, fit adopter des bases plus avantageuses pour le trésor public. Les fermiers-généraux garantissaient la somme de 144 millions : c'était ce qu'on appelait le *prix rigoureux;* mais la chance des bénéfices ne devait s'ouvrir pour eux qu'au-delà de 150 millions; c'était ce qu'au point de vue de l'état on qualifiait de *prix espéré.*

Ce renouvellement du bail de la ferme-générale pour six années, à dater du 1er janvier 1786, fut marqué par une autre amélioration où M. Mollien fut pour une part. Fidèle à la pensée de changer le tarif des douanes de manière à agrandir le commerce extérieur de la France, M. de Vergennes, qui unissait le titre de président du conseil des finances avec celui de ministre des affaires étrangères, demanda au roi que ce tarif fût soustrait à l'immutabilité sous laquelle on le tenait, en se fondant sur les engagemens contractés avec la ferme-générale. A ses yeux, toute question de douanes était pour le moins autant une question de politique que de finances. Il représenta à Louis XVI que, comme ministre des affaires étrangères, il ne pourrait, dans l'état de paix où se trouvait heureusement le monde, entamer une négociation sans qu'on lui demandât des explications et des garanties sur la nature et les conditions des rapports commerciaux entre le pays que le traité intéressait et la France. Il

convenait donc que le gouvernement, au lieu de se dessaisir encore, par un bail de six ans, de son arbitrage sur les questions de douane, le reprît et le gardât intact, dans l'intérêt de sa politique comme dans celui de l'industrie française elle-même, sur laquelle retombaient, beaucoup plus qu'on ne le pensait, les restrictions imaginées pour la protéger. Les fermiers-généraux se prêtèrent de bonne grâce à cette combinaison. Il fut entendu que la ferme-générale ne remplirait à l'égard des douanes que les fonctions d'un régisseur comptable.

Dans l'intervalle qui sépare le moment où nous sommes parvenus de celui où M. Mollien avait été admis dans les bureaux des finances, des événemens s'étaient passés dans le sein de cette administration; mais c'était au-dessus de sa tête et dans une sphère où il ne pouvait atteindre. Plusieurs contrôleurs-généraux s'étaient succédé. Après vingt mois de fonctions, Turgot, ministre vertueux et capable, dont le coup d'œil sûr distinguait les dangers de l'avenir, et dont l'intelligence élevée avait démêlé les moyens de les conjurer, avait été renvoyé (mai 1776), parce qu'il gênait les intrigues de Maurepas, vieillard égoïste et frivole et cependant premier ministre inamovible sous un roi qui aurait voulu faire le bonheur des peuples : tant il est vrai que pour qu'un prince, même investi en apparence d'une autorité illimitée, réussisse à faire le bien, il ne suffit pas qu'il en ait l'intention et qu'il aime ses sujets! Il faut aussi que chez lui les lumières de l'esprit et les facultés du jugement et du caractère soient proportionnées aux sentimens placés dans les replis de son cœur, et il est peu de rois qui, à cet égard, aient offert une discordance aussi prononcée que l'infortuné Louis XVI.

Après Turgot, Clugny n'avait fait que passer; il était pourtant trop resté pour l'honneur du gouvernement. Necker ensuite avait fait sa première apparition aux affaires (fin de 1776); il y avait montré l'esprit de ressources d'un banquier intelligent, mais non les qualités d'un homme d'état. Il aimait l'économie et rendit d'incontestables services en réprimant sur quelques points le gaspillage; mais dans les cinq années de son premier ministère, alors que la révolution frappait à la porte et qu'on pouvait l'arrêter au passage en lui opposant un plan de réformes combiné avec sagesse et exécuté avec fermeté, il ne sut entreprendre rien qui pût conduire à un système d'impositions conforme au principe de l'égalité que recommandait l'équité la plus vulgaire, et que ne recommandait pas moins la politique, car la masse de la nation en voulait passionnément le triomphe. Je doute que l'histoire l'absolve d'une aussi grande faute, même quand on ferait valoir pour lui l'excuse que sa qualité de protestant l'obligeait à garder des ménagemens extrêmes envers le premier des ordres privilégiés, le clergé; mais certainement elle lui demandera

un compte sévère de l'opposition personnelle qu'il fit spontanément à des mesures libérales non-seulement justifiées par les principes, mais aussi impérieusement commandées par les circonstances, et dont probablement le seul tort à ses yeux était que, plus clairvoyant que lui, un autre en eût pris l'initiative. Ainsi il a eu le malheur de combattre les idées de Turgot en faveur du libre commerce et de la libre circulation des grains, et celui de donner son appui au système des maîtrises et des jurandes, après que Turgot eut tenté d'en délivrer les populations opprimées.

Necker avait été renversé à son tour par des intrigues de cour (1781) dont Maurepas encore était le principal artisan, et son remplaçant avait été M. Joly de Fleury, homme honorable et intègre, mais sans portée. Enchaîné à la routine, le nouveau ministre était fort peu propre à restaurer les finances. Puis ce fut M. d'Ormesson, qui eut une bonne pensée, celle d'en finir avec la ferme-générale et de lui substituer une régie, par le moyen de laquelle la totalité du produit de l'impôt fût entrée au trésor. Il succomba à la tâche aussitôt; elle était trop lourde pour son inexpérience. En 1786, cette scène mouvante, qui renouvelait les ministres presque machinalement, sans améliorer la situation des affaires, amena le tour de M. de Calonne, homme à l'esprit ouvert, et qui eût volontiers innové; mais il était léger, présomptueux, dépourvu de connaissances en administration, et manquait absolument du fil conducteur indispensable pour sortir du labyrinthe où l'on était : il ignorait ce que c'est qu'un principe. Cependant l'abîme du déficit se creusait chaque jour. Quand Louis XVI était monté sur le trône, en 1774, l'intérêt de la dette constituée s'élevait à 93 millions; en 1783, il était de 162, sans compter l'intérêt des anticipations et des autres emprunts non constitués, qui formait un supplément considérable. En 1785, Necker portait l'intérêt total de la dette à 207 millions, et il y avait 10 millions à y ajouter à la fin de la même année. Dans ce laps de temps néanmoins, quelques-uns des ministres avaient lutté contre le mal et avaient remporté quelques succès partiels. Turgot, sans charger les contribuables, avait pu solder une très grosse somme sur l'arriéré (1). Sur la proposition de Necker, le roi n'avait pas balancé à diminuer les dépenses qui lui étaient personnelles et à restreindre les largesses faites aux dépens du trésor à des favoris ou à leur clientèle; mais ces

(1) D'après les notes de Dupont de Nemours, Turgot, dans une administration de vingt mois, a payé :

Sur la dette exigible arriérée, environ. . . .	24,000,000 fr.
Sur les anticipations.	28,000,000
Sur la dette constituée.	50,000,000

(Droz, t. Ier, p. 199.)

améliorations ne changeaient pas le fond des choses et n'étaient que passagères, alors qu'il aurait été indispensable de faire subir au système une transformation profonde et permanente. Dans leur incurable égoïsme, les gens en crédit, qui exploitaient les abus comme on exploite un champ dont on est le légitime propriétaire, rendaient impossible toute réforme sérieuse. Ils se servaient de la faveur que leur accordait la faiblesse du roi et de la reine pour déconsidérer et renverser les ministres dès qu'ils leur supposaient la pensée de subordonner, même sur des points de détail, l'intérêt des ordres privilégiés ou celui des courtisans à l'intérêt public. Jamais on n'avait vu un pareil égarement ni un pareil vertige; jamais aussi faute de ce genre ne reçut un pareil châtiment.

A travers ces mouvemens ministériels, au milieu des tentatives plus ou moins contradictoires, mais finalement toutes également impuissantes, dont le gouvernement offrait le triste spectacle, M. Mollien parvenait au grade de premier commis, qui était à peu près tout ce qu'un roturier pouvait ambitionner alors. Il ne lui appartenait pas de régler ni même de modifier les actes décousus des ministres qui se succédaient; mais au spectacle des fautes qui s'entassaient les unes sur les autres, il se formait des opinions saines et fortes sur l'administration des finances. Lorsque l'occasion s'en présentait, il mettait en lumière, autant qu'il dépendait de lui, les vrais principes. C'est ainsi qu'alors que Necker avait le plus de vogue, il fit la juste critique des rentes viagères, dont le banquier genevois a beaucoup abusé. La scène se passait dans un salon en renom; on sait ce qu'étaient les salons à cette époque où la tribune et la presse n'existaient pas.

M. de Calonne arriva au contrôle-général dans des temps difficiles; le désordre financier, flagrant symptôme d'une mauvaise organisation politique et précurseur d'un désordre général dans l'état, était à son comble. Par la prestesse de son esprit, la facilité et le charme de son élocution, sa bonne grâce personnelle, la réputation que sa prodigalité lui avait value, parmi les courtisans et par eux dans le monde, d'être inépuisable en ressources, le contrôleur-général faisait illusion au prince et à lui-même. C'était en vain pourtant qu'il cachait sous des fleurs l'ouverture du précipice; l'abîme n'en était pas moins là, béant, et chaque jour il devenait plus profond. Louis XVI accueillit la proposition que lui fit son ministre d'appeler une assemblée des notables; il hâta ainsi le moment de la catastrophe, car il allait démontrer avec éclat au tiers-état qu'il ne lui restait plus, pour obtenir le redressement de ses griefs, d'autre voie que celle d'une révolution dans le pays, révolution que rendaient bien facile le caractère impuissant du prince et l'aveuglement des privilégiés. Calonne,

qui pour son compte personnel était libéral jusqu'à la profusion, avait supposé, jugeant les autres d'après lui-même, qu'une assemblée des notables, composée à peu près exclusivement de membres des ordres privilégiés, serait flattée de la confiance qu'on lui témoignerait en la choisissant pour arbitre dans une circonstance où il s'agissait de réduire les effets du privilége. Calonne se trompait grossièrement dans ses calculs. S'il eût pris la peine de parcourir l'histoire de France, il aurait su qu'en ce pays constamment les privilégiés, en quelque genre que ce soit, se montrent intraitables, entichés des droits dont ils se croient investis, et il aurait prévu que les notables, esclaves des préjugés des ordres parmi lesquels ils auraient été pris (1), lui contesteraient obstinément les changemens qu'il aurait proposés.

La composition même des notables avait l'inconvénient grave de blesser le tiers-état, qui avait la conscience de sa valeur propre et le sentiment de ses droits, de par les règles de l'équité générale et de par sa propre force aussi bien qu'en vertu des antiques lois de la monarchie. L'opinion se répandait parmi la bourgeoisie que le moment était enfin venu où elle serait comptée pour beaucoup dans l'état. Les idées qu'avait rapportées du Nouveau-Monde l'armée française envoyée pour soutenir les États-Unis dans la lutte de l'indépendance s'étaient propagées dans le pays; elles militaient en faveur de la bourgeoisie, et redoublaient son assurance. Si Calonne s'était assuré du concours du tiers-état, il eût pu exercer sur les notables une pression à laquelle il eût fallu que les plus récalcitrans se rendissent; mais au lieu de l'assistance de cet ordre, devenu si puissant, on se mettait dans le cas d'avoir son hostilité, du moment qu'on l'excluait à peu près complétement de l'assemblée chargée de prononcer sur des intérêts qui étaient les siens non moins que ceux des privilégiés. Quoique la politique mette principalement en jeu ce qu'il y a de plus mobile et de moins matériel dans l'homme, les opinions et les sentimens, elle reconnaît des règles qui semblent empruntées à la mécanique des corps inertes et bruts: il faut savoir employer à point les forces que la société présente, et l'art de l'homme d'état consiste à les faire converger vers l'objet qu'il se propose. Calonne au contraire avait mis contre lui tout à la fois, par la composition de l'assemblée des notables et

(1) La liste des notables, qui furent choisis par la couronne, se composa de 144 noms qui se répartissaient ainsi : princes de la famille royale et princes du sang 7, archevêques et évêques 14, ducs et pairs, maréchaux de France, gentilshommes 36, conseillers d'état et maîtres des requêtes 12, premiers présidens, procureurs-généraux des cours souveraines et autres magistrats 38, députés des pays d'états 12, dont 4 appartenaient au clergé, 6 à la noblesse, 2 au tiers-état, officiers municipaux 25; mais dans les 27 membres qui représentaient le tiers-état, il n'y en avait que 6 ou 7 qui ne fussent pas des nobles ou des anoblis.

par la nature des projets qu'il allait lui soumettre, les ordres privilégiés et le tiers-état. Au lieu de l'adhésion par acclamation qu'il attendait, il était immanquable qu'il recueillît des témoignages de mauvaise volonté et de défiance, à moins cependant que la royauté ne mît dans la balance avec une grande résolution l'immensité de sa prérogative encore incontestée; mais pouvait-on attendre une détermination courageuse et ferme de ce malheureux roi?

Le plan avec lequel Calonne se présenta aux notables comprenait un ensemble de mesures financières et touchait un peu à la politique en ce qu'il établissait, seulement pour la répartition de l'impôt il est vrai, des assemblées provinciales. La plupart des historiens ont traité ce plan avec une sévérité qui me semble injuste. Je ne contesterai pas qu'on n'y retrouve la trace de l'incohérence propre à l'esprit superficiel de Calonne. On peut alléguer que c'est un pêle-mêle de projets assez mal proportionnés les uns par rapport aux autres. Il n'est même pas parfaitement démontré que par les moyens proposés on fût parvenu à combler le déficit. En somme néanmoins, c'était un plan recommandable, en ce qu'il consacrait nombre d'améliorations désirables et désirées, et conformes à l'esprit du temps (1). Malheureusement en présence des notables le roi fit ce qu'il eût été facile de présager. Il fut un prodige de faiblesse et d'incapacité; il laissa les rênes flotter au gré de tous les hasards. Il autorisa les écarts des personnes qui lui tenaient de plus près, à commencer par les princes du sang, il toléra même les menées de quelques-uns de ses ministres contre les plans de son gouvernement. Dans maint entretien, il alla jusqu'à encourager la résistance des notables. A la fin, il perdit la tête, et peu de jours après avoir dit à haute voix qu'il *voulait que tout le monde sût qu'il était content de son contrôleur-général*, il le congédia, manifestant ici ce qu'il avait déjà montré et ce qu'il devait montrer jusqu'à la fin de sa carrière, — une déplorable facilité à abandonner les idées qu'il avait paru approuver et

(1) On y distinguait en effet une réduction au vingtième du revenu de la *taille*, impôt direct odieux au tiers-état, parce que seuls les roturiers y étaient assujettis; une subvention territoriale assez forte à laquelle tout le monde eût été soumis sans exception, ce qui était un acheminement vers l'égale répartition de l'impôt; le remplacement de la corvée par une prestation en argent; un tarif uniforme pour les droits de douane aux frontières de terre et de mer, uniformité qu'à l'heure où j'écris nous ne possédons pas encore, puisque le tarif de 1856 reconnaît des zones; l'abolition des barrières entre les provinces, la modération de tous les droits d'aides ou contributions indirectes, la réduction et la plus égale distribution des charges de la gabelle, la suppression des droits sur la fabrication des huiles et des savons à l'intérieur. La libre circulation des grains dans toute l'étendue du royaume faisait aussi partie de ce programme. Quelques autres dispositions tendaient, de même que plusieurs des précédentes, à rapprocher de l'uniformité le système des impôts dans les différentes provinces.

les hommes qu'il avait investis de sa confiance. M. de Calonne fut remplacé par un prélat ambitieux, intrigant, corrompu, de l'avidité la plus insatiable, qui ne rachetait par aucun talent tant de défauts et de vices, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Ce choix funeste fut dû à l'influence de la reine, qui, de même que son époux, était remplie des meilleures intentions, et qui, de plus que lui, avait de la dignité personnelle, mais qui, autant que lui, manquait de jugement, et n'était pas moins étrangère à la connaissance des hommes et à l'art difficile de gouverner.

En sacrifiant Calonne, le roi s'était flatté de faire passer les projets présentés par ce ministre. Le contraire devait arriver et arriva en effet. Trois semaines après la nomination de Brienne au poste de président du conseil des finances, le 25 mai 1787, les notables se séparèrent sans avoir sanctionné ce qu'on leur avait soumis. De ce moment, la révolution était commencée de fait, car le roi, éperdu et humilié des concessions qu'il avait en vain faites aux notables, avait perdu toute autorité, même à ses propres yeux. Les privilégiés, infatués de la victoire qu'ils venaient de remporter sur la royauté, n'entendaient se prêter à aucun des sacrifices que réclamaient les principes de la justice et le salut du pays. Chez le tiers-état, les esprits droits et élevés étaient mécontens, les âmes ardentes étaient en proie à une violente irritation, et dès-lors commença à fermenter dans les têtes la pensée exprimée par Siéyès deux ans plus tard, que « le tiers-état, qui n'était rien, devait être tout. » De toutes parts, la passion entraînait les esprits dans son tourbillon.

M. Mollien avait eu quelques rapports de service avec M. de Calonne. Celui-ci voulut se faire expliquer le système de l'amortissement, qui, à cette époque, s'organisait en Angleterre et occupait les financiers de tous les pays. Ce n'est pas que l'idée d'éteindre successivement la dette publique fût une nouveauté : déjà le projet d'une institution chargée de l'amortir au moyen de l'affectation de ressources spéciales avait été conçu par le gouvernement français, alors que M. de Machault était contrôleur-général; mais le docteur Price avait donné à cette pensée une grande popularité par la formule ingénieuse dont il l'avait revêtue. La conception de Price consistait à combiner la puissance de l'intérêt composé avec celle d'une dotation fixe. A cet effet, on devait ajouter indéfiniment au fonds d'amortissement le revenu afférent aux rentes rachetées, et l'institution gagnait ainsi une puissance toujours croissante sans que le développement de ses ressources surchargeât les contribuables. Le pouvoir de l'intérêt composé est très grand, on le sait, lorsqu'on dispose d'une longue suite d'années. Il s'ensuit qu'un fonds d'amortissement est bientôt doublé, puis quadruplé, octuplé et ainsi de suite, de sorte

qu'avec une dotation d'une importance médiocre à l'origine, on parvient à amortir la totalité d'une dette. Les calculs que présentait Price, l'exemple qu'il citait de la somme énorme qu'aurait value à la fin du XVIIIe siècle la simple somme d'un sou placée à intérêts composés au commencement de l'ère chrétienne, furent comme une révélation pour les hommes d'état de tous les pays où il y avait une grosse dette publique. Il sembla dès-lors que le fardeau des emprunts ne fût plus qu'un jeu. Pitt, qui était sous le charme, ou qui profitait de ce que le parlement s'y trouvait, prit la détermination d'user désormais de l'emprunt sans scrupule, et l'enthousiasme pour l'amortissement se répandit en France comme ailleurs.

Dans l'état où étaient réduites les finances françaises, quand le déficit était permanent et semblait irrémédiable, pouvait-on songer à amortir? Sur quelles bases fonder solidement l'institution même, et quelles ressources lui garantir? M. Mollien était persuadé que le problème, pour être difficile, n'était pas insoluble. Il proposa à M. de Calonne un projet raisonnable; mais le contrôleur-général, en voulant y apporter ce qu'il prenait pour des perfectionnemens, le modifia de manière à le rendre impraticable. Au reste, ce projet ne devait pas voir le jour. Fort peu de temps après, M. de Calonne quitta les affaires.

Le cardinal de Brienne accumula tous les genres de fautes en matière de finances comme en politique. M. Mollien paraît n'avoir eu avec lui aucuns rapports personnels qui soient dignes d'être cités. Le ministre, dans les tentatives qu'il fit auprès des privilégiés pour obtenir d'eux quelque secours en faveur de l'état obéré, les trouva plus inflexibles que jamais dans leur résistance. L'épiscopat, réuni en assemblée spéciale, alla jusqu'à refuser un subside de 1,800,000 fr.; à moins de trois ans de là, il en portait durement la peine, avec le reste du clergé, qui était étranger à ce scandale : tous les biens du clergé, montant à plusieurs milliards, étaient saisis par la nation. Le désordre éclatant de toutes parts dans le royaume, Brienne fut renvoyé, à la satisfaction générale, le 25 août 1788. Quelques jours auparavant, un arrêt du conseil avait fixé au 1er mai suivant la réunion des états-généraux. Ce fut Necker qui remplaça le cardinal à la tête de l'administration des finances et comme premier ministre de fait; mais dès ce moment le sort en était jeté, la royauté française allait succomber. Le roi lui-même était voué à monter sur l'échafaud, en vertu d'un arrêt inique où il trouva au moins une occasion de se réhabiliter devant l'histoire, qui exige chez les souverains des qualités éminentes, car il montra dans ce moment suprême un admirable courage; il sut mourir en roi très chrétien.

Dès la réunion des états-généraux et même auparavant, M. Mol-

lien, qui prévoyait de grands malheurs, au débordement desquels il ne pouvait opposer que des vœux, n'avait plus qu'un désir, celui de la retraite. Les derniers traités passés avec les compagnies financières chargées de la perception des revenus de l'état furent résiliés par force majeure. Les approvisionnemens dont s'alimentaient les monopoles du sel et du tabac avaient été pillés dans plusieurs villes; la perception était troublée partout où elle n'était pas suspendue. La contrebande à main armée supprimait les douanes intérieures; le recouvrement ne se maintenait qu'à Paris, grâce à l'enceinte nouvellement bâtie. M. Mollien crut qu'avant de se retirer, il avait un devoir à remplir; il jugea qu'il lui appartenait de veiller à ce que la résiliation des traités de finances auxquels il avait pris une part active se fît équitablement, et de garantir, autant qu'il dépendait de lui, de toute atteinte les intérêts privés qui s'y trouvaient engagés. Après s'être acquitté de cette tâche, il voulait quitter Paris et s'éloigner de toute fonction publique. Sur les instances d'un de ses collègues qui venait d'être appelé au ministère des finances, M. Tarbé, il accepta la place de directeur de l'enregistrement et des domaines à Évreux. Il y resta jusqu'aux événemens du 10 août, à la suite desquels il fut destitué comme un modéré peu affectionné pour la révolution, ce qu'il était effectivement.

Ayant ainsi retrouvé sa liberté, autant que ce mot peut s'appliquer à la condition des citoyens français à cette époque terrible, M. Mollien se mit à la tête d'une filature de coton qu'un de ses parens venait d'élever en Normandie. Quand un homme est destiné à marquer dans l'histoire de son pays, rien n'est insignifiant dans sa vie; chacune de ses tentatives, chacune des phases successives de son existence a une signification, et peut devenir pour sa patrie le germe de faits importans. Supposez que Colbert n'eût pas été dans sa jeunesse un des commis de la maison Mascrani, et qu'il ne se fût pas ainsi familiarisé avec les habitudes du grand négoce et avec les règles d'une gestion précise et ponctuelle, comme l'aiment et la pratiquent les bons commerçans : il est probable que plusieurs des horizons où son activité s'est déployée fort heureusement pour le pays eussent été fermés pour lui, et il est certain qu'il eût été moins habile à gouverner les finances publiques. De même il a été avantageux à la France que la carrière administrative de M. Mollien ait été brusquement interrompue par la révolution, et qu'il ait été pendant quelque temps manufacturier et commerçant. C'est par là qu'il développa son aptitude à traiter avec les hommes d'affaires, et qu'il se trouva tout prêt ensuite à faire un excellent ministre du trésor; c'est par là qu'il put apprécier à toute sa valeur la méthode de comptabilité en usage dans le commerce, et que, faisant un retour

sur ce qu'il avait vu dans l'administration des finances, il reconnut la possibilité d'en faire l'application aux comptes de l'état.

Pendant qu'il vaquait à ses nouveaux travaux avec zèle et succès, il reçut du ministre des finances, qui était alors Clavière, une lettre par laquelle il était prié de se rendre à Paris. Cette lettre fut suivie d'une seconde plus pressante; c'était en plein 1793, mais avant que le tribunal révolutionnaire n'eût commencé à frapper l'élite de la société française avec la rage des furies. Clavière, qu'il n'avait jamais connu, s'efforça de le déterminer à rentrer dans les fonctions publiques. Il lui dit que sa destitution avait été l'effet d'une de ces mesures précipitées qui suivent les grands mouvemens politiques, que le gouvernement réclamait le concours des hommes exercés aux affaires, qu'on voulait s'entourer de personnes probes, capables de résister aux entreprises d'un parti violent qui ne savait pas s'arrêter dans la démolition, et qui ne cherchait des appuis que parmi les brigands; qu'une partie de la convention était réunie au ministère contre cette faction; que le moment était venu de choisir entre ceux qui se proposaient de fonder la république sur des lois protectrices des propriétés et des personnes, et ceux qui ne voulaient gouverner que par des confiscations et des supplices. Ce langage, qui fait honneur à Clavière, resta cependant sans effet sur M. Mollien, soit à cause de la répulsion insurmontable qu'il éprouvait pour la politique suivie depuis 89, soit parce qu'il jugeait qu'il n'y avait rien à tenter de sérieux tant que le torrent révolutionnaire serait déchaîné. Il déclina donc l'offre dont il était l'objet, et, en sortant du cabinet de Clavière, il retourna sans attendre un instant à sa manufacture. Il ne devait pas y rester longtemps.

Quand un homme est destiné à occuper une position supérieure, il n'est pas inutile qu'il traverse quelques-unes de ces rudes épreuves où l'âme reçoit une forte trempe. Le moment était venu où M. Mollien allait en effet être rudement éprouvé. Sous la terreur, il fut arrêté et traîné à Paris dans la même prison et pour le même motif que les fermiers-généraux. Ceux-ci étaient à ce moment les victimes de la bassesse d'un misérable, ou plutôt de l'envie qui s'attachait alors à la richesse et à tous les genres de supériorité sociale, car le scélérat qui se porta leur accusateur ne fit que fournir un prétexte à la passion du jour. C'était un nommé Gaudot, ci-devant receveur des droits d'entrée à Paris, au port Saint-Paul, qui avait été chassé et poursuivi pour des malversations considérables : il avait soustrait de sa caisse 2 ou 300,000 francs. Échappé, à la faveur de la tourmente révolutionnaire, de la prison où la justice le détenait, il avait voulu faire disparaître les preuves accusatrices qui se trouvaient réunies tant au greffe de la cour des aides que dans l'ancien bureau

de M. Mollien et à la ferme-générale. Il imagina donc de déclarer qu'il avait à faire contre les fermiers-généraux des révélations dont l'effet serait la récupération par le trésor de centaines de millions. Par cet artifice grossier, il réussit à se faire ouvrir les dépôts où il voulait fouiller. Il en enleva tout ce qui établissait ses soustractions, et dans ses perquisitions, ayant rencontré la correspondance de M. Mollien avec plusieurs fermiers-généraux à son sujet, il l'avait englobé dans la dénonciation. C'était pourtant M. Mollien qui originairement l'avait fait admettre à la ferme-générale, sur la recommandation de MM. de Vergennes et d'Ormesson.

On avait eu la barbarie d'incarcérer les fermiers-généraux dans l'hôtel des fermes, qui avait été témoin de leur grandeur et de leur opulence, et qui leur appartenait encore. Presque tous les jours, entre deux et quatre heures, les cris de la populace qui insultait sur leur passage les condamnés qu'on traînait au supplice venaient retentir dans la partie de la prison qu'habitait M. Mollien. Il pensait que sous quelques jours il allait être l'objet de ces outrages. Les circonstances d'une pareille mort se présentaient à son imagination comme une torture, malgré le bel exemple de résignation que lui donnaient ses compagnons de captivité. De concert donc avec un autre captif, M. de Boulogne, il se procura, il en fait l'aveu dans ses *Mémoires* (1), une assez forte quantité d'opium. Ils allèrent confier leur projet à Lavoisier, qui leur montrait beaucoup d'amitié, et ils lui offrirent le partage d'une mort qui du moins serait libre; mais à leur proposition, cet homme, qui n'était pas moins remarquable par sa force d'âme que par ses lumières, répondit en ces termes : « Je ne tiens pas plus que vous à la vie, j'ai fait le sacrifice de la mienne; mais pourquoi aller au-devant de la mort? Serait-ce parce qu'il est honteux de la recevoir par l'ordre d'un autre, et surtout par un ordre injuste? Ici l'excès même de l'injustice efface la honte. Nous pouvons tous regarder avec confiance et notre vie passée et le jugement qu'on en portera peut-être avant quelques mois. Nos juges ne sont ni dans le tribunal devant lequel nous allons comparaître, ni dans la populace qui nous insultera. C'est comme une peste qui ravage la France; elle frappe du moins ses victimes d'un seul coup. Elle est près de nous atteindre, mais il n'est pas impossible qu'elle s'arrête au moins devant quelques-uns de nous. Nous donner la mort serait absoudre les forcenés qui nous y envoient. Pensons à ceux qui nous ont précédés; ne laissons pas un moins bon exemple à ceux qui nous suivent. »

A peine Lavoisier avait prononcé ces paroles, que des membres de la commune de Paris, escortés de gendarmes et amenant des

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 169.

chariots couverts, se présentèrent à l'hôtel des fermes pour en extraire les prisonniers, afin de les envoyer au tribunal révolutionnaire. Ils firent procéder à l'appel par le concierge, suivant l'ordre des écrous. Les détenus étaient réunis devant le guichet de la prison. Dès que quatre avaient été nommés, quatre gendarmes s'en emparaient et les conduisaient dans les chariots couverts qu'ils refermaient sur eux. Un contraste remarquable, et qui prouve l'ascendant de la vertu sur les âmes les plus grossières, c'était l'émotion des guichetiers, qui fondaient tous en larmes, à côté du calme que conservaient et les prisonniers qu'on enlevait et ceux qui attendaient le même sort. Dans l'espace d'une heure, vingt-quatre des malheureux compagnons de M. Mollien avaient ainsi passé le seuil de la prison, et le concierge suivait d'un œil triste chaque enlèvement, tandis que les officiers municipaux buvaient et vociféraient. M. Mollien était au milieu des huit fermiers-généraux restans (il ne devait être appelé qu'après eux, parce que son écrou était le trente-troisième), lorsque le concierge, s'approchant de lui et le poussant vers l'intérieur de la prison, lui dit à voix basse : « Rentrez, vous n'avez rien à faire ici. » Il n'eut que le temps de jeter un dernier regard sur ceux dont il allait être séparé, et de les voir sourire encore à l'espérance de son salut. La porte de sa prison se referma à l'instant sur lui, et il se retrouva dans la solitude. « Quelle solitude, dit-il (1), que celle d'une prison dans laquelle on va survivre à trente-deux innocens! »

Les soins empressés et ingénieux du concierge réussirent à sauver M. Mollien malgré les efforts de Gaudot en personne. Enfin le 9 thermidor vint permettre à la France de respirer, et lui rouvrit à lui-même les portes de la prison.

Ses premiers soins furent d'aller embrasser son vieux père et de liquider ses affaires manufacturières, qui avaient souffert de son emprisonnement. Il n'arriva auprès de son père que pour recueillir son dernier soupir. Ce digne vieillard, pour qui la captivité de son fils avait été une funeste secousse, n'eut que le temps de lui dire d'une voix presque éteinte : « Je ne puis pas, comme Épictète, me féliciter d'avoir assisté ici-bas à un beau spectacle, du moins dans les dernières années de ma vie; mais je remercie Dieu de vous revoir. » Et il mourut en lui serrant la main.

L'honorable aisance dont M. Mollien aurait hérité était réduite presqu'à rien par la révolution. C'étaient des rentes foncières et d'autres créances, qui furent remboursées en assignats, c'est-à-dire avec une perte des quatre cinquièmes au moins. L'existence d'un manufacturier avait perdu l'attrait qu'elle avait eu pour lui, et il

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 169.

jugea qu'il attirerait trop les regards sur sa personne en restant à la tête d'un grand établissement. Il prit le parti de se consacrer à l'étude, et il choisit les finances publiques pour l'objet de ses recherches et de ses méditations.

II. — ÉTUDES FINANCIÈRES DE M. MOLLIEN SOUS LE DIRECTOIRE.

M. Mollien utilisa alors un pieux souvenir qui datait de son adolescence. Son père, à l'époque où il l'avait définitivement envoyé à Paris, avait eu avec lui un entretien où il lui avait donné des conseils qui devaient guider ses pas, et où il lui avait recommandé un ouvrage nouvellement publié en Angleterre : c'était l'œuvre immortelle d'Adam Smith, *la Richesse des Nations*. Cette mention particulière s'était gravée dans l'esprit de M. Mollien, qui était un excellent fils et qui avait pour son père toute la déférence que celui-ci méritait si bien. A Paris, il avait entendu dire le plus grand bien de ce livre aux amis qu'avait laissés Turgot en se retirant des affaires publiques; il avait remarqué surtout que le vénérable et judicieux Malesherbes en parlait très favorablement. Par contre, il l'avait entendu dénigrer dans l'administration par les hommes de l'ancienne routine, qui se disaient si improprement de l'école de Colbert. Il avait vu aussi que M. de Vergennes, pendant une suite d'années l'homme le plus considérable des conseils de Louis XVI, penchait fortement du côté signalé par Adam Smith aux hommes d'état en matière de commerce international. Adam Smith fut donc le guide à la suite duquel M. Mollien fit de profondes études sur les finances.

Dans l'intervalle qui occupa les premières années du directoire, il se sentit, de même que beaucoup d'autres, attiré par une sympathie magnétique vers le jeune général qui, encore simple officier d'artillerie, avait, par ses dispositions habiles, déterminé la prise de Toulon, et qui, après quelque temps, porté au commandement de l'armée d'Italie, s'y était montré aussitôt digne des plus grandes destinées. Ce n'était pas seulement par ses combinaisons militaires qu'il révélait son génie; ce n'était pas seulement par ses victoires qu'il étonnait le monde et qu'il entourait d'un éclat inoui la révolution française. La France comptait d'autres grands généraux, moins grands que lui cependant, mais il se faisait une place unique dans les imaginations et dans les cœurs par la modération qu'il montrait envers les Français réfugiés qu'il rencontrait inoffensifs, par la protection dont il entourait, en dépit des lois révolutionnaires, de pauvres prêtres fugitifs, par les égards qu'il se plaisait à témoigner au chef de l'église catholique, alors même que dans le style officiel de la révolution française on ne l'appelait plus que le *prince-évêque de*

Rome. Il conquérait tous les suffrages par l'accueil qu'il faisait aux savans dont s'honorait l'Italie, par les conditions, jusqu'alors inconnues, qu'il insérait dans les traités, afin d'enrichir les musées de la France des plus beaux tableaux des grands maîtres et des statues les plus renommées que l'empire romain et la Grèce avaient léguées à l'Italie, ou encore par des actes tels que la fête qu'il avait trouvé le temps de faire célébrer par les soldats français en l'honneur de Virgile dans les plaines de Mantoue, où ce grand poète avait vu le jour. Quand M. Mollien le vit partir pour l'Égypte, il lui sembla que c'était le génie tutélaire de la patrie qui s'éloignait. A cette époque cependant, il n'avait eu aucune relation personnelle avec le général Bonaparte; mais il voyait fréquemment deux savans illustres qui devaient l'accompagner sur les rives du Nil, Monge et Berthollet, et ses rapports avec eux étaient assez intimes pour qu'il pût se permettre de leur témoigner ses craintes sur cette entreprise avec autant de bonne foi qu'ils en mettaient eux-mêmes à se féliciter de l'occasion qu'ils allaient avoir d'explorer, comme personne ne l'avait fait encore, non-seulement l'Égypte moderne des musulmans, mais encore et surtout l'Égypte des pharaons. En recevant leurs adieux, il leur adressa ces paroles qu'ils lui rappelaient plus tard : « Celui qui vous conduit n'a fait encore ici que commencer son œuvre. Son absence va redevenir un temps d'épreuves. Je suis résolu de passer hors de France une grande partie de ce temps. Pendant que vous visiterez en Égypte les monumens des temps anciens, je tâcherai d'observer dans les pays que je parcourrai ceux des temps nouveaux qui peuvent être plus à notre usage, et quand nous nous reverrons, de meilleures chances pour la France seront revenues, je l'espère avec vous (1). »

Il se détermina en effet, fidèle à sa pensée de poursuivre jusqu'au bout ses études financières, à aller parcourir en observateur la Grande-Bretagne, qui est le pays dont tous les autres, bon gré mal gré, se font les imitateurs en finances, parce que c'est celui où ces sortes d'affaires sont traitées avec le plus de raison pratique et de la manière la plus conforme à l'intérêt collectif de la société; mais la France était vis-à-vis de l'Angleterre à l'état de guerre acharnée, et M. Mollien, dans son désir de visiter la Grande-Bretagne, tenait cependant à éviter qu'en son absence on le dénonçât comme émigré. Il lui était impossible d'avoir des passeports : il n'avait aucun prétexte pour en demander, aucun ami parmi les agens du gouvernement pour en obtenir, et il jugeait prudent de ne mettre personne dans sa confidence. Il sortit d'embarras par l'expé-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 184.

dient que voici : il y avait à Mayence un administrateur des douanes françaises qui lui devait quelque reconnaissance, et qui lui en avait donné des preuves pendant son emprisonnement à l'hôtel des fermes; il lui demanda la commission d'un emploi modeste dans son administration, et ce fonctionnaire, se comportant en véritable ami, eut la discrétion de la lui expédier sans lui faire une seule question. M. Mollien partit pour Mayence vers la fin de l'année 1798. Il trouva bientôt un prétexte d'absence : il laissa croire que quelques affaires l'appelaient dans les provinces intérieures de l'Allemagne, passa le Rhin et exécuta son véritable dessein sans obstacle. Il parcourut la Hollande et l'Angleterre, le livre d'Adam Smith sous le bras. Ce fut, dit-il, *mon seul compagnon de voyage*. Avec cet interprète pour se rendre compte des faits qu'il observait, il sentit le cercle de ses idées s'élargir comme par enchantement.

La science des finances à la fin de l'ancien régime était une espèce d'arcane dont quelques empiriques prétendaient avoir seuls la possession. On s'estimait un financier alors qu'on avait la tête meublée de formules, et qu'on savait par cœur les chiffres du tarif des différentes impositions, et il faut convenir que c'était un mérite malaisé à acquérir que de se reconnaître dans cet amas indigeste de dispositions étranges, bizarres, contradictoires et variables de province à province. Toute idée élevée, et pour ainsi dire toute conception juste était bannie de cet obscur chaos qu'on osait appeler la science financière. On avait totalement perdu de vue les principes sur lesquels les impôts doivent être assis pour être supportables. On ne s'inquiétait pas des relations nécessaires qui existent entre un bon système de contributions et la prospérité publique. On n'y tenait aucun compte de cette simple notion par exemple, qu'il est ruineux pour le fisc même que l'impôt soit exagéré au point d'empêcher la formation de la matière imposable, ou de la détruire quand elle est formée. L'abbé Terray, qui était l'auteur du dernier remaniement du système, avait, sans vergogne et sans jugement, outré la plupart des taxes de manière à les rendre accablantes et à provoquer les populations à s'y soustraire par la fraude, en attendant qu'elles le pussent par la force. Le despotisme, qui, sur le continent, s'était établi sur les débris de la féodalité, en avait conservé les pratiques brutales en matière d'impôt; on se figurerait difficilement aujourd'hui la diversité des exactions auxquelles le contribuable du tiers-état, surtout le pauvre, était abandonné pieds et poings liés, sans que la loi lui ménageât un refuge quelconque pour se faire rendre justice. Il n'était plus permis, depuis l'abbé Terray, d'adresser sa plainte à l'intendant de la province; il fallait envoyer sa supplique au conseil du roi, où l'on y répondait à la façon du cardinal

Dubois, en jetant tout cela au feu, comme un importun bavardage. On avait supprimé depuis longtemps les garanties dont le principe était reconnu formellement dans le système féodal, à savoir que l'établissement d'un impôt suppose le consentement de la nation régulièrement exprimé par des assemblées. Encore si au vote de l'impôt par la nation, qui était aboli, on eût substitué du moins la publicité, tant pour les comptes des dépenses et des recettes que pour la répartition des contributions : avec cette pratique, si naturelle depuis la découverte de l'imprimerie, il y aurait eu un frein contre l'arbitraire dans la fixation des taxes imposées à chacun et contre la dissipation scandaleuse des deniers publics; mais rien de pareil n'existait. Bien plus, sous le contrôleur-général Laverdy, un arrêt du conseil avait défendu absolument d'écrire sur les matières d'administration publique. En conséquence, en 1768, il y eut des gens condamnés à la marque et aux galères pour avoir vendu des brochures, parmi lesquelles l'arrêt mentionne l'innocente production de *l'Homme aux Quarante Écus* de Voltaire.

A plus forte raison, les adeptes de cette école administrative et financière n'apercevaient ni les nouveaux élémens qui s'étaient fait jour dans la société et qui demandaient qu'on les ménageât, ni les besoins nouveaux qui se révélaient avec énergie. On n'y soupçonnait pas que le tiers-état, désormais instruit, éclairé et possesseur enfin d'une masse de richesses, ne pouvait plus être impunément foulé, vexé, violenté, puisqu'il avait la puissance matérielle et l'autorité morale qui lui étaient nécessaires pour obtenir la sécurité et le respect auxquels il avait droit. Les pratiques administratives et financières qui étaient en vigueur en France et à peu près dans tous les autres états tenaient dans la servitude une bonne partie des forces vives de la société, dont la libre mise en œuvre était pourtant la condition de l'ordre social. L'exercice de l'industrie, l'esprit d'entreprise, l'initiative privée des hommes intelligens et le bon emploi des capitaux étaient indéfiniment entravés par l'élévation des tarifs d'impôt, par les règlemens de fabrication, par les priviléges et les monopoles. En un mot, le système financier et administratif que la révolution de 1789 avait trouvé en possession d'état, tant en France que dans tout le reste de l'Europe continentale, était un défi au sentiment de la liberté et de la dignité de l'homme, un attentat permanent contre le principe de la propriété. Le livre d'Adam Smith, relu en pleine Angleterre, devait être une révélation et un ravissement pour un excellent esprit comme M. Mollien, qui non-seulement avait vu appliquer, mais avait été obligé de mettre en activité lui-même les règles financières en honneur dans l'officine des contrôleurs-généraux. Dans ces conditions, la méditation de cette œuvre admirable

avait produit sur lui une impression semblable à celle qu'éprouverait un homme qu'on tirerait d'une caverne ténébreuse, humide et malsaine, pour le faire jouir du spectacle d'une belle nature et du grand soleil.

Le mérite de *la Richesse des Nations*, ainsi que son parfait à-propos alors, et je demande la permission d'ajouter aujourd'hui encore sur plus d'un point important, consistaient en ce que Smith y a appliqué, avec la solidité et la modération de son esprit étendu et observateur, à un ordre de faits spéciaux, mais considérables, — celui des faits économiques, — les grands principes du droit public moderne, ces nobles pensées de la liberté et d'une justice égale pour tous que l'Angleterre connaissait déjà, et que la France allait élever bien haut, comme un signe de ralliement et comme un fanal pour tous les peuples. Adam Smith a tracé dans *la Richesse des Nations* les règles fondamentales d'après lesquelles doivent être établies les relations entre les hommes, lorsqu'il s'agit de la production et de la distribution de la richesse, c'est-à-dire lorsqu'ils se livrent aux opérations diverses de l'industrie agricole et manufacturière ou du commerce. Il a indiqué la nature des rapports qui doivent exister entre les gouvernemens et les particuliers en matière d'intérêts positifs, c'est-à-dire en tout ce qui touche à l'industrie et en tout ce qui concerne les impôts. La science économique, telle que l'enseigne Adam Smith, assigne aux attributions de l'autorité, à l'égard de l'industrie, des limites que l'on ne peut transgresser sans causer du dommage à l'intérêt collectif de la société autant qu'aux intérêts privés, et sans commettre un excès de pouvoir, et en cela elle part exactement des mêmes principes en vertu desquels, d'une manière générale en politique, au-delà d'un certain point l'intervention du gouvernement est réprouvée sous la dénomination de despotisme. A ce titre, l'économie politique repousse le système réglementaire, c'est-à-dire le régime selon lequel l'autorité s'immiscerait à prescrire directement ou indirectement, dans la fabrication et la production, les méthodes à suivre ou les procédés à employer. Elle considère et traite l'esprit d'initiative individuelle librement manifesté comme un des principaux mobiles de la création de la richesse, sinon comme le principal, de même que la politique investit l'individu de droits étendus, lui ouvre une vaste sphère d'activité, et va jusqu'à lui déférer une part de souveraineté dans la gestion ou le contrôle des affaires publiques. L'économie politique consacre la liberté du travail, ou le libre exercice des facultés de chacun dans le domaine de l'industrie, ou encore la concurrence, par la même raison d'après laquelle la politique reconnaît la liberté individuelle, la liberté de conscience et la liberté du domicile, à savoir que dans les sociétés modernes, par l'effet de la règle intérieure que l'éducation chrétienne a établie dans les consciences,

l'individu est en état de comprendre la portée de ses actes et d'en supporter la responsabilité infiniment mieux que dans les sociétés antiques.

L'économie politique enseigne le respect de la propriété comme une des consécrations les plus indispensables de la liberté personnelle, ou, pour mieux dire, elle ne sépare pas l'une de l'autre. A ses yeux, toutes les formes de la propriété, du moment qu'elles sont acquises légitimement, sont également dignes de la protection des lois et du respect des hommes. En cela, elle est plus large et plus avancée que la doctrine, jadis dominante et aujourd'hui encore fort accréditée près d'un bon nombre d'esprits, que la propriété territoriale occupe un rang à part, qu'elle est celle dont la possession est noble par exemple, tandis que l'exploitation de la richesse mobilière par les voies du commerce ou des arts industriels serait quelque chose de vil ou tout au moins de subalterne. L'économie politique range dans la propriété tout ce que l'intelligence et la prévoyance humaine parviennent à créer et à s'approprier pour notre usage; elle assimile même les facultés intellectuelles à la propriété, et considère les connaissances acquises ainsi que l'expérience comme un capital. Par ces manières de voir sur la propriété, l'économie politique indique à la législation des perfectionnemens qu'elle doit rechercher, car on a dit avec raison qu'on pouvait mesurer la civilisation d'un peuple au soin que les lois et les mœurs apportent à garantir la propriété, sans faire de différence entre les modes divers sous lesquels elle se présente.

L'économie politique repousse les monopoles commerciaux et les priviléges industriels par les mêmes motifs qui, aux yeux de la politique moderne, recommandent le principe de l'égalité devant la loi. De même que la politique condamne les immunités que s'attribuaient les ordres privilégiés, les tributs qu'ils se faisaient servir par la masse des citoyens composant le tiers-état, et qu'elle en flétrirait le renouvellement comme une monstruosité; de même que, suivant les principes du droit public moderne, toute redevance à la charge des contribuables, qui serait établie au profit d'un particulier ou de plusieurs, sans qu'elle fût justifiée par un service équivalent, ne saurait, de quelques dehors qu'on la veuille affubler, être considérée que comme une de ces deux choses : une exaction incompatible avec l'esprit du temps, ou une charité publique dans le genre de la taxe des pauvres, — de même une politique commerciale qui, par le moyen de la prohibition douanière ou de droits de douane élevés, aurait cet effet que des manufacturiers ou d'autres producteurs obligeassent le public à leur payer, pendant une durée indéfinie, leurs produits plus cher qu'ils ne valent sur le marché général du monde, serait radicalement inconciliable avec les droits des citoyens.

Au point de vue de l'économie politique, l'état, lorsqu'il lève des

taxes, n'agit que comme un associé admis au partage des revenus en proportion du contingent de services qu'il fournit lui-même. En d'autres termes, l'impôt n'a sa raison d'être que dans l'utilité publique de l'emploi qu'on en fait, et il a sa mesure sacramentelle dans ce qui est strictement nécessaire pour payer honnêtement les services dont la communauté a profité, ou pour rembourser les avances qu'elle a reçues.

Selon elle encore, l'état, tout placé qu'il est dans une sphère supérieure, n'occupe cependant pas une sorte d'olympe où il puisse se soustraire aux lois tracées à l'homme pour la distinction du bien et du mal. Il n'y a pas deux sortes de probité, l'une à l'usage des particuliers, l'autre pour la convenance propre de l'état. Un gouvernement est tenu de faire honneur à ses engagemens et de respecter sa parole, en matière de contrats et de marchés comme partout, avec la même ponctualité et dans la même plénitude que les simples citoyens. L'échéance venue, s'il atermoie, il est dans le même cas que le particulier qui suspend ses paiemens et se met en faillite. Si, la somme une fois convenue, il la réduit arbitrairement et de vive force, il commet, sous une autre forme, le même acte pour lequel les individus sont traduits devant les tribunaux sous la prévention de s'être emparés du bien d'autrui.

Un des plus grands services qu'Adam Smith ait rendus a été de montrer en quoi consiste véritablement la richesse de la société. Avant lui, la notion qui avait cours et qui dominait faisait résider la richesse des nations dans le montant de la masse d'or et d'argent qu'elles possèdent. De là, par une déduction toute naturelle, il suivait que la richesse d'un peuple ne diminue pas, pourvu qu'il ne sorte pas un écu de chez lui, ce qui conduisait à penser que le genre et la quotité de l'impôt sont des circonstances indifférentes au point de vue de la richesse collective de la société, de même, au surplus, que l'abondance ou la rareté des matières premières et des produits. Dans ce système en effet, du moment qu'il ne s'en irait pas une pièce d'or ou d'argent, la richesse du pays resterait absolument la même. Doctrine étrange, dont le moindre raisonnement fait justice, car qu'est-ce que la monnaie, sinon un instrument d'échange, un mécanisme servant à opérer la transmission de la richesse d'une main à une autre, une chose faisant partie de la richesse, comme toutes les marchandises servant aux besoins des hommes, tels que les approvisionnemens de denrées ou de productions manufacturières, ou de métaux quelconques, ou, mieux encore, les machines et les appareils employés dans les arts industriels? Sophisme dangereux, qui, s'il était admis, obligerait à croire que le plus ou moins de perfection des procédés de l'ensemble des branches de l'industrie

n'enrichit la nation qu'autant qu'on ferait servir le perfectionnement à déterminer une importation inusitée d'or et d'argent; mais aussi paradoxe commode pour réconforter la conscience troublée des princes prodigues ou des ministres incapables et prévaricateurs, et pour réconcilier l'âme des courtisans avec leur propre avidité! Le fait est que l'or et l'argent monnayés que renferme un pays ne sont guère plus la richesse de la société que les charrettes qui transportent les gerbes de blé des champs à la grange ne sont la récolte.

Sur les pas d'Adam Smith, on arrive à une notion bien différente de la richesse. L'espèce humaine, qui primitivement n'avait qu'un petit nombre de besoins, va sans cesse en contractant de nouveaux, parce que, dans son développement, elle conçoit sans cesse de nouveaux moyens d'exercer ses facultés. Afin de satisfaire ces besoins, elle a pour matériaux toutes les substances que la planète lui offre, disséminées et brutes, à sa surface et dans ses flancs, pour instrumens actifs ses propres muscles et les forces tant inanimées qu'animées de la nature, qu'elle courbe sous sa loi, le tout mis en œuvre par la puissance de sa volonté et les lumières de son esprit. C'est ainsi qu'elle se nourrit, se vêtit et se loge, qu'elle contente plus ou moins ses désirs raffinés, le goût du luxe, l'amour des arts, et qu'elle répond à l'appel de toutes ses facultés; c'est par là qu'elle subvient à tous les services que les hommes se rendent à eux-mêmes ou entre eux. La richesse tangible de la société, qui se compose de l'ensemble des richesses particulières, avec ce que l'état peut posséder en propre, embrasse cette variété infinie d'articles suscités ainsi pour répondre à nos besoins, avec tous les instrumens et moyens qui concourent à les créer, en tant que ces agens divers peuvent être possédés, y compris la terre elle-même. Tous les ans, les hommes, par l'emploi qu'ils font de ces objets divers, détruisent une masse immense de richesses, ou, s'ils ne la détruisent, l'usent partiellement. Tous les ans aussi, ils la refont par leur travail agricole, manufacturier et commercial. De ce travail résulte une production annuelle qui est le revenu brut de la société. Là-dessus l'état prélève pour les besoins généraux de la nation, et les localités pour les besoins communs à leurs habitans, une certaine dîme : c'est l'impôt. Il suit de là qu'il existe un lien intime et une action réciproque entre les revenus publics et les revenus privés. C'est une obligation pour les gouvernemens de ne pas demander aux particuliers au-delà de la part dont ils peuvent faire l'abandon sans éprouver un grand dommage, et de s'abstenir autant que possible de porter l'impôt au point où la matière imposable serait notablement atteinte, et où quelqu'un des organes industriels de la société serait vivement lésé.

Une autre conséquence qui ressort des mêmes prémisses, c'est celle-ci : le travail, étant le promoteur de la richesse, a droit au plus grand respect, aux plus grands ménagemens, de la part des pouvoirs publics. Il faut lui laisser toute sa spontanéité, tout le ressort que peut lui donner l'esprit d'entreprise individuelle ou collective.

Sans pousser plus loin ici l'analyse des idées dont Adam Smith a été l'habile et sage interprète, quand il ne les a pas puisées en lui-même, je ferai seulement cette observation, que ces idées étaient en si parfait accord avec les principes de 89, qu'on vit les premiers législateurs de la révolution française se les approprier aussitôt, comme si c'eût été leur bien propre. Ainsi l'assemblée constituante s'empressa d'abolir le système réglementaire formulé par les corporations, les maîtrises et les jurandes, et par les règlemens de fabrication, et de donner pour base à l'organisation industrielle l'esprit d'entreprise individuelle et le principe de la concurrence. Quand il s'agit de déterminer la politique commerciale que suivrait la France à l'égard de l'étranger, la même assemblée adopta un tarif de douanes qui était fort peu restrictif, beaucoup moins que le tarif actuel des douanes françaises par exemple, et qui notamment laissait libre l'importation de la plupart des matières premières et des denrées de consommation usuelle. Déjà, au surplus, Turgot avait supprimé les maîtrises et les jurandes par un édit que le gouvernement avait commis la faute de révoquer dès que cet illustre homme d'état eut quitté le pouvoir. De même, et aussi à la voix de Turgot, le principe de la libre circulation des grains avait été posé avant 1789. A l'égard des impôts, l'assemblée constituante, dans un document qui mérite d'être cité par l'histoire, la déclaration du 4 juin 1791, a tracé un système qu'elle s'est proposé surtout de rendre conforme aux principes de liberté et d'égalité, et cette déclaration, dont les traits généraux se rapprochent pour la plupart de la doctrine d'Adam Smith, est le point de départ de la constitution financière de la France actuelle.

M. Mollien puisa dans *la Richesse des Nations*, expliquée et commentée par son voyage en Angleterre, un ensemble d'idées dont il avait le pressentiment inné. On remarque, en lisant ses *Mémoires*, qu'il en retira surtout un sentiment très profond du respect de la propriété. Je ne crois pas qu'on puisse citer un autre ouvrage où ce sentiment soit plus nettement empreint et développé d'une manière plus heureuse. Comme l'auteur est placé naturellement au point de vue de l'administration des finances, il exprime avec une grande force les devoirs que le gouvernement doit observer envers la propriété, soit qu'il s'agisse d'établir ou de recevoir l'impôt, soit

qu'il ait à compter avec les créanciers de l'état. Sur le sujet de la propriété en général, il a tracé des pages éloquentes, et pour en recommander le respect, il a imaginé des formules neuves. « La propriété, dit-il, est le premier des organes du corps social : c'est lui qui donne le mouvement à toutes les autres parties. Cet organe est aussi le plus irritable, sa sensibilité est si délicate et si expansive, que la lésion qu'il éprouve sur un point se communique à tous les autres et met le corps entier en souffrance, parce qu'il est en péril (1). » Il dit encore : « La garantie de la dignité de l'homme n'est que dans l'indépendance où il sait se placer pour les besoins auxquels la nature le condamne. Il n'acquiert cette dignité que par la propriété; il ne la conserve qu'avec elle. Il faut conséquemment que l'indépendance de la propriété soit préalablement assurée pour que l'indépendance des personnes ait un commencement de garantie. L'instinct de la propriété révèle, par exemple, qu'exproprier par l'abus de la force publique, c'est rendre légal le vol à main armée; que confisquer les biens des condamnés, c'est porter nécessairement la peine au-delà du crime, car la propriété ne peut jamais être considérée comme complice des personnes; les hommes n'en sont que les dépositaires: la loi de l'hérédité ne doit pas dépendre de leur genre de vie ni de leur genre de mort. Eh! que deviendraient les droits du trône et les garanties que donne la royauté, si le titre héréditaire du fils d'un mauvais prince pouvait être contesté? »

Ailleurs M. Mollien attribue le mécontentement général d'où sortit la révolution à ce que la propriété, dans ses divers aspects, ne trouvait plus que des hasards dans ses rapports avec le gouvernement. « On était réduit, dit-il, à calculer les chances d'un contrat fait avec les ministres comme celles d'un prêt à la *grosse aventure*. La propriété était tenue dans une perpétuelle inquiétude par l'arbitraire des impôts, l'exercice du droit de propriété était gêné par une législation abusive sur l'industrie; or il n'y avait plus alors de gouvernement en Europe qui pût résister longtemps au ressentiment de la propriété longtemps blessée (2). » Et plus loin : « Si une grande monarchie, incertaine sans doute dans ses principes, mais du moins modérée dans ses commandemens, a péri, ce n'est pas parce qu'elle avait été attaquée par des métaphysiciens politiques et des pamphlétaires : c'est surtout parce qu'au moment de cette attaque, la propriété presque tout entière s'était désintéressée de sa cause, fatiguée depuis un siècle de ce que le trésor public demandait toujours plus et restituait toujours moins. »

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 142.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 124.

III. — LE CONSULAT.

Rentré dans sa patrie après son excursion clandestine en Angleterre, M. Mollien était encore à méditer sur ce qu'il avait vu et appris dans ce voyage et dans la compagnie du livre d'Adam Smith, lorsque la révolution du 18 brumaire vint changer complétement l'état des affaires, en substituant un gouvernement régulier aux gouvernemens révolutionnaires qui s'étaient succédé jusque-là, et lui ouvrit à lui-même un nouvel avenir.

Les gouvernemens révolutionnaires sur les ruines desquels s'asseyait le consulat avaient réussi à sauver l'indépendance nationale, menacée du plus odieux des attentats en 1792. Non-seulement ils avaient repoussé les assauts de l'étranger, mais, prenant l'offensive à leur tour, ils avaient porté la guerre loin des frontières, au sein des états qui attaquaient le pays, et à la faveur de l'enthousiasme dont la nation était enflammée, ils avaient fait de vastes conquêtes. La France, sous leur main, s'était étendue jusqu'à ce qu'on appelait ses limites naturelles, les Alpes et le Rhin. Cependant au 18 brumaire la force d'agression de la France était épuisée. Après avoir eu l'habitude des plus beaux triomphes, elle reculait de revers en revers, et il fallait songer de nouveau à défendre le sol de la patrie. La brillante victoire remportée par Masséna à Zurich, les avantages signalés que Brune avait obtenus sur les Anglo-Russes en Hollande, étaient des haltes dans l'adversité. Les coalisés pouvaient se flatter de réduire enfin la révolution après avoir tant de fois tremblé sous ses coups. Dans les batailles qui ont la mer pour théâtre, on a vu quelquefois un vaisseau entouré de bâtimens ennemis, recevant leurs bordées incessantes, obligé en même temps de lutter contre l'incendie qui lui dévorait les flancs, et cependant, contre ces périls conjurés, faisant une énergique contenance. La république française, sous les gouvernemens révolutionnaires, avait été dans cette attitude héroïque, mais impossible à soutenir au-delà d'un peu de temps. Il lui fallait un génie puissant et organisateur qui eût la force et l'habileté nécessaires pour éteindre l'incendie intérieur, et qui, concentrant dans sa main tous les courages et toutes les ressources, les opposât avec avantage aux formidables attaques du dehors. Elle venait de le trouver dans le vainqueur de Montenotte et de Rivoli, le négociateur heureux de Campo-Formio, revenu de l'Orient avec le prestige de nouvelles et merveilleuses victoires.

Les gouvernemens révolutionnaires n'avaient pas eu de finances. Ils avaient vécu, la convention de la vente des biens nationaux provenant de la confiscation des propriétés des émigrés et du clergé,

le directoire de la banqueroute. D'excellens principes avaient été posés cependant, nous l'avons dit, dès la constituante, puis sous le directoire, par une meilleure rédaction des lois organiques de l'impôt, on avait commencé la préparation d'un meilleur avenir pour le trésor public; mais on était bien loin du but encore, surtout en ce qui touche le mode de perception. Le recouvrement était fort en arrière, et on ne savait comment l'opérer. De là une pénurie indicible. L'armée était sans solde, les fonctionnaires sans traitement. Quand le directoire fut renversé, il y avait dix mois que les bureaux des ministres ordonnateurs n'avaient eux-mêmes rien touché. Une multitude d'ordonnances délivrées aux créanciers de l'état demeuraient sans être acquittées, par conséquent tous les services publics étaient en souffrance. Les rentiers auxquels on venait d'infliger la banqueroute des deux tiers ne recevaient rien sur le tiers consolidé; en conséquence le 5 pour 100 était coté à 10, c'est dire que le gouvernement était complétement dépouillé de l'aide du crédit.

Les choses en étaient à ce point que l'on avait vu un des ministres, celui de la guerre, outré des refus que rencontraient ses demandes de fonds, entrer, l'épée à la main, dans le cabinet de son collègue des finances, qui n'y pouvait rien, pour le forcer à lui en ordonnancer. Ce trait suffirait à prouver non-seulement ce que dit le duc de Gaëte dans ses *Mémoires*, « qu'il n'existait réellement plus vestige de finances en France (1), » mais encore qu'il n'y restait plus rien qui ressemblât à un gouvernement régulier.

Le 20 brumaire, quand l'ancien premier commis Gaudin, nommé ministre des finances, eut été installé, il trouva dans la caisse du trésor 167,000 francs, reliquat d'une avance de 300,000 qu'on avait obtenue la veille. C'est avec cette misérable ressource que commença le gouvernement consulaire. Le premier consul, qui avait fait son apprentissage administratif en pourvoyant à l'existence des armées hors du territoire de la république, se montra aussitôt vivement préoccupé du soin des finances. Il pensait comme le cardinal de Richelieu, qui s'est exprimé en ces termes : « On a toujours dit que les finances sont les nerfs de l'état, et il est vrai que c'est le point d'Archimède qui, étant fortement établi, donne moyen de mouvoir tout le monde. — Un prince nécessiteux ne saurait entreprendre aucune action glorieuse, et la nécessité engendrant le mépris, il ne saurait être en cet état sans être exposé à l'effort de ses ennemis et aux envieux de sa grandeur (2). »

Le premier consul se fit donc immédiatement un plan de finances.

(1) Ce fait est raconté dans les *Mémoires* d'Ouvrard, qui en avait été témoin oculaire. (*Mémoires de G.-J. Ouvrard*, tome 1er, page 37.)

(2) *Testament politique du cardinal de Richelieu* (1688), p. 325.

Il jugea que le mieux était de ne pas innover une fois de plus en matière d'impôts et de s'en tenir à ceux qu'on trouvait en vigueur. C'était un système d'impositions que la constituante avait établi un peu précipitamment, mais en ayant pour se guider dans le tourbillon le désir d'être équitable et la ferme volonté de ménager la liberté des citoyens. On l'avait maintenu depuis avec quelques additions de médiocre importance, et des changemens, relatifs à l'assiette et à la répartition, qu'on ne pouvait qu'approuver. Un rapide examen persuada le premier consul qu'en le maniant convenablement, il en retirerait ce qui était indispensable aux besoins de l'état; il ne restait qu'à améliorer le mécanisme de la pompe aspirante, c'est-à-dire à adopter un bon mode de recouvrement.

Par conséquent la principale masse des rentrées du trésor devait provenir des quatre contributions qui sont dénommées directes, à savoir la contribution foncière, qui était et qui est encore la principale, la contribution personnelle et mobilière, la contribution des patentes, et celle des portes et fenêtres. Cette dernière était une imitation de l'Angleterre, et datait seulement du directoire. On espérait pour l'an VIII 260 millions environ de ces quatre contributions. Les revenus indirects, qui venaient s'y ajouter, étaient fort modiques; l'assemblée constituante, par une erreur regrettable, avait totalement aboli les impôts sur les boissons, et l'impôt du sel avait succombé sous l'indignation générale provoquée par les vexations dont il était l'occasion. Monsieur, frère du roi, quand il avait, dans l'assemblée des notables, qualifié la gabelle d'*infernale*, avait exprimé, sans l'exagérer, le sentiment public. Restaient donc les droits de timbre et d'enregistrement, les douanes, les postes, la loterie et un petit droit sur le tabac. Les forêts de l'état devaient aussi offrir des ressources. C'est tout au plus cependant si l'on pouvait, avec toutes ces recettes réunies, espérer d'atteindre 400 millions. Je ne parle pas du droit des barrières sur les routes; il était spécialement affecté à l'entretien de ces voies de communication, et il n'y suffisait pas. Un maximum de 400 millions, sauf les ressources extraordinaires, qu'il n'était pas facile d'imaginer de manière à ne pas obérer les contribuables, voilà tout ce dont on pouvait disposer pour ériger une administration et un gouvernement, faire le service d'une dette publique qui, malgré la réduction des deux tiers, restait considérable, et soutenir une guerre acharnée sur terre et sur mer! Il est vrai que dans les budgets de ce temps-là les frais de perception sont laissés à l'écart, et ils représentaient alors une somme de plus de 100 millions. Le grand homme dans les mains duquel, selon l'expression de M. Mollien, tous les pouvoirs étaient d'eux-mêmes venus se réfugier sut trouver dans des revenus aussi modiques le

moyen d'accomplir au-delà même de ce qu'attendaient ses plus fervens admirateurs.

Le premier consul eut besoin de toute sa fermeté pour résister à l'établissement de tout impôt par-delà ceux qui étaient en activité le 18 brumaire. Le ministre des finances, Gaudin, fit les plus grands efforts pour obtenir qu'on revînt à une taxe sur les boissons; il alla jusqu'à offrir sa démission. Le premier consul fut inébranlable : à ce moment, tout impôt nouveau, et celui des boissons plus qu'un autre, lui semblait impolitique; mais il se prêta avec empressement à tout ce qu'il fallait pour que les impôts rentrassent intégralement et sans retard. Ce sera dans l'histoire le titre de M. Gaudin d'avoir parfaitement rempli cette tâche. Il organisa une administration des contributions directes qui, dès le début, fonctionna d'une manière très satisfaisante. On était en plein dans l'an VIII. Il restait cependant à dresser trente-cinq mille rôles sur l'an VII, et les rôles de l'an VIII, qui auraient dû être achevés depuis plusieurs mois, n'étaient pas commencés. En moins de six semaines, l'organisation nouvelle exista partout et fonctionna avec efficacité. Peu de temps après, on avait non-seulement les trente-cinq mille rôles arriérés de l'an VII, mais encore tous ceux de l'an VIII, et l'on se mit à ceux de l'an IX, de telle façon qu'ils purent être mis en recouvrement dès le premier jour.

Ces heureux résultats furent obtenus principalement par l'effet d'un changement général introduit alors dans l'administration et dans la politique même. Une des plus fortes méprises des hommes qui avaient voulu réédifier l'état après avoir renversé l'ancien régime avait consisté dans la réaction qui annulait à peu près l'autorité centrale et abandonnait l'administration même des intérêts de l'état à des mandataires élus directement par la masse des citoyens, ou, ce qui était pis encore, à des conseils électifs, sur lesquels le gouvernement était sans action, et où il n'y avait de responsabilité individuelle pour personne. C'est avec cette exagération qu'on procède même chez des peuples éclairés, lorsque l'opinion a été trop longtemps contenue, et qu'on s'est obstiné à répondre par le dédain à ses justes réclamations. Dès qu'elle a trouvé enfin une issue par laquelle elle puisse réagir contre les abus invétérés, elle s'y précipite avec violence, et dans son emportement donne naissance à des maux non moins cuisans que ceux qu'on avait voulu guérir. On avait donc eu un gouvernement central frappé d'une paralysie d'où il ne sortait que pour faire des coups d'état qui étaient à recommencer toujours, et on n'avait pas eu d'administration. Les corps électifs auxquels on s'était remis du soin d'administrer semblaient avoir pour principal souci de gagner cette popularité de mauvais aloi qui s'acquiert en esquivant ses devoirs quand ils exigent de la sévérité. Ainsi, en ma-

tière de contributions directes, la confection des rôles était confiée aux conseils municipaux, qui trouvaient commode de ne pas s'acquitter de ce devoir, sans qu'on eût contre eux un moyen de contrainte. Au 18 brumaire, l'expérience avait parlé haut; ce débordement d'élections était jugé, et le moment était venu d'établir la règle que le soin d'administrer appartient au gouvernement ou à ses délégués, et que le rôle des corps électifs doit se borner à l'exercice d'un contrôle efficace. Malheureusement on alla au-delà de ce légitime partage d'attributions. Sieyès, proclamant la formule célèbre que la confiance doit venir d'en bas et le pouvoir d'en haut, fit adopter l'expédient des listes de notabilité, qui supprimait l'élection directe par les citoyens, non-seulement pour les fonctions publiques, mais même pour les deux corps politiques formant la représentation nationale, le corps législatif et le tribunat. La prérogative des citoyens se réduisit à composer trois longues listes échelonnées, dites de *notabilité*, dans lesquelles le gouvernement choisissait les fonctionnaires des communes, des départemens et de l'état, autant qu'il y était expressément astreint par la constitution, et c'était le cas seulement pour un fort petit nombre. Quant aux fonctionnaires de l'ordre administratif proprement dit ou de l'ordre financier, ils étaient à la nomination directe du premier consul. Le sénat puisait dans la troisième des listes, c'est-à-dire dans la moins nombreuse, sans être astreint à aucune règle que sa propre appréciation, les membres du corps législatif et du tribunat, ainsi que ceux du tribunal de cassation et de la commission de comptabilité, qui tenait lieu de cour des comptes.

En ce sens, le 18 brumaire mérite d'être qualifié de révolution plus qu'aucun des changemens politiques qui avaient suivi la prise de la Bastille. On se jetait ainsi brusquement d'un extrême dans l'autre, et quoique priver les citoyens de toute intervention sérieuse dans les affaires publiques soit dans ses effets immédiats un moindre mal que de les laisser s'y ingérer à ce degré que ce soit de l'anarchie, l'un n'est pas plus justifiable que l'autre au point de vue des principes. Ici l'on réduisait à un simulacre la représentation nationale, et l'on créait la dictature en la recouvrant d'un voile trop transparent pour que personne pût s'y méprendre. Il n'est pas superflu de dire qu'à cette énormité Napoléon fut complétement étranger; elle fut tout entière l'œuvre de Siéyès, qui avait été chargé de préparer avec une commission spéciale la constitution de l'an VIII. Napoléon n'intervint dans cette œuvre que pour substituer à la combinaison chimérique de Siéyès, au sujet des attributions du chef de l'état, un arrangement qui en fît un pouvoir digne de ce nom, au lieu d'une ombre, jouet des autres pouvoirs et de sa propre vanité. Assurément Napoléon avait le tempérament d'un dic-

tateur; il apportait la dictature partout où il apparaissait, puisque partout il exerçait un ascendant extraordinaire, et les volontés s'inclinaient devant la sienne. Les hommes impartiaux ajouteront qu'à ce moment la dictature était, de même qu'on l'avait vu autrefois dans la république romaine et depuis dans tous les pays libres, la condition du salut de la France, et celle de Napoléon devait être accueillie par les acclamations de l'immense majorité; mais établir la dictature à poste fixe dans l'état et par un procédé tel que celui des listes de notabilité, c'était ou abuser d'une disposition passagère de l'opinion pour la tromper, ou être soi-même dupe d'un jeu de mots, et ni l'un ni l'autre ne pouvait convenir à l'esprit supérieur et au grand caractère de Napoléon. Les intelligences de cette portée et les personnages de cette stature méprisent les détours de cette espèce, et ne se laissent pas décevoir par de pareils semblans. Napoléon put trouver que l'expédient des listes de notabilité lui était commode pour quelque temps, mais il n'en faisait aucun cas, et avant que trois ans se fussent écoulés, il voulut l'abolition des listes de notabilité et le retour à l'action des colléges électoraux pour la désignation des membres du corps législatif et du tribunat (1).

Son œuvre à lui, dans la politique inaugurée en l'an VIII, fut une autre innovation qui contribua, bien autrement que l'expédient des listes de notabilité, à écarter les obstacles du chemin du nouveau gouvernement : ce fut de répudier avec éclat l'esprit d'exclusion tyrannique avec lequel on avait gouverné depuis 1789. Pendant onze ans, le parti de la révolution, maître des affaires sous différens noms et toujours rempli de soupçons et de défiance, frappait de l'ostracisme, quand ce n'était pas du glaive, tout ce qui ne lui appartenait pas, tout ce qui pouvait nourrir une pensée qui lui fût hostile. C'était un retournement violent et implacable des maux que le tiers-état avait si longtemps soufferts, et cette tyrannie nouvelle n'attaquait pas seulement les ci-devant privilégiés; elle s'était étendue successivement à leurs adhérens et amis, à la plupart des hommes que leurs lumières, leurs talens ou la considération dont ils étaient entourés classaient dans l'aristocratie naturelle de la société, et aussi à la masse d'honnêtes gens qu'indigne et révolte une aveugle oppression, de quelque part qu'elle vienne. On avait eu ainsi tout à la fois les formes extérieures de la liberté politique et un despotisme sanguinaire sous la convention, tracassier sous le directoire : accouplement monstrueux d'où n'avait pu sortir qu'une hideuse anarchie. A l'époque qui précéda immédiatement le 18 bru-

(1) Ce changement eut lieu par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X (4 août 1802), qui institua le consulat à vie. Les colléges électoraux d'arrondissemens et de départemens choisissaient des candidats entre lesquels le sénat choisissait.

maire, les désastres de nos armées en Italie et en Allemagne et l'approche des hordes de Souvarov avaient exaspéré le parti de la révolution, qui alors avait de vive force renvoyé du directoire des hommes modérés et voté des lois pleines de rigueur. C'est ainsi qu'à la fin de l'an VII on avait fait la loi des otages, renouvellement de la loi des suspects de la terreur, frappé les riches ou ceux qui passaient pour tels de l'emprunt forcé et progressif de 100 millions, et exalté par tous les moyens possibles la passion révolutionnaire. Le général Bonaparte avait le sens politique trop juste et le cœur trop noble pour condescendre à la continuation de ce régime impossible et odieux. Il entreprit de placer le gouvernement dans une sphère qui fût supérieure à tous les partis, inaccessible à leurs passions et à leurs prétentions déréglées. Déjà il avait fourni des gages éclatans de son attachement à la cause de la révolution, et au 13 vendémiaire et au 18 fructidor, quand il avait fallu empêcher de sombrer le navire qui portait les principes de 1789; d'un autre côté, il avait donné en Italie des témoignages répétés de ses sentimens humains et concilians pour les victimes des fureurs révolutionnaires, et à Paris même il avait manifesté sa répugnance pour les anniversaires lugubres que la terreur avait érigés en solennités nationales. Pour lui donc, ce n'était qu'être fidèle à soi-même que de traiter tous les partis indistinctement en arbitre ou en maître, et de leur enjoindre qu'ils eussent à se plier au service du pays sous sa propre impulsion, en leur faisant comprendre qu'autant il était disposé à faire un bon accueil à quiconque serait prêt à observer la loi sous son autorité, autant il serait inexorable pour qui prétendrait la lui faire.

Dès les premiers jours, on le voit rassurer les opprimés sans alarmer les amis de la révolution. La loi des otages, qui détruisait la sécurité de deux cent mille familles, est abrogée; l'expédient violent de l'emprunt forcé et progressif est aboli; les lois draconiennes qui, à la suite du 18 fructidor, avaient frappé des prêtres prévenus du crime insaisissable de conserver des sentimens contraires à la révolution sont révoquées; la liberté des cultes, qui n'était qu'une dérision, puisqu'il était dangereux et souvent impraticable aux catholiques pieux de manifester leur foi, devient une réalité. Les naufragés de Calais, malheureux émigrés, qu'on avait impitoyablement saisis après que l'océan en courroux les avait épargnés, sortent de prison. Les portes de la patrie se rouvrent pour les proscrits de Sinnamari et pour un autre exilé qui était une des gloires les plus pures de 1789, le général Lafayette; des paroles de conciliation sont adressées à la Vendée. Le conseil d'état, le jour même où les membres qui le composent ont été nommés, se réunit solennellement, et rend un avis portant que les lois en vertu des-

quelles les parens d'émigrés et les ci-devant nobles étaient exclus de toute fonction publique et de toute participation aux droits politiques ont cessé d'exister par le fait seul de la promulgation de la constitution nouvelle. En même temps les nombreux acquéreurs de biens nationaux reçoivent les assurances les plus formelles en faveur de leur droit de propriété, et quiconque prétendrait les troubler est réprimé sévèrement.

Au milieu de ces actes réparateurs, bienfaisans, salutaires, rien qui annonçât la faiblesse, car en même temps des mesures énergiques étaient prises contre les perturbateurs du repos public, à quelque parti ou à quelque classe qu'ils appartinssent. Les brigands qui infestent les routes sont traqués par des colonnes mobiles et livrés à des commissions militaires; les émigrés qui rompent leur ban sont repoussés hors du territoire et menacés de l'application des lois sommaires dont ils sont l'objet; le sol de la patrie est purgé de quelques scélérats, *restes impurs de Robespierre;* des dispositions militaires sont prises pour que ceux qui en Vendée seraient tentés de prolonger les hostilités apprennent à leurs dépens que, pour le vainqueur de Rivoli et des Pyramides, c'est un jeu de les vaincre, et qu'à ses yeux la guerre civile est le plus grand des crimes.

Ce spectacle d'un gouvernement rempli de force qui maintenait avec fermeté le drapeau de la révolution, ouvrait la main pour répandre de toutes parts l'amnistie ou les bonnes grâces sur les personnes recommandables de toutes les opinions, et n'était rigoureux que pour les méchans et les factieux, inspirait une satisfaction universelle, car rien n'est beau comme la puissance, lorsqu'elle se montre équitable, généreuse et bienveillante. La patrie respirait. Elle ne s'apercevait pas qu'elle avait moins de liberté politique, parce qu'elle avait beaucoup plus de liberté de fait, car, selon une expression familière au premier consul, elle était « soustraite à l'esclavage de l'anarchie. »

Le nouveau mécanisme administratif par le moyen duquel, en partant du principe que le soin d'administrer les affaires de l'état appartient tout entier à l'autorité centrale, on supprimait l'intervention des conseils locaux dans les opérations préalables et nécessaires à la rentrée des impôts, était irréprochable. Il y eut pour les contributions directes une administration complétement séparée des conseils municipaux. Chaque département eut un directeur relevant du ministre des finances et correspondant avec lui sans intermédiaire. Ce fonctionnaire fut chargé de la confection des rôles. Les receveurs-généraux existaient déjà, on facilita leur action en leur adjoignant les receveurs d'arrondissement. L'arrondissement même est une

création du 18 brumaire. Le recouvrement, qu'auparavant on mettait en adjudication au rabais, se fit dans les communes importantes d'abord, plus tard dans les autres, par des percepteurs placés sous la main des receveurs-généraux et particuliers, et recevant les rôles des directeurs.

Je n'entrerai pas ici dans de plus grands détails sur le mode d'administration adopté à cette époque pour les finances. Je m'abstiendrai de même d'aborder un autre sujet fort intéressant, celui des mesures par lesquelles on pourvut à la liquidation de l'arriéré et on leva les obstacles qui interceptaient l'impôt en route, à titre de restitution ou de compensation, ou pour des besoins supposés urgens, comme la subsistance ou le mouvement des armées. Je laisserai de côté pareillement les procédés par lesquels on se procura quelques ressources extraordinaires. Je me bornerai à dire qu'on trouva finalement en l'an VIII les ressources indispensables à la marche des affaires. On put faire les admirables campagnes de Marengo et de Hohenlinden, expédier à l'armée d'Égypte des secours qui malheureusement ne lui arrivèrent pas, payer régulièrement les employés de l'état, développer les armemens maritimes, et même on satisfit les rentiers de l'état, auxquels, depuis plusieurs années, on avait cessé de payer les arrérages.

Pour mieux expliquer comment et pour quel objet M. Mollien reprit des fonctions dans les finances, il faut que j'insiste sur un point important de ce service, à savoir le mode qui fut adopté tant pour assurer la transmission au trésor, en temps opportun, des sommes recouvrées par les receveurs-généraux que pour se procurer des titres négociables dont on pût tirer parti avant la rentrée de l'impôt. Par imitation de ce qui se faisait sous l'ancien régime, M. Gaudin avait établi les *obligations* des receveurs-généraux, engagemens à échéance fixe que signaient ces fonctionnaires, et dont le montant, pour chacun d'eux, était réglé d'après les sommes qu'ils devaient toucher du fait des contributions directes. A l'égard des autres contributions, on prit des dispositions analogues. Ces obligations étaient des titres que le ministre des finances devait négocier au mieux des intérêts du trésor. Pour leur donner de la consistance et les accréditer auprès des capitalistes, que le passé remplissait d'une juste défiance, le premier consul, sur la proposition de Gaudin, créa une institution spéciale destinée à garantir le paiement exact des obligations à l'échéance, et qui devait solder immédiatement toute obligation protestée. On la nomma caisse de garantie et aussi caisse d'amortissement, parce qu'elle devait placer ses fonds en rentes, et c'est même ce dernier nom qui prévalut dans l'usage, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec les établissemens consacrés

à amortir la dette publique, tels qu'on les connaissait déjà. Des ressources spéciales lui étaient affectées; la principale était la somme versée, à titre de cautionnement, par les receveurs-généraux des finances. On venait de leur demander ce gage en numéraire au lieu des biens-fonds qui étaient admis précédemment. De ce chef, la caisse eut un capital de 10,810,000 fr. Elle devait en servir l'intérêt. Il était entendu qu'elle recevrait un jour tous les cautionnements imposés aux comptables du trésor autres que les receveurs-généraux, ainsi qu'aux officiers judiciaires; mais provisoirement ils lui étaient enlevés pour être employés au service courant. De plus, elle fut instituée légataire de toutes les rentes viagères et de toutes les pensions servies par le trésor, à mesure que les titulaires viendraient à décéder. Trois administrateurs y étaient préposés. M. Gaudin, qui faisait le plus grand cas de son ancien collègue Mollien, lui proposa ces fonctions. M. Mollien accepta, et il se vit aussitôt nommé avec deux personnages obscurs.

Ce fut ainsi que M. Mollien rentra dans l'administration des finances, où il devait avoir, après quelques années, le rôle le plus important. Peu de temps même devait se passer sans qu'il eût avec le premier consul des relations particulières dont les affaires publiques devaient se ressentir heureusement. Il était destiné à rester jusqu'à la fin un des serviteurs les plus utiles et les plus sincèrement dévoués de l'homme extraordinaire auquel la France remettait alors le soin de ses destinées. Ce n'est pas qu'il y eût entre Napoléon et le futur ministre du trésor une complète communauté d'idées sur les matières mêmes que M. Mollien était ou devait être appelé à administrer. Tous deux pensaient qu'il faut dans les finances beaucoup d'ordre et une économie sévère, et ils étaient déterminés à faire les plus grands efforts pour cet objet, chacun dans sa sphère; mais d'accord sur le but, ils ne l'étaient pas sur les points de doctrine, et par conséquent il devait y avoir entre eux des dissentimens en plus d'une occasion sur certaines mesures. M. Mollien était, et ne s'en cachait pas, un disciple d'Adam Smith. Napoléon n'était pas de cette école, et affectait encore plus de ne pas en être. Parmi les opinions d'Adam Smith, il y en avait contre lesquelles sa nature même protestait. Écossais d'origine et professeur dans une université d'Écosse, partageant les penchans et les habitudes de cette population, qui est en Europe imbue plus que toute autre de l'esprit de *self-government*, Adam Smith, lorsqu'il a été conduit à indiquer les limites qu'il convient de tracer à l'action de l'autorité, l'a circonscrite dans un cercle extrêmement étroit; il laisse par conséquent presque tout à faire à l'initiative des particuliers. L'autorité, telle qu'il la conçoit, serait réduite à un rôle exigu. Avec les traditions de la na-

tion française, avec l'éducation catholique qu'elle a reçue, et dont l'influence subsiste même chez ceux qui croient avoir rompu avec la religion, le gouvernement est appelé chez nous à exercer beaucoup plus d'influence et à déployer son activité dans une carrière beaucoup plus large, non-seulement pour que la société prospère, mais même pour qu'elle fonctionne régulièrement. Napoléon, qui était d'un tempérament essentiellement dominateur, et chez qui d'ailleurs s'offrait avec tant de développement et de puissance la réunion des facultés nécessaires pour gouverner jusque dans le dernier détail, n'aurait pu, en quelque pays qu'il eût été placé, se résigner à n'avoir que des attributions tronquées. Jusque-là il eût été aisé à M. Mollien de s'entendre avec lui, car l'administrateur de la caisse d'amortissement, avec la pénétration de son esprit, distinguait bien ce que devait être le gouvernement en France. Homme d'expérience et d'observation autant que de raisonnement, il sentait que les principes posés par Adam Smith ne s'appliquaient pas dans la même mesure partout et toujours. Il n'avait rien de commun avec ces disciples à l'esprit absolu qui, se refusant à faire la part des temps et des lieux, auraient volontiers recommandé en France exactement tout ce qu'avait écrit Adam Smith sous la pression du milieu où il vivait, comme si ce grand esprit, en le supposant né et élevé parmi nous, eût tenu à Paris, en l'an VIII, le même langage qu'il tenait à Glasgow un tiers de siècle auparavant.

Sur un autre sujet, il était plus difficile à M. Mollien de s'accorder avec Napoléon. M. Mollien, conformément aux idées d'Adam Smith, considérait que l'équité, de même que la probité, est absolument une dans les sociétés modernes. Il ne mettait aucune différence entre les gouvernemens et les particuliers quant à l'obligation de respecter les engagemens librement contractés. Le sentiment élevé et large qu'il avait du droit de propriété corroborait en lui cette opinion. Sur ce point, il était armé d'une conviction si forte et pourvu d'un si bon arsenal d'argumens, qu'il y était inexpugnable. Pour Napoléon au contraire, cette assimilation spéciale, mais sans réserve, entre l'état et un particulier, était une sorte d'abdication. Il ne lui était pas possible de consentir à faire descendre les gouvernemens de la région supérieure qui, à ses yeux, constituait leur place naturelle, pour les mettre, même en cela, au niveau des simples mortels; puis, par le sentiment qu'il avait de sa supériorité personnelle, en supposant qu'on lui eût fait admettre des règles de ce genre pour un autre chef d'état, il était fort malaisé, sinon impossible, de lui faire reconnaître qu'elles fussent faites pour lui.

Ce n'est pas qu'il n'ait le plus souvent parlé et agi comme un homme pénétré des droits qui appartiennent à la propriété privée,

même en présence de l'état. Le code qui porte son nom, et à la rédaction duquel il a pris une part active, garde l'empreinte des plus saines doctrines sur la propriété. C'est Napoléon qui, dans la longue et laborieuse discussion sur la loi des mines, promulguée en avril 1810, a prononcé ces belles paroles, qu'avec toutes ses armées il ne lui serait pas possible de s'emparer du champ du dernier des Français; mais l'idée de la propriété n'avait pas dans son esprit toute la largeur qu'elle a justement acquise dans une civilisation avancée. La propriété, qui avait ses hommages, n'embrassait pas tous les genres de biens que l'homme obtient par son travail. Il avait à cet égard les opinions qui avaient eu cours dans la Rome antique plutôt que celles qui conviennent à notre temps.

Napoléon s'était beaucoup nourri de lectures sur la civilisation romaine; il l'admirait passionnément. C'était celle dont il citait de préférence les exemples, celle dont il reproduisait sans cesse les dénominations dans ses créations politiques et administratives. Cette admiration exclusive pour Rome a été l'origine de plusieurs fautes qu'il a commises dans sa politique générale. Au sujet de la propriété, elle l'a en maintes circonstances induit en erreur. Chez les auteurs romains, comme au surplus chez tous ceux de l'antiquité, chez ceux-là même qui planent le plus au-dessus de leurs contemporains, et que la postérité entoure des plus grands hommages, on rencontre au sujet de la propriété des notions incorrectes par rapport à celles que le genre humain possède enfin, mais qu'il ne s'est formées que successivement par l'élaboration lente de formules primitivement imparfaites. Par une de ces contradictions auxquelles la faiblesse humaine est tant exposée, la civilisation romaine, dans la personne de ses représentans même les plus illustres, exagérait le sentiment de la propriété d'un côté, et le limitait trop d'une autre part. Ainsi les Romains trouvaient tout naturel qu'il y eût des esclaves, c'est-à-dire que l'homme fît sa propriété de son semblable, et en même temps ils professaient une opinion qui mettait la propriété mobilière, celle des capitaux proprement dits, bien en contrebas de la propriété territoriale. Ils flétrissaient l'exploitation de l'une et honoraient celle de l'autre. Cicéron, qui est certainement une des plus belles intelligences de l'antiquité, Cicéron, dont la pensée s'était approprié à l'avance plusieurs des idées dont s'enorgueillit le plus la société moderne, sur la fraternité des nations par exemple, Cicéron, par qui juraient tant de personnes pendant les siècles qui ont précédé le nôtre, et qui restera toujours comme une imposante autorité dans le monde intellectuel, Cicéron a sur ce sujet des sentences désespérantes. A ses yeux, l'homme qui possède de la richesse mobilière et qui la fait valoir par l'industrie, et plus

encore par le négoce, est par cela même d'une caste inférieure, une sorte d'usurier qui s'enrichit de la misère publique.

En admettant que l'erreur de Cicéron fût fort excusable de son temps, elle n'est plus soutenable dans les temps modernes. En agrandissant sa sphère d'activité, le commerce a agrandi son importance politique et sa richesse; c'est par la richesse même que les mœurs commerciales se sont épurées, selon l'observation de M. Mollien (1), car, dit-il, le commerce moderne a eu surtout besoin de pratiquer la prévoyance, celle de toutes les facultés humaines qui donne les meilleurs conseils de morale, et il n'a pas tardé à reconnaître que la meilleure condition de chaque échange devait être d'offrir des avantages aux deux contractans, qu'il fallait conséquemment n'y chercher que des profits modérés, les seuls qui puissent se renouveler souvent entre les mêmes hommes, qu'en un mot la réciprocité était la première, la meilleure condition des transactions. De là cette fidélité dans les engagemens, ce respect pour les promesses même orales, cette ponctualité dans les paiemens, cette prompte confiance entre des hommes inconnus l'un à l'autre et séparés par de grandes distances, enfin ces qualités morales qui, à l'époque où M. Mollien s'est trouvé en présence du premier consul, recommandaient, depuis plus d'un siècle et demi, les négocians éclairés des principales places de l'Europe. Il en est résulté chez les commerçans une espèce de point d'honneur qui place, au milieu de la société européenne, les commerçans et les capitalistes à un niveau infiniment supérieur à celui qu'ils pouvaient revendiquer dans la société romaine. C'est ce que Napoléon aurait senti, s'il eût appliqué la force de sa grande intelligence à étudier cet aspect de la civilisation moderne.

Entré au contraire dans le courant des idées romaines avec l'impétueuse vigueur qui lui était propre, on comprend que Napoléon ait fréquemment fait voir qu'il avait en estime médiocre la classe des capitalistes et des commerçans. Quand il veut montrer au financier Ouvrard combien il a peu d'estime pour les arrangemens que celui-ci a négociés avec la cour de Madrid, il lui dit avec un geste de dédain : « Vous avez rabaissé la royauté au niveau du commerce. » Dans quelques-unes de ses lettres à M. Mollien, on aperçoit cette préoccupation qu'aucun des actes de son gouvernement ne doit ressembler de près ou de loin à des opérations commerciales, et c'est une des raisons pour lesquelles M. Mollien, dans sa prudence avisée, s'entoure de précautions lorsqu'il veut introduire dans la comptabilité publique la méthode que le commerce a décou-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. III, p. 296.

verte, et à laquelle se sont ralliés tous les commerçans qui veulent voir clair dans leurs affaires. Il sent que les envieux pourront faire germer dans l'esprit de l'empereur une prévention difficile à déraciner en lui disant que son directeur général de la caisse d'amortissement ou son ministre du trésor voudrait faire procéder l'état à la façon des commerçans. Enfin, quand Napoléon veut stigmatiser les Anglais, la formule dont il se sert de préférence consiste à dire que c'est un *peuple de marchands.*

L'empereur et son ministre devaient donc souvent se trouver en désaccord lorsqu'il s'agirait du traitement à faire aux capitalistes ou aux commerçans qui étaient en relation d'affaires avec l'état pour des fournitures ou pour l'entreprise de quelque service administratif. Le penchant de l'empereur était de les traiter sommairement, comme si avec eux le droit de propriété n'eût pas été en question. Il se croyait fondé à réduire les marchés après qu'ils avaient été signés, à différer le paiement au-delà des termes convenus, lors même que l'exécution n'avait rien offert qui fût manifestement répréhensible et démontré tel. Au contraire, M. Mollien, pour qui la propriété des capitaux était aussi sacrée que celle des fonds de terre, devait insister pour que dans ce cas le principe de la propriété fût pleinement respecté, c'est-à-dire pour qu'on payât leur dû aux fournisseurs et aux entrepreneurs des services publics, sans retenue et aux échéances arrêtées, sauf, lorsqu'ils seraient en faute, à les reprendre conformément à la lettre des contrats et à déférer le cas à la juridiction spéciale établie par la loi.

Mais il faut le dire à la louange de l'un et de l'autre, nonobstant cette source de dissentimens souvent renaissans, M. Mollien ne s'abaissa jamais, pour rester en crédit, à des complaisances qu'un homme d'honneur pût désavouer, et Napoléon se montra scrupuleusement ménager de la dignité personnelle de son ministre; M. Mollien lui en rend le témoignage dans ses *Mémoires*. C'est à peine si pendant les treize années qu'il a passées dans les grandes fonctions publiques à partir de sa première entrevue avec le premier consul, il eut à subir deux ou trois fois les accès d'impatience que Napoléon n'épargnait pas à d'autres beaucoup plus empressés cependant de flatter ses opinions en lui sacrifiant les leurs, et chaque fois ce ne fut pas M. Mollien qui s'humilia pour se faire absoudre des torts qu'il ne se sentait pas; ce fut l'empereur qui, se retournant noblement dans l'ampleur de son libre arbitre, fit les premiers pas vers le ministre qu'il avait blessé, et s'efforça de lui faire oublier par des bienfaits son langage dépourvu de mesure : preuve, on peut le dire en passant, que si Napoléon avait rencontré plus de respect de soi

chez les autres, une partie au moins des fautes et des écarts de son règne aurait été évitée.

M. Mollien ne fut pas immédiatement en contact personnel avec le premier consul; modeste et réservé à l'extrême, il ne s'occupait que de remplir ses devoirs et de faire rendre le plus de services possible à la petite institution, décorée d'un grand nom, à la tête de laquelle il était placé. Ses deux collègues lui laissaient la peine et la responsabilité. Il y introduisit le mode de comptabilité qui était dès cette époque en usage dans le haut commerce français, je veux parler de la tenue des livres en partie double, qui n'avait pas pénétré encore dans les finances, au grand détriment de la chose publique, ainsi qu'on ne tarda pas à en acquérir chèrement la preuve, je dirai comment. M. Mollien rendit ce service à la caisse d'amortissement sans en informer qui que ce fût. Il ne s'est jamais vanté du bien qu'il avait fait, et j'ai indiqué, il n'y a qu'un instant, une des raisons qu'il avait ici pour le tenir secret.

Par l'habileté avec laquelle M. Mollien gouvernait la caisse d'amortissement, les obligations des receveurs-généraux, qui d'abord avaient subi sur la place un escompte de 3 à 4 pour 100 par mois, se relevèrent rapidement. Toutes celles qui revenaient à Paris après avoir été protestées dans les départemens étaient soldées sans retenue, sans délai, sans difficulté, par la caisse qu'il administrait. D'un autre côté, en achetant en temps opportun du 5 pour 100, qui, pour être beaucoup monté après le 18 brumaire, était pourtant à vil prix encore, l'institution avait fait des profits. M. Mollien en publia les premiers comptes au commencement de 1801. Ils établirent que le capital primitif de 10,810,000 francs se trouvait élevé, par l'effet de quelques attributions nouvelles, et surtout des bénéfices qu'elle avait obtenus en escomptant une partie des obligations qui flottaient sur la place, à 13,400,000 fr.; qu'elle avait acheté : 1° pour 5 millions de francs d'actions de la Banque; 2° pour 5,200,000 fr. de 5 pour 100, qui l'avaient rendue propriétaire d'une rente perpétuelle de 686,000 francs, inscrite sous son nom; 3° qu'elle avait en caisse ou en portefeuille 3,600,000 fr. Ces résultats furent jugés très brillans. M. Mollien était le seul qui ne les admirât pas, et je transcris ici le jugement qu'il en a porté, à cause de l'appréciation qui y est faite des finances d'alors en général.

« La conclusion que j'avais voulu qu'on tirât de ce résultat, dit-il, était celle-ci : c'est que si la caisse d'amortissement avait gagné 15 ou 20 pour 100 sur son capital, en achetant sur la place, à 2 ou 3 pour 100 d'escompte par mois, les obligations des receveurs-généraux qui cherchaient des acheteurs, et en employant à cet escompte

les fonds que laissait libres pour elle l'intervalle de ses achats en 5 pour 100, la trésorerie, qui avait négocié trente fois plus d'obligations que la caisse d'amortissement n'avait pu en racheter, avait perdu *trente fois* peut-être les 15 ou 20 pour 100 de profits d'escompte obtenus par cette caisse. Un tel calcul aurait dû n'échapper à personne; il en arriva tout autrement.

« On ne voyait dans le système des obligations que le service qu'il avait rendu en créant une nouvelle monnaie, lorsque toutes les caisses publiques étaient épuisées, et en mettant les principaux revenus de l'année à la disposition du gouvernement sous une forme qui les rendait disponibles avant même que l'année commençât. On oubliait qu'on ne parvenait jamais à en maintenir dans la circulation plus de 30 ou 40 millions, et qu'un si modique emprunt et quelques autres expédiens accessoires avaient coûté au trésor, pour la seule année 1800, plus de 20 millions de commission, intérêts et frais d'escompte, comme le prouve le compte imprimé de cette année, et que si l'on avait voulu réaliser cent cinquante millions d'obligations en un court délai, il aurait peut-être fallu perdre 30 pour 100. On faisait un grand honneur à la caisse d'amortissement de ses bénéfices d'escompte, qui ne devaient donner que des regrets et des inquiétudes (1). »

Quoi qu'il en soit, le succès intrinsèque de la caisse d'amortissement appela sur M. Mollien l'attention du maître. Il y avait un autre motif pour qu'il en fût remarqué : Napoléon, naturellement porté vers les hommes probes et droits, les recherchait avec une sollicitude extrême pour la gestion des finances. A cause des opérations que la caisse d'amortissement avait à faire sur les fonds publics, M. Mollien n'avait pas manqué d'être assailli de prétendus amis, héritiers des doctrines qui avaient eu cours dans les antichambres du plus influent, mais du moins scrupuleux des membres du directoire, Barras. Ils lui rappelaient « qu'avant la révolution, M. Necker et M. de Calonne avaient ouvert à leurs amis cette carrière de fortune. » On lui prouvait que de pareils profits étaient fort licites; on lui insinuait l'exemple de l'abbé d'Espagnac, alors célèbre, qui, en 1786, en moins de six mois, avait fait une fortune de 18 millions, qu'à la vérité il avait perdue en six jours. « Le compliment banal que je recevais partout, dit M. Mollien, même des hommes d'état qui affectaient la morale la plus austère, était celui-ci : Vous êtes bien heureux d'avoir une place dans laquelle on peut légitimement faire la plus grande fortune de France (2). » Éconduisant ces don-

(1) *Mémoires d'un Ministre du trésor public*, t. Ier, p. 246.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 222.

neurs de conseils, M. Mollien dirigea la caisse d'amortissement dans la seule pensée de l'intérêt public.

Ici on aperçoit un autre motif, celui-là tout personnel, qu'avait eu M. Mollien pour employer à la caisse d'amortissement la méthode de la comptabilité en partie double. C'est le moyen de placer auprès d'un administrateur un contrôle incorruptible, auquel rien ne peut échapper, et qui, par les formules mêmes qui en consacrent le témoignage, ne peut rien exprimer que de vrai, soit pour accuser, soit pour défendre. La comptabilité en partie double saisit chaque opération à sa naissance et la définit immédiatement dans ses effets; elle donne la garantie de l'exactitude des dates par l'obligation de tout écrire sous la dictée même du fait. Non-seulement elle classe tous les faits analogues dans leur ordre chronologique, mais encore elle maintient tous les comptes ainsi composés dans un ordre tel qu'ils peuvent être tous les jours comparés, soldés, balancés, et que chaque compte peut à toute heure être jugé dans son ensemble et dans chacun de ses articles. M. Mollien obtenait ainsi ce résultat que sa gestion restât à jamais transparente. C'est une sécurité qu'il se donnait à lui-même.

Le premier consul, informé de l'intégrité parfaite avec laquelle M. Mollien gouvernait la caisse d'amortissement, lui en savait gré et n'attendait qu'une occasion pour le lui témoigner. Après que la victoire eut dégagé la France de l'étreinte de l'Europe coalisée et qu'on eut signé le traité de paix de Lunéville, qui allait être suivi de celui d'Amiens, le premier consul redoubla de zèle pour l'administration intérieure, et il se consacra aux finances et à tout ce qui s'y rattachait avec une véritable ferveur. Un jour, c'était vers le milieu de 1801, M. Mollien fut invité à se rendre à la Malmaison pour s'entretenir avec lui. Il s'agissait d'une idée suggérée à Napoléon par le désappointement de spéculateurs à la hausse qui avaient accès auprès de sa personne. Pour la première fois, M. Mollien paraissait devant l'homme qui déjà intimidait le monde. En profitant des notions excessives qu'avait Napoléon au sujet de l'étendue des attributions de l'autorité, on avait réussi à lui faire accroire que spéculer à la baisse par des marchés à terme faits à la Bourse était un acte d'hostilité flagrante contre le gouvernement. M. Mollien le trouva dominé de cette pensée. Les deux personnages qui partageaient nominalement le pouvoir avec Napoléon, en portant comme lui le titre de consuls, Cambacérès et Lebrun, étaient présens, *témoins silencieux*, dit M. Mollien.

Le premier consul entra en matière en rappelant que lorsqu'il avait établi la caisse d'amortissement, son intention avait été d'en faire l'arbitre du cours des effets publics, que l'espérance d'une amé-

lioration progressive dans le cours de la rente devait être devenue un sentiment général. De là, passant au sujet qui le préoccupait, « ne doit-on pas, dit-il, considérer comme des malveillans ceux qui, pour avilir les effets publics, s'engagent à en livrer dans un délai convenu des quantités considérables à un cours plus bas que celui du jour? L'homme qui offre de remettre dans un mois à 38 francs des titres de rentes qui se vendent aujourd'hui au cours de 40 francs ne proclame-t-il pas et ne prépare-t-il pas le discrédit? ne montre-t-il pas au moins que personnellement il n'a pas confiance dans le gouvernement, et le gouvernement ne doit-il pas regarder comme son ennemi celui qui se déclare tel lui-même? » Après différens développemens, il ajouta qu'à l'égard des marchés à terme sur le 5 pour 100, il ne croyait pas pouvoir « être plus indifférent que la loi qui les réprouve. »

M. Mollien, avec la modération qui lui était propre et l'urbanité exquise dont il possédait si bien le secret, tint tête à celui dont la volonté était si promptement obéie par tout ce qui l'approchait. Il lui remontra qu'il n'appartenait pas à l'autorité d'intervenir dans des transactions entièrement libres, qui avaient besoin de rester telles, et le seraient toujours, quoi que l'on tentât pour les dominer; que vainement on avait interdit les marchés à terme par l'arrêt du conseil de 1786, qu'on ne les avait pas empêchés, et qu'on ne les empêcherait pas. Il exposa comment le vendeur à la baisse devient malgré lui promoteur de la hausse quand arrive le moment de livrer, car alors il faut bien qu'il achète. « Vous ne pouvez pas ne pas tolérer, dit-il, celui qui, voulant disposer dans deux mois de la valeur d'un effet public, fait marché d'avance avec l'acheteur qui lui en promet le prix qu'il veut en avoir, ou celui qui, attendant un remboursement à terme fixe, en assure l'emploi par l'achat d'un effet public livrable à la même date, ou le commerçant qui, ayant des capitaux libres, préfère les fonds publics, à titre de placement temporaire, et trouve l'intérêt de ce placement dans la différence de son prix d'achat et de son prix de vente? Objectera-t-on qu'à la Bourse les marchés à terme n'ont pas tous de pareils motifs? Mais faudra-t-il donc renoncer aux lettres de change parce que de mauvais commerçans en abusent? Il existe à la vérité une différence entre la Bourse et les autres marchés publics. C'est le gouvernement qui fabrique la matière qu'on y met en vente, c'est-à-dire le 5 pour 100, et conséquemment il est fort intéressé à ce que le prix de cette marchandise ne s'avilisse pas; mais s'il a pris toutes les mesures qui sont toujours en son pouvoir pour que les avantages qu'il a attachés à la possession de la rente demeurent intacts, s'il n'en rend pas la consommation forcée, en contraignant à la recevoir ceux à qui il avait promis de

les payer autrement (1), le taux vénal de cette matière est maintenu dans sa proportion naturelle, et protégé de même que le cours de tout autre objet contre toute espèce d'écart factice, par le seul intérêt de ceux à qui le gouvernement en a transmis la propriété. Est-ce parce qu'il plaît à quelques hommes de parier que ce prix variera dans un temps donné, qu'il peut et doit éprouver des variations, et s'il en éprouve en effet, n'est-ce pas évidemment par d'autres causes?

« Quant aux marchés à terme qui se font à la Bourse, ajouta M. Mollien dans le cours de cette conversation, c'est à tort qu'on les repousse au nom de la législation et de la morale; je crois avoir prouvé que la morale ne s'y opposait pas, et j'oppose à la législation qui les proscrit, et qui se réduit à un arrêt de circonstance rendu en 1786, que cet arrêt n'a jamais été ni exécuté ni exécutable. Ceux qui condamnent la vente et l'achat, sous cette forme, des effets publics oublient que les plus importantes, les plus nécessaires transactions sociales consistent en marchés de ce genre. Si des abus se sont introduits dans les transactions de bourse qui reposent sur des marchés à terme, on doit surtout en accuser la jurisprudence qui les place hors du domaine de la loi. S'ils violent la foi publique, c'est un motif de plus pour que les tribunaux ne se refusent pas à en prendre connaissance, car leur devoir est de chercher et de punir cette violation. Quand un homme libre a pris des engagemens téméraires, c'est dans l'exécution de ces engagemens qu'il doit trouver la peine de son imprudence ou de sa mauvaise foi; l'efficacité de la peine est dans l'exemple qu'elle laisse, et certes ce n'était pas un bon exemple donné par la jurisprudence de 1786 que l'annulation du corps de délit au profit du plus coupable. L'objection commune contre les marchés à terme faits à la Bourse, et qui est fondée sur ce qu'on ne peut pas vendre ce qu'on ne possède pas, et que la loi ne peut pas reconnaître un marché qui n'aurait pas dû être fait, n'est au fond qu'une pétition de principes; il me semble que la loi ne doit pas défendre ce qu'elle ne peut pas punir, et bien moins encore ce qu'elle est réduite à tolérer. Elle ne doit pas interdire à la Bourse de Paris un mode de transaction accrédité par un long usage à Londres, à Amsterdam, et qui s'est plus particulièrement introduit dans nos habitudes, en conséquence des changemens survenus dans le régime de notre dette publique. Cette dernière considération affaiblit encore l'importance qu'on pourrait attacher à l'arrêt du conseil de 1786. Je ne prétends pas conclure que les marchés à terme sont exempts d'a-

(1) Allusion à l'acte par lequel le gouvernement avait imposé du 5 pour 100 au pair, comme solde de leur compte, à quelques-uns des créanciers de l'état.

bus; c'est pour que ces abus soient réprimés que je demande que les contractans soient jugés selon la loi commune des contrats. »

Le premier consul, fort radouci par les explications de M. Mollien et plus qu'ébranlé dans sa doctrine première, que la spéculation à la baisse est un crime d'état, se rabattit bientôt sur un terrain où il était possible à M. Mollien de se mettre d'accord avec lui : il souleva la question de la police intérieure de la Bourse. A cette occasion, il exposa, avec toute la puissance qu'il savait donner à son langage, quelques-unes des idées qui ont été l'esprit de son gouvernement. « Les agens de change, dit-il, auxquels leur état interdit toute spéculation personnelle, abusent de leur position et font des marchés pour leur propre compte; souvent ils deviennent ainsi les adversaires de ceux mêmes qu'ils nomment leurs cliens. L'intérêt seul de la morale publique exige la répression de ces pratiques, et d'autres motifs s'y joignent encore. Les droits de la liberté cessent où en commencent les abus. Il est absurde que le gouvernement livre à tout venant, moyennant une taxe modique, sous le nom de patente, le privilége d'abuser impunément de la foi publique. Il faut, malgré les nouvelles théories contre les corporations, rappeler les agens de change à l'esprit de corps et à la discipline. Ils y étaient soumis avant 1789, ils subissaient des épreuves; au lieu de payer un prix de location annuelle pour leurs fonctions, ils commençaient par déposer une *finance;* c'était un premier gage pour l'état et le public, et encore ne suffisait-il pas qu'ils pussent remplir cette condition. Avant que leur admission fût définitive, la moralité, la capacité des candidats devaient être jugées par une espèce de jury composé des principaux agens de change; ainsi c'était le corps entier qui répondait en quelque sorte de chacun de ses membres. Je ne crains pas de chercher des exemples et des règles dans les temps passés. En conservant tout ce que la révolution a pu produire de nouveautés utiles, je ne renonce pas aux bonnes institutions qu'elle a eu le tort de détruire. Les principes d'un gouvernement révolutionnaire ne peuvent pas être ceux d'un gouvernement régulier. Le grand ordre qui régit le monde tout entier doit gouverner chaque partie du monde. Le gouvernement est au centre de la société comme le soleil : les diverses institutions doivent parcourir autour de lui leur orbite, sans s'en écarter jamais. Il faut donc que le gouvernement règle les combinaisons de chacune d'elles de manière à les faire concourir toutes au maintien de l'harmonie générale. Dans le système du monde, rien n'est abandonné au hasard; dans le système des sociétés, rien ne doit dépendre des caprices des individus. Je ne veux gêner l'industrie de personne; mais, comme chef du gouvernement actuel, je ne dois pas tolérer une industrie pour qui rien n'est sacré, dont le

moyen habituel est la fraude et le mensonge, dont le but est un gain plus immoral encore que celui qu'on cherche dans les jeux de hasard, et qui, pour le plus médiocre profit de ce genre, vendrait le secret et l'honneur du gouvernement lui-même, si elle pouvait en disposer... »

Le premier consul demanda ensuite à son interlocuteur comment se passaient les choses à la bourse de Londres ou à celle d'Amsterdam. M. Mollien, en répondant à cette question, jugea à propos de lui présenter quelques observations qui fussent propres à le prémunir contre l'imitation des écarts des gouvernemens révolutionnaires que remplaçait le consulat. Après lui avoir fait remarquer combien les variations de la rente française étaient fortes en comparaison de celles des fonds anglais ou hollandais, M. Mollien ajouta : « Cette mobilité dans le cours de nos fonds publics est sans doute un puissant attrait pour l'essaim de petits spéculateurs dont le savoir-faire se borne à parier sur les différences; mais ce n'est pas leur influence qui détermine le perpétuel mouvement d'oscillations dans lequel ils trouvent des profits ou des pertes. Les gouvernemens antérieurs au vôtre, général, par les tristes souvenirs qu'ont laissés leurs expédiens en finances, sont les auteurs de ces fluctuations où les joueurs poursuivent les gains dont ils sont avides. Je ne citerai pas toutes les fautes, je ne remonterai pas aux plus anciennes, à celles d'avant 1789; mais pour me renfermer dans le cercle de ces dernières années, les expropriations, la violation de la foi des contrats, la banqueroute des assignats, le faux monnayage consistant dans l'émission d'une multitude de valeurs toutes destinées à subir le même sort, les atermoiemens indéfinis vis-à-vis des créanciers de l'état, le gaspillage d'une masse d'immeubles qui excédait toutes les dettes de l'état et dont l'état s'est dessaisi pour rester plus endetté qu'auparavant; la propriété partout incertaine, soit sur les sacrifices qu'on lui demandait par l'impôt, soit sur la mesure et l'époque du remboursement des avances qu'on exigeait d'elle sous la forme de réquisitions; l'instabilité dans les plans de finances et dans les modes de paiemens introduisant une instabilité semblable dans tous les marchés, dans le prix de toutes choses, — c'est à tous ces désordres, ce me semble, et non pas aux manœuvres de quelques spéculateurs, presque tous sans ressources, qu'il faut attribuer les symptômes d'inquiétude et de défiance qui leur survivent encore, et à la manifestation desquels la liberté d'un marché public tel que la Bourse est peut-être assez favorable. Mais si l'opinion s'y dévoile plus qu'ailleurs, elle y indique peut-être mieux aussi qu'ailleurs les moyens de la satisfaire. »

Après d'autres demandes suivies de réponses, M. Mollien propose

au premier consul un projet d'organisation des agens de change. Il ne pouvait être question de rétablir ces fonctions en *charges*, comme avant 1789; mais au lieu d'exiger de ceux qui seraient conservés une finance au profit de l'état, on pouvait leur demander un cautionnement pour la sûreté du public. Que si ce cautionnement était passablement élevé, il était douteux que parmi les agens de change actuels il s'en trouvât plus de soixante qui pussent l'acquitter, soit par leurs moyens personnels, soit par leur crédit, et ce nombre de soixante semblait bien suffisant, car, dit-il, il n'y avait que cinquante agens de change près la Bourse de Paris en 1789, alors que le volume de la dette publique de France était des deux tiers plus considérable, et qu'il s'y joignait une assez forte masse d'autres valeurs négociables.

Un officier de la garde consulaire, arrivant de Russie avec des dépêches que le premier consul saisit avec empressement, interrompit la conversation, qui avait duré deux heures.

Je me suis étendu sur cette conversation entre M. Mollien et le premier consul, parce qu'elle est intéressante à plus d'un titre. Le premier consul s'y montre avec la promptitude de ses opinions et l'impétuosité qu'il apportait à les exprimer, mais aussi avec une remarquable condescendance à revenir d'un premier jugement quand on lui avait prouvé qu'il se trompait. La contradiction publique lui déplaisait et même l'offensait. Dans l'intérieur d'un conseil, il y avait des circonstances où il l'admettait au contraire assez librement, il lui arrivait même de la provoquer. Dans le tête-à-tête, il la recherchait, et il ne croyait aucunement manquer à sa dignité en y cédant.

On remarquera aussi la grandeur imposante, mais hyperbolique, des formules dont il se servait quand il voulait dépeindre l'autorité, et les proportions démesurées qu'il lui assignait. Il attribuait au gouvernement, au milieu de la société, non-seulement le même rôle qu'a le soleil dans la création, mais encore quelque chose de plus, car dans le système du monde la force de la gravitation est réciproque : elle agit des planètes sur le soleil comme du soleil sur les planètes. Bien plus, M. Mollien aurait été fondé à lui représenter que, lorsqu'il parlait de l'harmonie générale de l'univers, et qu'il s'en appuyait pour l'organisation qu'il aurait entendu donner à la société, ce qu'il appelait *le caprice des individus*, c'est-à-dire leur libre initiative, avait, dans le système du monde même, son similaire dans l'impulsion première qui est propre à chacune des planètes, et qui, parfaitement indépendante de l'action du soleil sur elles, contribue à déterminer la forme de leur orbite et la vitesse avec laquelle elles la parcourent, tout autant que l'attraction puissante exercée par la masse énorme du soleil.

Dans ce même entretien, on peut signaler encore une autre pensée

de Napoléon qui donne la clé d'un grand nombre de ses actes : en conservant ce que la révolution avait pu produire de nouveautés utiles, il n'entendait pas, disait-il, renoncer aux institutions qu'elle avait eu le tort de détruire. De nos jours, rien ne paraît plus simple et moins sujet à contestation; à cette époque, c'était une parole hardie. Le public certes était las des excès de la révolution; mais jusqu'à ce jour l'opinion restait acquise, dans le monde officiel du moins, que dans cet ancien régime, où le tiers-état avait tant souffert, tout absolument était mauvais. Il avait suffi, pendant la période des gouvernemens révolutionnaires, qu'un usage eût subsisté sous l'ancien régime pour qu'il fût condamné par cela seul, et c'est ainsi qu'on avait été conduit à tenter la métamorphose, non pas seulement du mode de gouverner et d'administrer, mais encore de toutes les institutions publiques, de tous les arrangemens sociaux, jusqu'au calendrier. Le gouvernement du premier consul devait nécessairement avoir d'autres allures, et, à la condition qu'on n'en abusât pas, il n'y avait qu'à y applaudir; c'était la seule manière de donner à la société une assiette stable, la seule ligne de conduite qui pût mener à la pacification de la France et à la paix avec l'Europe.

Enfin il est dans notre sujet de signaler dans cet entretien l'attitude que prit M. Mollien. Il s'y montre tel qu'il fut constamment envers le grand homme dont il était appelé à servir le gouvernement. Il se fait auprès de lui l'organe des pensées qu'enseigne une économie politique avancée. Il lui signale, sous la forme qui convient à l'objet en discussion, ce qu'a de respectable l'initiative individuelle, ce qu'elle a de fécond pour l'intérêt public. Il lui rappelle combien il importe à un gouvernement d'être en garde contre la tentation de chercher dans des coups d'autorité le remède à des abus qui se corrigent par le fait de la liberté même. Napoléon attribuait à l'abus des idées générales, et au penchant à en tirer des déductions sans s'éclairer de l'expérience, la plupart des maux dont le pays avait été accablé de 1789 à 1800, et c'est pour ce motif que, ne se bornant pas à repousser les généralités, il se plaisait à les tourner en ridicule sous le nom d'idéologie; mais il se rendait volontiers aux faits, et le moyen de lui faire agréer les principes généraux était de les lui présenter sous la forme expérimentale, assez complétement enveloppés pour que leur caractère de généralité ne fût pas transparent. C'est l'expédient qu'employa M. Mollien dans la circonstance que nous venons d'exposer, et qui lui réussit, comme on va le voir.

M. Mollien avait été retenu à dîner; pendant le repas, il eut la satisfaction d'entendre le premier consul s'approprier les idées qu'il venait de lui exprimer et développer des maximes telles que celle-ci : qu'il ne fallait pas avoir la prétention de défendre ce qu'on n'avait

pas le pouvoir d'empêcher, que l'autorité publique se compromettait beaucoup moins en réformant une loi vicieuse qu'en en tolérant l'infraction. En conséquence, le premier consul abandonnait ses projets de poursuites contre les spéculateurs à la baisse et les marchés à terme; il se contentait de constituer une corporation, celle des agens de change, dont les membres, en nombre limité, serviraient d'intermédiaires dans les opérations de la Bourse, et il la soumit, en tant que privilégiée, à un cautionnement (1). Jusque-là c'était une industrie libre sous la seule condition de la patente. Il donna immédiatement aux deux autres consuls l'ordre de lui présenter un projet dans ce sens. Il annonça aussi l'intention de doter plus richement la caisse d'amortissement et d'en fortifier l'influence.

Peu de jours après, M. Mollien était rappelé à la Malmaison. Le premier consul avait tracé un cadre plus large à la caisse d'amortissement. Indépendamment des ressources qui lui étaient déjà dévolues, elle devait disposer des cautionnemens que fourniraient les agens de change. Le produit des coupes des bois communaux devait lui être versé en dépôt, de même que celui de la vente des effets militaires et des approvisionnemens de siége devenus inutiles dans les places fortes. Elle dut effectuer une opération délicate, celle de la liquidation des titres dits *bons des deux tiers*, qu'on avait remis aux créanciers de l'état en retour des deux tiers de la dette publique, pour lesquels, sous le directoire, le service des intérêts avait été supprimé. Son capital dut même être accru en vertu de lois successives, dont les plus importantes sont celles du 30 ventôse an IX (21 mars 1801) et du 21 floréal an XI (11 mai 1803); elle dut recevoir 70 millions en sept années, à raison de 10 millions par an, sur le produit de la vente des biens nationaux; on lui réservait aussi, à partir de l'an XII, le revenu net des postes aux lettres. Elle ne reçut cependant pas ce qu'il y avait de plus liquide et de plus immédiat dans toutes les valeurs qui lui étaient attribuées, les cautionnemens des agens de change : elle dut troquer cette somme contre des valeurs à réaliser. Enfin il fut statué que toute augmentation de la dette publique au-delà de 50 millions de rentes ne pourrait avoir lieu sans qu'il y fût affecté un fonds suffisant pour l'amortir en quinze ans.

Le projet de règlement avait été préparé par l'un des deux autres consuls (M. Mollien ne dit pas lequel). Le rédacteur, qui s'inquiétait de l'attention extrême que le premier consul avait prêtée à M. Mollien, y avait introduit des dispositions évidemment dictées par le désir de l'amoindrir. M. Mollien ne pouvait avoir aucun doute

(1) Ce cautionnement, individuel pour chaque agent de change, fut d'abord fixé à 60,000 francs. Quelques années après, par la loi de finances de l'an XIII (1804), on le porta à 100,000 francs.

à cet égard, car le même personnage, lors de sa première visite à la Malmaison, s'était empressé de lui faire remarquer qu'il était rare que le premier consul donnât des audiences aussi longues, et tout en voulant bien le louer, avec une apparente effusion, de la bonne direction qu'il avait imprimée à l'administration de la caisse, il avait ajouté qu'il n'était pas juste que tout le poids du travail retombât sur lui, et que, l'institution devant acquérir un surcroît d'importance et d'activité, il convenait que le gouvernement lui donnât le secours de nouveaux administrateurs qui partageraient le labeur avec lui. En conséquence de ces charitables sentimens, le projet de décret augmentait le nombre des administrateurs, et établissait entre eux une distribution du travail. Ils devaient former un conseil dont les membres auraient des pouvoirs égaux. Dans la nouvelle entrevue de la Malmaison, le premier consul donna le projet à lire à M. Mollien, toujours en présence du second et du troisième consul, et lui demanda s'il avait été consulté et s'il n'avait rien à y objecter. Avec sa discrétion accoutumée, M. Mollien répondit qu'il ne connaissait ce plan que par la lecture qu'il en prenait au moment même, mais qu'il n'y faisait aucune objection. Avec ce mélange de laisser-aller et d'élévation qu'il montrait souvent, le premier consul répliqua : « Vous ne demanderiez pas mieux que d'en faire, je sais bien que vous n'admettez pas cette diversité d'attributions dans une caisse d'amortissement; mais quand chaque branche n'est pas assez forte, il faut réunir toutes les branches pour en faire un faisceau. Nous ne pouvons pas prétendre à improviser une machine d'amortissement comme celle de l'Angleterre. » Et il ajouta : « Ce que je désapprouve dans ce plan, c'est le partage des fonctions entre les administrateurs avec égalité de pouvoir; il faut sortir de cette ornière de républicanisme, il faut que l'administration agisse au lieu de délibérer. C'est parce que la caisse d'amortissement doit avoir des attributions qui semblent étrangères entre elles, c'est parce qu'elle doit remplir des devoirs différens, qu'il faut, pour y maintenir l'ensemble, une autorité centrale qui puisse rallier tout, surveiller tout, répondre de tout. La caisse d'amortissement a besoin d'un chef; c'est une importante fonction que sa direction. Ce chef aura près de lui des administrateurs, quatre par exemple, mais c'est lui qui doit les diriger; il doit avoir seul le secret des opérations, recevoir seul les communications du ministre des finances et les miennes, lorsque je l'appellerai. Il peut dans beaucoup de cas faciliter les opérations de trésorerie, épargner, dans ce qu'on nomme les négociations du trésor, des difficultés et des pertes telles que celles dont j'ai déjà eu plusieurs fois à me plaindre... »

Il n'est pas besoin de dire que le chef donné à la caisse d'amortis-

sement, en vertu du nouveau décret, avec le titre de directeur général, fut M. Mollien. Presque au même moment M. Mollien rendit un service, dont on lui fut reconnaissant, par la négociation habilement conduite d'une forte partie des *rescriptions* ou titres de rentes foncières que possédait l'état dans les départemens. Le trésor, dans ses tentatives pour en faire de l'argent à Paris, ne les plaçait jusque-là qu'à 60 pour 100 de perte. Les cautionnemens nouvellement imposés aux agens de change devaient être délivrés à la caisse d'amortissement. On lui prit pour les besoins du service courant 6 millions, dont ces cautionnemens faisaient partie, et on lui donna en retour une valeur nominale de 15 millions en rescriptions. M. Mollien, s'il eût été libre, eût refusé de troquer de l'argent comptant contre du papier déprécié à ce point : ce n'étaient pas en effet des valeurs qui convinssent à un établissement du genre de la caisse d'amortissement; mais quand il eut les rescriptions en portefeuille, il s'appliqua à en tirer parti. En se faisant prêter le concours des agens de l'enregistrement dans les départemens, il négocia si bien avec les propriétaires débiteurs de ces rentes, qu'ils les rachetèrent eux-mêmes à un taux relativement fort avantageux pour l'état, au-delà de 80 pour 100. C'était plus du double de ce qu'on en obtenait avant qu'il ne s'en fût mêlé. Lorsque le fait fut accompli, les deux ministres qui se partageaient alors le soin des finances, M. Gaudin et M. de Barbé-Marbois (1), eurent de la peine à en croire leurs yeux. Le premier consul, dont le regard scrutateur remarquait tout ce qui se passait dans les finances, n'en fut pas moins frappé, et la haute estime que lui inspirait le directeur général de la caisse d'amortissement s'en accrut encore.

Pendant que cette opération marchait, le premier consul fit venir M. Mollien à diverses reprises pour s'entretenir avec lui de différens sujets qui touchaient aux finances. Dans ces tête-à-tête, lorsqu'il y arrivait mal informé ou avec des opinions fausses, inspirées par des conseillers ignorans, superficiels ou intéressés, il trouvait en M. Mollien un contradicteur qui se défendait avec persévérance; mais aussi il y apportait lui-même ces manières simples, cette patience qui, dit M. Mollien, « m'avaient séduit dans ma première entrevue, et cette disposition à tout entendre qui encourage l'inférieur à tout dire. »

(1) Le ministère des finances, qui primitivement avait été confié à M. Gaudin à peu près tel que nous le voyons de nos jours, fut dédoublé dans les premiers jours de l'an x pour la commodité du travail avec le premier consul; un homme seul ne pouvait suffire à répondre aux nombreuses questions que Napoléon adressait et sur lesquelles il ne se payait pas de mots. On sépara alors le service de la recette de celui de la dépense. M. Gaudin garda la première partie avec le titre de ministre des finances; M. de Barbé-Marbois, qui depuis près d'un an était directeur général du trésor, eut la seconde, sous le nom de ministre du trésor.

Plus d'une fois dans ces entretiens, M. Mollien lui entendit juger les hommes, ceux-là mêmes qui l'entouraient et auxquels il avait confié des portefeuilles ministériels. Quand il avait tracé ces portraits, que M. Mollien déclare ressemblans, il les faisait suivre de paroles empreintes du profond sentiment qu'il avait de ce que chacun doit à la chose publique, et manifestait sa confiance en sa propre aptitude avec cet abandon qui est de la vanité chez le vulgaire, mais qui chez des hommes de cette stature n'est que de la franchise. « Vous voyez, lui dit-il un jour, je ne me laisse pas imposer par les réputations... Les anciens services, je ne les estime que comme une école dans laquelle on doit avoir appris à mieux servir. En peu de temps, je suis devenu un vieux administrateur. » Puis, comme pour lui révéler celui des secrets de l'art de gouverner qu'il a possédé plus qu'aucun des grands hommes qui ont été à la tête des empires, il ajouta : « L'art le plus difficile n'est pas de choisir les hommes, mais de donner aux hommes qu'on a choisis toute la valeur qu'ils peuvent avoir... »

Plusieurs de ces conversations roulèrent sur la Banque de France, qui était une des premières créations du gouvernement consulaire. Ayant présens à la pensée les services que le gouvernement anglais retirait de la banque d'Angleterre, services dont peut-être, comme beaucoup de personnes, il s'exagérait l'étendue, le premier consul avait voulu avoir sous la main un auxiliaire du même genre. Pour qu'elle eût plus tôt de profondes racines, il avait greffé la Banque sur une institution déjà existante, la caisse des comptes courans; mais ce n'était pas assez pour qu'elle eût à beaucoup près la solidité et les ressources de la banque d'Angleterre. A la différence de cette grande institution, il avait laissé subsister avec sa banque dans Paris quelques autres établissemens de crédit qui émettaient aussi des billets. Les personnes dont il avait écouté les avis dans cette fondation avaient plus de bonne volonté et de zèle que de lumières, et c'est ainsi que s'étaient introduites dans les statuts plusieurs dispositions regrettables, une entre autres par laquelle les effets de commerce présentés à l'escompte par les actionnaires de la Banque étaient dispensés de la condition des trois signatures imposées au public. Cette clause de faveur n'avait pas peu contribué à faire admettre dans le portefeuille de la Banque ce qu'on appelle du papier de *circulation*, c'est-à-dire des effets de commerce ayant pour origine, au lieu de transactions sérieuses, des actes de complaisance mutuelle par lesquels des banquiers ou des commerçans battaient monnaie les uns au profit des autres en se passant réciproquement des effets qu'on apportait à la Banque pour les faire escompter, c'est-à-dire convertir en numéraire. Les régens, ou du moins quelques-uns

d'entre eux, exploitaient cet abus pour leur compte, ou en tiraient profit en se chargeant de présenter à la Banque, moyennant une commission, ces traites collusoires. M. Mollien s'éleva justement contre cette pratique contraire à la morale, incompatible avec la sécurité de la Banque, car il n'y a de solides effets de commerce que ceux derrière lesquels il existe réellement une opération commerciale. Un autre article des statuts plus patemment mauvais encore était celui qui interdisait l'escompte des effets de commerce n'ayant pas plus de quinze jours à courir. C'était une absurdité: des effets aussi voisins de l'échéance étaient ceux qui devaient le plus convenir à la Banque, puisque le recouvrement en était plus prompt et plus certain. M. Mollien critiquait pareillement l'opération par laquelle le trésor, épuisé qu'il était en l'an VIII, s'était fait le bailleur de fonds de la Banque, en souscrivant des actions pour 5 millions; on lui avait en outre donné un hôtel pour s'établir, comme si l'état n'eût pas déjà assez fait pour elle en lui conférant gratis le privilége fructueux d'émettre des billets au porteur! Et pourtant, dans l'ardeur de sa sollicitude pour la Banque, le premier consul ne s'était pas borné à tant de faveurs et de largesses. Pour en assurer surabondamment le succès, il avait recommandé aux membres de sa famille, à ses aides-de-camps et à ceux des hauts fonctionnaires qui avaient quelque fortune ou quelques avances, de s'inscrire parmi les actionnaires, et il leur en avait donné l'exemple (1). M. Mollien critiquait aussi la coexistence de trois institutions investies du droit d'émettre des billets et usant de ce droit. Il pensait qu'une monnaie artificielle et de convention comme les billets de banque, pour offrir plus de garantie, devait sortir d'une seule et même fabrique. Sur tous ces points, M. Mollien finit par convertir Napoléon; mais il y fallut quelques années, durant lesquelles il lui remit diverses notes, dont quelques-unes sont consignées dans ses *Mémoires,* et dont la réunion complète formerait un petit traité fort remarquable sur la matière (2). En l'an XI, le 24 germinal (14 avril 1803), une loi réorganisa la Banque d'une façon plus conforme aux principes, en consacrant toutes les améliorations recommandées par M. Mollien. Il n'y eut plus de privilége à l'escompte en faveur des actionnaires. Il fut expressément interdit que le papier de circulation

(1) La liste des plus forts actionnaires, qui est annexée au rapport de l'administration de la Banque du 25 vendémiaire an IX, comprend le premier consul, les deux autres consuls Cambacérès et Lebrun, Lucien Bonaparte, Mlle Hortense Beauharnais, Duroc, le préfet de police Dubois, le ministre des finances Gaudin, le directeur du trésor, qui allait être nommé ministre du trésor, Barbé-Marbois, plusieurs sénateurs et conseillers d'état, etc.

(2) La dernière de ces notes a été retrouvée à la Banque et publiée, depuis l'impression des *Mémoires d'un Ministre du trésor,* dans le *Journal des Economistes,* t. XXXIV, p. 340.

fût admis au bénéfice de l'escompte; c'était une règle plus facile à décréter qu'à faire observer. La limite inférieure de quinze jours à courir fut supprimée. La faculté d'émettre des billets au porteur fut retirée à toutes autres associations à Paris. Le capital d'ailleurs fut accru et porté à 45 millions, ce qui permit de rattacher à la Banque les actionnaires des établissemens qu'on dépouillait de la faculté d'émettre des billets. Quant à la part qu'avait souscrite le gouvernement dans le capital de la Banque, déjà, avant le 24 germinal an XI, elle avait été réduite des neuf dixièmes.

Le premier consul avait du goût, c'était évident, pour son directeur général de la caisse d'amortissement. Il lui donna l'ordre de lui écrire tous les jours. Il prolongeait la conversation quand il l'avait fait venir, et un jour Joseph Bonaparte, qui avait attendu, et longtemps, pour entrer chez son frère, que M. Mollien en fût sorti, dit à celui-ci en souriant « qu'on voyait bien que le premier consul le traitait comme un homme dont il voulait faire un ministre. » Bientôt le premier consul voulut porter les appointemens de M. Mollien à la moitié de ceux des ministres; mais M. Mollien insista pour ne pas être mieux traité que les autres directeurs généraux.

Plus M. Mollien semblait gagner la confiance du premier consul, plus il était le point de mire de l'envie, qui est toujours active auprès des souverains, et plus il portait ombrage à l'intrigue. Un des ministres, devant lequel le premier consul en disait du bien, avait renchéri par ces paroles perfides : « Tout Paris, général, lui rend la même justice que vous; on dit qu'il est votre précepteur en finances. » Cette observation eut tout l'effet que l'auteur (1) s'en était promis : M. Mollien, qui était mandé chez le premier consul au moins une fois par semaine, cessa d'être l'objet de ces recherches. Il fut cinq mois sans être appelé. Au fond cependant le premier consul lui restait fort attaché. Ce refroidissement apparent est de la fin de l'an X.

Pour ne pas perdre la trace des événemens financiers qu'il est indispensable de suivre, lorsqu'on s'est proposé d'esquisser la vie d'un homme qui déjà occupait un emploi important dans les finances et qui allait devenir ministre du trésor, il convient, avant d'aller plus loin, de noter une amélioration qui avait été introduite dans l'administration des finances vers l'époque où des rapports personnels s'établissaient entre le premier consul et M. Mollien. Pendant l'an VIII, on avait fait un bloc de toutes les ressources, tant ordinaires qu'extraordinaires, qu'il avait été possible de réunir, sans dis-

(1) J'ai lieu de croire que c'était M. de Talleyrand, qui depuis montra une véritable amitié à M. Mollien.

tinguer dans les rentrées l'année d'où elles provenaient, et on y avait pris indistinctement, et pour le service courant, et pour l'arriéré, autant qu'on avait cru devoir le reconnaître. Sur ce dernier article, on n'avait pas soldé moins de 172 millions, quoique, déduction faite des bons de rentes (1), les contributions des années antérieures n'eussent donné que 50 millions. Ainsi, sans avoir obtenu tout ce qu'il fallait pour payer tous les comptes, on était déjà en bien meilleure situation que sous le directoire; mais le premier consul voulait que l'avenir ne laissât rien à désirer sous le rapport de l'équilibre du budget, et il lui convenait d'éviter désormais la confusion qu'avait présentée le service financier par le fait de la mise en commun des voies et moyens de plusieurs années, ainsi que des dépenses afférentes. Il institua alors la distinction des exercices, tant pour les recettes que pour les dépenses. Il fut établi par la loi qu'il y aurait une démarcation entre l'an IX et les années précédentes, et que chaque année désormais aurait en propre l'affectation de ses ressources, de même que ses charges, sauf à liquider une fois pour toutes le passé, jusques et y compris l'an VIII. On adopta immédiatement (2) pour cette liquidation des dispositions dans le détail et l'appréciation desquelles je n'entrerai pas ici. Le budget de l'an II fut donc dressé à part, en recettes et en dépenses, et depuis cette époque la séparation des exercices, excellente mesure d'ordre, est restée acquise à nos finances.

L'an IX fut encore une année de guerre, où l'on eut par conséquent des charges relativement lourdes. On avait supposé que le revenu ordinaire serait de 415 millions. En réalité, par le bienfait d'un gouvernement qui avait rendu la sécurité au pays, il fut de 451; mais la dépense, estimée à 526 millions, monta à 550. C'était environ 100 millions de plus que la recette, ce qui nécessita le recours à des moyens extraordinaires, parmi lesquels il faut citer la cession de la Louisiane aux États-Unis et l'affectation de 20 millions de biens nationaux.

Dès l'an VIII, le service des arrérages de la dette publique en numéraire avait été repris.

L'an X devait être une année de paix. Les finances s'en ressentirent; les dépenses furent balancées par les recettes. En nombres ronds, les dépenses furent réduites à 500 millions, et le revenu ordinaire fut de 493 millions. Par quelques expédiens, il fut facile de se procurer le complément de 7 millions.

Lorsqu'en suivant le fil de l'histoire on arrive à l'an X, c'est une

(1) Titres remis, jusqu'au 18 brumaire, aux rentiers, en place des arrérages qu'on était hors d'état de leur payer en numéraire.

(2) Ce fut par la loi du 30 ventôse an IX (21 mars 1801).

époque où l'on voudrait arrêter et fixer le cours des temps, car la France y présentait, presque à tous les points de vue, un spectacle admirable. Ce n'est pas seulement dans les finances que l'ordre était rétabli; ce qu'en l'an VIII on aurait jugé plus que difficile, il semblait revenu dans les esprits eux-mêmes. Intimidés et soumis par l'homme de génie qui occupait le pouvoir, les partis, dont les déchiremens avaient causé tant de mal depuis 1789, marchaient rapidement à la réconciliation, avec une docilité que lui seul pouvait commander et obtenir, et se groupaient autour de lui en lui témoignant leur admiration et leur reconnaissance pour les biens inespérés dont il avait comblé le pays. C'était au dehors une paix glorieuse, au dedans la sécurité et la tranquillité; c'étaient les autels relevés et tous les cultes honorés; c'était une administration tutélaire, organisée comme par enchantement et offrant un emploi utile aux facultés de tous les hommes distingués que les phases diverses de la révolution avaient mis en évidence. La France était à peu près unanimement sous le charme, et elle recueillait de cent manières le fruit de cet accord de l'immense majorité des honnêtes gens et des hommes éclairés sous la main habile et ferme d'un héros. La prospérité publique renaissait, l'industrie s'ouvrait des carrières nouvelles, l'agriculture exploitait plus avantageusement que jamais le sol, dont une grande partie reconnaissait de nouveaux propriétaires plus empressés à l'arroser de leurs sueurs. La patrie occupait dans le monde un rang qu'elle n'avait jamais atteint depuis Charlemagne, pas même dans le siècle tant vanté de Louis XIV.

Pourquoi cette paix fut-elle si éphémère? Ce serait trop nous écarter de notre sujet que de le rechercher. Au bout d'une année, la guerre était rallumée plus terrible que jamais, pour ne finir qu'avec le gouvernement même de Napoléon. Dans cette lutte gigantesque, à travers les succès qui y illustrèrent nos armes, et à plus forte raison dans les revers qui en marquèrent les dernières années, la marche financière ne laissa pas que d'être souvent laborieuse; mais le bon ordre ne cessa pas d'y régner, et c'est à M. Mollien qu'en revient, on le verra, la plus grande part.

MICHEL CHEVALIER.

LES DEUX FEMMES

D'ISMAÏL-BEY

RÉCITS TURCO-ASIATIQUES

IV.

Dans la maison habitée par Fatma et Anifé à Saframbolo (1), vivait un neveu du kadi que l'on avait pris l'habitude de traiter comme un enfant, bien qu'il eût atteint sa dix-septième année. Osman était un Turc de la nouvelle génération, cachant sous des dehors un peu railleurs un caractère doux et bienveillant. Lorsqu'Anifé était venue s'établir à Saframbolo, ce jeune homme avait paru rechercher la société de sa cousine; mais, depuis les couches malheureuses de la femme d'Ismaïl, on ne le voyait plus dans le harem. Prétextant une violente passion pour la chasse, Osman passait souvent des semaines entières à parcourir les montagnes et les vallées voisines de la petite ville. Un matin cependant (c'était le surlendemain du jour où Anifé avait cru devoir confier à Selim ses soupçons sur Maleka), Osman entra chez sa cousine, tout haletant de joie. — Trouvé! trouvé! s'écria-t-il en jetant son *fez* au plafond.

— Trouvé! qui donc as-tu trouvé? demanda Anifé, qui se sentait gagnée par l'émotion d'Osman.

— Qui donc, si ce n'est ton enfant! reprit Osman.

(1) Voyez la livraison du 1er juillet.

— Mon enfant!... Ne te joue pas de moi, s'écria la jeune femme éperdue, cela me ferait trop de mal.

— Allons, Anifé, tu vois bien que je parle sérieusement. Je te dis que j'ai trouvé ton enfant, un joli petit garçon, blanc comme un agneau. Saute et danse avec moi, car c'est bien vrai.

Au lieu de sauter et de danser, Anifé s'assit et invita Osman à s'asseoir auprès d'elle. Le jeune homme comprit que ses premières paroles ne suffisaient pas à la curiosité d'une mère, et qu'elles faisaient attendre un récit complet. Il commença donc par raconter ses excursions, dont la chasse n'était que le prétexte, et dont le but réel était de découvrir l'enfant d'Anifé. Osman avait parcouru successivement les divers groupes de montagnes qui entourent Saframbolo. Après plusieurs semaines de recherches inutiles, il s'était enfin arrêté dans un petit hameau et avait demandé l'hospitalité à une vieille femme qui, trop pauvre pour le recevoir, lui avait indiqué une maison habitée par une famille que l'envoi d'un nourrisson de la ville venait d'enrichir. Osman s'était dirigé vers la maison désignée par la vieille : une jeune femme tenant un petit enfant dans ses bras était venue lui ouvrir. Osman l'avait questionnée, et la nourrice lui avait répondu que l'enfant était chez elle depuis un mois; il lui avait été apporté par la servante d'une vieille Grecque exerçant la profession de sage-femme à Saframbolo. En s'approchant alors du petit pour le caresser, Osman avait reconnu à son cou un mouchoir de mousseline verte qu'Anifé portait sur sa tête le jour de l'accouchement. L'entretien avait été interrompu par l'arrivée d'une visiteuse qui n'était autre que la servante de la Grecque apportant à la nourrice sa rétribution mensuelle. Osman, caché dans une pièce voisine, avait entendu les instructions données par la servante à son hôtesse. — L'enfant appartient à une famille puissante, lui avait-elle dit. On avait d'abord essayé de le faire passer pour mort; mais la mère n'ayant pas été dupe de cette feinte, on a mis toute la province sens dessus dessous pour le retrouver. Or il ne faut pas qu'on le retrouve. Si vous le gardez bien, votre récompense sera doublée, triplée même; si par malheur il est découvert, vous serez impliquée dans un procès criminel, et votre mari sera traîné en prison. — La nourrice, effrayée, avait offert de renoncer aux vingt piastres et de rendre l'enfant. La servante avait refusé. — Il faut que l'enfant reste ici; mais s'il vous gêne trop, et si vous trouvez le moyen de vous en débarrasser sans nous compromettre, cela vous regarde. — Cela dit, la servante s'était éloignée rapidement. Ses dernières paroles cependant, loin de tirer la nourrice d'inquiétude, n'avaient excité chez elle qu'un mouvement d'indignation qui rassura complétement le neveu du kadi sur l'honnêteté de la pauvre femme. Celle-ci ayant avoué à Osman qu'elle

rendrait l'enfant bien volontiers à sa famille, le jeune homme l'avait quittée en lui promettant de la revoir et en emportant le mouchoir de mousseline, qui devait, disait-il, l'aider dans ses recherches.

Un moment de silence suivit le récit d'Osman. L'émotion d'Anifé était profonde. Dans le carré de mousseline verte qu'Osman venait de jeter sur ses genoux, Anifé avait reconnu le mouchoir dont elle s'était servie pour essuyer son front baigné de sueur froide pendant les longues douleurs de l'enfantement. Grande était sa joie, grande aussi sa reconnaissance pour le jeune homme qui s'était livré à de si patientes recherches pour retrouver son enfant. Deux pensées se succédèrent bientôt dans l'esprit de la pauvre mère, — partir sur-le-champ, accompagnée d'Osman, chercher son enfant, le ramener à Saframbolo, — puis consulter le kadi. C'est à cette dernière pensée que s'arrêta Anifé, toujours en garde contre ses premiers mouvemens.

Le kadi, appelé par Osman, ne se fit pas attendre. On le mit au fait de la grande découverte, puis Anifé lui raconta son entretien avec Selim et l'espoir que cet entretien lui avait donné. Le kadi réfléchit un moment, et prononça qu'il fallait attendre le résultat de la démarche tentée par Selim. — Il ne s'agit pas seulement, dit-il, de retrouver notre enfant, il importe aussi de bien établir son identité, et d'empêcher qu'un jour Maleka ne lui conteste ses droits à l'héritage de ses parens. Supposons que nous allions dès aujourd'hui nous emparer du petit, que nous le ramenions à la maison, que nous le déclarions à nous : qui nous croira? quelles preuves donnerons-nous que c'est bien là notre enfant? Le bruit de sa mort est désormais accrédité parmi toutes nos connaissances : comment prouverons-nous que ce bruit est dénué de tout fondement? Maleka ne manquera pas de soutenir que nous avons voulu donner le change à la douleur de sa mère; peut-être même ira-t-elle jusqu'à prétendre que nous supposons l'existence d'un héritier d'Ismaïl pour nous assurer les biens qui, après la mort du bey, retourneraient, faute d'un fils, à sa première femme. Ceux qui nous ont enlevé notre enfant, dit en terminant le kadi, ceux-là seuls peuvent nous le rendre, et puisque nous avons l'espoir de l'obtenir de leurs propres mains, ce serait compromettre notre avenir et le sien que d'agir avec précipitation.

Ces conseils étaient des plus sages, mais ils ne calmaient pas l'inquiétude d'Anifé. — Et si pendant ces jours d'attente on allait sacrifier mon enfant!... s'écria-t-elle. Osman intervint alors. — Je vais retourner de ce pas auprès de la nourrice, dit-il, et si mon oncle le juge bon, je prendrai avec moi un ou deux serviteurs qui pourront me prêter main-forte au besoin. Mon oncle me munira en même temps de tous les pouvoirs nécessaires pour arrêter qui bon me

semblera. Caché dans la maison de la nourrice, j'attendrai le retour du courrier de Constantinople et l'arrivée du messager de Maleka et de Selim. Si ce messager apporte une bonne réponse, ma tâche est facile, et c'est d'accord avec lui que je vous ramène l'enfant. Si au contraire ses instructions sont telles que je le crains, j'exhibe mes pouvoirs, j'arrête le misérable, et je reviens ici avec mon prisonnier, sans oublier l'enfant, bien entendu.

Il était aisé de prévoir qu'un tel plan obtiendrait l'approbation d'Anifé. Osman avait retrouvé son fils, il avait commencé l'œuvre de son salut, c'était à lui de l'achever. Quant au kadi, il hésitait encore. Vaincu enfin par les supplications de sa fille et de son neveu, il accorda l'autorisation demandée. Seulement, pour contrebalancer l'extrême jeunesse d'Osman, il lui adjoignit le plus vieux de ses serviteurs, un ancien janissaire, qui remplissait indifféremment les fonctions de *saïs* (palefrenier) et celles de *kavas*. Le second aide de camp donné à Osman était un Rouméliote, ancien soldat dans l'armée albanaise, homme résolu et entreprenant. Les préparatifs du départ furent terminés en quelques instans. Osman baisa les mains du kadi, embrassa Anifé de toutes ses forces, et se mit en route, accompagné de ses deux satellites. Quelques heures d'une marche rapide les conduisirent au village, et le jeune homme s'installa sans tarder chez la nourrice, qui mit à sa disposition la chambre la plus reculée de sa cabane.

Tandis que cette première partie du plan d'Osman s'exécutait, Selim était livré aux plus pénibles perplexités. Il venait de recevoir une lettre où Maleka exprimait des sentimens tout autres que ceux qu'il s'était flatté de provoquer. « Je vois avec peine, lui disait Maleka, que les artifices de cette petite fille et de sa sotte famille sont parvenus à obscurcir les clartés de la haute intelligence que je me plaisais jusqu'ici à reconnaître en vous. Quant à moi, je me soucie fort peu des soupçons et des accusations de gens que je méprise. J'ai fait ce que j'ai jugé favorable à mes intérêts, et je ne suis nullement disposée à m'en repentir. J'ai même assez de force et d'énergie pour me passer d'amis infidèles qui voudraient justifier leur propre métamorphose en opérant la mienne. Vous m'avez rendu service en me faisant connaître les pensées et les intentions d'Anifé et de son père, puisque me les dévoiler, c'est me donner les moyens de les déjouer, car je me décide à exécuter aujourd'hui ce que j'aurais dû accomplir dès le premier jour; mais ce service m'ayant été rendu par vous involontairement, je ne suis pas tenue de vous en avoir aucune obligation. Libre de mon côté, je vous remets de bon cœur la dette de reconnaissance que vous avez contractée envers moi dans des temps plus heureux, mais trop reculés sans doute pour

votre faible mémoire, et pour peu que cela vous convienne, nous nous oublierons l'un et l'autre, de peur de nous gêner et de nous déplaire réciproquement. Entre nous, le ressentiment pourrait aller trop loin, et, encore une fois, l'oubli vaut mieux. Soyez heureux, et veuillez croire que je ne pleurerai pas longtemps sur les ruines de notre amitié. »

Cette lettre avait confondu Selim. La froide et dédaigneuse résolution de Maleka, les menaces ouvertement dirigées contre l'enfant d'Anifé, lui causèrent d'abord un sentiment d'horreur et de dégoût. Il se sentait en même temps ému de pitié pour cette jeune mère qui à cette heure peut-être n'avait plus de fils. Sa première pensée fut de tout lui dévoiler, de se mettre lui-même à la recherche de l'enfant, de le lui rapporter et d'attendre ensuite sa récompense en bravant le vain courroux de Maleka. Ce fut pour se confirmer dans cette héroïque résolution qu'il relut la lettre de son ancienne amie. Malheureusement cette seconde lecture produisit sur l'effendi un effet tout autre que la première. Il s'aperçut en premier lieu que les menaces à son adresse, à lui Selim, étaient beaucoup plus nombreuses que celles adressées au petit Ismaïl. Il ne put s'empêcher non plus de remarquer et même d'admirer le courage de cette formidable ennemie. Sévir contre le petit-fils d'un kadi, lorsque ce kadi est prévenu de son danger, avouer ses projets à un homme dont on soupçonne la fidélité, et à qui on n'épargne pourtant ni les reproches, ni le mépris, tout cela remplit Selim d'une admiration dont il essaya en vain de se défendre. C'était bien là cette Maleka qui l'avait subjugué jadis, et son penchant presque éteint se rallumait malgré lui à la flamme que Maleka portait en elle. Sacrifierait-il à cet amour renaissant son goût pour Anifé? S'éloignerait-il de la fille du kadi? Non; mais il ferait servir leur intimité au plus grand succès des desseins de Maleka. Son ancien amour et son penchant nouveau trouveraient également leur compte à cet arrangement. Cette résolution prise, Selim écrivit à sa vaillante amie une lettre des plus soumises et des plus passionnées; puis il se rendit chez Anifé pour lui communiquer la réponse de sa rivale, se promettant d'observer attentivement l'effet que produirait sur la jeune femme cette confidence calculée, et de pénétrer, dans l'intérêt de Maleka, toutes les conséquences probables des dénégations de celle-ci.

L'entretien de Selim et d'Anifé fut long et conduit de part et d'autre avec une prudence toute diplomatique. Selim commença par faire valoir de son mieux la vertueuse indignation qu'avaient éveillée chez Maleka les soupçons dont il avait dû lui faire part. Anifé l'écouta sans trop d'impatience, mais elle témoigna quelque curiosité de connaître l'opinion personnelle de Selim sur Maleka. Celui-ci protesta

qu'il la croyait sincère, et, ne perdant pas de vue son principal but, qui était de savoir si Anifé donnerait suite aux démarches projetées contre sa rivale : — Avez-vous découvert quelque chose que j'ignore? dit-il de sa voix la plus tendre. Avez-vous acquis quelque preuve de l'existence de votre enfant et des rapports formés entre la Grecque et Maleka?

— Que puis-je avoir appris en si peu de temps? répondit Anifé en fixant sur Selim des regards empreints d'une si froide assurance, que l'effendi fut forcé de baisser les yeux. Si j'avais des données positives sur l'existence de mon enfant, me verriez-vous si tranquille?... — Selim réitéra ses questions, ou du moins ses tentatives, pour arracher à la jeune femme quelque aveu sur ses intentions à l'égard de Maleka : il ne put obtenir que des paroles vagues, et dut se retirer sans avoir pu se former une opinion bien nette sur les projets d'Anifé. Il avait cru remarquer néanmoins qu'elle commençait à se lasser de cette vie d'attente douloureuse qu'elle menait depuis quelque temps. Le moment n'était-il pas favorable pour s'emparer de son esprit, et Maleka elle-même ne l'engagerait-elle pas, connaissant cette disposition d'Anifé, à rester auprès de la fille du kadi? Cette question, à laquelle Selim faisait lui-même la réponse, finit par occuper agréablement son esprit, et après avoir quitté la jeune femme, son front, un moment assombri, était redevenu si radieux, qu'un de ses amis, le rencontrant dans la rue par hasard, lui demanda s'il avait été nommé banquier du gouvernement.

Quelques instans aussi après cet entretien, la joie avait reparu sur le visage d'Anifé; mais la cause de cette joie ou plutôt de cette émotion profonde, est-il besoin de la dire? — Son enfant lui était rendu. Les éclats joyeux de la voix d'Osman, les cris de l'enfant, les remerciemens et les exclamations de la mère, tout cela se croisait bruyamment dans la même chambre où Selim et Anifé venaient d'échanger du bout des lèvres des reparties laborieusement calculées. Le vieux kadi et Fatma étaient accourus auprès de leur fille; on couvrait l'enfant de caresses, on accablait Osman de questions. Le jeune homme ne demandait pas mieux que de raconter son heureuse expédition dans les plus grands détails. Il avait passé, disait-il, dans la maison de la nourrice plusieurs jours qu'aucun incident n'avait troublés, lorsque la veille, à l'entrée de la nuit, des visiteurs mystérieux s'étaient présentés. C'était la femme chargée ordinairement des messages de la Grecque, accompagnée d'un misérable taillé en hercule et à la figure basanée. Osman et ses deux compagnons avaient écouté du fond de leur cachette le dialogue qui s'était établi entre leur hôtesse et ces personnages suspects. Ceux-ci venaient dire à la nourrice que le moment était venu de se débarrasser de l'en-

fant; ils étaient chargés de s'entendre avec elle sur la récompense qui lui serait allouée, et de lui remettre une fiole contenant une potion qui devait plonger le fils d'Anifé dans l'éternel sommeil. La nourrice avait interrogé la messagère sur la condition de ceux qui l'envoyaient. Celle-ci avait répondu qu'elle venait de la part d'une personne puissante, très liée avec un pacha de Constantinople, puis elle avait enjoint à la nourrice de prendre un parti sans retard; mais alors Osman avait jugé à propos d'interrompre l'entretien, il s'était précipité dans la chambre avec son janissaire et son Rouméliote. Le reste se devine. Les deux misérables avaient été arrêtés sans trop de peine, et le kadi aurait à statuer sur leur sort, car Osman les avait amenés avec lui, ainsi que l'honnête nourrice, qui fut comblée de remerciemens, et dont Anifé promit de faire la fortune.

Le retour du fils d'Anifé fut dans la maison du kadi le signal d'une fête domestique qui se prolongea pendant plusieurs jours. Enfermée avec sa mère et son enfant dans la partie la plus reculée du harem, Anifé refusait sa porte à toutes les visites. Quoiqu'elle répétât sans cesse qu'elle ne craignait plus rien depuis que son enfant lui était rendu, elle éprouvait une sorte d'effroi à la seule pensée de se retrouver en présence d'étrangers, comme si son bonheur eût été d'une nature si fragile que le moindre choc eût dû suffire à le briser.

Au milieu de la joie universelle, le kadi seul gardait quelque inquiétude. Il reculait devant la pensée d'intenter un procès criminel à l'épouse de celui qu'il avait appelé son gendre, et il ne s'y fût décidé que dans le cas où la chose eût été indispensable pour la sécurité de son petit-fils. Si d'ailleurs il déférait Maleka à la justice, qu'en résulterait-il? avait-il d'autres témoins à lui opposer que la vieille Grecque et les deux misérables arrêtés par Osman? Maleka ne l'accuserait-elle pas, tout kadi qu'il était, ou du moins n'accuserait-elle pas Anifé et le jeune Osman d'avoir concerté une intrigue odieuse pour combler le vide que la mort avait laissé dans la famille d'Ismaïl, et pour rejeter sur l'épouse préférée de ce même Ismaïl la responsabilité d'un crime qui devait, s'il était prouvé, la perdre à tout jamais? Après bien des réflexions, des pourparlers et des consultations avec sa femme, avec sa fille adoptive, dont il commençait à goûter fort l'esprit et la pénétration, et même avec Osman, le kadi résolut d'éviter tout scandale et toute publicité. La vieille Grecque et ses deux séides avaient tout avoué dans le premier interrogatoire, en rejetant toute la culpabilité du fait sur Maleka. Le kadi leur fit signer ces déclarations, qu'il corrobora de toutes les formalités légales. La nourrice et son mari déclarèrent aussi, et sous serment (car ils étaient musulmans), que l'enfant confié à leurs soins par la servante de la vieille Grecque était bien le même enfant rapporté par

Osman à sa mère. Le kadi procéda ensuite sans pompe, quoique aussi sans mystère, aux cérémonies d'usage en Asie pour assurer à chaque enfant nouveau-né sa place dans la famille et dans la société. La séquestration des femmes musulmanes a pour effet, il faut bien le reconnaître, d'enlever au public la connaissance des événemens domestiques et de retrancher à la médisance l'abondante pâture qu'elle puise chez nous dans l'intérieur des ménages. Le kadi annonça à ses amis et à ses connaissances que sa belle-fille était mère d'un fils qu'on avait cru mort, mais qui était vivant. Fatma donna la même nouvelle à ses amies. Quant à la jeune Anifé, elle ne prononça pas un mot sur cet événement, et ne permit à personne de lui en parler. La seule pensée de revoir Selim, que la Grecque n'avait pas épargné, la faisait frémir, et après avoir reçu du kadi l'assurance que Selim ne pouvait plus rien contre son fils, elle se donna la suprême jouissance de lui fermer sa porte.

Une démarche restait à faire, et Anifé s'en préoccupait vivement. Il fallait annoncer à Ismaïl qu'il était père, et lui dire pourquoi on avait tardé si longtemps à lui communiquer une nouvelle de cette importance. Tout bien considéré, ce fut le kadi qui eut à tenir la plume. Anifé eût désiré écrire elle-même, mais pouvait-elle passer sous silence ses angoisses, ou parler avec réserve du péril couru par son enfant? L'épître du kadi fut un modèle de convenance et de mesure. C'était lui, disait-il, qui voulait informer Ismaïl du don précieux que sa fille Anifé venait de lui faire dans la personne d'un garçon superbe, nommé Ismaïl comme son père. Il avait tardé jusque-là à remplir cet agréable devoir à cause des dangers qui avaient menacé dès son aurore la vie précieuse de cet enfant, et qui avaient un moment compromis la santé même d'Anifé. Maintenant que la protection céleste avait rendu un fils à sa mère, il s'empressait d'adresser à Ismaïl-Bey ses félicitations, se réservant de lui donner plus tard et de vive voix un récit plus détaillé de l'événement.

L'heureuse suite d'incidens qui avait permis à la fille du kadi de déjouer une perfide intrigue était loin de terminer la lutte qui fait le sujet de ce récit, et que nous avons vue commencer au moment même où Ismaïl-Bey avait témoigné une préférence pour l'une des deux veuves de son frère. Ismaïl-Bey se voyait désormais placé entre deux épouses que séparait une haine implacable. Toutes deux disposaient d'influences puissantes, et pouvaient se combattre en quelque sorte à armes égales. Un tel combat était de ceux qui se prolongent indéfiniment, ou que termine quelquefois une trève pire que l'hostilité même.

L'arrivée de Maleka à sa terre de Kadi-Keui vint précipiter le dénoûment d'une situation qui menaçait de s'éterniser. Maleka y ve-

nait seule, Ismaïl se souciant peu de quitter Stamboul et de renoncer à la vie facile de la capitale. Quant au motif de son voyage, il était pour le moins plausible. Le Franc à qui elle avait vendu l'une de ses propriétés était impatient d'entrer en possession, et la présence de Maleka était nécessaire pour faire reconnaître aux fermiers et tenans leur nouveau maître. La présentation terminée, elle devait toucher le restant du prix de la vente, c'est-à-dire dix mille piastres. Ismaïl lui avait bien recommandé de ne pas prolonger son séjour à Kadi-Keui et de reprendre le chemin de Constantinople avec l'argent aussitôt qu'elle l'aurait reçu, de peur, disait-il, que les créanciers habitant la province ne formassent l'indigne projet de s'emparer des dix mille piastres à titre de paiement ou d'à-compte. Il avait même poussé les précautions jusqu'à prévoir le cas où la maladie et la fatigue s'opposeraient au prompt retour de Maleka, et il l'avait conjurée de lui envoyer l'argent par la poste sans attendre le rétablissement de sa santé. Il était peu probable que Maleka suivît ce conseil, quoiqu'il ressemblât beaucoup à un ordre. Maleka était femme après tout, et Selim habitait encore la province, Selim, dédaigné et maltraité par Anifé, Selim, admirateur zélé et prudent de Maleka, qui n'avait plus guère le droit de prétendre à l'admiration sans se donner la peine de la cultiver. Selim accourut donc aux pieds de sa belle amie, et s'y prit si bien, qu'il la décida à demeurer à la campagne jusqu'au moment où ses propres affaires lui permettraient de l'accompagner à Constantinople. Cette résolution, dont le motif ne pouvait décemment être avoué à Ismaïl, devait déplaire à ce dernier. Maleka, qui voulait se maintenir dans les bonnes grâces de son mari, n'imagina rien de mieux que de lui envoyer, non pas les dix mille piastres qu'elle venait de recevoir, mais la moitié de cette somme, tout en faisant courir le bruit de l'envoi complet.

Maleka pensait tenir par ce moyen les créanciers à distance, et ne pas se dépouiller de tous les attraits qui la rendaient chère à son époux. Elle commettait pourtant une grave imprudence. Anifé commençait à se fatiguer de la monotonie de son existence; son enfant lui était toujours aussi cher, mais cet enfant même lui rappelait constamment son père. Les chagrins qu'Ismaïl lui avait causés perdaient de leur amertume dans son souvenir. Elle s'avouait d'ailleurs que ses propres emportemens, son caractère impérieux et inquiet, son humeur inégale et violente avaient contribué à bannir la paix de son ménage. Elle se sentait changée; son père et sa mère l'en félicitaient sans cesse. Ce changement heureux, n'était-ce pas l'amour maternel qui l'avait opéré? Pourquoi son époux n'éprouverait-il pas à la vue de son enfant la même influence salutaire? Était-il juste de ne pas lui offrir cette chance de bonheur? Devait-elle jouir

seule de la vue et des caresses de leur enfant? Elle ne manquerait pas de patience désormais, elle attendrait doucement que les glaces de ce cœur blasé se fondissent sous les baisers de ce petit messager de paix et d'amour. Et quelle serait sa joie lorsque ce cœur s'ouvrirait enfin pour elle! Combien sa vie serait douce et radieuse entre ces deux objets de son affection, l'un qu'elle avait racheté de la mort, l'autre qu'elle arracherait à une rivale abhorrée, à l'indifférence et à l'abandon, car Anifé, comme toutes les femmes d'Orient, regardait la condition d'un mari privé d'enfans comme le plus grand des malheurs qui puissent fondre sur un mortel!

Comment se faire illusion cependant sur les difficultés qui devaient contrarier la réalisation de ce beau rêve? Anifé les mesurait toutes; aussi dépérissait-elle à vue d'œil. Elle savait que Maleka était venue à Kadi-Keui pour recevoir dix mille piastres; on assurait qu'après avoir touché cette somme, Maleka retournerait à Constantinople. Il fallait bien peu connaître Ismaïl pour se flatter de remplacer dans son cœur une femme qui allait faire quatre-vingts lieues sur les routes de l'Asie-Mineure pour lui rapporter dix mille piastres. L'abattement d'Anifé était donc extrême, lorsqu'il fit place tout à coup à une joie folle, à une fiévreuse impatience. On venait de lui annoncer que Maleka s'était contentée d'envoyer la somme promise à Ismaïl, mais qu'elle prolongerait son séjour à Kadi-Keui. Anifé décida aussitôt qu'elle partirait sans retard, qu'elle irait à Constantinople retrouver Ismaïl, son enfant dans les bras. Elle commença par annoncer son intention au kadi et à sa mère. Il lui fallut combattre de ce côté une forte résistance; mais Anifé eut recours à son habileté ordinaire. Elle déclara que si ses parens lui refusaient leur consentement, elle saurait se soumettre, mais qu'il fallait s'attendre à la voir mourir bientôt silencieuse et résignée. Le kadi et Fatma pleurèrent et ne discutèrent plus. Le cousin Osman saisit cette occasion pour proposer un moyen terme qui levait tous les obstacles. — Allons, dit-il à la jeune femme avec ce ton de brusque décision qui annonçait en lui un Turc déjà presque occidental, allons, je vois qu'il faut que je m'en mêle. Je t'accompagnerai à Constantinople, je te déposerai aux pieds de ton seigneur et maître, je lui mettrai son enfant dans les bras, puis je resterai quelque temps avec vous à titre de parent, d'ami, et surtout d'observateur... — Touchée du dévouement qu'elle inspirait au jeune homme, Anifé lui tendit la main pour toute réponse, et quelques jours après, les préparatifs du départ commun étaient terminés, d'accord avec le respectable kadi.

V.

Je me promenais, pendant les dernières heures d'une belle journée d'automne, dans les champs qui entourent ma ferme d'Asie-Mineure, lorsque je vis passer sur la route voisine une petite caravane assez bien équipée (1). Le principal personnage était une femme vêtue à la mode de Constantinople, et à côté d'elle, monté sur un petit cheval de Mitylène, se tenait un très jeune homme, d'une belle et noble figure. Une autre femme de condition inférieure, vêtue à la mode d'Asie, tenait devant elle un petit enfant. Derrière ce groupe venaient environ une demi-douzaine de serviteurs de conditions et d'âges divers : un *kiaja* ou intendant, un allumeur de pipes, un verseur de café, un bouffon, un secrétaire, un cuisinier et un page, puis quelques gardes fournis par le gouverneur. Je m'étais arrêtée pour voir défiler tout ce monde. L'un des gardes s'approcha du jeune cavalier et lui dit quelques mots à voix basse en regardant de mon côté. Le jeune homme vint aussitôt à moi et m'annonça poliment que sa cousine Anifé, actuellement en route pour Constantinople et fort souffrante, désirait me consulter sur les précautions à prendre pour supporter, malgré sa faiblesse, les fatigues du voyage. Je l'engageai à me devancer et à m'attendre chez moi, ainsi que sa cousine, en l'assurant que je ne tarderais pas à les rejoindre. Il s'inclina avec courtoisie, et la caravane se remit en marche.

Je les suivais à quelque distance, cherchant à me rappeler ce qui m'avait été conté du second mariage d'Ismaïl-Bey et des moyens employés par sa jeune épouse pour l'emporter sur l'ancienne. L'histoire des sortiléges m'était revenue à l'esprit, et j'étais curieuse de juger par moi-même de cette beauté d'origine suspecte que le bruit public accordait à la jeune femme. Je trouvai, en rentrant à la ferme,

(1) En rappelant que le fond de ces récits est presque toujours emprunté à des souvenirs personnels, j'ai quelques explications à donner sur le caractère demi-historique, demi-romanesque du *Prince kurde*, publié dans la *Revue* du 15 mars et du 1er avril 1848. Les détails qu'on a pu lire sur les derniers momens et sur le genre de mort de Mehmed-Bey sont empruntés à l'histoire d'un prince rebelle mort à Constantinople avant l'avénement du sultan Abdul-Medjid, et par conséquent à une époque où de telles catastrophes étaient assez communes. J'ai usé d'un droit du romancier en transportant ces détails dans la vie d'un prince kurde qui disparut, il y a cinq ou six ans, après avoir été battu par les troupes impériales. Parmi les nombreuses hypothèses auxquelles a donné lieu la fin de ce prince, j'ai choisi non la plus vraisemblable, mais la plus dramatique. Il devient inutile d'ajouter que les nobles personnages dont les noms ont été cités dans mon récit n'ont rien à démêler avec la partie de cette histoire qui, sans être purement imaginaire, repose du moins sur des faits bien antérieurs au *tanzimat* et au règne d'Abdul-Medjid.

Anifé et sa suite établies dans mon salon de réception. Anifé était très soigneusement voilée, et lorsque je la priai de me montrer son visage, elle se trouva dans une perplexité grande, n'osant ni se découvrir devant ses serviteurs, ni demeurer seule avec moi. Elle consulta son cousin, ainsi que les plus âgés de ses serviteurs, et la consultation dura quelque temps. Il fut enfin décidé que le cortége se retirerait, à l'exception du vieux *kiaja*, qui fut choisi pour demeurer en tiers entre nous.

La jeune femme était atteinte d'une maladie du cœur, suite évidente de fortes agitations morales. Je demandai si l'enfant que j'avais vu était à elle, et si ses couches avaient été laborieuses; mais le kiaja m'interrompit en faisant des grimaces fort expressives assurément et en murmurant à mon oreille : — Ne parlez pas d'enfans, ne parlez pas de couches; c'est de là que viennent toutes ses souffrances!

Je demandai encore si elle ne pouvait pas remettre à une saison plus favorable ce voyage de Constantinople... Cette fois ce fut la jeune femme qui m'interrompit en me disant avec une grande vivacité : — Je ne retarderai pas mon voyage d'un jour; c'est précisément parce que je me sens fort malade que j'ai hâte d'arriver; il faut que j'arrive, et c'est pourquoi je suis venue à vous. Donnez-moi quelque chose qui me fasse vivre jusqu'à mon arrivée à Constantinople, lors même que cette force passagère ne me serait accordée qu'aux dépens de ma vie. Peu importe que je meure, pourvu que ce ne soit pas avant d'avoir atteint le but de mon voyage.

Le médecin est un confesseur, dit-on; mais c'est quand il trouve un malade disposé à se confesser. Anifé n'était pas de ces malades-là, et je dus me contenter des mots entrecoupés que la passion, non certes la confiance, lui arrachait. Je lui remis divers calmans aussi innocens que possible et la laissai continuer son voyage, non sans m'être assurée pourtant que son joli visage n'avait aucun besoin du secours de la magie pour plaire au seigneur Ismaïl.

Le voyage d'Anifé se poursuivit donc et se termina heureusement. Non-seulement Anifé ne mourut pas en route, mais elle était pleine de vie et brillante de jeunesse lorsqu'elle entra inopinément chez Ismaïl, tenant son enfant dans les bras et fixant sur son triste mari les plus beaux yeux du monde. — Ismaïl, dit-elle en s'inclinant devant lui et en portant l'ourlet de sa robe de chambre (Ismaïl était en robe de chambre) sur son cœur d'abord, sur son front et à ses lèvres ensuite, — Ismaïl, j'étais si heureuse là-bas avec mon enfant, qu'il m'a semblé que c'était mal à moi de jouir toute seule d'un si grand bonheur sans t'en offrir aussi ta part. Vois quel beau garçon je t'ai donné!

La pièce où Ismaïl recevait Anifé était vaste et délabrée. Le bey était couché sur un riche divan qui formait un contraste peu agréable avec les boiseries vermoulues et le plafond tapissé de toiles d'araignées. Une longue pipe au tuyau en tige de jasmin posait d'un côté sur ses lèvres et de l'autre sur une soucoupe en cuivre luisant placée à terre. Un fez couvrait, comme de raison, la tête d'Ismaïl; il était maintenu sur son front par un mouchoir de mousseline imprimée en Suisse, à fond lilas, à grands ramages verts et jaunes. La robe de chambre dont j'ai parlé était en mérinos vert tendre, et un gilet d'un vert plus foncé lui descendait à peine au diaphragme. Là se terminait la partie orientale du costume; le reste, pantalon et chaussure, portait le cachet de l'Occident. Le pantalon en étoffe écossaise bouffait singulièrement jusqu'aux genoux, probablement à cause du large caleçon oriental que le bey portait en dessous, et dont il n'osait pas se séparer de peur des rhumatismes. Les bottes en cuir très fin et sans semelles étaient d'une forme ronde qui trahissait la largeur d'un pied accoutumé à reposer dès l'enfance dans des babouches turques, les babouches d'ailleurs n'avaient pas complétement disparu devant les bottes novatrices; elles s'étalaient au contraire sur le tapis, au pied du divan sur lequel le bey se prélassait, prêtes à être chaussées par-dessus les bottines chaque fois que le bey quittait sa couche moelleuse et se disposait à marcher dans ses appartemens ou à sortir. L'ensemble de ce costume n'était guère attrayant; mais un joli visage et une physionomie agréable eussent effacé ce qu'il avait de ridicule et de disgracieux. Le visage d'Ismaïl était pâle, jaune et bouffi; ses yeux, toujours louches, semblaient en ce moment appesantis par l'effet de quelque narcotique, ou peut-être bien aussi par l'abus des boissons alcooliques; sa barbe, qui commençait à grisonner, était recouverte d'une couche de *henné*, mais le henné a un inconvénient : c'est qu'il devient, au bout de très peu de jours, d'une couleur orange fort extraordinaire... Bref, ni le visage ni la physionomie d'Ismaïl n'étaient propres à faire oublier les imperfections de son costume. Anifé heureusement était disposée à l'indulgence ce jour-là. Pourvu qu'il lui témoignât à elle un peu d'amour et une véritable tendresse paternelle à son enfant, elle eût admiré le personnage et son costume. Lui-même paraissait sentir ce que sa femme attendait de lui; il essaya de la satisfaire par ses discours et par l'expression de son regard, mais il était mauvais acteur, et Anifé était un assez bon juge en cette matière.

La première pensée d'Ismaïl en apercevant Anifé fut pour Maleka. — Que dira Maleka, si Anifé reste ici? Maleka ne reviendra pas, et elle dépensera loin de moi ce qui lui reste des vingt mille piastres! — Ce raisonnement donna non-seulement de l'humeur à Ismaïl, mais

encore l'envie de montrer son humeur à Anifé. L'arrivée du petit Ismaïl aussi embarrassait cruellement son père, qui ne connaissait qu'imparfaitement l'histoire de son rejeton. On lui avait d'abord annoncé sa mort, puis était survenue la lettre du kadi, à laquelle il n'avait pas compris grand'chose; puis encore Maleka et Selim lui avaient écrit qu'Anifé venait d'acheter un bambin qu'elle se proposait de faire passer pour son fils. Enfin, fatigué de chercher le mot d'une énigme qui après tout ne l'intéressait guère, il avait cessé de s'en occuper, et avait fini par oublier à peu près tout ce qui s'y rapportait; mais il fallait maintenant prendre un parti. Était-ce là son enfant? devait-il l'admettre comme tel dans sa maison? pouvait-il l'en exclure? Quelles seraient les conséquences de l'une et de l'autre conduite?

Tout en se posant ces questions embarrassantes, Ismaïl jetait des regards à la dérobée sur le petit garçon, sur Anifé et sur Osman, et les en détournait aussitôt, de peur de laisser lire dans son cœur. L'enfant commençait à s'ennuyer et se préparait à fondre en larmes; Anifé luttait contre l'envie d'en faire autant et contre un retour de son ancienne violence. Elle fit pourtant un effort sur elle-même, et s'asseyant sur le tapis, aux pieds d'Ismaïl, elle livra une pantoufle au petit bambin; puis, dès qu'elle le vit sourire, elle l'éleva dans ses bras jusqu'à la portée du regard d'Ismaïl, en disant d'une voix douce et tremblante : — Regarde ton enfant, Ismaïl! Vois comme il est joli! Ne trouves-tu pas qu'il te ressemble?

— Hum! fit Ismaïl en passant la main sous le menton de son fils et en le forçant à tenir la tête haute jusqu'au moment où la moue qui précède les larmes reparut autour de la bouche rosée de l'enfant, hum! il est bien, mais je ne trouve pas qu'il me ressemble...

— Il est cent fois plus joli que toi! dit Osman, à bout de patience.

— En effet, en effet, se hâta de dire Ismaïl; puis, après un moment de silence, il reprit d'un air grave, comme un homme qui vient de prendre un grand parti : — Je dois avouer, Anifé, que je ne m'attendais pas à recevoir la visite de cet enfant, et que j'ignore qui il est. Ne m'as-tu pas annoncé sa mort? J'ai reçu à ce sujet des condoléances de tous mes amis, et ta famille elle-même...

— Mais mon père t'a écrit tout ce qui était arrivé, interrompit Anifé; il t'a informé de l'affreux complot tramé contre ton enfant, des soupçons que j'en avais conçus dès le premier jour, du dévouement de mon cousin Osman que voici, du succès de ses recherches, de l'aveu de la sage-femme, de la scélératesse de... ses complices...

Ici Anifé s'embarrassa un peu, ce qui fournit à Ismaïl l'occasion de reprendre la parole. — J'ai reçu en effet une lettre du noble kadi,

mais elle était beaucoup moins explicite que tu ne parais le croire. Avant de me livrer aux élans de ma tendresse paternelle, tu dois comprendre, chère Anifé, que je désire être certain de ne rien faire de contraire à la loi.

— Il me semble, repartit Osman, que tu peux sans crainte suivre la route que mon oncle t'a tracée, et qu'il suit lui-même. Puisque mon oncle traite et considère cet enfant comme le tien, c'est sans doute qu'il a de bonnes raisons pour cela, des raisons légales et sans réplique. Du reste, si mon oncle ne s'est pas adressé aux tribunaux pour faire constater l'état de ton fils, c'est d'abord parce qu'il a pensé que cela n'était pas nécessaire, et puis encore pour ne pas attirer sur des personnes qui te tiennent de près le blâme du monde et la vengeance des lois; mais si tu fais la moindre difficulté de reconnaître ton enfant, mon oncle laissera de côté toute considération pour les coupab'es et fera sur-le-champ ce qu'il a évité de faire jusqu'ici. Je suis chargé de lui rendre un compte exact de tes dispositions et de tes résolutions envers ton enfant, et puisque tu désires une enquête légale à ce sujet, je vais écrire immédiatement...

— Mais non, mais non! s'écria Ismaïl, c'est inutile; je vois maintenant comment les choses se sont passées... C'est tout ce que je voulais... certainement...

— Mais si tu conserves quelques doutes,... reprit Osman.

— Pourquoi en conserverais-je?

— C'est qu'Anifé ne peut pas attendre indéfiniment que ta conviction se forme et que ton cœur s'ouvre pour son enfant. D'ailleurs mon oncle m'a tant recommandé de bien l'informer...

— Mon cœur est tout ouvert pour ce cher enfant comme pour sa mère, interrompit gracieusement Ismaïl.

Et il prit un bon moyen pour couper court à toute discussion. Il attira le petit Ismaïl sur ses genoux, et dit en le contemplant avec un doux sourire : — Il est singulièrement fort pour son âge, et je crois en effet qu'il a quelque chose de moi dans les yeux.

En ce moment, Anifé trouva Ismaïl presque beau; elle leva un regard de triomphe sur Osman. Sa résolution était prise. Le but de son voyage lui parut atteint.

A partir de ce jour, Anifé suivit fidèlement le plan qu'elle s'était tracé. Elle soigna la santé chancelante d'Ismaïl et le servit avec tendresse, s'appliquant à le distraire et à l'amuser quand il rentrait de mauvaise humeur, ne le contredisant jamais, ne s'accordant pas une seule fois la satisfaction, jadis si douce, de lui faire sentir ses propres défauts. Elle se rappelait les premières leçons maternelles, mais elle ne les mettait plus en pratique que pour faire plaisir à Ismaïl, et non pour établir son empire sur lui. Hélas! l'établissement de cet

empire fut la seule chose qu'elle négligeât. Ismaïl en profita, le grossier personnage qu'il était, et, à vrai dire, il profita sans scrupule de tous les sacrifices d'Anifé. Il se laissait soigner et servir comme si tout cela lui était dû. Il commençait à se sentir en pleine possession de son autorité sur Anifé. Il l'avait vaincue, domptée, désarmée, et il comptait bien disposer à son gré d'elle et de tout ce qui lui appartenait sans se donner d'autre peine que de faire connaître sa volonté. Dans la lutte qu'il prévoyait entre ses deux femmes, tous les égards seraient pour Maleka, car Maleka se faisait craindre, et Anifé n'ambitionnait plus que d'être aimée.

Il était impossible cependant qu'Anifé ne s'aperçût pas des dispositions d'Ismaïl à son égard, et que de nouvelles souffrances ne vinssent pas effacer dans son âme les impressions heureuses qui avaient suivi son arrivée à Constantinople. Une étincelle vint mettre le feu aux poudres. Un beau jour, l'argent manqua dans le ménage. Anifé avait apporté d'Asie deux ou trois milliers de piastres, et elle s'était chargée de fournir aux besoins intérieurs de la famille aussi longtemps que cet argent durerait. Ismaïl avait accepté cette offre avec empressement, parce qu'elle lui permettait d'employer ses derniers *bechsliks* (pièces de 5 piastres) à ses menus plaisirs exclusivement. Trois mille piastres ne sont pas cependant une fortune à Constantinople, et Anifé s'aperçut, au bout de six semaines, que ses fonds seraient bientôt épuisés. Alors, en ménagère prudente, elle voulut avertir Ismaïl, afin qu'il songeât à se procurer d'autres ressources; mais son avis fut mal reçu. Ismaïl se trouvait ce jour-là absolument sans le sou. Il avait perdu au jeu et n'avait pas encore payé; il avait prié quelques-uns de ses amis de lui prêter un peu d'argent, et il avait été éconduit. La déclaration d'Anifé fut comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. La mauvaise humeur d'Ismaïl éclata en reproches aussi absurdes que violens. Comment Anifé s'imaginait-elle qu'il pût nourrir toute une famille, lui qui ne possédait rien, qui n'avait que des dettes? Ce jour-là il fut sincère, il fit bon marché des douceurs domestiques; il se déclara aussi peu amoureux de Maleka que d'Anifé, mais il parla avec enthousiasme des mérites financiers de Maleka, de son esprit si fertile en ressources, de son activité, de son courage, de son habileté; puis, revenant à Anifé et la comparant à sa rivale, il lui demanda si elle croyait avoir acquis des droits éternels à sa reconnaissance en apportant trois mille piastres dans le ménage et en les dépensant à sa fantaisie. Anifé répondit avec douceur qu'elle n'avait pas encore tout dépensé, puisqu'il lui restait cinq cents piastres qu'elle déposerait immédiatement dans les mains d'Ismaïl, si une aussi petite somme pouvait lui être de quelque utilité, qu'elle le priait seulement de réfléchir qu'il ne lui res-

terait ensuite plus rien pour l'entretien du ménage, et que le soin en retomberait sur lui.

— L'entretien du ménage, pardi! s'écria Ismaïl en haussant les épaules d'un air de dédain; la grande affaire! On prend à crédit. Dès aujourd'hui je me charge de faire affluer les provisions dans l'office et dans la cuisine, sans qu'il nous en coûte un sou.

Les cinq cents piastres l'avaient adouci, en lui faisant entrevoir la possibilité de tirer par l'intermédiaire d'Anifé quelque argent du kadi. Le bey continua donc ses doléances d'un air plutôt triste et abattu qu'irrité, et il se rejeta sur la manière dont il avait été leurré, à l'époque de son mariage avec Anifé, par la mère de celle-ci, au sujet des fameux bijoux.

Pendant la première partie de cet orageux entretien, Anifé avait tenu les yeux constamment fixés à terre, et son émotion ne s'était trahie que par de rapides changemens de couleur sur ses joues. Ce fut seulement lorsqu'Ismaïl passa du ton brutal au ton patelin qu'elle leva les yeux, et en vérité ce premier regard n'avait rien d'amical. Quel qu'il fût, il ne dura qu'un instant, après quoi un rideau parut se baisser derrière la prunelle d'Anifé, et ses yeux devinrent aussi ternes que ceux d'Ismaïl lui-même. Quand celui-ci eut exposé tout au long ses espérances anciennes et le cruel désappointement qui les avait suivies, Anifé répondit à voix basse : — Mais rien n'est perdu, Ismaïl, et tout peut encore se réparer.

— Comment? s'écria Ismaïl hors d'haleine.

— J'ai apporté avec moi une partie de ces bijoux.

— Vraiment? Quoi! tu les as apportés ici, et tu ne m'en as rien dit? Et maintenant tu pourrais... tu consentirais... Ah! ma bonne Anifé, c'est mon salut que tu tiens dans tes mains! Voyons, voyons, que me proposes-tu?

Et, dans le transport de sa reconnaissance, Ismaïl passa un bras autour de la petite taille d'Anifé et l'attira sur son cœur. Les jolies lèvres d'Anifé se contractèrent comme pour sourire, et ce sourire avait quelque chose de singulier, parce que les yeux n'y répondaient pas. Ils n'étaient pas tristes pourtant, et encore moins courroucés; seulement ils n'avaient pas de regard.

— Il faut agir avec beaucoup de prudence et de précaution, reprit-elle enfin. J'ignore ce qui s'est passé entre ma mère et toi au sujet de ces bijoux, mais ce que tu viens de me dire m'explique en partie son insistance à me faire promettre de n'en donner aucun avant d'avoir atteint l'âge de vingt-quatre ans. Or tu sais, ajouta-t-elle en souriant de nouveau, qu'il me faut encore bien des années pour en arriver là.

— Hélas! soupira Ismaïl.

— Oui, reprit Anifé, c'est grand dommage; mais on pourrait trouver un moyen...

— Lequel?

— J'ai promis de ne pas les donner, mais je n'ai pas promis de ne pas les vendre.

— Tu trouveras difficilement...

— Moi, c'est possible; mais je crois que tu t'en acquitterais mieux que moi.

— C'est-à-dire que tu voudrais me charger...

— Non pas, cela pourrait traîner en longueur; mes parens pourraient être avertis, et tout espoir serait perdu. Ce sera toi qui les achèteras.

— Et comment te paierai-je?

— Tu me paieras quand j'aurai atteint ma vingt-quatrième année.

— Ah! Anifé! ah! ma bien-aimée! ah! ma charmante, je ne m'attendais pas à tant de générosité...

— Et tu avais tort... A présent que nous sommes d'accord sur le fond de la chose, il faut nous entendre sur les moyens de l'exécuter. Je vais chercher les bijoux, et nous les estimerons ensemble... Mais, j'y songe, c'est Osman qui les a; je les lui ai remis pour qu'il les gardât pendant la route, et je n'ai plus pensé à les reprendre. Que cela ne t'inquiète pas! ajouta-t-elle en voyant le frémissement de terreur qu'Ismaïl n'avait pu réprimer; Osman nous aidera à en fixer la valeur, et nous pourrons ensuite, dans le cas où mes parens seraient instruits de l'affaire, nous pourrons leur dire qu'Osman était présent à la vente des bijoux, que lui-même nous a aidés à en arrêter le prix, que rien enfin n'a été fait sans son approbation. Ce qui irriterait ma mère plus que toute chose au monde, ce serait de voir ces bijoux, auxquels elle tient si fort, cotés au-dessous de leur valeur; mais, puisque c'est moi seule qui dois être ta créancière, peu importe que ce soit d'une somme ou d'une autre. N'est-ce pas, Ismaïl?

Qu'avait à répondre Ismaïl? Cette mine de rubis et de diamans qui venait de s'ouvrir devant lui le fascinait complétement. Il balbutia quelques paroles d'approbation. Les craintes que lui inspirait le caractère chagrin et capricieux d'Anifé avaient disparu, et Anifé elle-même faisait de son mieux, depuis son arrivée à Constantinople, pour ne plus les justifier. De l'or à pleines mains, une femme soumise et charmante, que pouvait-il désirer encore? Anifé ne laissa pas toutefois Ismaïl longtemps absorbé dans la contemplation de son bonheur. Elle était sortie pour chercher Osman; elle revint au bout de peu d'instans, tenant à la main un petit coffret et suivie de son cousin. Les yeux de la jeune femme étaient toujours aussi ternes, et

ceux du cousin brillaient comme des escarboucles; mais Ismaïl ne remarqua pas ce contraste, il n'avait de regards, lui, que pour le coffret.

— Voici mon cousin Osman, dit Anifé, qui est tout prêt à nous seconder dans notre affaire. Les bijoux que j'ai rapportés d'Asie sont dans ce coffret... Nous allons traiter...

Elle s'assit sur un coussin devant Ismaïl, Osman prit place à côté du bey. Un des serviteurs de la maison, le *chiboukdj* (allumeur de pipe), entra au même instant; ses fonctions étaient d'entretenir de feu et de tabac le *narghilé* d'Anifé. Ismaïl ne fit aucune attention à l'entrée ni à la présence de ce personnage.

— Voici les bijoux, dit Anifé en ouvrant le coffret; examinons-les l'un après l'autre et fixons-en la valeur à mesure. Commençons par cette épingle.

C'était une épingle en diamans représentant une fleur et destinée à être piquée dans un mouchoir de tête. Les diamans n'étaient ni gros ni beaux, mais il y en avait un assez grand nombre, et l'épingle faisait quelque effet.

— C'est magnifique! s'écria Osman.

— Combien penses-tu qu'on pourrait en avoir? dit Anifé.

— Que sais-je? répondit Ismaïl en paraissant chercher... Deux mille, deux mille cinq cents piastres...

Anifé partit d'un éclat de rire. — Si ma mère t'entendait déprécier ainsi ses bijoux chéris, que dirait-elle?

— Ta mère m'a assuré plusieurs fois, reprit Osman, qu'elle avait refusé quinze mille piastres de cette épingle.

Les yeux d'Ismaïl s'allumèrent, car il connaissait assez Fatma pour être persuadé qu'elle n'aurait pas refusé quinze mille piastres à moins de savoir pertinemment qu'elle pouvait en obtenir trente mille, et Osman lui inspirait beaucoup de confiance, d'abord parce que, le sachant jeune, il le croyait naïf, et ensuite parce qu'il le regardait comme parfaitement désintéressé dans la vente des bijoux. Bref, l'épingle fut évaluée à vingt mille piastres. Puis vinrent une belle bague en émeraudes, une autre bague en rubis, un collier de perles, un fermoir aussi en émeraudes entourées de diamans, et un bout de pipe en ambre orné de pierreries. Le tout fut coté à quatre-vingt-quinze mille piastres. Anifé dit alors d'un petit air grave et solennel : Il est donc convenu que je te vends ces bijoux pour la somme de quatre-vingt-quinze mille piastres, lesquelles me seront payées par toi, sur ma demande, huit jours après que je t'en aurai réclamé le paiement.

Ismaïl se sentit pâlir, tant il lui semblait entendre en ce moment son Anifé des anciens et des mauvais jours. Sa voix était mal assurée

lorsqu'il prononça en hésitant ce peu de mots : — Mais pourquoi?... — Anifé fit un petit mouvement de tête qui signifiait : — Ne vois-tu pas Osman? — Ismaïl se hâta d'admettre la muette explication d'Anifé. Il eût été imprudent de confier à un aussi jeune homme un secret de cette importance; Anifé avait raison, cent fois raison. Il répondit donc, avec la fermeté et avec le sérieux convenables, qu'il acceptait la proposition d'Anifé, qu'il achetait les bijoux quatre-vingt-quinze mille piastres, et qu'il paierait la somme à la requête de sa femme huit jours après que cette requête lui serait signifiée. Tout étant ainsi terminé à la satisfaction des parties, Anifé replaça les bijoux dans le coffret, à l'exception de l'une des bagues qu'Ismaïl voulut porter tout de suite à un bijoutier. On convint aussi qu'Ismaïl disposerait des bijoux à sa fantaisie, et qu'Anifé n'en serait plus désormais que la dépositaire,

Pour en finir avec cette opération toute commerciale, je dirai qu'Ismaïl vendit dans la journée même deux bagues pour le tiers environ de la valeur cotée. — Les saphirs et les émeraudes affluaient en ce moment sur le marché de Stamboul; les montures étaient passées de mode. — Cette vente s'ébruita très vite, et il ne pouvait pas en être autrement, les bazars étant en Orient le rendez-vous de tous les oisifs, c'est-à-dire de la population tout entière. Ismaïl n'était pas encore rentré, que déjà le vestibule de sa maison était encombré de créanciers alléchés par la perspective d'un remboursement. Le bey employa toutes les ruses, toutes les promesses, toutes les dénégations imaginables, pour se dispenser de faire de son argent un si triste emploi. Vains efforts! les créanciers furent plus entêtés encore que le débiteur. Tout se passa poliment, personne n'éleva la voix ni ne proféra de paroles trop vives, mais il fallut donner des à-comptes. Les créanciers connaissaient à un para près la somme touchée par Ismaïl sur les deux bagues; ils en réglèrent le partage entre eux d'après le chiffre de leurs créances, en abandonnant toutefois à Ismaïl la somme de cinq cents piastres pour sa dépense personnelle.

Il fallut donc recourir de nouveau au coffret; mais les bagues vendues en premier lieu formaient le plus beau joyau de la couronne. Le reste se composait de petites pierres dont la monture faisait tout le mérite, et cette monture était vieillie. Aussi ce fut avec les plus grandes difficultés qu'Ismaïl parvint à s'en défaire à très bas prix. Puis arrivèrent les créanciers qui n'avaient rien touché lors de la première vente, et ceux qui avaient été payés en partie revinrent aussi pour faire compléter leur remboursement. Ismaïl ne savait plus auquel entendre. Tout cela dura de six à huit semaines, après quoi le bey se trouva à peu près aussi pauvre qu'auparavant. La grande majorité des créanciers était payée, il est vrai, mais cela

importait peu à Ismaïl. Ajoutons que pendant ces six ou huit semaines le bey n'avait pas eu un bon mouvement pour Anifé. S'il se montrait parfois tendre et même passionné, c'était toujours lorsqu'il avait besoin de puiser dans le coffret. Envers son enfant, il n'était ni dur, ni violent : jamais un Turc, si mauvais qu'il soit, ne se permettra de rudoyer une de ces petites créatures sans défense; mais son indifférence envers ce chef futur de sa race frappait tous les yeux, et les servantes mêmes s'en entretenaient sans ménagement et sans indulgence. Quant à la fille du kadi, elle supportait tout avec une patience infinie; l'énergie morale semblait chez elle avoir dompté la langueur physique. Calme et hautaine, elle semblait mener au milieu de ces difficultés journalières une vie de contemplation et d'attente.

VI.

Qu'attendait Anifé? à quel sentiment avait-elle obéi en faisant avec Ismaïl ce marché de bijoux dont les conséquences commençaient à peser si lourdement sur le bey? Le but de cette vente était évidemment de placer dans les mains d'Anifé un titre dont elle pût se servir contre Ismaïl, et rien n'avait été négligé pour que ce titre eût la validité nécessaire. Peu de jours après la vente, elle avait fait signer par le *chiboukdj* présent à l'entretien, ainsi que par Osman, une attestation constatant la déclaration faite par le bey, « qu'il achetait les bijoux quatre-vingt-quinze mille piastres, et qu'il s'engageait à payer cette somme sur la requête de sa femme huit jours après sa première sommation. » Anifé avait donc entre les mains une arme redoutable; mais le plan même qu'elle exécutait si froidement accusait dans ses dispositions à l'égard d'Ismaïl un changement qu'il faut expliquer. La haine, ou tout au moins l'indifférence, avait brusquement succédé à cet amour renaissant qui l'avait conduite de Saframbolo à Constantinople. Anifé avait vu, peu de jours après son arrivée chez le bey, se dissiper toutes ses illusions. La brutale insouciance d'Ismaïl avait froissé en elle la dignité de la femme et celle de la mère. Dès ce moment, elle avait formé un projet de vengeance, et ce projet, elle l'accomplissait. Il ne s'agissait plus seulement de dominer Ismaïl, il s'agissait de le punir, et malheureusement pour le bey, de même qu'il y avait eu entre ses deux femmes rivalité pour le rang d'épouse préférée, il allait y avoir entre elles rivalité pour la vengeance.

Maleka, informée du départ d'Anifé pour Constantinople et de l'accueil qu'elle avait reçu d'Ismaïl, avait résolu, elle aussi, de faire expier au bey ses inconstances, trop visiblement intéressées. Ici je

touche aux plus tristes détails de cette triste histoire, et j'éprouve le besoin d'imputer à la funeste influence des coutumes orientales des torts qui ne doivent pas retomber tout entiers sur mes personnages. Ni Anifé, ni Maleka n'étaient nées irrévocablement mauvaises; mais l'éducation du harem avait eu chez l'uneet chez l'autre ses résultats ordinaires : les bons instincts avaient sommeillé dans l'inaction, les mauvais s'étaient épanouis à l'aise. La part du mal était bien moindre toutefois chez Anifé que chez Maleka. Quand la fille de Fatma s'était proposé de transformer en un docile époux son oncle Ismaïl, la préoccupation de l'injure faite à sa mère dominait dans la jeune fille orgueilleuse et coquette toute autre pensée. L'amour cependant, un amour ardent et sincère, était venu modifier ce premier sentiment, et c'est alors qu'Anifé avait eu bientôt une autre injure à venger. Elle avait trouvé chez Ismaïl une indifférence complète et pour elle-même et pour son fils. Dès ce moment, elle n'avait plus hésité; elle s'était souvenue des leçons données à son enfance, elle n'avait plus écouté que ses passions implacables. Chez Maleka, le mobile était moins noble : elle avait deux griefs contre Ismaïl, — le dommage matériel que lui avaient causé sa vie dépensière et les arrangemens pris à l'époque de son mariage, puis son empressement à favoriser une rivale, à l'élever, sans égards pour sa volonté bien connue, au rang d'épouse. L'intérêt blessé, la jalousie, faisaient donc seuls agir Maleka. Les informations recueillies par Selim sur la vie d'Ismaïl et de sa femme à Constantinople lui dictèrent un plan de campagne dont la conduite du bey ne seconda que trop bien l'exécution.

Ismaïl avait touché presque intégralement le prix de la terre vendue par Maleka à l'agriculteur franc, et cet argent n'était pas le seul que Maleka lui eût donné. Toutes ces terres vendues par Ismaïl aussitôt après son mariage avec sa belle-sœur, et au sujet desquelles les fermiers avaient réclamé, toutes ces terres, dis-je, n'avaient pas été rachetées, et Ismaïl en retenait toujours le prix. Maleka, à l'époque de son mariage avec Ismaïl, avait payé plusieurs des créanciers de son nouvel époux, et avait conservé leurs titres en femme prudente qu'elle était; tous ces *items*, pour parler la langue du palais, formaient un total de cent quinze mille piastres. Les Turcs signent au moyen d'un cachet sur lequel leur nom est gravé; ils y passent de l'encre, et l'appliquent ensuite sur le papier. Ce cachet est d'ordinaire enchâssé dans une bague qu'ils portent au doigt; mais il leur arrive assez souvent d'en avoir plus d'un, et Ismaïl possédait, outre l'anneau de rigueur, un vieux cachet qu'il avait porté dans sa jeunesse accroché à la chaîne de sa montre, et qu'il laissait la plupart du temps à Maleka, chargée de signer à sa place. Rien donc ne

s'opposait à l'exécution d'un plan d'attaque fort ingénieux, rien, pas même la conscience de Maleka, car la pruderie des lois occidentales peut appeler, si bon lui semble, un pareil acte du nom de *faux;* Maleka n'en prenait aucun souci. Elle se disait au contraire qu'Ismaïl avait certainement reçu d'elle cet argent, et qu'en fabriquant cette reconnaissance au nom de son mari, elle ne faisait que ce qu'il eût dû faire. Aussi, après avoir rédigé une reconnaissance pour la somme de cent quinze mille piastres, elle manda deux de ses fermiers, et leur ayant présenté la déclaration signée *Ismaïl,* elle les pria d'affirmer par écrit qu'ils avaient été présens lorsqu'Ismaïl avait apposé son cachet. «C'est une formalité, leur dit-elle, que mon mari a oublié de remplir dans le temps, et il désire maintenant réparer cet oubli. » Elle faisait jouer à ce moment entre ses doigts deux petites pièces d'or sur lesquelles les yeux des témoins étaient fixés, comme les yeux du petit oiseau demeurent attachés sur ceux du serpent qui le fascine. Ils signèrent, reçurent leur salaire, remercièrent et se retirèrent le cœur aussi léger et aussi joyeux que s'ils venaient de recevoir un prix de vertu. A ceux qui trouveront cette conduite extraordinaire, invraisemblable, repoussante, je dirai qu'il faut tenir compte de l'influence des mœurs d'un pays sur le développement du sentiment moral. Les faux témoins se tiennent en Asie devant les portes des tribunaux, prêts à y entrer pour porter le témoignagne qu'un plaideur leur achètera. Personne, ni musulman ni chrétien, n'est embarrassé de se procurer de faux témoins parmi ses propres coreligionnaires, ni honteux d'avoir besoin de leur appui. Quoi qu'il en soit, Maleka ne pensait pas commettre une indélicatesse en faisant affirmer une chose vraie par des gens qui n'en savaient rien, et les témoins ne se reprochaient point de faire ce qu'on faisait autour d'eux tous les jours.

Maleka avait calculé combien de temps il faudrait à Ismaïl pour épuiser le petit trésor apporté par Anifé. Elle avait à Constantinople de puissans amis dont elle entretenait le souvenir par l'envoi de quelque riche fourrure d'Anatolie, de certains melons que l'on conserve pendant tout l'hiver, et de ces boîtes de confitures que les femmes d'Asie-Mineure confectionnent à merveille. Pour entamer et mener à bonne fin un procès comme celui qu'elle se préparait à intenter à Ismaïl, elle avait besoin de protections et d'argent. Sûre de pouvoir compter sur de puissans protecteurs, elle s'occupa activement d'amasser beaucoup d'argent. Elle tondit ses chèvres et ses moutons, vendit à l'avance deux années de sa récolte, sans s'inquiéter des moyens de labourer et d'ensemencer ses terres; elle se défit de ses jumens poulinières, de ses buffles, de ses vaches; enfin elle mangea, comme on dit, son blé en herbe : la partie engagée valait bien ces sacrifices. Munie enfin de la déclaration des fermiers, elle

vit le gouverneur et le *kaïmakan* de la province pour s'assurer que l'opposition probable du kadi, beau-père d'Ismaïl, n'empêcherait pas le tribunal de prononcer un jugement contre l'infidèle époux dont elle se prétendait la créancière. De belles étoffes de Brousse, un couple de lévriers de la plus fine race assurèrent à Maleka la protection du kaïmakan. La sentence de prise de corps fut rendue contre Ismaïl malgré les observations du kadi et expédiée à Maleka. L'envoi d'une lettre comminatoire à Ismaïl, que celui-ci, conseillé par Anifé, ne crut pas devoir prendre au sérieux, fut le dernier témoignage de sollicitude donné par Maleka à son époux. La réponse d'Ismaïl ayant été peu satisfaisante, il fut décidé entre Maleka et Selim qu'on irait jusqu'au bout, qu'on partirait sans retard pour Constantinople, et ce dernier projet fut aussitôt exécuté que conçu.

L'époque approchait où le double complot dont les trames se resserraient autour d'Ismaïl allait se démasquer. Anifé pouvait faire valoir contre lui une créance de quatre-vingt-quinze mille piastres. Maleka, grâce à l'emploi fort peu légitime du cachet d'Ismaïl, avait réussi à le constituer légalement débiteur de cent quinze mille piastres. Ces deux femmes vivaient à Constantinople, l'une auprès d'Ismaïl, l'autre épiant et connaissant toutes ses démarches. Avant toutefois que l'orage n'éclatât, il se produisit entre les deux rivales un incident qu'il est bon de noter.

Rien de plus difficile à distinguer dans les rues de Constantinople qu'une femme turque d'une autre femme turque. Toutes sont voilées; toutes sont enveloppées dans un manteau sans taille qui les fait ressembler à des ombres; toutes sont chaussées d'énormes bottes jaunes qui gênent leur démarche, et leur enlèvent toute tournure personnelle. Maleka crut donc pouvoir s'aventurer sans péril dans les rues de Constantinople; mais la haine féminine a des yeux si perçans, qu'il n'existe pour elle ni voile ni manteau. Le hasard voulut qu'Anifé entrât dans une boutique d'où Maleka sortait, et que les deux femmes se rencontrassent nez à nez sur le seuil de la porte. Toutes deux se reconnurent à l'instant, mais aucune ne se trahit. Maleka demeura impassible, et Anifé, laissant tomber sur Maleka un de ces regards froids et distraits qui ne voient pas, entra dans la boutique sans seulement regarder derrière elle. Maleka descendit aussitôt la rue, sans paraître éprouver ni curiosité ni inquiétude.

Anifé était accompagnée, selon l'usage, de deux négresses et d'un nègre. Elle s'approcha de la plus âgée des deux femmes, qui, façonnée aux mœurs du harem, avait une réputation de finesse très méritée, et elle lui dit tout bas : — Suis de loin cette femme qui sort d'ici; découvre sa demeure, et ne rentre pas sans m'apporter une indication exacte. — La négresse écouta avec l'air de la plus

profonde attention, les yeux tout grands ouverts, fixés dans le vague, les narines dilatées, la bouche entr'ouverte; lorsque sa maîtresse se tut, elle poussa un grand soupir comme pour soulager ses nerfs de la tension qu'ils avaient subie, inclina la tête, et partit comme un trait.

Le soir, Anifé apprit que Maleka demeurait chez un employé des douanes, dans un quartier peu éloigné du sien; elle était arrivée tout récemment de province avec un effendi qui logeait dans une maison voisine, et qui allait la visiter tous les jours. Anifé devina bien vite le nom de l'effendi, et, grâce aux informations données par la négresse, elle découvrit le jour même la demeure de Selim. Le lendemain, l'officieux compagnon de Maleka, averti par Osman, se présentait chez Anifé, qu'il trouvait plus souriante et plus gracieuse que jamais. Dans un rapide entretien, la fille du kadi apprit ce qu'elle voulait savoir. Maleka était venue à Constantinople sans prévenir Ismaïl de son arrivée, et le but de ce voyage était de livrer à la justice le débiteur insolvable que toutes deux avaient pour mari. Instruite des plans de sa rivale, Anifé résolut d'assister, immobile et impassible, au dénoûment qu'elle prévoyait, se réservant d'agir quand elle jugerait le moment venu.

L'orage ne tarda pas à éclater. Un matin, Ismaïl était tranquillement étendu sur son ottomane en fumant sa pipe, lorsqu'on lui annonça la visite de deux *kavas*. Il tressaillit, puis, reprenant l'air calme et digne qui seul convient à un musulman, il ordonna qu'on fît entrer les deux agens de la police urbaine. Ceux-ci, après maintes génuflexions, lui présentèrent un ordre de l'autorité compétente lui enjoignant de payer immédiatement à sa légitime épouse Maleka la somme de cent quinze mille piastres qu'elle lui avait prêtée, ou de fournir caution pour le paiement de ladite somme, faute de quoi Ismaïl devait suivre les *kavas* à la prison pour dettes. Ismaïl ne se tint pas pour battu. Il avait des amis, des amis riches, et les dettes sont quelque chose de si peu sérieux en Turquie, qu'il n'est pas rare de voir des gens se porter garans pour des sommes dont ils ne pourraient seulement pas payer le quart. Ismaïl fit donc bonne contenance; il engagea les *kavas* à s'asseoir, leur fit apporter du café et des pipes, et déclara qu'il allait leur donner satisfaction pleine et entière. Ayant fait appeler ensuite son *kiaja*, il le chargea d'aller prier immédiatement trois de ses amis, qui dépensaient beaucoup et ne comptaient jamais, de vouloir bien lui prêter caution. Le *kiaja* fit sa tournée, mais il revint au bout d'une heure sans avoir rencontré aucun des amis d'Ismaïl. Celui-ci, qui n'était pas facile à décourager, nomma tout de suite quatre autres amis, un peu moins dépensiers à la vérité et un peu plus soigneux de leurs intérêts, mais sur les-

quels il croyait néanmoins pouvoir compter. Le *kioja* allait de nouveau se remettre en campagne, lorsque les *kavas*, qui avaient reçu des instructions précises, et qui avaient d'ailleurs achevé leur café et leurs pipes, prièrent Ismaïl de réfléchir que ses amis viendraient le trouver en prison aussi bien que chez lui, et qu'il leur était expressément défendu de tarder davantage. Ismaïl leur offrit alors une pièce de monnaie à chacun. Ils l'acceptèrent, l'en remercièrent infiniment, mais ils renouvelèrent leurs instances avec d'autant plus de chaleur, qu'ils n'attendaient plus rien de leur complaisance. Restait Anifé; il n'y avait pas à hésiter. Ismaïl assura qu'il allait passer dans son harem et rapporter de quoi payer sa dette, tout en faisant ses réserves et en protestant contre la fausseté des titres qu'on lui présentait; mais une difficulté s'éleva, à laquelle il n'avait pas songé : les *kavas* avaient reçu l'ordre de ne pas le perdre de vue, et aucun *kavas* ne pouvait entrer chez Anifé, car, malgré un certain relâchement introduit dans le gouvernement du harem d'Ismaïl, quoique les parens et les amis y pénétrassent sans difficulté, ou plutôt quoiqu'Anifé le quittât souvent pour le salon d'Ismaïl, et que son voile lui tînt habituellement lieu de murs et de grilles, l'introduction de deux étrangers tels que les *kavas* eût été un fait si scandaleux, qu'il n'était pas même permis d'y penser. Ismaïl cependant était un homme à ressources : il fit appeler Osman, qui logeait dans la maison, lui conta son affaire et le chargea d'aller en informer Anifé.

Osman reparut bientôt, mais tout consterné. Anifé était au désespoir : il fallait que quelque officieux malveillant eût instruit sa mère et son beau-père du prêt qu'elle avait fait à son mari, car elle avait reçu d'eux une lettre foudroyante, où ils demandaient compte des bijoux qu'on lui avait remis, la sommant de les représenter ou de s'expliquer sur l'emploi de ces valeurs, et exigeant d'elle le serment de ne disposer de rien de ce qui devait lui appartenir sans en avoir reçu préalablement autorisation. Anifé avait prononcé le serment demandé; quant aux bijoux déjà prêtés, elle s'était excusée de son mieux et s'était engagée à en représenter la valeur quand on l'exigerait, mais elle craignait fort qu'on ne poussât la chose jusqu'aux dernières extrémités. Elle allait écrire de nouveau à sa mère, lui exposer la situation malheureuse de son cher époux, et la supplier de permettre qu'elle vînt encore à son secours; seulement elle ne pouvait rien prendre sur elle avant d'avoir une réponse, car ce serait ajouter à leurs embarras que de braver l'autorité du kadi.

En voyant sa dernière espérance lui échapper, Ismaïl se mordit les lèvres jusqu'au sang. Il jeta un regard de dédain sur les deux *kavas*, qui serraient leurs ceintures comme un Européen mettrait ses gants pour se préparer au départ; il allongea la main et prit sa fourrure,

qui était posée près de lui; puis il se leva, recommanda à Osman de lui envoyer un matelas, une couverture, du café, du tabac et des liqueurs. Faisant alors signe aux *kavas* de le suivre, il se dirigea sans autre cérémonie vers la prison pour dettes.

Quand Osman revint trouver Anifé et lui annonça le départ du prisonnier, il remarqua sur ses lèvres un étrange sourire. — Il faut agir, lui dit-elle; Maleka triomphe aujourd'hui, mais mon tour va venir. — Le lendemain même de l'arrestation d'Ismaïl, Anifé agissait. Munie de deux pièces importantes, — la déclaration de l'emprunt des bijoux valant quatre-vingt-quinze mille piastres et une copie de son contrat de mariage, stipulant qu'en cas de séparation des époux Ismaïl lui rendrait sa dot de trente mille piastres, — Anifé se rendit chez le kadi de son quartier. Elle lui dit que son mari était actuellement en prison pour dettes à la requête de sa première femme Maleka, qu'elle ne voulait pas aggraver inutilement cette situation critique, qu'elle se contentait pour le moment de déposer ces pièces entre les mains du juge, déclarant qu'elle n'en ferait usage que dans le cas où les arrangemens acceptés par Ismaïl pour satisfaire Maleka seraient contraires à ses propres intérêts. Le kadi se confondit en éloges sur la grandeur d'âme d'Anifé, et lui promit de l'avertir de ce qui se passerait entre les deux conjoints. En quittant le kadi, Anifé se rendit chez le ministre de la justice, dont elle sollicita la protection, qui lui fut très gracieusement promise. Ces démarches faites, la fille de Fatma rentra chez elle pour n'en plus bouger pendant une semaine ou deux.

Maleka se conduisit de même pendant un laps de temps non moins prolongé. Elle voulait laisser à Ismaïl le loisir de se convaincre de l'inutilité de ses efforts et de la perte complète de son crédit. Quand elle jugea cet effet produit, elle lui dépêcha Selim, porteur d'un ultimatum très facile à résumer. Ismaïl avait à choisir entre trois solutions : — répudier Anifé, restituer les cent quinze mille piastres, ou se résigner à la prison perpétuelle. Ismaïl se débattit comme un lion, et protesta n'avoir rien reçu de la somme réclamée par Maleka; mais, voyant Selim demeurer impassible, il finit par demander trois jours pour se décider, et Selim lui promit de revenir à l'expiration de ce délai.

Quelques momens après le départ de Selim, Osman vint s'informer si Ismaïl n'avait besoin de rien. — J'ai besoin de consolation et de conseil, répondit Ismaïl, que ses malheurs plongeaient dans un attendrissement tout nouveau pour lui. Et il conta à son cousin le message de Maleka, le priant de lui dire ce qu'il ferait à sa place, et de sonder Anifé sur le parti qu'elle prendrait dans le cas où il accepterait les conditions qui lui étaient offertes. Osman répondit en

prenant un petit air capable, et comme un homme qui sait parfaitement ce que valent les femmes ou plutôt ce qu'elles ne valent pas, que pour lui il ne sacrifierait pas un jour de sa liberté pour tout le beau sexe en masse, qu'il en parlerait cependant à Anifé et s'assurerait de sa manière de voir à ce sujet.

Anifé fut enchantée de ces nouvelles. Le jour des représailles se levait enfin. Elle retourna sans tarder chez le kadi et chez le ministre, leur apprit les propositions de Maleka et l'hésitation d'Ismaïl. — S'il refuse, dit-elle, je suis décidée à garder le silence et à ne pas paraître dans une affaire qui ne me regarde pas; mais s'il prend le parti de me sacrifier, je demande à mon tour la restitution immédiate des cent vingt-cinq mille piastres qu'il me doit.

Ismaïl avait espéré que la crainte d'être répudiée aurait décidé Anifé à quelque effort suprême; mais lorsque deux jours se furent écoulés sans ramener Osman à sa prison, il commença à s'inquiéter et l'envoya chercher. — Que dit Anifé? lui demanda-t-il du plus loin qu'il l'aperçut.

Osman secoua la tête.

— Mais enfin que dit-elle? reprit Ismaïl avec anxiété.

— Pas grand'chose, répondit Osman. Qu'il fasse ce qu'il jugera bon! C'est la seule réponse que j'aie pu obtenir.

— En ce cas, il ne me reste qu'à passer par tout ce qu'exige Maleka, dit Ismaïl. Si Anifé s'en trouve blessée, c'est à elle seule qu'elle doit s'en prendre, et non pas à moi.

— Je n'ai rien à te dire là-dessus, dit Osman, et tu sais mieux que personne ce qui te convient.

Le lendemain amena Selim à la prison. — J'ai pris mon parti, lui dit Ismaïl; Maleka sera satisfaite : je répudierai Anifé, et elle déchirera cette maudite déclaration, qui est fausse d'un bout à l'autre.

Porteur de cette grande nouvelle, Selim retourna auprès de Maleka. Ismaïl s'attendait à être élargi sur-le-champ. Quel fut donc son étonnement lorsqu'au lieu du greffier porteur d'un ordre de délivrance, il vit entrer le kadi, suivi d'un nombreux cortége de gardes et de serviteurs, et qu'il s'entendit sommer de restituer sur-le-champ à sa seconde épouse Anifé la somme de cent vingt-cinq mille piastres! — C'est faux, c'est faux! s'écria-t-il hors de lui; je défie Anifé de prouver qu'elle m'a prêté cette somme.

— Anifé l'a prouvé suffisamment par cette déclaration signée de deux témoins, répondit le kadi, et il lui montra la pièce. Ismaïl y jeta les yeux; il se souvint alors de l'allumeur de pipe qui s'était tenu immobile dans un coin pendant la transaction, et il se donna un grand coup de poing sur le front. Ayant rempli les formalités voulues par la loi, le kadi se retira.

Osman reparut dans la soirée à la prison d'Ismaïl. Il avait l'air radieux. — J'apporte un message de paix, dit-il en entrant. Par la démarche que vous connaissez sans doute à cette heure, Anifé n'a voulu que se mettre en garde contre les mauvais desseins de Maleka et vous éviter à vous-même les regrets que vous coûterait votre faiblesse. Elle est prête à retirer sa déclaration, et tout ce qu'elle vous demande en retour de tant de générosité, c'est de répudier Maleka.

Ismaïl écouta ces paroles avec un tressaillement de joie. Répudier Maleka était un bien mince sacrifice en échange de la radiation de la dette énorme dont il se reconnaissait bien, quoi qu'il en dît, un peu chargé; mais la joie du prisonnier ne dura pas longtemps. Et les cent quinze mille piastres dues à Maleka, comment les lui rendre? Derrière la femme qu'on lui proposait de répudier, n'allait-il pas trouver une implacable créancière? Lorsqu'il envisagea sous son véritable aspect sa triste position, Ismaïl eut un moment la pensée de se briser le crâne contre les barreaux de sa prison; mais il se dit que sa mort ferait trop de plaisir à sa première comme à sa seconde femme, et que le meilleur parti à prendre était encore de vivre sous les verrous le plus longtemps possible.

Cette histoire touche à sa fin, — je dis histoire, car il s'agit ici de faits véritables, et je ne suis pas libre de donner à mon récit un dénouement romanesque. Il y a deux ans que le bey Ismaïl, devenu le débiteur insolvable de ses deux femmes, a dû suivre les *kouas* dans la prison où il languit encore... Il a eu beau supplier tour à tour Maleka et Anifé. — Répudiez Maleka, lui dit celle-ci, et je déchire ma créance. — Répudiez Anifé, lui dit Maleka, et je signe un acquit des cent quinze mille piastres. — Faut-il ajouter que Maleka passe ses jours avec Selim, et qu'Anifé s'accoutume de plus en plus à la compagnie du jeune Osman? Il y a de bonnes raisons, on le voit, pour que la captivité d'Ismaïl-Bey dure autant que sa vie.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

SHAKSPEARE

SON GÉNIE ET SES ŒUVRES

I.

Washington Irving compare Shakspeare à un saint d'Italie : les adorateurs, à force d'apporter des cierges, l'ont si bien enfumé et noirci, qu'on ne le reconnaît plus. Les Anglais surtout, gens scrupuleux, ont fait sur lui des questions singulières. — Sa maison était-elle en bois ou en briques? Combien y avait-il d'oreillers à ce lit, « le premier après le meilleur, » qu'il laissa par testament à sa femme? Le pommier sous lequel il s'endormit, près de Bidford, pour cuver son vin, avait-il des pommes? Quand il se logea près du jardin des ours, était-ce pour mieux voir les combats d'ours? — Ces points éclaircis, on admire l'homme, et les louanges pleuvent : le plus grand des poètes, le peintre incomparable du cœur humain, le premier des comiques, le premier des tragiques, etc. On pourrait faire les litanies de Shakspeare; il n'y a pas de saint qui eût une plus longue liste de beaux surnoms. Il est si populaire, qu'au lieu de le juger on l'admire; le dithyrambe sert de critique, et dans cet empressement pour lui donner tous les talens, on oublie de marquer les traits distinctifs de son talent.

Et cependant il a son talent distinct. Ce ne sont point tous les genres de beautés et de vérités qu'il a produits, c'est un genre de beautés et de vérités distinctes. Ce ne sont point tous les styles qu'il a pris, c'est un style unique. Ce ne sont pas toutes les espèces d'â-

mes et de mœurs qu'il a peintes, c'est une espèce particulière de mœurs et d'âmes. Dans le vaste champ de l'art, il s'est fait un domaine propre, et après tant de plaidoyers, de biographies et de panégyriques, de rapprochemens et de commentaires, il reste peut-être à chercher ce qu'il était.

C'était une nature d'esprit extraordinaire, choquante pour toutes nos habitudes françaises d'analyse et de logique, toute-puissante, excessive, également souveraine dans le sublime et dans l'ignoble, la plus créatrice qui fut jamais dans la copie exacte du réel minutieux, dans les caprices éblouissans du fantastique, dans les complications profondes des passions surhumaines; poétique, immorale, inspirée, supérieure à la raison par les révélations improvisées de sa folie clairvoyante; si extrême dans la douleur et dans la joie, d'une allure si brusque, d'une verve si tourmentée et si impétueuse, que ce grand siècle (1) a pu seul produire un tel enfant.

Connaissons l'homme d'abord, et par son style. Le style explique l'œuvre. En montrant les traits principaux du génie, il annonce les autres. Une fois qu'on a saisi la faculté maîtresse, on voit l'homme se développer comme une fleur.

Shakspeare imagine avec surabondance et avec excès. Il répand les métaphores à profusion sur tout ce qu'il écrit. A chaque instant, les idées abstraites se changent chez lui en images. C'est une série de peintures qui se déroule dans son esprit. Il ne les cherche pas, elles viennent d'elles-mêmes; elles se pressent en lui, elles couvrent les raisonnemens, elles offusquent de leur éclat la pure lumière de la logique. Il ne travaille point à expliquer ni à prouver; tableau sur tableau, image sur image, il copie incessamment les étranges et splendides visions qui s'engendrent les unes les autres et s'accumulent en lui. Comparez à nos sobres écrivains cette phrase que je traduis au hasard dans un dialogue tranquille (2) : « Chaque vie particulière est tenue de se garder contre le mal avec toute la force et toutes les armes de sa pensée; à bien plus forte raison, l'âme de qui dépendent et sur qui reposent tant de vies. La mort de la majesté royale ne va pas seule. Comme un gouffre, elle entraîne après elle ce qui est près d'elle. C'est une roue massive fixée sur la cime de la plus haute montagne; à ses rayons énormes sont attachées et emmortaisées dix mille choses moindres. Quand elle tombe, chaque petite dépendance, chaque mince annexe accompagne sa ruine bruyante. Quand le roi soupire, tout le royaume gémit. » Voilà trois images coup sur coup pour exprimer la même pensée. C'est une flo-

(1) Né en 1564, mort en 1616.
(2) *Hamlet*, III, sc. IV.

raison; une branche sort du tronc, et de celle-ci une autre; cette autre se multiplie par de nouveaux rameaux. Au lieu d'un chemin uni, tracé par une suite régulière de jalons secs et sagement plantés, vous entrez dans un bois touffu d'arbres entrelacés et de riches buissons, qui vous cachent et vous ferment la voie, qui ravissent et qui éblouissent vos yeux par la magnificence de leur verdure et par le luxe de leurs fleurs. Vous vous étonnez au premier instant, esprit moderne, affairé, habitué aux dissertations nettes de notre poésie classique; vous ressentez de la mauvaise humeur; vous pensez que l'auteur s'amuse, et que, par amour-propre et mauvais goût, il s'égare et vous égare dans les fourrés de son jardin. Point du tout; s'il parle ainsi, ce n'est point par choix, c'est par force; la métaphore n'est pas le caprice de sa volonté, mais la forme de sa pensée. Au plus fort de sa passion, il imagine encore. Quand Hamlet, désespéré, se rappelle la noble figure de son père, il aperçoit les tableaux mythologiques dont le goût du temps remplissait les rues. Il le compare au héraut Mercure, « nouvellement descendu sur une colline qui baise le ciel. » Cette apparition charmante, au milieu d'une sanglante invective, prouve que le peintre subsiste sous le poète. Involontairement et hors de propos il vient d'écarter le masque tragique qui couvrait son visage, et le lecteur, derrière les traits contractés de ce masque terrible, découvre un sourire gracieux et inspiré qu'il n'attendait pas.

Il faut bien qu'une pareille imagination soit violente. Toute métaphore est une secousse. Quiconque involontairement et naturellement transforme une idée sèche en une image a le feu au cerveau; les vraies métaphores sont des apparitions enflammées qui rassemblent tout un tableau sous un éclair. Jamais, je crois, chez aucune nation d'Europe et à aucun siècle de l'histoire, on n'a vu de passion si grande. Le style de Shakspeare est un composé d'expressions forcenées. Nul homme n'a soumis les mots à une pareille torture. Contrastes heurtés, exagérations furieuses, apostrophes, exclamations, tout le délire de l'ode, renversement d'idées, accumulation d'images, l'horrible et le divin assemblés dans la même ligne, il semble qu'il n'écrive jamais une parole sans crier. — Qu'ai-je fait? dit la reine à son fils Hamlet (1)...

..... Une action — qui flétrit la grâce et la rougeur de la modestie, — appelle la vertu hypocrite, ôte la rose — au beau front de l'innocent amour, — et y met un ulcère, rend les vœux du mariage — aussi faux que des sermens de joueurs. Oh! une action pareille — arrache l'âme du corps des contrats, —

(1) Nous avons essayé de traduire le texte anglais littéralement et vers par vers. Pour mieux faire saisir la coupe du vers anglais, nous mettons un tiret — entre chaque vers.

et fait de la douce religion — une rapsodie de phrases. La face du ciel s'enflamme de honte, — oui, et ce globe solide, cette masse compacte, — le visage morne comme au jour du jugement, — est malade d'y penser!

C'est le style de la frénésie. Encore n'ai-je pas tout traduit. Toutes ces métaphores sont furieuses, toutes ces idées arrivent au bord de l'absurde. Tout s'est transformé et défiguré sous l'ouragan de la passion. La contagion du crime qu'il dénonce a souillé la nature entière. Il ne voit plus dans le monde que corruption et mensonge. C'est peu d'avilir les gens vertueux, il avilit la vertu même. Les choses inanimées sont entraînées dans ce tourbillon de douleur. La teinte rouge du ciel au soleil couchant, la pâle obscurité que la nuit répand sur le paysage, se changent en rougeurs et en pâleurs de honte, et le misérable homme qui parle et qui pleure voit le monde entier chanceler avec lui dans l'éblouissement du désespoir.

Hamlet est à demi fou, dira-t-on; cela explique ces violences d'expression. La vérité est qu'Hamlet, c'est Shakspeare. Que la situation soit terrible ou paisible, qu'il s'agisse d'une invective ou d'une conversation, le style est partout excessif. Shakspeare n'aperçoit jamais les objets tranquillement. Toutes les forces de son esprit se concentrent sur l'image ou sur l'idée présente. Il s'y enfonce et s'y absorbe. Auprès de ce génie, on est comme au bord d'un gouffre; l'eau tournoyante s'y précipite, engloutissant les objets qu'elle rencontre, et ne les rend à la lumière que transformés et tordus. On s'arrête avec stupeur devant ces métaphores convulsives, qui semblent écrites par une main fiévreuse dans une nuit de délire, qui ramassent en une demi-phrase une page d'idées et de peintures, qui brûlent les yeux qu'elles veulent éclairer. Les mots perdent leur sens; les constructions se brisent; les paradoxes de style, les apparentes faussetés que de loin en loin on hasarde en tremblant dans l'emportement de la verve, deviennent le langage ordinaire; il éblouit, il révolte, il épouvante, il rebute, il accable; ses vers sont un chant perçant et sublime, noté à une clé trop haute, au-dessus de la portée de nos organes, qui blesse nos oreilles, et dont notre esprit seul devine l'étonnante beauté.

C'est peu cependant, car cette force de concentration singulière est encore doublée par la brusquerie de l'élan qui la déploie. Chez Shakspeare, nulle préparation, nul ménagement, nul développement, nul soin pour se faire comprendre. Comme un cheval trop ardent et trop fort, il bondit, il ne sait pas courir. Il franchit entre deux mots des distances énormes et se trouve aux deux bouts du monde en un instant. Le lecteur cherche en vain des yeux la route intermédiaire, étourdi de ces sauts prodigieux, se demandant par quel miracle le poète au sortir de cette idée est entré dans cette autre, entrevoyant

parfois entre deux images une longue échelle de transitions que nous gravissons pied à pied avec peine, et qu'il a escaladée du premier coup. Shakspeare vole, et nous rampons. De là un style composé de bizarreries, des images téméraires rompues à l'instant par des images plus téméraires encore, des idées à peine indiquées achevées par d'autres qui en sont éloignées de cent lieues, nulle suite visible, un air d'incohérence; à chaque pas, on s'arrête, le chemin manque; on aperçoit là-haut, bien loin de soi, le poète, et l'on découvre qu'on s'est engagé sur ses traces dans une contrée escarpée, pleine de précipices, qu'il parcourt comme une promenade unie, et où nos plus grands efforts peuvent à peine nous traîner.

Que sera-ce donc, si maintenant l'on remarque que ces expressions si violentes et si peu préparées, au lieu de se suivre une à une, lentement et avec effort, se précipitent par multitudes avec une facilité et une abondance entraînantes, comme des flots qui sortent en bouillonnant d'une source trop pleine, qui s'accumulent, qui montent les uns sur les autres, et ne trouvent nulle part assez de place pour s'étaler et s'épuiser? Voyez dans *Roméo et Juliette* un exemple de cette verve intarissable. Ce que les deux amans entassent de métaphores, d'exagérations passionnées, de pointes, de phrases tourmentées, d'extravagances amoureuses, est infini. Leur langage ressemble à des roulades de rossignols. Les gens d'esprit de Shakspeare, Mercutio, Béatrice, Rosalinde, les clowns, les bouffons, pétillent de traits forcés, qui partent coup sur coup comme une fusillade. Il n'en est pas un qui ne trouve assez de jeux de mots pour défrayer tout un théâtre. Les imprécations du roi Lear et de la reine Marguerite suffiraient à tous les fous d'un hôpital et à tous les opprimés de la terre. Les sonnets sont un délire d'idées et d'images creusées avec un acharnement qui donne le vertige. Son premier poème, *Vénus et Adonis*, est l'extase sensuelle d'un Corrége insatiable et enflammé. Cette fécondité exubérante porte à l'excès des qualités déjà excessives, et centuple le luxe des métaphores, l'incohérence du style et la violence effrénée des expressions (1).

Toutes ces facultés se réduisent à une. Shakspeare était une âme délicate : il ressemblait à ces instrumens de musique que le plus léger contact suffit pour faire vibrer. Celui dont la sensibilité tressaille au moindre choc doit sentir avec excès les émotions de l'art; il ne verra pas une image sans se passionner; il ne peindra pas une passion sans souffrir. De là la violence de son style. Il apercevra les rapports délicats, les invisibles liens qui joignent les idées éloi-

(1) C'est pourquoi aux yeux d'un écrivain du XVIIe siècle le style de Shakspeare est le plus obscur, le plus prétentieux, le plus pénible, le plus barbare et le plus absurde qui fut jamais.

gnées et qui échappent au vulgaire. De là son allure saccadée, son manque de suite, ses brusques élans, et ce vol impétueux par lequel il supprime les distances. Il lui suffira de la plus petite occasion pour éclater en métaphores; il sera poète à tout propos et hors de propos. De là cette floraison perpétuelle de métaphores étranges et splendides qui colorent ses vers. L'imagination qui s'émeut facilement se trouve entraînée d'une idée à l'autre, et embrasse l'arbre dès qu'elle a effleuré le moindre rameau. De là cette surabondance, ce redoublement, cette fertilité inépuisable. « Mon aimable Shakspeare, » — « doux cygne de l'Avon, » ces mots de Ben Jonson confirment ce qu'indiquait déjà l'analyse. Il était tendre et bon; il aima beaucoup et souffrit beaucoup. Il souffrit parce qu'il ne fut point aimé, et parce qu'il s'égara longtemps dans des amours vulgaires; il souffrit parce qu'il était comédien (1), esclave du public et obligé d'exposer tous les jours son cœur au public. « Disgracié de la fortune, dit-il dans un de ses sonnets mélancoliques, disgracié aux regards des hommes, je pleure dans la solitude l'abjection de mon sort. Je jette les yeux sur moi, maudissant mon destin, me souhaitant semblable à quelqu'un de plus riche en espérance, en beauté, en amis, dégoûté de mes meilleurs biens, me méprisant presque moi-même; » mais il ajoute aussitôt : « Parfois alors je pense à toi, et, comme l'alouette au retour du soleil s'élance hors des sillons mornes, mon âme s'envole et va chanter des hymnes à la porte du ciel. » Ce subit accès de bonheur, ces grandes alternatives de joie et de tristesse peignent le poète extrême dans ses émotions, incessamment troublé de douleur ou d'allégresse, sensible au moindre choc, plus puissant pour jouir et pour souffrir que les autres hommes, capable de rêves plus intenses, et en qui s'agitait un monde imaginaire d'êtres gracieux ou terribles, tous passionnés comme leur auteur.

II.

Recomposons ce monde en cherchant en lui l'empreinte de son créateur. Un poète ne copie pas au hasard les mœurs qui l'entourent; il choisit dans cette vaste matière, et transporte involontairement sur la scène les habitudes du cœur et de conduite qui conviennent le mieux à son talent. Supposez-le logicien, moraliste, orateur, tel qu'un de nos grands tragiques du XVIIe siècle : il ne représentera que les mœurs nobles, il évitera les personnages bas; il aura horreur des valets et de la canaille; il gardera au plus fort des passions déchaînées les plus exactes bienséances; il fuira comme un scandale tout mot

(1) Quatre-vingt-onzième sonnet.

ignoble et cru; il mettra partout la raison, la grandeur et le bon goût; il supprimera la familiarité, les enfantillages, les naïvetés, le badinage gai de la vie domestique; il effacera les détails précis, les traits particuliers, et transportera la tragédie dans une région sereine et sublime où ses personnages abstraits, dégagés du temps et de l'espace, après avoir échangé d'éloquentes harangues et d'habiles dissertations, se tueront convenablement et comme pour finir une cérémonie. Shakspeare fait tout le contraire, parce que son génie est tout l'opposé. Sa faculté unique est l'imagination passionnée délivrée des entraves de la raison et de la morale; il s'y abandonne et ne trouve dans l'homme rien qu'il veuille retrancher. Il accepte la nature et la trouve belle tout entière; il la peint dans ses petitesses, dans ses difformités, dans ses faiblesses, dans ses excès, dans ses dérèglemens et dans ses fureurs; il montre l'homme à table, au lit, au jeu, ivre, fou, malade; il ajoute les coulisses à la scène. Il ne songe point à ennoblir, mais à copier la vie humaine, et n'aspire qu'à rendre sa copie plus énergique et plus frappante que l'original.

De là les mœurs de ce théâtre, et d'abord le manque de dignité. La dignité vient de l'empire exercé sur soi-même; l'homme choisit dans ses gestes et dans ses actions les plus nobles, et ne se permet que celles-là. Les personnages de Shakspeare n'en choisissent aucune et se les permettent toutes. Ses rois sont hommes et pères de famille; le terrible jaloux Léonatus, qui va ordonner le meurtre de sa femme et de son frère (1), joue comme un enfant avec son fils; il le caresse, il lui donne tous les jolis petits noms d'amitié que disent les mères; il ose être trivial; il est bavard comme une nourrice, il en a le langage et il en prend les soins.

..... As-tu mouché ton nez? — On dit qu'il ressemble au mien. Allons, capitaine, — il faut que nous soyons propres, bien propres, mon capitaine (2)..... — Venez ici, sire page. — Regardez-moi avec vos yeux bleus. Cher petit coquin! — cher mignon! En regardant — les traits de ce visage, il me semble que je reculais — de vingt-trois ans, et je me voyais sans culottes, — avec ma cotte de velours vert, ma dague muselée, — de peur qu'elle ne mordît son maître. — Combien alors je ressemblais à cette mauvaise herbe, — à ce polisson, à ce monsieur!... Mon frère, — gâtez-vous là-bas votre jeune prince — comme nous avons l'air de gâter le nôtre?

POLYXÈNE. — Quand je suis chez moi, sire, — il fait toute mon occupation, toute ma gaieté, tout mon souci; — tantôt mon ami de cœur, et tantôt mon ennemi juré; — mon parasite, mon soldat, mon homme d'état, mon tout; — il rend un jour de juillet aussi court qu'un jour de décembre, — et, avec ses enfantillages sans fin, me guérit — de pensées qui glaceraient mon sang.

(1) *Winter's Tale*, sc. 1re, act. Ier.
(2) Il y a ici un calembour intraduisible.

Il y a dans Shakspeare vingt morceaux semblables. Les grandes passions, chez lui comme dans la nature, sont précédées ou suivies d'actions frivoles, de petites conversations, de sentimens vulgaires. Les fortes émotions sont des accidens dans notre vie; boire, manger, causer de choses indifférentes, exécuter machinalement une tâche habituelle, rêver à quelque plaisir bien plat ou à quelque chagrin bien ordinaire, voilà l'emploi de toutes nos heures. Shakspeare nous peint tels que nous sommes; ses héros saluent, demandent aux gens de leurs nouvelles, parlent de la pluie et du beau temps, aussi souvent et aussi vulgairement que nous-mêmes, un instant avant de tomber dans les dernières misères ou de se lancer dans les résolutions extrêmes. Hamlet demande l'heure, trouve le vent piquant, cause des festins et des fanfares que l'on entend dans le lointain, et cette conversation si tranquille, si peu liée à l'action, si remplie de petits faits insignifians, que le hasard seul vient d'amener et de conduire, dure jusqu'au moment où le spectre de son père, se levant dans les ténèbres, lui révèle l'assassinat qu'il doit venger.

La raison commande aux mœurs d'être mesurées; c'est pourquoi les mœurs que peint Shakspeare ne le sont pas. La pure nature est violente, emportée. Elle n'admet pas les excuses, elle ne souffre pas les tempéramens, elle ne fait pas la part des circonstances, elle veut aveuglément, elle éclate en injures, elle a la déraison, l'ardeur et les colères des enfans. Les personnages de Shakspeare ont le sang bouillant et la main prompte. Ils ne savent pas se contenir; ils s'abandonnent tout d'abord à leur douleur, à leur indignation, à leur amour, et se lancent éperdûment sur la pente inclinée où leur passion les précipite. Combien en citerai-je? Timon, Léonatus, Cressida, toutes les jeunes filles, tous les principaux personnages des grands drames; Shakspeare peint partout l'impétuosité irréfléchie du premier mouvement. Capulet annonce à sa fille Juliette que dans trois jours elle épousera le comte Paris, et lui dit d'en être fière: elle répond qu'elle n'en est point fière, et que cependant elle remercie le comte de cette preuve d'amour. Comparez la fureur de Capulet à la colère d'Orgon, et vous mesurerez la différence des deux poètes et des deux civilisations :

Comment! comment! la belle raisonneuse! Qu'est-ce que cela? — « Fière. » Et puis « je vous remercie, » et « je ne vous remercie pas, » — et « je ne suis pas fière. » Jolie mignonne, — plus de ces remerciemens, plus de ces fiertés; — mais décidez vos gentils petits pieds, jeudi prochain, — à venir avec Paris à l'église de Saint-Pierre, — ou je t'y traînerai sur une claie! — Hors d'ici, effrontée! carogne! belle pâlotte que vous êtes! — figure de cire!

JULIETTE. — Mon bon père, je vous supplie sur mes genoux, — ayez seulement la patience de me laisser dire un mot.

CAPULET. — Qu'on te pende, jeune gueuse que tu es! désobéissante coquine! — Je te le dis : Va à l'église jeudi, — ou ne me regarde plus jamais en face. — Ne parle pas, ne réplique pas, ne réponds pas. — La main me démange.

LADY CAPULET. — Vous êtes trop vif...

CAPULET. — Sainte hostie! Cela me rend fou. Jour et nuit, matin et soir, — chez moi, dehors, seul, en compagnie, — veillant ou dormant, mon seul soin a été — de la marier, et maintenant que j'ai trouvé — un gentilhomme de race princière, — de belles façons, jeune, noblement élevé, — fait comme un cœur pourrait le souhaiter..., — voir une misérable folle larmoyante, — une poupée pleurnicheuse, à cette offre de sa fortune, — répondre : « Je ne veux pas me marier! je ne saurais l'aimer! — Je suis trop jeune; je vous prie, pardonnez-moi! » — Eh bien! si vous ne voulez pas vous marier, je vous pardonnerai, moi! — Allez paître où vous voudrez, vous ne resterez pas sous mon toit. — Regardez-y, pensez-y, je ne plaisante pas. — Jeudi est proche. La main sur votre cœur, décidez-vous. — Si vous êtes ma fille, je vous donnerai à mon ami; — si vous ne l'êtes pas, allez vous faire pendre; mendiez, jeûnez, mourez dans les rues, — car, sur mon âme, je ne te reconnais plus.

Cette manière d'exhorter sa fille au mariage est propre à Shakspeare et au XVIe siècle. La contradiction est pour ces hommes ce que la vue du rouge est pour les taureaux; elle les rend fous.

On devine bien que dans ce temps et sur le théâtre la décence est chose inconnue. Elle gêne parce qu'elle est un frein, et on s'en débarrasse parce qu'elle gêne. Elle est un don de la raison et de la morale, comme la crudité est un effet de la nature et de la passion. Les paroles dans Shakspeare sont aussi crues que possible. Ses personnages appellent les choses par leurs noms sales, et traînent la pensée sur les images précises de l'amour physique. Les conversations des gentilshommes et des dames sont pleines d'allusions scabreuses, et il faudrait chercher un cabaret de bien bas étage pour en entendre de pareilles aujourd'hui (1).

Ce serait aussi dans un cabaret qu'il faudrait chercher les rudes plaisanteries et le genre d'esprit brutal qui fait le fond de ces entretiens. La politesse bienveillante est le fruit tardif d'une réflexion avancée; elle est une sorte d'humanité et de bonté appliquée aux petites actions et aux discours journaliers; elle ordonne à l'homme de s'adoucir à l'égard des autres et de s'oublier pour les autres; elle contraint la pure nature, qui est égoïste et grossière. C'est pourquoi elle manque aux mœurs de ce théâtre. Vous voyez les charretiers par gaieté et vivacité s'asséner des taloches. Telle est à peu près la conversation des seigneurs et des dames qui veulent plaisanter, par

(1) *King Henry VIII*, ac. II, sc. III, etc.

exemple celle de Béatrice et de Bénédict (1), personnes fort bien élevées pour le temps, ayant une grande renommée d'esprit et de politesse, et dont les jolies répliques font la joie des assistans. « Ces escarmouches d'esprit » consistent à se dire en termes clairs : Vous êtes un poltron, un glouton, un imbécile, un bouffon, un libertin, une brute! — Vous êtes une sotte, une langue de perroquet, une folle, une... (Le mot y est.) — On juge du ton qu'ils prennent lorsqu'ils sont en colère. « Un mendiant ivre, dit Émilie dans *Othello*, ne jetterait pas de pires injures à sa concubine. » Ils ont un vocabulaire de gros mots aussi complet que celui de Rabelais, et ils l'épuisent. Ils prennent la boue à pleines mains et la lancent à leur adversaire sans croire se salir.

Les actions répondent aux paroles. Ils vont sans pudeur ni pitié jusqu'à l'extrémité de leur passion. Ils assassinent, ils empoisonnent, ils violent, ils incendient, et la scène n'est remplie que d'abominations. Shakspeare met sur son théâtre toutes les actions atroces des guerres civiles. Ce sont les mœurs des loups et des hyènes. Il faut lire (2) la sédition de Jack Cade pour prendre une idée de ces folies et de ces fureurs. On croit voir des animaux révoltés, la stupidité meurtrière d'un loup lâché dans une bergerie, la brutalité d'un pourceau qui se soûle et se roule dans l'ordure et dans le sang. Ils détruisent, ils tuent, ils se tuent entre eux; les pieds dans le meurtre, ils demandent à manger et à boire; ils plantent les têtes au bout des piques, ils les font s'entrebaiser, et ils rient. Jamais la nature n'a été si laide, et cette laideur est la vérité.

Ces mœurs de cannibales ne se rencontrent-elles que chez la canaille? Les princes font pis. Le duc de Cornouailles commande de lier sur une chaise le vieux duc de Glocester, qui vient de faire échapper le roi Lear, son beau-père.

CORNOUAILLES. — ..... Tirez la chaise. — Je vais mettre le pied sur ces yeux que voilà. (On tient Glocester pendant que Cornouailles lui arrache un œil et met son pied dessus.)

GLOCESTER. — Que celui de vous qui veut vivre vieux — me donne secours. O cruel! ô vous, dieux!

RÉGANE, fille de Lear. — Un côté serait jaloux de l'autre. L'autre aussi.

CORNOUAILLES, riant. — Si maintenant tu peux voir ta vengeance...

UN SERVITEUR. — Arrêtez votre main, monseigneur. — J'ai commencé à vous servir quand j'étais encore enfant; — mais je ne vous aurai jamais rendu de plus grand service — que de vous dire d'arrêter.

CORNOUAILLES. — Comment, misérable chien!

LE SERVITEUR. — Si vous aviez une barbe au menton, — j'irais vous l'arracher dans une querelle pareille.

(1) *Much ado about nothing*.
(2) *Henry VI*, 2e part., ac. IV, sc. III.

CORNOUAILLES. — Ah traître! (Il tire son épée et court sur lui.)

LE SERVITEUR. — Eh bien! venez, et courez la chance de votre colère! (Il tire son épée. Ils se battent. Cornouailles est blessé.)

RÉGANE, à un autre serviteur. — Donne-moi ton épée. — Un paysan qui s'attaque à nous! (Elle arrache l'épée, vient par derrière et l'en perce.)

LE SERVITEUR. — Oh! je suis tué!... Monseigneur, il vous reste un œil — pour voir le sang que je lui ai tiré. Oh! (Il meurt.)

CORNOUAILLES. — Il n'en verra pas davantage, je l'en empêcherai. (Il met le doigt sur l'œil de Glocester.) — Hors de ton trou, sale gelée! — Où est ton lustre à présent? (Il arrache l'autre œil de Glocester et le jette par terre.)

GLOCESTER. — Tout est ténèbres et désolation. Où est mon fils?

RÉGANE. — Allez, jetez-le hors des portes, et qu'il flaire sa route — jusqu'à Douvres.

Telles sont les mœurs de ce théâtre. Elles sont sans frein comme celles du temps et comme l'imagination du poète. Copier les actions plates de la vie journalière, les puérilités et les faiblesses où s'abaissent incessamment les plus grands personnages, les emportemens qui les dégradent, les paroles crues, dures ou sales, et les actions atroces où se déploient la licence, la brutalité, la férocité de la nature primitive, voilà l'œuvre de l'imagination pure. Copier ces laideurs et ces excès avec un choix de détails si familiers, si expressifs, si exacts, qu'ils font sentir sous chaque mot de chaque personnage une civilisation tout entière, voilà l'œuvre de l'imagination concentrée et toute-puissante. Cette nature des mœurs et cette énergie de la peinture indiquent une même faculté, unique et excessive, que le style a déjà montrée.

III.

Sur ce fond commun se détache un peuple de figures vivantes et distinctes, éclairées d'une lumière intense, avec un relief saisissant. Cette puissance créatrice est le grand don de Shakspeare, et consiste à produire l'effet que voici : chaque phrase prononcée par un personnage nous fait voir, outre l'idée qu'elle renferme, le sentiment qui la cause, les passions qui produisent ce sentiment, l'ensemble des qualités et le caractère dont ces passions dépendent, le tempérament, l'attitude physique, le geste, le regard du personnage, tout cela en une seconde, avec une netteté et une force dont personne n'a approché. Les mots qui frappent nos oreilles ne sont pas la millième partie de ceux que nous écoutons intérieurement; ils sont comme des étincelles qui s'échappent de distance en distance; les yeux voient de rares traits de flamme; l'esprit seul aperçoit le vaste embrasement dont ils sont l'indice et l'effet. Il y a ici deux drames en un seul : l'un bizarre, saccadé, écourté, visible, l'autre conséquent, immense,

invisible; celui-ci couvre si bien l'autre, qu'ordinairement on ne croit plus lire des paroles; on entend le grondement de ces voix terribles, on voit des traits contractés, des yeux ardens, des visages pâlis, on sent les bouillonnemens, les furieuses résolutions qui montent au cerveau avec le sang fiévreux, et redescendent dans les nerfs tendus. Cette propriété qu'a chaque phrase de rendre visible un monde de sentimens et de formes vient de ce qu'elle est causée par un monde d'émotions et d'images. Shakspeare, en l'écrivant, a senti tout ce que nous y sentons, et beaucoup d'autres choses. Il avait la faculté prodigieuse d'apercevoir en un clin d'œil tout son personnage, corps, esprit, passé, présent, dans tous les détails et dans toute la profondeur de son être, avec l'attitude précise et l'expression de physionomie que la situation lui imposait. Il y a tel mot d'Hamlet ou d'Othello qui pour être expliqué demanderait trois pages de commentaires; chacune des pensées sous-entendues que découvrirait le commentaire laissait sa trace dans le tour de la phrase, dans l'espèce de la métaphore, dans l'ordre des mots; aujourd'hui, en comptant ces traces, nous devinons les pensées. Ces traces innombrables ont été imprimées en une seconde dans l'espace d'une ligne. A la ligne suivante, il y en a autant, imprimées aussi vite et dans le même espace. Vous mesurez la concentration et la vélocité de l'imagination qui crée ainsi.

Ces personnages sont tous de la même famille. Bons ou méchans, grossiers ou délicats, spirituels ou stupides, Shakspeare leur donne à tous un même genre d'esprit, qui est le sien. Il en fait des gens d'imagination dépourvus de volonté et de raison; machines passionnées, violemment heurtées les unes contre les autres, et qui étalent aux regards ce qu'il y a de plus naturel et de plus abandonné dans l'homme. Donnons-nous ce spectacle, et voyons à tous les étages cette parenté des figures et ce relief des portraits.

Au plus bas sont les êtres stupides, radoteurs ou brutaux. L'imagination existe déjà là où la raison n'est pas née encore, elle subsiste encore là où la raison n'est plus. L'idiot et la brute suivent aveuglément les fantômes qui habitent leur cerveau engourdi ou machinal. Shakspeare est admirable dans la peinture de ce mécanisme. Son Caliban, par exemple, sorte de sauvage difforme, nourri de racines, gronde comme une bête sous la main de Prospero, qui l'a dompté. Il hurle incessamment contre son maître, tout en sachant que chaque injure lui sera payée par une douleur. C'est un loup à la chaîne, tremblant et féroce, qui essaie de mordre quand on l'approche, et qui se couche en voyant le fouet levé sur son dos. Il a la sensualité crue, le gros rire ignoble, la gloutonnerie de la nature humaine dégradée. Il a voulu violer Miranda endormie; il crie après sa pé-

ture et s'en gorge. Un matelot débarqué dans l'île, Stéphano, lui donne du vin; il lui baise les pieds et le prend pour un dieu; il lui demande s'il n'est pas tombé du ciel et l'adore. On sent en lui les passions révoltées et froissées qui ont hâte de se redresser et de s'assouvir. Stéphano a battu son camarade. « Bats-le bien, dit Caliban, et après un peu de temps, j'oserai le battre aussi. » Il supplie Stéphano de venir avec lui tuer Prospero endormi; il a soif de l'y mener; il danse de joie, et voit d'avance son maître la gorge coupée et la cervelle épanchée par terre. « Je t'en prie, mon roi, ne fais pas de bruit. Vois-tu? ceci est l'ouverture de sa cellule. Va doucement et entre. Fais ce bon meurtre; tu seras maître de l'île pour toujours, et moi, ton Caliban, je te lécherai les pieds. » — D'autres, comme Ajax et Cloten, sont plus semblables à l'homme. Cependant ce que Shakspeare peint en eux, comme dans Caliban, c'est le tempérament. La lourde machine corporelle, la masse des muscles, l'épaisseur du sang qui se traîne dans ces membres de lutteurs, oppriment l'intelligence et ne laissent subsister que les passions de l'animal. Ajax donne des coups de poing et avale de la viande, c'est là sa vie; s'il est jaloux d'Achille, c'est à peu près comme un taureau est jaloux d'un taureau. Il se laisse brider et mener par Ulysse, sans regarder devant lui : la plus grossière flatterie l'attire comme un appât. On l'a poussé à accepter le défi d'Hector. Le voilà bouffi d'arrogance, ne daignant plus répondre à personne, ne sachant plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait; Thersite lui crie : Bonjour, Ajax, et il lui répond : Merci, Agamemnon. Il ne pense plus qu'à contempler son énorme personne, et à rouler majestueusement ses gros yeux stupides. Le jour venu, il frappe sur Hector comme sur une enclume. Au bout d'un assez long temps, on les sépare. « Je ne suis pas encore échauffé, dit Ajax, laissez-nous recommencer. » Cloten est moins massif que ce bœuf flegmatique; mais il est aussi imbécile, aussi vaniteux et aussi grossier. La belle Imogène, pressée par ses injures et par son style de cuisinier, lui dit que toute sa personne ne vaut pas le moindre vêtement de Posthumus. Il est piqué au vif, il répète dix fois ce mot, il s'abeurte à cette idée, et revient incessamment s'y choquer tête baissée, à la manière des béliers en colère. « Son vêtement? son moindre vêtement? — Je me vengerai. — Son moindre vêtement? — Bien. » Il prend des habits de Posthumus, et s'en va à Milford-Haven, comptant l'y rencontrer avec Imogène. Chemin faisant, il fait ce monologue : « Avec ces habits sur mon dos, je la violerai; mais d'abord je le tuerai, et sous ses yeux. Elle verra ma valeur, qui sera un tourment pour son insolence. Lui une fois par terre, et mon discours d'insultes achevé sur son corps... Puis, quand mon appétit se sera soûlé sur elle (et, comme je le dis, j'exécuterai la chose avec

les habits qu'elle louait tant), je la ramènerai à coups de poing à la cour et à coups de pied à la maison. » — D'autres ne sont que des radoteurs, par exemple Polonius, le grave conseiller sans cervelle, « vieil enfant qui n'est pas encore hors des langes, » nigaud solennel qui déverse sur les gens une pluie de conseils, de complimens et de maximes, sorte de porte-voix de cour, pouvant servir dans les cérémonies d'apparat, ayant l'air de penser, et ne faisant que réciter des mots. Mais le plus complet de tous les caractères est celui de la nourrice (1), bavarde, sale en propos, vrai pilier de cuisine, sentant la marmite, bête, imprudente, immorale, du reste bonne femme et affectionnée à son enfant. Voyez ce radotage décousu et intarissable d'une commère :

LA NOURRICE. — Sur ma foi, je pourrais dire son âge à une heure près.

LADY CAPULET. — Elle n'a pas quatorze ans.

LA NOURRICE. — Vienne la Saint-Pierre au soir, elle aura quatorze ans. — Suzanne et elle (Dieu fasse miséricorde à toutes les âmes chrétiennes!) — étaient du même âge. Bien! Suzanne est avec Dieu; — elle était trop bonne pour moi. Mais, comme je disais, — à la Saint-Pierre au soir, elle aura quatorze ans. — Elle les aura, ma foi. Je m'en souviens bien. — Cela fait onze ans aujourd'hui depuis le tremblement de terre. — De tous les jours de l'année, c'est justement ce jour-là, — je m'en souviens bien, qu'elle fut sevrée. — J'avais mis de l'absinthe au bout de mon sein, — et j'étais assise au soleil contre les murs du pigeonnier. — Monseigneur et vous, vous étiez alors à Mantoue. — Oh! j'ai de la cervelle!... Mais, comme je disais, — quand elle eut goûté l'absinthe au bout de mon téton, — et qu'elle l'eut senti amer, la jolie petite folle, — il fallait voir comme elle était maussade et comme elle se rebiffait contre le sein; — et depuis ce temps, il y a onze ans de passés. — Car elle se tenait déjà sur ses jambes. Oui, par la croix! — Elle courait presque, et se dandinait tout du long. — Même le jour d'avant, elle était tombée sur le front.

Là-dessus, elle enfile une histoire indécente, qu'elle recommence quatre fois de suite. On la fait taire, n'importe. Elle a son histoire en tête, et ne cesse pas de la redire et d'en rire toute seule. Les répétitions sans fin sont la démarche primitive de l'esprit. Les gens du peuple ne suivent pas la ligne droite du raisonnement et du récit; ils reviennent sur leurs pas, ils piétinent en place. Frappés d'une image, ils la gardent pendant une heure devant les yeux, et ne s'en lassent pas. S'ils avancent, ils tournent parmi cent idées incidentes avant d'arriver à la phrase nécessaire. Ils se laissent détourner de leur chemin par toutes les pensées qui viennent à la traverse. Ainsi fait la nourrice, et quand elle rapporte à Juliette des nouvelles de

(1) *Roméo et Juliette.*

son amant, elle la tourmente et la fait languir, moins par taquinerie que par habitude de divagation.

Jésus! quelle hâte! Ne pouvez-vous attendre un instant? — Ne voyez-vous pas que je suis hors d'haleine?

JULIETTE. — Comment es-tu hors d'haleine, quand tu as assez d'haleine — pour me dire que tu es hors d'haleine?... — Tes nouvelles sont-elles bonnes ou mauvaises? Réponds à cela. — Dis l'un ou l'autre. J'attendrai le détail. — Contente-moi. Sont-elles bonnes ou mauvaises?

LA NOURRICE. — Ah! vous avez fait un choix de novice. Vous ne savez pas choisir un homme. Roméo! non, pas lui. Quoique ce soit la plus belle figure, c'est la jambe la mieux faite. Pour sa main, sa taille et son pied, il n'y a rien à en dire, mais il n'y en a point de pareils. Ce n'est pas une fleur de courtoisie, mais je le garantis aussi doux que l'agneau. — Va ton chemin, fillette. Sers Dieu. — Hein! a-t-on dîné à la maison?

JULIETTE. — Non, non. Mais je savais déjà tout cela. — Que dit-il de notre mariage? Qu'en dit-il?

LA NOURRICE. — Seigneur! comme ma tête me fait mal! Quelle tête j'ai! — Elle bat comme si elle allait se briser en cent pièces. — Mon dos, de l'autre côté! Oh! mon dos, mon dos! — Maudit soit votre cœur, de m'envoyer comme cela — attraper ma mort à force de trotter par les rues!

JULIETTE. — En bonne foi, je suis fâchée que tu ne sois pas bien. — Chère, chère, chère nourrice, dis-moi, que répond mon amour?

LA NOURRICE. — Votre amour répond comme un honnête gentilhomme qu'il est, — et courtois, et doux, et beau, — et vertueux, j'en suis caution. Où est votre mère?

Cela ne tarit pas. Son bavardage est pire encore, quand elle vient annoncer à Juliette la mort de son cousin et l'exil de Roméo. Ce sont les cris perçans et les hoquets d'une grosse pie asthmatique. Elle se lamente, elle brouille les noms, elle fait des phrases, elle finit par demander de l'eau-de-vie. Elle maudit Roméo, puis elle l'amène dans la chambre de Juliette. Le lendemain, on commande à Juliette d'épouser le comte Paris; Juliette se jette dans les bras de sa nourrice, implorant consolations, conseil, assistance. Celle-ci trouve le vrai remède : épousez Paris.

Oh! c'est un aimable gentilhomme! — Roméo est un torchon de cuisine auprès de lui.... Un aigle, madame, — n'a pas l'œil aussi vert, aussi vif, aussi perçant — que Paris. Malédiction sur moi, — si je ne vous trouve pas heureuse de ce second mariage, — car il surpasse votre premier!

Cette immoralité naïve, ces raisonnemens de girouette, cette façon de juger l'amour en poissarde, achèvent le portrait.

L'imagination machinale fait les bêtes de Shakspeare; l'imagination rapide, hasardeuse, éblouissante, tourmentée, fait ses gens d'esprit. Il y a plusieurs genres d'esprit. L'un, tout français, qui n'est

que la raison même, ennemi du paradoxe, railleur contre la sottise, sorte de bon sens incisif, n'ayant d'autre emploi que de rendre la vérité amusante et visible, la plus perçante des armes chez un peuple intelligent et vaniteux : c'est celui de Voltaire et des salons. L'autre, qui est celui des improvisateurs et des artistes, n'est autre chose que la verve inventive, paradoxale, effrénée, exubérante, sorte de fête que l'on se donne à soi-même, fantasmagorie d'images, de pointes, d'idées bizarres, qui étourdit et qui enivre comme le mouvement et l'illumination d'un bal. Tel est l'esprit de Mercutio, des clowns, de Béatrice, de Rosalinde et de Bénédict. Ils rient, non par sentiment du ridicule, mais par envie de rire. Cherchez ailleurs les campagnes que la raison agressive entreprend contre la folie humaine. Ici la folie est dans toute sa fleur. Nos gens songent à s'amuser, et puis c'est tout. Ils sont de bonne humeur, ils font faire des cavalcades à leur esprit à travers le possible et l'impossible. Ils jouent sur les mots, ils en tourmentent le sens, ils en tirent des conséquences absurdes et risibles, ils se les renvoient comme avec des raquettes, coup sur coup, en faisant assaut de singularité et d'invention. Ils habillent toutes leurs idées de métaphores étranges ou éclatantes. Le goût du temps était aux mascarades; leur entretien est une mascarade d'idées. Ils ne disent rien en style simple; ils ne cherchent qu'à entasser des choses subtiles, recherchées, difficiles à inventer et à comprendre; toutes leurs expressions sont raffinées, imprévues, extraordinaires; ils outrent leur pensée et la changent en caricature. « Ah! pauvre Roméo, dit Mercutio, il est déjà mort, poignardé par l'œil noir d'une blanche beauté! transpercé à travers l'oreille par une chanson d'amour, le cœur crevé par la flèche du petit archer aveugle! » Bénédict raconte une conversation qu'il vient d'avoir avec sa maîtresse : « Oh! elle m'a maltraité de façon à mettre à bout la patience d'une souche. Un chêne, avec une seule feuille verte pour tout feuillage, lui aurait répondu. Mon masque lui-même commençait à prendre vie et à quereller avec elle! » Ces extravagances gaies et perpétuelles indiquent l'attitude des interlocuteurs. Ils ne restent pas tranquillement assis sur leurs chaises, comme les marquis du *Misanthrope;* ils pirouettent, ils sautent, ils se grument, ils jouent hardiment la pantomime de leurs idées; leurs fusées d'esprit se terminent en chansons. Jeunes gens, soldats et artistes, ils tirent un feu d'artifice de phrases et gambadent tout à l'entour. « Quand je suis née, une étoile dansait. » Ce mot de Béatrice peint ce genre d'esprit poétique, scintillant, déraisonnable, charmant, plus voisin de la musique que de la littérature, sorte de rêve qu'on fait tout haut et tout éveillé, et dans lequel celui de Mercutio se trouve à sa place.

Oh! je le vois, la reine Mab vous a visité cette nuit. — Elle est l'accoucheuse des cerveaux. Et elle vient, — grosse comme l'agate de la bague — qui est au doigt d'un alderman, — traînée par un attelage de petits atomes, — passant sur le nez des gens quand ils sont endormis. — Les rayons de ses roues sont faits avec des pattes de faucheux, — le dessus avec des ailes de cigales, — les traits avec la toile des plus petites araignées, — les colliers avec les rayons humides de la lune, — le fouet avec un os de grillon, la lanière avec une pellicule. — Son cocher est un petit moucheron en habit gris, — son char est une noisette vide, — fabriquée par l'écureuil, son menuisier, et par la vieille larve, — qui de temps immémorial sont les carrossiers des fées. — Dans cet équipage, elle galope chaque nuit — à travers les cerveaux des amans, et ils rêvent d'amour; — sur les genoux des courtisans, et ils rêvent aussitôt de révérences; — sur les doigts des légistes, qui rêvent aussitôt à des amendes; — sur les lèvres des dames, qui rêvent aussitôt à des baisers... — Parfois elle galope sur le nez d'un courtisan, — et il rêve qu'il flaire une grâce à obtenir. — Parfois elle vient avec la queue du cochon de la dîme, — et en chatouille le nez d'un curé endormi; — là-dessus il rêve d'un autre bénéfice. — Parfois elle passe sur le cou d'un soldat, — alors il songe qu'il coupe la gorge à des ennemis; — il rêve de brèches, d'embuscades, de lames espagnoles, — de brocs pleins, profonds de cinq brasses. Puis, par instans — un bruit de tambour dans son oreille. Il sursaute, il s'éveille, — et sur cette alerte il jure une prière ou deux, — puis se rendort... C'est cette Mab — qui tresse la nuit les crinières des chevaux, — et colle dans les vilaines chevelures entremêlées — ces boucles qui, une fois dénouées, présagent de grandes infortunes. — C'est elle qui...

Roméo l'interrompt, sans quoi il ne finirait pas. Que le lecteur compare aux conversations de notre théâtre ce petit poème, « enfant d'une imagination vaine, aussi légère que l'air, plus inconstante que le vent, » jeté sans disparate au milieu d'un entretien du XVIe siècle, et il comprendra la différence de l'esprit qui s'occupe à faire des raisonnemens, à noter des ridicules, et de l'imagination qui se divertit à imaginer.

Falstaff a les passions des bêtes et l'imagination des gens d'esprit. Il n'est point de caractère qui montre mieux la verve et l'immoralité de Shakspeare. Falstaff est un pilier de mauvais lieux, jureur, joueur, batteur de pavés, vrai sac à vin, ignoble à faire plaisir. Il a le ventre énorme, les yeux rougis, la trogne enflammée, la jambe branlante; il passe sa vie accoudé parmi les brocs de la taverne ou endormi par terre derrière les tentures; il ne se réveille que pour blasphémer, mentir, se vanter et voler. Il est aussi escroc que Panurge, qui avait soixante-trois manières d'attraper de l'argent, « dont la plus honnête était par larcin furtivement fait. » Et ce qui est pis, il est vieux, chevalier, homme de cour et bien élevé. Ne semble-t-il pas qu'il doive être odieux et rebutant? Point du tout, on ne peut s'empêcher de l'aimer. Au fond, comme Panurge son

frère, il est « le meilleur fils du monde. » Il n'y a point de méchanceté dans son fait; il n'a d'autre envie que de rire et de s'amuser. Quand on l'injurie, il crie plus haut que les gens, et les paie avec usure en gros mots et en insultes; mais il ne leur sait point mauvais gré pour cela. Un instant après, le voilà attablé avec eux dans un bouge, buvant à leur santé en frère et compagnon. S'il a des vices, il les expose au jour si naïvement, qu'on est forcé de les lui pardonner. Il a l'air de nous dire : « Eh bien! je suis comme cela, que voulez-vous? J'aime à boire : est-ce que le bon vin n'est pas bon? Je m'enfuis le grand pas quand approchent les coups : est-ce que les coups ne font pas mal? Je fais des dettes et j'escroque de l'argent aux imbéciles : est-ce qu'il n'est pas agréable d'avoir de l'argent dans sa poche? Je me vante : est-ce qu'il n'est pas naturel de vouloir être considéré? Entends-tu, Henri? Tu sais qu'Adam, dans l'état d'innocence, tomba. Et qu'est-ce que pourrait faire le pauvre John Falstaff dans ce siècle de perversité? Tu vois, j'ai plus de chair que les autres, et partant plus de fragilité. » Falstaff est si franchement immoral, qu'il ne l'est plus. A un certain degré finit la conscience; la nature prend sa place, et l'homme court sur ce qu'il désire sans plus penser au juste ni à l'injuste qu'un animal de la forêt voisine. Falstaff, chargé de faire des recrues, a vendu des exemptions à tous les riches, et n'a enrôlé que des coquins affamés et à moitié nus. Il n'y a qu'une chemise et demie dans toute sa compagnie. Cela l'inquiète : « Bah! ils vont trouver du linge étendu sur chaque haie! » Le prince qui les passe en revue lui dit qu'il n'a jamais vu de si pitoyables gredins : « Bon! bon! dit Falstaff, chair à canon, mon prince, chair à canon. Ils combleront un fossé aussi bien et mieux que d'autres. N'ayez crainte; ils sont mortels, bien mortels! » Sa seconde excuse est la verve intarissable. S'il y eut jamais quelqu'un « fort en gueule, » c'est lui. Les injures et les juremens, les malédictions, les apostrophes, les protestations, coulent de lui comme d'un tonneau ouvert. Il n'est jamais à court : il improvise des expédiens pour toutes ses difficultés. Les mensonges poussent en lui, fleurissent, grossissent, s'engendrent les uns les autres, comme des champignons sur une couche de terre grasse et pourrie. Il ment encore plus par imagination et par nature que par intérêt et nécessité. On s'en aperçoit à la manière dont il outre ses inventions. Il raconte qu'il a combattu seul contre deux hommes. Un instant après, c'est contre quatre hommes. Bientôt il y en a sept, puis onze, puis quatorze. On l'arrête à temps, sans quoi il parlerait tout à l'heure d'une armée entière. Démasqué, il ne perd pas sa bonne humeur, et rit tout le premier de ses forfanteries. « Camarades, braves gens, mes enfans, cœurs d'or, allons, soyons gais, jouons une farce! » Il improvise le rôle

grondeur du roi Henri avec tant de naturel, qu'on le prendrait pour un roi ou pour un comédien. Ce gros bonhomme ventru, poltron, cynique, braillard, ivrogne, paillard, poète d'auberge, est un des favoris de Shakspeare. C'est que ses mœurs sont celles de la pure nature, et que l'esprit de Shakspeare est parent de son esprit.

La nature est dévergondée et grossière dans cette masse de chair, alourdie de vin et de graisse. Elle est délicate dans le corps délicat des femmes; mais elle est aussi déraisonnable et aussi passionnée dans Desdémona que dans Falstaff. Les femmes de Shakspeare sont des enfans charmans, qui sentent avec excès et qui aiment avec folie. Elles ont des mouvemens d'abandon, de petites colères, de jolis mots d'amitié, des mutineries coquettes, une volubilité gracieuse qui rappellent le babil et la gentillesse des oiseaux. Les héroïnes de notre théâtre sont presque des hommes; celles-ci sont des femmes et dans tout le sens du mot. On ne peut être plus imprudente que Desdémona. Elle s'est prise de compassion pour Cassio, et veut sa grâce passionnément, quoi qu'il advienne, que la chose soit juste ou non, qu'elle soit dangereuse ou non. Elle ne sait rien de toutes les lois des hommes, elle n'y pense pas. Tout ce qu'elle voit, c'est que Cassio est malheureux. «Sois tranquille, Cassio. Mon seigneur ne reposera plus. Je le tiendrai éveillé jusqu'à ce qu'il s'apprivoise. Je parlerai à lui faire perdre patience; son lit lui semblera une école, sa table un confessionnal; j'entremêlerai dans tout ce qu'il fera la requête de Cassio. » Elle demande sa grâce : « Non, pas maintenant, chère Desdémona; une autre fois. — Mais sera-ce bientôt? — Le plus tôt que je le pourrai, ma chère, pour l'amour de vous. — Sera-ce ce soir à souper? — Non, pas ce soir. — Alors demain à dîner? — Je ne dînerai pas à la maison. — Eh bien! alors, demain soir, ou mardi matin, ou mardi après midi, ou le soir, ou mercredi matin. Je t'en prie, marque le temps; mais que cela ne dépasse pas trois jours, car en vérité il est repentant. » Elle s'étonne un peu de se voir refusée; elle le gronde. Il cède; qui ne céderait pas en voyant l'air de reproche de ces beaux yeux boudeurs? « Oh! dit-elle avec une jolie moue, ceci n'est pas un don. C'est comme si je vous priais de porter vos gants, de vous tenir chaudement, ou de faire quelque autre chose agréable. » — Un instant après, quand il la prie de le laisser seul un instant, voyez l'innocente gaieté, la révérence preste, et ce ton badin de petite fille : « Vous refuserai-je? Non, adieu, monseigneur. Émilia, viens. Soyez comme il vous plaira, je suis obéissante. » — Cette vivacité, cette pétulance n'empêchent pas la modestie craintive et la timidité silencieuse. Au contraire elles ont la même cause, qui est la sensibilité extrême. Celle qui sent promptement et beaucoup a plus de réserve et plus de passion que les autres; elle éclate ou elle se

tait; elle ne dit rien ou elle dit tout. Telle est cette Imogène, « si tendre aux reproches que les paroles sont des coups, et que les coups sont une mort pour elle. » Telle est Virginie, la douce épouse de Coriolan : elle n'a point le cœur romain; elle s'effraie des victoires de son mari; quand Volumnia le peint frappant du pied sur le champ de bataille, et de la main essuyant son front sanglant, elle pâlit : « Son front sanglant! dit-elle. O Jupiter, point de sang! » — Elle veut oublier ce qu'elle sait de ces dangers, elle n'ose y penser; quand on lui demande si Coriolan n'a point coutume de revenir blessé : « Oh! non, non, non! » Elle fuit cette cruelle image, et pourtant elle garde incessamment au fond du cœur une angoisse secrète. Elle ne veut plus sortir, elle ne sourit plus, elle souffre à peine qu'on vienne la voir, elle se reprocherait comme un manque de tendresse un moment d'oubli ou de gaieté. Quand il revient, elle ne sait que rougir et pleurer. — C'est à l'amour que cette sensibilité exaltée doit aboutir. Aussi elles aiment toutes sans mesure, et presque toutes du premier coup. Au premier regard jeté sur Roméo, Juliette dit à sa nourrice : « Va, demande son nom. S'il est marié, ma tombe sera mon lit de noces. » C'est leur destinée qui se révèle. Telles que Shakspeare les a faites, elles ne peuvent qu'aimer, et elles doivent aimer jusqu'à mourir. Mais ce premier regard est une extase, et cette soudaine arrivée de l'amour est un ravissement. Miranda apercevant Fernando croit voir une créature céleste. Elle s'arrête immobile, dans l'éblouissement de cette vision subite, au bruit des concerts divins qui s'élèvent du plus profond de son cœur. Elle pleure en le voyant traîner de lourdes bûches; de ses frêles mains blanches, elle veut faire l'ouvrage pendant qu'il se reposera. Sa compassion et sa tendresse l'emportent; elle n'est plus maîtresse de ses paroles, elle dit ce qu'elle ne veut point dire, ce que son père lui a défendu de découvrir, ce qu'un instant auparavant elle n'eût jamais avoué. Cette âme trop pleine s'épanche sans le savoir, heureuse et honteuse du flot de bonheur et de sensations nouvelles dont un sentiment inconnu l'a comblée. « Je suis une folle de pleurer de ce dont je suis heureuse. — De quoi pleurez-vous? — De mon indignité qui n'ose pas offrir ce que je voudrais donner et encore bien moins prendre ce que je mourrais de ne pas avoir... Je suis votre femme, si vous voulez m'épouser; sinon, je mourrai votre servante. » Cette invincible invasion de l'amour transforme tout ce caractère. La craintive et tendre Desdémona, tout d'un coup, en plein sénat, devant son père, renonce à son père; elle ne songe pas un instant à lui demander pardon, ni à le consoler. Elle veut partir avec Othello pour Chypre, à travers la flotte ennemie et la tempête. Tout disparaît pour elle devant l'image unique et adorée qui a pris entière et absolue possession de tout son cœur. Aussi

les malheurs extrêmes, les résolutions meurtrières ne sont que des suites naturelles de ces amours. Ophélie devient folle, Juliette se tue, et il n'est personne qui ne voie la nécessité absolue de ces folies et de ces morts. Ce n'est donc point la vertu que vous trouverez dans de telles âmes, car on entend par vertu la volonté réfléchie de bien faire et l'obéissance raisonnée au devoir. Elles ne sont pures que par délicatesse ou par amour. Elles répugnent au vice comme à une chose grossière, et non comme à une chose immorale. Elles ressentent non du respect pour le mariage, mais de l'adoration pour leur mari. « O doux et charmant lys! » ce mot de Cymbeline peint ces frêles et aimables fleurs qui ne peuvent s'arracher de l'arbre auquel elles sont unies, et dont la moindre impureté ternirait la blancheur. Quand Imogène apprend que son mari veut la tuer comme infidèle, elle ne se révolte pas contre l'outrage; elle n'a point d'orgueil, mais seulement de l'amour. « Infidèle à sa couche! » Elle s'évanouit en songeant qu'elle n'est plus aimée. Quand Cordélia entend son père, vieillard irritable, déjà presque insensé, lui demander comment elle l'aime, elle ne peut se résoudre à lui faire tout haut les protestations flatteuses que ses sœurs viennent d'entasser. Elle a honte d'étaler sa tendresse en public et d'en acheter une dot. Il la deshérite et la chasse; elle se tait. Et quand plus tard elle le retrouve abandonné et fou, elle s'agenouille auprès de lui avec une émotion si pénétrante, elle pleure sur cette chère tête insultée avec une pitié si tendre, qu'on croit entendre l'accent d'une mère désolée et ravie qui baise les lèvres pâlies de son enfant. Si enfin Shakspeare rencontre un caractère héroïque, digne de Corneille, romain, celui de la mère de Coriolan, il expliquera par la passion ce que Corneille eût expliqué par l'héroïsme. Il la peindra violente et avide des sensations violentes de la gloire. Elle ne saura pas se contenir. Elle éclatera en accens de triomphe quand elle verra son fils couronné, en imprécations de vengeance quand elle le verra banni. Elle descendra dans les vulgarités de l'orgueil et de la colère, elle s'abandonnera aux effusions folles de la joie, aux rêves de l'imagination ambitieuse, et prouvera une fois de plus que l'imagination passionnée de Shakspeare a laissé sa ressemblance dans toutes les créatures qu'elle a formées.

Rien de plus facile à un pareil poète que de former des scélérats parfaits. Il manie partout les passions effrénées qui les fondent, et il ne rencontre nulle part la loi morale qui les retient; mais en même temps et par la même faculté il change les masques inanimés, que les conventions de théâtre fabriquent sur un modèle toujours le même, en figures vivantes qui font illusion. Comment faire un démon qui paraisse aussi réel qu'un homme? Iago est un soldat d'a-

venture qui a roulé dans le monde depuis la Syrie jusqu'à l'Angleterre, qui, confiné dans les bas grades, ayant vu de près les horreurs des guerres du XVIe siècle, en a retiré des maximes de Turc et une philosophie de boucher; de préjugés, il n'en a plus. — « O ma réputation, ma réputation! s'écrie Cassio déshonoré. — Bah! dit Iago, c'est une phrase. A vos cris, je vous croyais blessé quelque part. » Quant à la vertu des femmes, il la traite en homme qui a fréquenté des trafiquans d'esclaves. Il juge l'amour de Desdémona comme il jugerait celui d'une cavale : cela dure tant; ensuite... Et il expose là-dessus une théorie expérimentale, avec détails précis et expressions crues, à la façon d'un physiologiste de haras. Desdémona, sur la plage, essayant d'oublier son anxiété, le prie, pour la distraire, de lui faire l'éloge des femmes. Il ne trouve pour chaque portrait que des gravelures injurieuses. Elle insiste, et lui dit de supposer une femme véritablement parfaite. « Celle-là, dit Iago, n'est bonne que pour donner à téter à des bambins et débiter de la petite bière. » — « O noble dame, dit-il ailleurs, ne me demandez pas de louer quelqu'un, car je ne suis rien quand je ne critique pas. » Ce mot donne la clé de son caractère. Il méprise l'homme; Desdémona est pour lui une petite fille lascive, Cassio un élégant faiseur de phrases, Othello un taureau furieux, Roderigo un âne qu'on bâte, qu'on rosse et qu'on fait trotter. Il s'amuse à entrechoquer ces passions; il en rit comme d'un spectacle. Lorsqu'Othello évanoui palpite dans les convulsions, il se réjouit de ce bel effet. « Travaille, ma drogue, travaille! Voilà comme on prend ces niais crédules. » On dirait un des empoisonneurs du temps examinant l'action d'une potion nouvelle sur un chien qui râle. Il ne parle que par sarcasmes; il en a contre tout le monde, même contre les gens qu'il ne connaît pas. Lorsqu'il réveille Brabantio pour l'avertir de l'enlèvement de sa fille, il lui crie la chose en termes de caserne, aiguisant la pointe de l'âpre ironie, et semblable au bourreau consciencieux qui se frotte les mains en écoutant le patient crier sous son couteau. « Tu es un misérable! lui dit Brabantio. — Vous êtes... un sénateur. » Mais le trait qui véritablement l'achève et le range à côté de Méphistophélès, c'est la gaieté atroce et le vigoureux raisonnement par lequel il égale sa scélératesse à la vertu. Cassio, sur son conseil, va trouver Desdémona qui lui fera obtenir grâce; cette visite sera la perte de Desdémona et de Cassio. Iago, laissé seul, chantonne un instant tout bas, puis s'écrie : « Où est-il maintenant celui qui dit que je suis un coquin? Ce conseil est loyal, honnête, raisonnable, et ma foi! je lui ai donné le bon moyen de regagner le Maure. » Ajoutez à tous ces traits une verve diabolique, une invention intarissable d'images, de caricatures, de saletés, un ton de corps-de-garde, des gestes et des

goûts brutaux de soldat, des habitudes de dissimulation, de sang-froid et de haine, de patience, contractées dans les périls et dans les ruses de la vie militaire, dans les misères continues d'un long abaissement et d'une espérance frustrée; vous comprendrez comment Shakspeare a pu changer la perfidie abstraite en une figure réelle, et pourquoi l'atroce vengeance d'Iago n'est qu'une suite nécessaire de son naturel, de sa vie et de son éducation.

Combien ce génie passionné et abandonné de Shakspeare est plus visible encore dans les grands personnages qui portent tout le poids du drame! L'imagination effrayante, la vélocité furieuse des idées multipliées et exubérantes, la passion déchaînée, précipitée dans la mort et dans le crime, les hallucinations, la folie, tous les ravages du délire lâché au travers de la volonté et de la raison, voilà les forces et les fureurs qui les composent. Parlerai-je de cette éblouissante Cléopâtre qui enveloppe Antoine dans le tourbillon de ses inventions et de ses caprices, qui fascine et qui tue, qui jette au vent la vie des hommes comme une poignée du sable de son désert, fatale fée d'Orient qui joue avec l'amour et la mort, impétueuse, irrésistible, créature d'air et de flamme, dont la vie n'est qu'une tempête, dont la pensée, incessamment dardée et rompue, ressemble à un pétillement d'éclairs? D'Othello, qui, obsédé par l'image précise de l'adultère physique, crie à chaque parole d'Iago comme un homme sur la roue, qui, les nerfs endurcis par vingt ans de guerres et de naufrages, délire et s'évanouit de douleur, et qui, empoisonné par la jalousie, donne en spectacle les convulsions et la désorganisation de l'esprit? Du vieux roi Lear, violent et faible, dont la raison demi-dérangée se renverse peu à peu sous le choc de trahisons inouies, qui offre l'affreux spectacle de la folie croissante et complète, des imprécations, des hurlemens, des douleurs surhumaines où l'exaltation des premiers accès emporte le malade, puis de l'incohérence paisible, de l'imbécillité bavarde où il se rasseoit brisé: création étonnante, suprême effort de l'imagination pure, maladie de la raison que la raison n'eût jamais pu figurer! Entre tant de portraits, choisissons-en deux ou trois pour indiquer la profondeur et l'espèce des autres. Le critique est perdu dans Shakspeare comme dans une ville immense; il décrit deux monumens et prie le lecteur de conjecturer la cité.

Le Coriolan de Plutarque est un patricien austère, froidement orgueilleux, général d'armée. Entre les mains de Shakspeare, il est devenu soldat brutal, homme du peuple pour le langage et pour les mœurs, athlète de batailles, « dont la voix gronde comme un tambour, » à qui la contradiction fait monter aux yeux un flot de sang et de colère, tempérament terrible et superbe, âme d'un lion dans un

corps de taureau. Le philosophe Plutarque lui prêtait une belle action philosophique, disant qu'il avait pris soin de sauver son hôte dans le sac de Corioles. Le Coriolan de Shakspeare a bien la même intention, car au fond il est brave homme; mais quand Lartius lui demande le nom de ce pauvre Volsque pour le faire mettre en liberté, il répond en bâillant :

..... Par Jupiter, oublié! — Je suis las... Bah! ma mémoire dort. — N'avons-nous point de vin ici?

Il a chaud, il s'est battu, il a besoin de boire; il laisse son Volsque à la chaîne et n'y pense plus. Il se bat comme un portefaix, avec des cris et des injures, et les clameurs sorties de cette profonde poitrine percent le tumulte de la bataille comme les cris d'une trompette d'airain. Il a escaladé les murs de Corioles, il a tué jusqu'à se gorger de carnage. Sur-le-champ il prend sa course vers l'autre armée, et arrive rouge de sang comme un homme « écorché. » — « Est-ce que j'arrive trop tard? — Marcius!... — Est-ce que j'arrive trop tard? » — La bataille n'est pas encore livrée. Il embrasse Cominius « avec des bras aussi forts que ceux dans lesquels il a pressé sa fiancée, le cœur aussi joyeux que le jour de ses noces; » c'est que la bataille pour lui est une fête. Il faut à ces sens et à ce corps d'athlète les cris, le cliquetis de la mêlée, les émotions de la mort et des blessures. Il faut à ce cœur orgueilleux et indomptable les joies de la victoire et de la destruction. Voyez paraître cette arrogance de noble et ces mœurs de soldat, lorsqu'on lui offre la dîme du butin :

..... Je vous remercie, général; — mais je ne puis faire consentir mon cœur à prendre — un salaire pour payer mon épée.

Les soldats crient : Marcius! Marcius! et les trompettes sonnent. Il se met en colère; il maudit les braillards :

..... Assez, je vous dis. — Parce que je n'ai pas lavé mon nez qui saigne, — ou parce que j'ai porté en terre quelques pauvres diables, — vous claudez mon nom avec des acclamations d'enragés, — comme si j'aimais qu'on mît mon estomac au régime — de louanges assaisonnées de mensonges!

On se réduit à le combler d'honneurs; on lui donne un cheval de guerre; on lui décerne le surnom de Coriolan, et tous crient : Caius Marcius Coriolan!

..... Je vais me laver. — Et quand ma figure sera belle, vous verrez — si je rougis ou non. Pourtant je vous remercie. — Je monterai votre cheval.

Cette grosse voix, ce gros rire, ce brusque remerciement d'un homme qui sait agir et crier mieux que parler, annoncent la manière dont il va traiter les plébéiens. Il les charge d'injures; il n'a pas assez d'in-

sultes contre ces cordonniers, ces tailleurs, poltrons envieux, à genoux devant un écu. « Leur montrer mes blessures, — demander leurs voix puantes, — me faire le mendiant de Dick et de Jack! » Il le faut pour être consul, et ses amis l'y contraignent. C'est alors que l'âme passionnée, incapable de se maîtriser, telle que Shakspeare sait la peindre, éclate tout entière. Il est là sous la robe de candidat, grinçant des dents, et préparant ainsi sa demande :

..... Qu'est-ce qu'il faut que je dise, — je vous prie, monsieur? Malédiction! je ne pourrai jamais — plier ma langue à cette allure. Regardez, monsieur, mes blessures; — je les ai gagnées au service de mon pays, lorsque — certains quidams de vos confrères hurlaient de peur, et s'enfuyaient — effrayés du son de leurs propres tambours.

Les tribuns n'ont pas de peine à arrêter l'élection d'un candidat qui sollicite de ce ton. Ils le piquent en plein sénat, ils lui reprochent son discours sur le blé. A l'instant, il le répète et l'aggrave. Une fois lâché, ni danger ni prière ne le retient. « Son cœur est dans sa bouche. Il oublie qu'il ait jamais entendu le nom de la mort. » Il invective contre le peuple, contre les tribuns, magistrats de la rue, adulateurs de la canaille. « Assez! lui crie Ménénius. — Oui, assez et trop! disent les tribuns. — Trop! Prenez ceci encore, et que tout ce par quoi on peut jurer, divin ou humain, scelle ce que je vais dire : Abolissez cette magistrature; arrachez cette langue de la multitude. Qu'ils ne lèchent plus le miel qui est leur poison. Jetez leur pouvoir dans la poussière. » Le tribun crie trahison et veut le saisir.

..... Hors d'ici, vieille chèvre! — hors d'ici, pourriture! ou je te secoue — à faire sortir tes os de ton vêtement.

Il le bat, et chasse le peuple de l'enceinte; il se croit parmi les Volsques. « Sur un bon terrain, j'en mettrais quarante à bas. » Et quand on l'emmène, il menace encore, et « parle du peuple comme s'il était un dieu choisi pour punir, non un homme mortel comme eux. »

Il fléchit pourtant devant sa mère, car il a reconnu en elle une âme aussi hautaine et un courage aussi intraitable que le sien. Il a subi dès l'enfance l'ascendant de cette fierté qu'il admire; « ce sont les louanges de sa mère qui ont fait de lui un soldat. » Impuissant contre lui-même, incessamment troublé par la fougue d'un sang trop chaud, il a conscience de sa faiblesse. Il a toujours été le bras, elle a toujours été la pensée. Il obéit par un respect involontaire, comme un soldat devant son général; mais par quels efforts! « Vaincre son cœur, mettre sur sa joue le sourire des coquins, dans ses yeux des

larmes d'écolier, changer son courage en une lâcheté de courtisane, plier le genou comme un mendiant qui a reçu l'aumône; » il aimerait mieux « mettre sous la meule le corps de Marcius et en jeter la poussière au vent. » Sa mère le blâme.

..... Je vous en prie, apaisez-vous, — ma mère; je m'en vais à la place du marché. — Ne me grondez plus. Je vais faire l'arlequin, — les cajoler, escroquer leur faveur, et revenir le bien-aimé — de tous les métiers de Rome. Vous voyez, j'y vais.

Il y va, et ses amis parlent pour lui. Sauf quelques boutades amères, il a l'air de se soumettre. Alors le tribunal prononce l'accusation et le somme de répondre comme traître au peuple.

Comment! traître!

MÉNÉNIUS. — De la patience. Vous avez promis.

CORIOLAN. — Que le feu du dernier enfer enveloppe le peuple! — M'appeler traître! toi, insolent tribun! — Quand dans tes yeux il y aurait vingt mille morts, — quand dans tes mains tu en serrerais vingt millions, — quand il y en aurait deux fois autant dans ta bouche de menteur, — je te dirais que tu mens, à ta face, d'une voix aussi libre — que quand je prie les dieux.

On l'entoure, on le supplie, il n'écoute rien; il écume, il est comme un lion blessé.

Qu'ils me condamnent à être précipité de la roche Tarpéïenne, — à vagabonder dans l'exil, à être écorché; emprisonné pour languir, — avec un grain de blé par jour, je n'achèterais pas — leur merci au prix d'une douce parole, — ni je ne plierais mon courage, quelque chose qu'ils puissent donner, — jusqu'à dire bonjour pour l'obtenir.

Le peuple l'exile et appuie de ses acclamations la sentence du tribun.

Vous, gueules de roquets hurlans, dont je hais le souffle — comme la vapeur des marais infects, dont j'estime l'amour — à l'égal des carcasses abandonnées, pourries, — qui corrompent mon air, je vous bannis — ..... Avec ce mépris, — à vous, la commune, je vous tourne le dos, comme ceci. — Il y a un monde ailleurs.

A ces rugissemens, vous jugez de sa haine. Elle va croître par l'attente de la vengeance. Le voilà maintenant devant Rome avec l'armée volsque. Ses amis s'agenouillent devant lui, il ne les relève pas. Le vieux Ménénius, qui l'avait aimé comme un fils, n'arrive en sa présence que pour être chassé. « Femme, mère, enfant, je ne connais plus personne. » — C'est lui-même qu'il ne connaît pas, car cette force de haïr, dans un grand cœur, est la même que la force d'aimer. Il a des transports de tendresse comme il a des transports de rage, et ne sait pas plus se contenir dans la joie que dans la dou-

leur. Il court, malgré sa résolution, dans les bras de sa femme; il fléchit le genou devant sa mère. Il avait appelé les chefs volsques pour les rendre témoins de ses refus, et devant eux il accorde tout et pleure. De retour à Corioles, un mot insultant d'Aufidius le rend furieux et le précipite sur les poignards. Vices et vertus, gloire et misères, grandeurs et faiblesses, la passion sans frein qui fait son être lui a tout donné.

Si la vie de Coriolan est l'histoire d'un tempérament, celle de Macbeth est le récit d'une monomanie. La prédiction des sorcières s'est enfoncée dans son esprit, du premier coup, comme une idée fixe. Peu à peu cette idée corrompt les autres, et transforme tout l'homme. Il en est hanté; il oublie les thanes qui sont autour de lui et qui l'attendent, il aperçoit déjà dans le lointain un chaos indistinct de visions sanglantes.

Pourquoi est-ce que je cède à cette tentation — dont l'horrible image dresse mes cheveux, — et fait choquer mon cœur contre mes côtes?... — Ma pensée, où le meurtre n'est encore qu'imaginaire, — ébranle tellement mon pauvre être d'homme, que l'action — y est étouffée dans l'attente, et que rien n'est — que ce qui n'est pas!

Ce langage est celui de l'hallucination. Celle de Macbeth devient complète, quand sa femme l'a décidé à l'assassinat. Il voit dans l'air une dague tachée de sang « aussi palpable de forme que celle qu'il tire de sa ceinture. » Tout son cerveau s'emplit alors de fantômes, grandioses et terribles, que n'eût point enfantés l'imagination d'un meurtrier vulgaire, dont la poésie indique un cœur généreux, esclave de la fatalité et capable de remords.

Maintenant sur la moitié du monde — la nature semble morte, et les mauvais rêves viennent abuser — le sommeil sous ses rideaux. Maintenant les sorciers célèbrent — les sacrifices de la pâle Hécate, et le meurtre au front flétri, — éveillé par sa sentinelle, le loup, — dont le hurlement lui dit l'heure, se glisse, de ce pas furtif, — vers son dessein, comme un spectre. (Une cloche tinte.) — J'y vais; le coup est fait. La cloche m'appelle. — Ne l'entends pas, Duncan, car c'est un glas — qui t'appelle au ciel ou à l'enfer.

Il a fait l'action, et revient chancelant, hagard, comme un homme ivre. Il a horreur de ses mains pleines de sang, de ses mains de bourreau. Rien ne les lavera maintenant. La mer entière passerait sur elles qu'elles garderaient la couleur du meurtre. « Ah! ces mains! elles m'arrachent les yeux. » Il se frappe d'un mot qu'ont prononcé les chambellans endormis; ils ont dit amen. « Pourquoi n'ai-je pas pu dire ce mot après eux? Pourquoi n'ai-je pu dire amen? J'avais tant besoin d'être béni, et amen s'est arrêté dans ma gorge. » Là-dessus un rêve étrange, une prévision affreuse du châtiment s'est

abattue sur lui. A travers les battemens de ses artères et les tintemens du sang qui bouillonne dans son crâne, il a entendu crier :

..... Ne dors plus. — Macbeth tue le sommeil, l'innocent sommeil, — le sommeil qui dénoue l'écheveau embrouillé du souci, — tombeau de chaque journée, bain du labeur endolori, — baume des âmes blessées, premier aliment de la vie.

Et la voix, comme la trompette de l'ange, l'appelle par tous ses titres :

Glamis a tué le sommeil, et pour cela Cawdor — ne dormira plus, Macbeth ne dormira plus!

Cette idée folle incessamment répétée tinte dans sa cervelle, à coups monotones et pressés, comme le battant d'une cloche. La déraison commence; toute la force de sa pensée s'emploie à maintenir malgré lui et devant lui l'image de l'homme qu'il vient d'assassiner endormi.

Connaître mon action!... Il vaudrait mieux ne pas me connaître moi-même. — Éveille Duncan à force de frapper. (On frappe.) — Oui, et plût à Dieu que tu le pusses!

Désormais, dans les rares intervalles où la fièvre de son esprit s'abat, il est comme un homme usé par une longue maladie. C'est la prostration morne des maniaques brisés par leur accès.

Si seulement j'étais mort une heure avant cette fortune, — j'aurais vécu une vie heureuse; dorénavant — il n'y a plus rien de sérieux dans la condition mortelle. — Tout n'est que bagatelle; honneur et renom, le reste est mort. — Le vin de la vie est tiré. Et la pure lie — nous reste au fond du caveau, pour faire les fanfarons.

Quand le repos a rendu quelque force à la machine humaine, l'idée fixe le secoue de nouveau et le pousse en avant, comme un cavalier impitoyable qui quitte un moment son cheval râlant pour sauter une seconde fois sur sa croupe et l'éperonner à travers les précipices. Plus il a fait, plus il va faire. « J'ai marché si avant dans le sang, que que quand je m'arrêterais, rebrousser chemin serait aussi rebutant que gagner l'autre bord. » Il tue pour garder le prix de ses meurtres. Le fatal cercle d'or attire ses yeux comme un joyau magique, et il abat, par une sorte d'instinct aveugle, les têtes qu'il aperçoit entre la couronne et lui.

Que la charpente des choses se détraque, et que les deux mondes tombent en pièces, — avant que nous nous résignions à manger notre pain dans la crainte, — et à dormir dans le supplice de ces terribles rêves — qui nous secouent chaque nuit! Mieux vaudrait être avec les morts — que nous avons

envoyés dans la paix du cercueil, pour arriver où nous sommes, — que de rester gisans, sous les tortures de l'âme, — dans un délire sans repos.

Il fait tuer Banquo, et au milieu d'un grand festin on lui apporte la nouvelle de l'assassinat. Il sourit et porte la santé de Banquo. Soudain, blessé par sa conscience, il voit le spectre de l'homme égorgé, car ce fantôme qu'amène Shakspeare n'est pas une machine de théâtre; on sent qu'ici le surnaturel est inutile, et que Macbeth se le forgerait, quand même l'enfer ne le lui enverrait pas. Les muscles crispés, les yeux dilatés, la bouche entr'ouverte par une terreur monstrueuse, il le regarde branler sa tête sanglante, et crie de cette voix rauque qu'on n'entend que dans les cabanons de fous :

Je t'en prie, vois ici! Regarde! vois! Oh! que dites-vous? — Si les charniers et nos tombeaux rejettent ainsi — ceux que nous enterrons, alors nos monumens — ne sont que des gésiers de vautours. — Va-t'en! Délivre mes yeux! que la terre te cache! — Tes os sont sans moelle, ton sang est froid, — tu n'as point de regard dans ces yeux — qui flamboient contre moi! — Autrefois, quand la cervelle était répandue, l'homme mourait, — et c'était la fin. Mais aujourd'hui ils se relèvent — avec vingt plaies mortelles dans le cœur, — et nous poussent hors de nos escabeaux.

Le corps tremblant comme un épileptique, les dents serrées, l'écume aux lèvres, il s'affaisse, et ses membres palpitent à terre, traversés de frissons convulsifs, pendant qu'un hoquet sourd soulève sa poitrine haletante et meurt dans son gosier gonflé. Quelle joie peut rester à un homme assiégé de tels rêves? Cette large campagne sombre qu'il regarde du haut de son château n'est qu'un champ de mort hanté d'apparitions funèbres. L'Écosse, qu'il dépeuple, est un cimetière « où lorsqu'on entend le glas des cloches pour un homme qui meurt, on ne demande plus pour qui, où l'on ne voit plus personne sourire, sauf les enfans, où la vie des hommes de bien se fane avant les fleurs qu'ils ont à leur chapeau. » Son âme « est pleine de scorpions. » Il « s'est soûlé d'horreurs, » et la fade odeur du sang l'a dégoûté du reste. Il va trébuchant sur les cadavres qu'il entasse avec le sourire machinal et désespéré du maniaque assassin. Désormais la mort, la vie, tout lui est égal; l'habitude du meurtre l'a mis hors de l'humanité. On lui annonce la mort de sa femme :

Elle aurait dû mourir plus tard. — On aurait eu alors un moment pour cette nouvelle. — Demain, puis demain, et puis demain; — chacun des jours file ainsi à petits pas — jusqu'à la dernière syllabe que le temps écrit dans son livre. — Et tous nos hiers ont éclairé pour quelques fous — la route poudreuse de la mort. Éteins-toi! à bas! lumière d'un instant! — La vie n'est qu'une ombre voyageuse, un pauvre acteur — qui se démène et s'agite

pendant son heure sur le théâtre, — et qu'ensuite on n'entend plus. C'est un conte — dit par un idiot plein de fracas et de furie, — et qui n'a pas de sens.

Il lui reste l'endurcissement du crime, la croyance fixe en la destinée. Traqué par ses ennemis, « attaché comme un ours au poteau, » il combat, inquiet seulement de la prédiction des sorcières, sûr d'être invulnérable tant que l'homme qu'elles ont désigné n'aura point paru. Sa pensée désormais habite le monde surnaturel, et jusqu'au dernier terme il marche les yeux fixés sur le rêve qui l'a possédé dès le premier pas.

Comme l'histoire de Macbeth, l'histoire d'Hamlet est le récit d'un empoisonnement moral. Hamlet est une âme délicate, d'une imagination passionnée comme celle de Shakspeare. Il a vécu heureux jusqu'ici, occupé de nobles études, habile dans les exercices du corps et dans ceux de l'esprit, ayant le goût des arts, aimé du plus noble père, épris de la plus pure et de la plus charmante des filles, confiant, généreux, n'ayant aperçu encore, du haut du trône où il est né, que la beauté, le bonheur et les grandeurs de la nature et de l'humanité (1). Sur cette âme, que le naturel et l'éducation rendent plus sensible que les autres, le malheur fond tout d'un coup, extrême, accablant, choisi pour détruire toute croyance et tout ressort d'action; il a vu d'un regard toute la laideur de l'homme, et c'est dans sa mère que ce spectacle lui a été donné. Son esprit est entier encore; mais à la violence du style, à la crudité des détails précis, à l'effrayante tension de toute la machine nerveuse, jugez si l'homme n'a pas déjà posé un pied au bord de la folie :

Oh! si cette chair, cette chair trop solide, voulait se fondre, — se dissoudre et s'évanouir en rosée! — Ou si l'Éternel n'avait pas établi — son décret contre le meurtre de soi-même! O Dieu! ô Dieu! — Combien fastidieuses, usées, plates et vides — me semblent toutes les pratiques de ce monde! — Fi sur lui! ô fi! C'est un jardin de mauvaises herbes — qui montent en graine, toutes moisies et grossières; — il en est plein, il n'y a rien d'autre. Qu'elle en soit venue là! — Mort depuis deux mois seulement! Non, pas tant, pas deux mois. — Un roi si excellent! si tendre pour ma mère, — qu'il n'aurait pas souffert que les vents du ciel — vinssent trop rudement visiter son visage. Et pourtant au bout d'un mois... — Je ne veux pas y penser. Fragilité, ton nom est femme. — Un petit mois. Avant d'avoir usé ces souliers — avec lesquels elle avait suivi le corps de mon pauvre père, — avant que le sel de ses indignes larmes — eût laissé de la rougeur dans ses yeux endoloris, — elle s'est mariée. O détestable hâte! Galoper — avec cette dextérité à des draps incestueux! — Cela n'est pas bon, cela ne peut venir à bien. — Mais brise-toi, mon cœur, car il faut que je tienne ma langue.

Il a déjà des soubresauts de pensée, des commencemens d'hallu-

(1) Goethe, *Wilhelm Meister*.

cination, indices de ce qu'il deviendra plus tard. Au milieu de la conversation, l'image de son père surgit devant son esprit. Il croit le voir. Que sera-ce donc lorsque le fantôme, « rompant son suaire et ouvrant les pesantes mâchoires de marbre du sépulcre, » viendra la nuit, au sommet d'un promontoire, lui révéler les tortures de sa prison de flammes et le fratricide qui l'y a précipité? Il défaille, mais la douleur le raidit, et il veut vivre :

..... Contiens-toi, contiens-toi, mon cœur. — Et vous, mes muscles, ne vieillissez pas en un instant. — Mais raidissez-vous, et portez-moi jusqu'au bout. Me souvenir de toi? — Oui, pauvre ombre, tant que la mémoire aura un siége — dans ce monde détraqué. Me souvenir de toi? — Oui, du registre de ma mémoire, — j'effacerai tous les tendres souvenirs vulgaires, — toutes les maximes des livres, toutes les empreintes, tous les vestiges du passé. — Et ton commandement seul y vivra. — O traître! traître! traître! souriant et damné! — Mes tablettes. C'est cela; j'y écris — qu'on peut sourire, sourire et être un traître. — Au moins cela est vrai en Danemark. — Ainsi, mon oncle, vous êtes là.

Ce geste saccadé, cette fièvre de la main qui écrit, cette frénésie de l'attention, annoncent l'invasion d'une demi-monomanie. Quand ses amis arrivent, il leur fait des phrases d'enfant et d'idiot. Il n'est plus maître des mots; les paroles vides tourbillonnent dans sa cervelle, et sortent de sa bouche comme en un rêve. On l'appelle, il répond en imitant le cri du chasseur qui siffle son faucon : « Hillo! ho! ho! l'ami! viens, mon oiseau, viens! » Au moment où ils lui jurent le secret, le fantôme au-dessous d'eux répète : Jurez! Hamlet reprend avec l'excitation nerveuse d'une gaieté convulsive :

Ha! ha! camarade, tu parles. Es-tu là, mon brave? — Avancez. Vous entendez le camarade qui est dans la cave? — Consentez à jurer.

LE FANTÔME, de dessous terre. — Jurez.

HAMLET. — *Hic et ubique!* Alors nous allons changer de place. — Venez ici, messieurs. Jurez par mon épée.

LE FANTÔME, de dessous terre. — Jurez par son épée.

HAMLET. — Bien dit, vieille taupe! Tu troues la terre bien vite! — Excellent pionnier!

Comprenez-vous qu'en disant cela ses dents claquent, « ses genoux s'entrechoquent, il est pâle comme sa chemise! » L'extrême angoisse aboutit ici à une sorte de rire qui est un spasme. Désormais Hamlet parle comme s'il avait une attaque de nerfs continue. Sa démence est feinte, je le veux; mais son esprit, comme une porte dont les gonds sont tordus, tourne et claque à tout vent avec une précipitation folle et un bruit discordant. Il n'a pas besoin de chercher les idées bizarres, les incohérences apparentes, les exagérations, le

déluge de sarcasmes qu'il entasse. Il les trouve en lui; il ne se force pas, il n'a qu'à s'abandonner à lui-même. Quand il fait jouer la pièce qui doit démasquer son oncle, il se lève, il s'asseoit, il vient poser sa tête sur les genoux d'Ophélie, il interpelle les acteurs, il commente la pièce aux spectateurs; ses nerfs sont crispés, sa pensée exaltée est comme une flamme qui ondoie et pétille, et ne trouve pas assez d'alimens dans la multitude des objets qui l'entourent et auxquels elle se prend. Quand le roi se lève démasqué et troublé, Hamlet chante et dit : « N'est-ce pas, Horatio? cette chanson avec une forêt de plumes et deux roses provençales sur mes escarpins, en voilà assez pour m'obtenir une place dans une troupe de comédiens. » Et il rit terriblement, car il est décidé au meurtre. Il est clair que cet état est une maladie, et que l'homme ne vivra pas.

Dans une âme aussi ardente pour penser et aussi puissante pour sentir, que reste-t-il, sinon le dégoût et le désespoir? Nous teignons de la couleur de nos pensées la nature entière; nous faisons le monde à notre image; quand notre âme est malade, nous ne voyons plus que maladie dans l'univers. « Cette admirable construction, la terre, me semble un stérile promontoire. Ce dôme superbe, regardez, ce splendide firmament suspendu sur nous, ce toit majestueux incrusté de flammes d'or, eh bien! je n'y vois qu'un sale et infect amas de vapeurs. Quel chef-d'œuvre que l'homme! quelle noble raison! quelles facultés infinies! Dans sa forme, dans ses mouvemens, comme il est achevé et admirable! Par ses actions, combien semblable à un ange! Par son intelligence, combien semblable à un Dieu! La merveille du monde! le roi de la création! Et cependant, pour moi, qu'est-ce que cette quintessence de poussière? L'homme ne me plaît point, ni la femme non plus. » Dorénavant sa pensée flétrit tout ce qu'elle touche. Il raille amèrement devant Ophélie le mariage et l'amour. La beauté! l'honneur! La beauté n'est qu'un moyen de changer l'honneur en prostituée. « Va-t'en dans un cloître. Pourquoi voudrais-tu faire souche de pécheurs? Quel besoin ont des coquins comme moi de ramper entre ciel et terre? Nous sommes des vauriens fieffés, tous. N'en crois pas un. » Quand il a tué Polonius par mégarde, il ne s'en repent guère. C'est un fou de moins. Il se moque lugubrement. « Où est Polonius? dit le roi. — A souper. — A souper? où? — Pas dans un endroit où il mange, mais dans un endroit où il est mangé. Une compagnie de certains vers politiques est attablée après lui. » Et il répète en cinq ou six façons ces plaisanteries de fossoyeur. Sa pensée habite déjà le cimetière; pour cette philosophie désespérée, l'homme vrai, c'est le cadavre. Les charges, les honneurs, les passions, les plaisirs, les projets, la science, tout cela n'est qu'un masque d'emprunt, que la mort nous

ôte pour laisser voir ce qui est nous-mêmes, le crâne infect et grimaçant. C'est ce spectacle qu'il va chercher près de la fosse d'Ophélie. Il compte les crânes que le fossoyeur déterre : celui-ci fut un légiste, celui-là un courtisan. Que de salutations, d'intrigues, de prétentions, d'arrogance! Et voilà qu'aujourd'hui un sale paysan le fait sauter du bout de sa bêche, et joue aux quilles avec lui. César ou Alexandre sont tombés en pourriture et ont fait de la terre grasse; les maîtres du monde ont servi à boucher la fente d'un vieux mur. « Va maintenant dans la chambre de madame, et dis-lui qu'elle a beau se farder haut d'un pouce, elle aura un jour ce gracieux aspect. Va, cela la fera rire. » Lorsqu'on en est là, on n'a plus qu'à mourir.

Cette imagination exaltée, qui explique sa maladie nerveuse et son empoisonnement moral, explique aussi sa conduite. S'il hésite à tuer son oncle, ce n'est point par horreur du sang et par scrupules modernes. Il est du XVIe siècle. Sur le vaisseau, il a écrit l'ordre de décapiter Rosencrantz et Guildenstern, et sans confession. Il a tué Polonius, il a causé la mort d'Ophélie, et n'en a pas de grands remords. Si une première fois il a épargné son oncle, c'est qu'il l'a trouvé en prières, et par crainte de l'envoyer au ciel. Il a cru le frapper le jour où il a frappé Polonius. Ce que son imagination lui ôte, c'est le sang-froid et la force d'aller tranquillement et après réflexion mettre une épée dans une poitrine. Il ne peut faire la chose que sur une suggestion subite; il a besoin d'un moment d'exaltation; il faut qu'il croie le roi derrière une tapisserie, ou que, se voyant empoisonné, il le trouve sous la pointe de son poignard. Il n'est pas maître de ses actions; c'est l'occasion qui les lui dicte; il ne peut pas méditer le meurtre, il doit l'improviser. L'imagination trop vive épuise la volonté par l'énergie des images qu'elle entasse et par la fureur d'attention qui l'absorbe. Vous reconnaissez en lui l'âme d'un poète qui est fait non pour agir, mais pour rêver, qui s'oublie à contempler les fantômes qu'il se forge, qui voit trop bien le monde imaginaire pour jouer un rôle dans le monde réel, artiste qu'un mauvais hasard a fait prince, qu'un hasard pire a fait vengeur d'un crime, et qui, destiné par la nature au génie, s'est trouvé condamné par la fortune à la folie et au malheur. Hamlet, c'est Shakspeare, et, au bout de cette galerie de figures qui ont toutes quelques traits de lui-même, Shakspeare s'est peint dans le plus profond de ses portraits.

Si Racine ou Corneille avaient fait une psychologie, ils auraient dit avec Descartes : L'homme est une âme incorporelle, servie par des organes, douée de raison et de volonté, habitant des palais ou des portiques, dont l'action abstraite se développe avec unité, c'est-à-dire « avec nullité » de temps et de lieu.

Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit avec Esquirol : L'homme est une machine nerveuse, gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein, déraisonnable par essence, mélange de l'animal et du poète, ayant la verve pour esprit, la sensibilité pour vertu, l'imagination pour ressort et pour guide, et conduite au hasard, par les circonstances les plus déterminées et les plus complexes, à la douleur, au crime, à la démence et à la mort.

IV.

Un pareil poète pourra-t-il s'astreindre toujours à imiter la nature? Ce monde poétique qui s'agite dans son cerveau ne s'affranchira-t-il jamais des lois du monde réel? N'est-il pas assez puissant pour suivre les siennes? Il l'est, et la poésie de Shakspeare aboutit naturellement au fantastique. Là est le plus haut degré de l'imagination déraisonnable et créatrice. Rejetant la logique ordinaire, elle en crée une nouvelle; elle unit les faits et les idées dans un ordre nouveau, absurde en apparence, au fond légitime; elle ouvre le pays du rêve, et son rêve fait illusion comme la vérité.

Lorsqu'on entre dans les comédies de Shakspeare, et même dans ses demi-drames (1), il semble qu'on le voit sur le seuil, à la façon de l'acteur chargé du prologue, pour empêcher le public de se méprendre, et pour lui dire : Ne prenez pas trop au sérieux ce que vous allez écouter; je me joue. Mon cerveau rempli de songes a voulu se les donner en spectacle, et les voici. Des palais, de lointains paysages, les nuées transparentes qui tachent de leurs flocons gris l'horizon matinal, l'embrasement de splendeur rouge où se plonge le soleil du soir, de blanches colonnades prolongées à perte de vue dans l'air limpide, des cavernes, des chaumières, le défilé fantasque de toutes les passions humaines, le jeu irrégulier des aventures imprévues, voilà le pêle-mêle de formes, de couleurs et de sentimens que je laisse se brouiller et s'enchevêtrer devant moi, écheveau nuancé de soies éclatantes, légère arabesque dont les lignes sinueuses, croisées et confondues, égarent l'esprit dans le capricieux dédale de leurs enroulemens infinis. Ne la jugez pas comme un tableau. N'y cherchez pas une composition exacte, un intérêt unique et croissant, la savante économie d'une action bien ménagée et bien suivie. J'ai sous les yeux des nouvelles et des romans que je découpe en scènes. Peu m'importe l'issue, je m'amuse en chemin. Ce qui me plaît, ce n'est

(1) *Twelfth Night, As you like it, Tempest, Winter's Tale*, etc., *Cymbeline, Merchant of Venise*, etc.

point l'arrivée, c'est le voyage. Est-il besoin d'aller si droit et si vite? Ne tenez-vous qu'à savoir si le pauvre marchand de Venise échappera au couteau de Shylock? Voici deux amans heureux, assis au pied du palais dans la nuit sereine. Ne voulez-vous pas écouter la tranquille rêverie qui, pareille à un parfum, sort du fond de leur cœur?

Comme la clarté de la lune dort doucement sur le gazon! — Asseyons-nous ici; que les sons des instrumens — viennent flotter à nos oreilles. Le calme suave et la nuit — conviennent aux accens de l'aimable harmonie. — Assieds-toi, Jessica. Regarde comme ces fleurs serrées — d'or étincelant incrustent le parquet du ciel. — Jusqu'aux plus petits de ces orbes que tu regardes, — ils chantent tous dans leur mouvement comme des chérubins, — accompagnant sans fin les jeunes chœurs des anges. — Tel est l'harmonieux concert des âmes immortelles. — Mais, tant que la nôtre est enfermée dans ce grossier vêtement — de boue périssable, nous ne pouvons les entendre.

N'ai-je pas le droit, quand j'aperçois la grosse face rieuse d'un valet bouffon, de m'arrêter auprès de lui, de le voir gesticuler, gambader, bavarder, faire cent gestes et cent mines, et me donner la comédie de sa verve et de sa gaieté? Deux fins gentilshommes passent. J'écoute le feu roulant de leurs métaphores, et je suis leur escarmouche de bel-esprit. Voici dans un coin une naïve et mutine physionomie de jeune fille. Me défendez-vous de m'attarder auprès d'elle, de regarder ses sourires, ses brusques rougeurs, la moue enfantine de ses lèvres roses, et la coquetterie de ses jolis mouvemens? Vous êtes bien pressé, si le babil de cette voix fraîche et sonore ne sait pas vous retenir. N'est-ce pas un plaisir de voir cette succession de sentimens et de figures? Votre imagination est-elle si pesante, qu'il faille le mécanisme puissant d'une intrigue géométrique pour l'ébranler? Mes spectateurs du XVIe siècle avaient l'émotion plus facile. Un rayon de soleil égaré sur un vieux mur, une folle chanson jetée au milieu d'un drame les occupaient aussi bien que la plus noire catastrophe. Après l'horrible scène où Shylock brandit son couteau de boucher contre la poitrine nue d'Antonio, ils voyaient encore volontiers la petite querelle de ménage et l'amusante taquinerie qui finit la pièce. Comme l'eau molle et agile, leur âme s'élevait et s'abaissait en un instant au niveau de l'émotion du poète, et leurs sentimens coulaient sans peine dans le lit qu'il avait creusé. Ils lui permettaient de vagabonder en voyage, et ne lui défendaient pas de faire deux voyages à la fois. Ils souffraient plusieurs intrigues en une seule. Que le plus léger fil les unît, c'était assez. Lorenzo enlevait Jessica, Shylock était frustré de sa vengeance, les amans de Portia échouaient dans l'épreuve imposée; Portia déguisée en juge

prenait à son mari l'anneau qu'il avait promis de ne jamais quitter : ces trois ou quatre comédies, détachées, confondues, s'embrouillaient et se déroulaient ensemble, comme une tresse dénouée où serpentent des fils de cent couleurs. Mes spectateurs avec la diversité acceptaient l'invraisemblance. La comédie est chose légère, ailée, qui voltige parmi les rêves, et dont on briserait les ailes, si on la retenait captive dans l'étroite prison du bon sens. Ne pressez pas trop ses fictions, ne sondez pas ce qu'elles renferment. Qu'elles passent sous vos yeux comme un songe charmant et rapide. Laissez l'apparition fugitive s'enfoncer dans la brillante et vaporeuse contrée d'où elle est sortie. Elle vous a fait un instant illusion, c'est assez. Il est doux de quitter le monde réel; l'esprit se repose dans l'impossible. Nous sommes heureux d'être délivrés des rudes chaînes de la logique, d'errer parmi les aventures étranges, de vivre en plein roman et de savoir que nous y vivons. Je n'essaie pas de vous tromper et de vous faire croire au monde où je vous mène. Il faut n'y pas croire pour en jouir. Il faut s'abandonner à l'illusion et sentir qu'on s'y abandonne. Il faut sourire en l'écoutant. On sourit dans *Winter's Tale* quand Hermione descend de son piédestal et que Léonatus retrouve dans la statue sa femme, qu'il croyait morte. On sourit dans *Cymbeline* lorsqu'on voit la caverne solitaire où les deux jeunes princes ont vécu en sauvages et en chasseurs. L'invraisemblance ôte aux émotions leur pointe piquante. Les événemens intéressent ou touchent sans faire souffrir. Au moment où la sympathie est trop vive, on se dit qu'ils ne sont qu'un songe. Ils deviennent semblables aux objets lointains, dont la distance adoucit les contours, et qu'elle enveloppe dans un voile lumineux d'air bleuâtre. La vraie comédie est un opéra. On y écoute des sentimens sans trop songer à l'intrigue. On suit les mélodies tendres ou gaies sans réfléchir qu'elles interrompent l'action. On rêve ailleurs avec la musique; j'essaie ici de faire rêver avec des vers.

Là-dessus le prologue se retire, et voici venir les acteurs.

Comme il vous plaira est une fantaisie. D'action, il n'y en a point; d'intérêt, il n'y en a guère; de vraisemblance, il y en a moins encore. Et le tout est charmant. Deux cousines, filles de prince, arrivent dans une forêt avec le bouffon de la cour, Celia déguisée en bergère, Rosalinde en jeune homme. Elles y trouvent le vieux duc, père de Rosalinde, qui, chassé de son état, vit avec ses amis en philosophe et en chasseur. Elles y trouvent des bergers amoureux qui poursuivent de leurs chansons et de leurs prières des bergères indociles. Elles y retrouvent ou elles y rencontrent des amans qui deviennent leurs époux. Tout d'un coup on annonce que le méchant duc Frédéric, qui avait usurpé la couronne, vient de se retirer dans

un cloître et de la rendre au vieux duc exilé. On s'épouse, on danse, et tout finit par une fête pastorale. Quel est l'agrément de cette folie? C'est d'abord d'être une folie; le manque de sérieux repose. Point d'événemens ni d'intrigue. On suit doucement le courant aisé d'émotions gracieuses ou mélancoliques qui vous emmène et vous promène sans vous lasser. Le lieu ajoute à l'illusion et au charme. C'est une forêt d'automne, où les rayons attiédis percent les feuilles rougissantes des chênes, où les frênes demi-dépouillés tremblent et sourient au faible souffle du vent du soir. Les amans errent au bord des ruisseaux « qui courent en babillant sous les racines antiques. » On aperçoit en les écoutant de légers bouleaux dont la robe de dentelle s'illumine sous le soleil incliné qui les dore, et la pensée s'égare dans les allées de mousse où s'amortit le bruit des pas. Quel lieu mieux choisi pour la comédie de sentiment et pour la fantaisie du cœur? N'est-on pas bien ici pour entendre des causeries d'amour? Quelqu'un a vu dans cette clairière Orlando, l'amant de Rosalinde. Elle l'apprend, et rougit. Que va-t-elle devenir? Elle est habillée en homme. « Ah! mauvais jour! Mais qu'a-t-il fait, quand tu l'as vu? Qu'a-t-il dit? Quel air avait-il? D'où venait-il? Que fait-il ici? M'a-t-il demandée? Où demeure-t-il? Comment t'a-t-il quittée? Quand le reverras-tu? » Puis d'un ton plus bas, en hésitant un peu : « A-t-il aussi bonne mine que le jour où il a combattu? » Cela ne tarit pas. « Ne sais-tu pas que je suis femme. Quand je pense, je parle. Chère, chère, va donc. » Questions sur questions, elle ferme la bouche à son amie, qui veut répondre. A chaque mot, elle plaisante, mais agitée, en rougissant, avec une gaieté factice; sa poitrine se soulève et son cœur bat. Elle s'est remise pourtant, quand arrive Orlando; elle badine avec lui; abritée par son déguisement, elle lui fait dire qu'il aime Rosalinde. Là-dessus elle le lutine, en folâtre, en espiègle, en coquette qu'elle est. « Non, non, vous n'aimez pas. » Orlando répète, et elle se donne le plaisir de le faire répéter plus d'une fois. Elle pétille d'esprit, de moqueries, de malices; ce sont de jolies colères, des bouderies feintes, des éclats de rire, un babil étourdissant, de charmans caprices. « Tenez, faites-moi la cour. Je suis en humeur de fête, et je pourrais bien consentir. Que me diriez-vous si j'étais votre Rosalinde? » Et à chaque instant elle lui répète avec un fin sourire : « N'est-ce pas, je suis votre Rosalinde? » Orlando proteste qu'il mourra. Mourir! Et qui jamais s'est avisé de mourir d'amour? Voyons les modèles : Léandre? Un jour il prit maladroitement un bain dans l'Hellespont, et là-dessus les poètes ont dit qu'il est mort d'amour. Troïlus? Un Grec lui cassa la tête de sa massue, et là-dessus les poètes ont dit qu'il est mort d'amour. Allons, venez, Rosalinde va être plus douce. Et aussitôt elle joue au mariage avec lui, et fait prononcer

par Célia les paroles solennelles. Elle agace et tourmente son prétendu mari; elle lui raconte toutes les fantaisies qu'elle aura, toutes les méchancetés qu'elle fera, toutes les taquineries qu'il endurera. Les répliques partent coup sur coup comme des fusées d'or. A chaque phrase, on suit les regards de ces yeux si vifs, les plis de cette bouche rieuse, les brusques mouvemens de cette taille svelte. C'est la pétulance et la volubilité d'un oiseau. « O cousine, cousine, cousine, ma jolie petite cousine, si tu savais de combien de brasses je suis enfoncée dans l'amour! » Là-dessus elle agace cette cousine, elle joue avec ses cheveux, elle l'appelle de tous ses noms de femme. Antithèses sur antithèses, mots entrechoqués, pointes, jolies exagérations, cliquetis de paroles, quand on l'écoute, on croit entendre le ramage d'un rossignol. Ces métaphores redoublées comme des trilles, ces roulades sonores de gammes poétiques, ce gazouillement d'été ruisselant sous la feuillée, changent la pièce en un véritable opéra. Les trois amans finissent par entonner une sorte de trio. Le premier jette une pensée, et les autres la répètent. Quatre fois cette strophe recommence, et la symétrie des idées, jointe au tintement des rimes, fait du dialogue un concert d'amour. Le besoin de chanter devient si pressant, qu'un instant après les chansons naissent d'elles-mêmes. La prose et la conversation ont abouti à la poésie lyrique. On entre de plain-pied dans ces odes. On ne s'y trouve pas en pays nouveau. On sent en soi l'émotion et la gaieté folle d'un jour de fête. On voit passer dans une lumière vaporeuse le couple gracieux que la chanson des deux pages promène autour des blés verts, parmi les bourdonnemens des insectes folâtres, au plus beau jour du printemps en fleur. L'invraisemblable devient naturel, et l'on ne s'étonne point quand on voit l'Hymen amener par la main les deux fiancées pour les donner à leurs époux.

Pendant que les jeunes gens chantent, les vieillards causent. Leur vie aussi est un roman, mais triste. L'âme délicate de Shakspeare, froissée par les chocs de la vie sociale, s'est réfugiée dans les contemplations de la vie solitaire. Pour oublier les luttes et les chagrins du monde, il faut s'enfoncer dans une grande forêt silencieuse, « et sous l'ombre des rameaux mélancoliques laisser couler et perdre les heures fuyantes du temps. » On regarde les dessins splendides que le soleil découpe sur le tronc blanc des hêtres, l'ombre des feuilles tremblantes qui vacille sur la mousse épaisse, les longs balancemens des cimes; la pointe blessante des soucis s'émousse; on ne souffre plus, on se souvient seulement qu'on a souffert; on ne trouve plus en soi qu'une misanthropie douce, et l'homme renouvelé en devient meilleur. Le vieux duc se trouve heureux de son exil. La solitude lui a donné le repos, l'a délivré de la flatterie, l'a ramené à

la nature. Il a pitié des cerfs qu'il est obligé de tuer pour se nourrir. Il se trouve injuste quand il voit « ces pauvres innocens tachetés, citoyens nés de cette cité déserte, poursuivis sur leurs propres frontières, et leurs hanches rondes ensanglantées par les flèches. » Rien de plus doux que ce mélange de compassion tendre, de philosophie rêveuse, de tristesse délicate, de plaintes poétiques et de chansons pastorales. Un des seigneurs chante :

Souffle, souffle, vent d'hiver, — tu n'es point si méchant — que l'ingratitude de l'homme; — ta dent n'est pas si aiguë, — car on ne te voit pas, — quoique ton souffle soit rude. — Hé! ho! chante, hé! ho! dans le houx vert. — L'amour n'est que folie, l'amitié n'est que feinte. — Hé! ho! Dans le houx vert! — Cette vie est toute réjouie.

Parmi eux se trouve une âme plus souffrante, Jacques le mélancolique, un des personnages les plus chers à Shakspeare, masque transparent derrière lequel on voit le visage du poète. Il est triste parce qu'il est tendre; il sent trop vivement le contact des choses, et ce qui laisse indifférens les autres le fait pleurer (1). Il ne gronde pas, il s'afflige; il ne raisonne pas, il s'émeut; il n'a pas l'esprit combattant d'un moraliste réformateur; c'est une âme malade et fatiguée de vivre. L'imagination passionnée mène vite au dégoût. Pareille à l'opium, elle exalte et elle brise. Elle emmène l'homme dans la plus haute philosophie, puis le laisse retomber dans des caprices d'enfant. Jacques quitte les autres brusquement, et s'en va dans les coins du bois pour être seul. Il aime sa tristesse, et ne voudrait pas la changer contre la joie. Rencontrant Orlando, il lui dit : « Rosalinde est le nom de votre maîtresse? — Justement. — Je n'aime pas son nom. » On voit qu'il a des boutades de femme nerveuse. Il se choque de ce qu'Orlando écrit des sonnets sur les arbres de la forêt. Il est bizarre, et trouve des sujets de peine et de gaieté là où les autres ne verraient rien de semblable. « Un bouffon! un bouffon! j'ai rencontré un bouffon dans la forêt, un bouffon en habit bariolé. Pauvre monde que le nôtre! Aussi vrai que je vis de pain, j'ai rencontré un bouffon qui s'était couché et se chauffait au soleil, et maudissait madame la Fortune en bons termes, en bons termes choisis. Un bouffon en habit bariolé! » L'entendant moraliser de la sorte, il s'est mis à rire de ce qu'un bouffon pût être si méditatif, et il a ri une heure durant : « O noble bouffon! digne bouffon! L'habit bariolé est le seul habit. Oh! que ne suis-je un bouffon! Mon ambition est d'avoir un habit bariolé comme lui. » Un instant après, il revient à ses dissertations mélancoliques, peintures éclatantes, dont la vivacité explique son caractère et trahit Shakspeare, qui se cache sous son nom.

(1) Comparez Jacques à Alceste. C'est le contraste d'un misanthrope par raisonnement et d'un misanthrope par imagination.

..... Le monde entier n'est qu'un théâtre, — et tous, hommes et femmes, ne sont que des acteurs. — Ils ont leurs entrées, leurs sorties, — et chaque homme en sa vie joue plusieurs rôles. — Ses actes sont les sept âges. D'abord l'enfant — qui piaule et vomit dans les bras de sa nourrice. — Puis l'écolier pleurard, avec sa gibecière — et sa face reluisante du matin, se traînant comme un escargot, — à contre-cœur, vers l'école. Puis l'amant — soupirant comme une fournaise, avec une plaintive ballade — en l'honneur des sourcils de sa maîtresse. Ensuite le soldat, — plein de juremens étrangers, barbu comme un léopard, — jaloux de son honneur, brusque et violent en querelles; — cherchant la fumée de la gloire — à la gueule du canon. Puis le juge — au beau ventre rond, garni de gras chapons, — le regard sévère, la barbe magistralement coupée, — rempli de sages maximes et de citations modernes; — et de cette façon il joue son rôle. Le sixième âge passe ses jambes — dans le pantalon étriqué à pantoufles; — des lunettes sur le nez, un sac au côté, — son jeune haut-de-chausses bien conservé, cent fois trop large — pour ses jambes rétrécies. Sa forte voix virile, — revenant au fausset enfantin, ne rend plus que les sons grêles — d'un sifflet ou d'un chalumeau. La dernière scène — de cette étrange histoire accidentée — est la seconde enfance, le pur oubli de soi-même. — Plus de dents, plus d'yeux, plus de goût, plus rien.

Comme il vous plaira est un demi-rêve. *Le Songe d'une Nuit d'été* est un rêve complet.

La scène, s'enfonçant dans le lointain vaporeux de l'antiquité fabuleuse, recule jusqu'à Thésée, qui pare son palais pour épouser la belle reine des Amazones. Le style, chargé d'images tourmentées, emplit l'esprit de visions étranges et splendides, et le peuple aérien des sylphes vient égarer la comédie dans le monde fantastique d'où il est sorti.

C'est d'amour qu'il s'agit encore. De tous les sentimens, n'est-il pas le plus grand artisan de songes? Mais il n'a point ici pour langage le caquet charmant de Rosalinde; il est ardent comme la saison. Il ne s'épanche point en conversations légères, en prose agile et bondissante; il éclate en larges odes rimées, parées de métaphores magnifiques, soutenues d'accens passionnés, telles que la chaude nuit, chargée de parfums et scintillante d'étoiles, en inspire à un poète et à un amant. Lysander et Hermia conviennent de se rencontrer le soir « dans le bois où souvent ils se sont assis sur des lits de molles violettes, à l'heure où Phœbé contemple son front d'argent dans le miroir des fontaines, et parsème de perles liquides les touffes serrées du gazon. » Ils s'y égarent et s'endorment, fatigués, sous les arbres. Un sylphe touche de la racine magique les yeux du jeune homme, et change son cœur. Tout à l'heure, à son réveil, il se prendra d'amour pour celle qu'il apercevra la première. Cependant Démétrius, amant rebuté d'Hermia, erre avec Héléna, qu'il rebute, dans le bois solitaire. La fleur magique le change à son tour : c'est

maintenant Héléna qu'il aime. Les amans se fuient et se poursuivent le long des hautes futaies, dans la nuit sereine. On sourit de leurs emportemens, de leurs plaintes, de leurs extases, et pourtant on y prend part. Cette passion est un rêve, et cependant elle touche. Elle ressemble à ces toiles aériennes qu'on trouve le matin sur la crête des sillons où la rosée les dépose, et dont les fils étincellent comme un écrin. Rien de plus fragile et rien de plus gracieux. Le poète joue avec les émotions : il les confond, il les entrechoque, il les redouble, il les emmêle. Il noue et dénoue ces amours comme des chœurs de danse, et l'on voit passer auprès des buissons verts, sous les yeux rayonnans des étoiles, ces nobles et tendres figures, tantôt humides de larmes, tantôt illuminées par le ravissement. Ils ont l'abandon de l'amour vrai, ils n'ont point la grossièreté de l'amour sensuel. Rien ne nous fait tomber du monde idéal où Shakspeare nous emmène. Éblouis par la beauté, ils l'adorent, et le spectacle de leur bonheur, de leur trouble et de leur tendresse est un enchantement.

Au-dessus de ces deux couples voltige et bourdonne l'essaim des sylphes et des fées. Eux aussi, ils aiment. Titania, leur reine, a pour favori un jeune garçon, fils d'un roi de l'Inde, qu'Oberon son époux veut lui ôter. Ils se querellent, si bien que d'effroi leurs sylphes vont se cacher dans la coupe des glands du chêne, dans la robe d'or des primevères. Oberon, pour se venger, commande à Puck de toucher de la fleur magique les yeux de Titania endormie, et voilà qu'à son réveil la plus légère et la plus charmante des fées se trouve éprise d'un lourdaud stupide qui a la tête d'un âne. Elle s'agenouille devant lui. Elle pose sur ses tempes velues une couronne de fraîches fleurs odorantes. « Et les gouttes de rosée qui tout à l'heure s'étalaient sur les boutons comme des perles rondes d'Orient s'arrêtent maintenant, pareilles à des larmes, dans les yeux des pauvres fleurettes, comme si elles pleuraient leur disgrâce. » Elle appelle autour de lui les génies qui la suivent :

Sautillez devant lui dans ses promenades, et gambadez devant ses yeux. —Nourrissez-le d'abricots, de groseilles, — de raisins empourprés, de figues vertes et de mûres. — Dérobez aux abeilles sauvages leur sac de miel; — pour l'éclairer la nuit, coupez leurs cuisses de cire; — allumez-les aux yeux de feu du ver luisant, — pour conduire mon amour au lit et pour l'éveiller; — arrachez les ailes peintes des papillons; — avec cet éventail, écartez de ses yeux endormis les rayons de la lune. — Venez, faites-lui cortége, conduisez-le à mon berceau. — Il me semble que la lune regarde avec des yeux humides, — et quand elle pleure, chaque fleurette pleure — sur quelque virginité perdue; — arrêtez la langue de mon bien-aimé, amenez-le en silence.

Il le faut, car le bien-aimé brait horriblement, et à toutes les offres

de Titania il répond en demandant du foin. Quoi de plus triste et de plus doux que cette ironie de Shakspeare? quelle raillerie contre l'amour et quelle tendresse pour l'amour! Le sentiment est divin, et son objet est indigne. Le cœur est ravi, et les yeux sont aveugles. C'est un papillon doré qui s'agite dans la boue, et Shakspeare, en peignant ses misères, lui garde toute sa beauté :

Viens, assieds-toi sur ce lit de fleurs — pendant que je caresse tes joues charmantes, — et que j'attache des roses musquées au poil luisant de ta tête, — et que je baise tes belles et larges oreilles, ô ma chère joie! — Dors, et je vais te bercer dans mes bras! — Ainsi le chèvrefeuille parfumé — s'enlace amoureusement autour des arbres. Ainsi le lierre comme un fiancé — met son anneau aux doigts d'écorce des ormes. — Oh! que je t'aime! oh! que je suis folle de toi!

Au retour du matin, quand « la porte de l'Orient, toute rouge de flammes, s'ouvre sur la mer avec ses beaux rayons bénis, et change en nappe d'or ses courans verdâtres, » l'enchantement cesse, Titania s'éveille sur sa couche de thym sauvage et de violettes penchées. Elle chasse le monstre; ses souvenirs de la nuit s'effacent dans un demi-jour vague, « comme des montagnes lointaines qui s'évanouissent en nuages. » Et les fées vont chercher dans la rosée nouvelle des rubis qu'elles poseront sur le sein des roses, et « des perles qu'elles pendront à l'oreille des fleurs. » Tel est le fantastique de Shakspeare, tissu léger d'inventions téméraires, de passions ardentes, de raillerie mélancolique, de poésie éblouissante, tel qu'un des sylphes de Titania l'eût fait. Rien de plus semblable à l'esprit du poète que ces agiles génies, fils de l'air et de la flamme, « dont le vol met un cercle autour de la terre » en une minute, qui glissent sur l'écume des vagues et bondissent parmi les atomes des vents. Son Ariel vole, invisible chanteur, autour des naufragés qu'il console, découvre les pensées des traîtres, poursuit Caliban, la brute farouche, étale devant les amans des visions pompeuses, et achève tout en un éclair. Shakspeare effleure les objets d'une aile aussi prompte, par des bonds aussi brusques, avec un toucher aussi délicat.

Quelle âme! quelle étendue d'action et quelle souveraineté d'une faculté unique! que de créatures diverses et quelle persistance de la même empreinte! Les voilà toutes réunies et toutes marquées du même signe, dépourvues de volonté et de raison, gouvernées par le tempérament, l'imagination ou la passion pure, privées des facultés qui sont contraires à celles du poète, maîtrisées par le corps que se figurent ses yeux de peintre, douées des habitudes d'esprit et de la sensibilité violente qu'il trouve en lui-même (1). Parcourez ces

(1) Même loi dans le monde organique et dans le monde moral. C'est ce que Geoffroy Saint-Hilaire appelle unité de composition.

groupes, et vous n'y trouverez que des formes diverses et des états divers d'une puissance unique. Ici, le troupeau des brutes, des radoteurs et des commères, composés d'imagination machinale; plus loin, la compagnie des gens d'esprit agités par l'imagination gaie et folle; là-bas, le charmant essaim de jeunes femmes que soulève si haut l'imagination délicate et qu'emporte si loin l'amour abandonné; ailleurs, la bande des scélérats endurcis par des passions sans frein, animés par une verve d'artiste; au centre, le lamentable cortége des grands personnages dont le cerveau exalté s'emplit de visions douloureuses ou criminelles, et qu'un destin intérieur pousse vers le meurtre, vers la folie ou vers la mort. Montez d'un étage et contemplez la scène tout entière : l'ensemble porte la même marque que les détails. Le drame reproduit sans choix les laideurs, les bassesses, les horreurs, les détails crus, les mœurs déréglées et féroces, la vie réelle tout entière telle qu'elle est, quand elle se trouve affranchie des bienséances, du bon sens, de la raison et du devoir. La comédie, promenée dans une fantasmagorie de peintures, s'égare à travers le vraisemblable et l'invraisemblable, sans autre lien que le caprice d'une imagination qui s'amuse, décousue et romanesque à plaisir, opéra sans musique, concert de sentimens mélancoliques et tendres qui emporte l'esprit dans le monde surnaturel et figure aux yeux, par ses sylphes ailés, le génie qui l'a formée. Regardez maintenant. Ne voyez-vous pas le poète debout derrière la foule de ses créatures? Elles l'ont annoncé; elles ont toutes montré quelque chose de lui. Agile, impétueux, passionné, délicat, son génie est l'imagination pure, touchée plus fortement et par de plus petits objets que le nôtre. De là ce style tout florissant d'images exubérantes, chargé de métaphores excessives dont la bizarrerie semble de l'incohérence, dont la richesse est de la surabondance, œuvre d'un esprit qui au moindre choc produit trop et bondit trop loin. De là cette psychologie involontaire et cette pénétration terrible qui, apercevant en un instant tous les effets d'une situation et tous les détails d'un caractère, les concentre dans chaque réplique du personnage, et donne à sa figure un relief et une couleur qui font illusion. De là notre émotion et notre tendresse. Nous lui disons comme Desdémone à Othello : « Je vous aime parce que vous avez beaucoup senti et beaucoup souffert. »

H. Taine.

L'AUTRICHE

SES FINANCES

ET SES GRANDES ENTREPRISES D'INDUSTRIE

I. *Die neue Gestaltung der Geld-und Credit-Verhæltnisse in Œsterreich*, Vienne 1855. — II. *Ueber die Herstellung des Gleichgewichtes im Œsterreichischen Staatshaushalte*, par Sylvester, Vienne 1856.

Le travail de rénovation qui s'opère en Autriche est à coup sûr un des spectacles les plus intéressans qu'il soit donné de contempler. Par son origine, par sa marche, par son succès, la transformation sociale qui a fait tout d'un coup, de l'un des pays de l'Europe où le système féodal semblait devoir résister le plus aux envahissemens de l'esprit moderne, une terre d'égalité civile absolue et incontestée, ne manquera certes pas de se présenter comme un des phénomènes les plus curieux de l'histoire de ce siècle. Venue après les événemens de 1848, l'abolition de la féodalité en Autriche n'a point été, comme cela s'est vu ailleurs, la conquête plus ou moins disputée, le résultat chèrement acheté de luttes sociales; ce n'est pas à la révolution qu'elle est due : ce serait, si l'on pouvait ainsi parler, à la contre-révolution. Elle est en effet le fruit de la réaction qui a ramené dans sa capitale, un moment soulevée, la monarchie plus jeune, plus vivace et plus forte que lorsqu'elle l'avait quittée. Ce n'est pas à une démocratie menaçante que l'égalité des droits civils a été concédée par une royauté chancelante : c'est un pouvoir victorieux qui l'a octroyée à des factions vaincues; c'est pour briser dans les mains de l'aristocratie polonaise ou hongroise une arme redoutable que le gouvernement autrichien a fait l'œuvre même de Kossuth, en accordant à toutes les races qui peuplent son empire l'égalité civile,

que le dictateur réservait aux seuls Magyars. Fut-ce générosité ou calcul? Peu importe.

Remarquable par son origine, cette réforme ne l'est pas moins par la facilité avec laquelle elle s'est établie et par le succès qu'elle a obtenu. On sait ce qu'ailleurs de telles mesures rencontrent d'obstacles; on a retenu ce mot appliqué à la France, qu'il est plus aisé d'y faire une révolution que d'y opérer une réforme. En Allemagne même, on voit partout les hautes classes lutter contre les prétentions de la bourgeoisie et du tiers-état; la Prusse est troublée par ces combats de l'ancien et du nouveau régime, où la victoire reste encore indécise. En Autriche, au contraire, l'œuvre du prince de Schwarzenberg n'a pas rencontré un contradicteur. Privés de leurs pouvoirs de *justiciers* et d'administrateurs, les membres de la noblesse n'ont rien revendiqué pour leur influence amoindrie et leur rôle effacé; ils ont perdu, chose plus grave, la ressource des corvées, sans réclamer contre le prix qui leur en était offert. Fut-ce patriotisme ou résignation? Qu'importe encore? A présent, la destruction de l'ancien ordre de choses est complète, et nul effort ne saurait le relever. Quelques distinctions honorifiques, des préséances, l'accès privilégié à la cour, voilà tout ce qui reste à la noblesse de sa situation passée, et elle s'en contente. L'an dernier, aux eaux de Tœplitz, un noble baigneur me montrait avec complaisance les nombreux villages répandus dans la fertile plaine et sur le versant des riantes collines qui entourent cette résidence du prince Clary; il m'énumérait avec orgueil les priviléges seigneuriaux qui jadis en avaient été l'apanage; «à présent, ajoutait-il d'un air où une secrète satisfaction se mêlait encore au regret du passé, le maître de ce beau parc, qui donne aux étrangers la généreuse hospitalité de ses frais ombrages, n'a plus que le droit de hisser son propre drapeau au donjon de son manoir quand il l'habite, tout comme le souverain de la France aux Tuileries.»

Il faut cependant se garder de croire que de véritables et plus solides compensations n'aient pas été obtenues en dédommagement des biens perdus. Je n'en voudrais pour preuve que l'élévation du prix de la propriété dans tout l'empire, et surtout en Hongrie. La singulière loi qui permettait à chaque propriétaire exproprié et à ses représentans de rentrer dans le domaine vendu, n'importe après quel délai, et en restituant seulement le prix de l'expropriation nonobstant toutes améliorations obtenues, avait fait tomber le prix de ces propriétés incertaines et précaires à un taux que nous nous refuserions à admettre pour vrai. Le chef de la maison Sina, qui vient de mourir à Vienne, et qui a laissé une fortune de 200 millions de francs, possédait en biens-fonds une étendue de territoire égale à la superficie entière du royaume de Saxe. La plupart de ses propriétés, situées

en Hongrie, avaient été achetées, dit-on, sur le pied de 10 pour 100 de revenu. Cette dépréciation s'explique par la constitution féodale de la propriété, dont je viens de citer une des principales dispositions, et qui resta en vigueur jusqu'en 1848. Croit-on que la privation des corvées, payée d'ailleurs par une indemnité assez considérable, ait été une perte notable pour les possesseurs de domaines dont la valeur s'est d'autant plus accrue que le droit de les transmettre est devenu plus libre?

Comme toute bonne conduite en outre porte avec elle sa récompense, cette adhésion générale de la noblesse autrichienne à la réforme civile de l'empire, loin de diminuer son influence traditionnelle, l'a renouvelée pour ainsi dire et en définitive accrue. On peut le reconnaître surtout à l'occasion du mouvement industriel qui agite la Basse-Allemagne aussi bien que le reste de l'Europe : ce sont les seigneurs de la Bohême, de la Galicie, de la Hongrie, qui se sont mis résolument à la tête des entreprises de grands travaux publics destinés à modifier si profondément l'état de contrées entièrement déshéritées sous ce rapport, et c'est en partie grâce à l'initiative intelligente des hommes reconnus, par un usage traditionnel, pour ses chefs légitimes, que l'esprit public s'est tout d'un coup précipité dans cette nouvelle voie des améliorations matérielles.

Ainsi la réforme civile en Autriche a eu le notable avantage de s'opérer sans luttes, sans déchiremens. Le succès a été immédiat et complet, et, il faut bien le reconnaître, la facilité en est due surtout à ce que l'élément politique proprement dit s'est trouvé entièrement écarté de la question. Je n'ai pas besoin de faire observer à l'avance qu'en traçant ce tableau intérieur de l'Autriche, j'en retranche toujours ce qui concerne ses possessions italiennes. L'Italie, on ne saurait le redire assez, est la plaie de l'Autriche, et pour quiconque a traversé seulement la capitale de la Lombardie, pour qui a vu le soldat autrichien passer calme, triste et solitaire au milieu de ces Italiens dont le silence et la réserve dissimulent mal la passion, il est évident que ces deux races juxtaposées sur le même sol ne se mêleront jamais et ne se supporteront qu'au prix des plus grands efforts. Je n'entends pas non plus justifier la politique intérieure du gouvernement autrichien dans tous ses rapports avec les paisibles populations qui lui sont soumises; peut-être même, en raison de cette situation si tranquille, vaudrait-il mieux, avant que les réclamations ne se produisent, satisfaire, en les dirigeant, les besoins de liberté politique, conséquences inévitables de la civilisation moderne. Ce que je constate seulement, ce qu'on exprimait ici même, et tout récemment, avec plus d'autorité, c'est l'absence en Autriche de tout dissentiment, je serais presque tenté de dire de toute vie politique. Aux yeux les moins prévenus, la satisfaction des différentes classes

est manifeste, et c'est ce repos, cette sécurité intime, fruit de sérieux avantages obtenus, qui, mêlé à une activité féconde et générale pour toutes les entreprises industrielles, donne en ce moment à l'Autriche une physionomie très caractérisée, très particulière, et, on ne saurait le contester, très sympathique.

A ce tableau qui paraîtra peut-être flatté, on opposera, je le crains, l'état de la Hongrie. Je ne puis nier que sur ce théâtre d'une lutte sanglante et récente encore, il n'existe des germes de mécontentement, de haine même, et que l'on n'ait eu quelques raisons de croire à une nouvelle éruption du volcan révolutionnaire à peine éteint. Je persiste pourtant à penser que ces craintes ne sont pas entièrement fondées. Il n'y a pas en Hongrie, comme en Italie, de ces antipathies radicales qui s'opposent à toujours à l'union des deux peuples : j'entendais exprimer très naïvement à Pesth le regret que le gouvernement autrichien n'y envoyât pas, au lieu de régimens croates, des régimens allemands, avec lesquels il serait plus aisé de vivre. Un pareil sujet de mécontentement ne me semble pas très difficile à détruire. L'hostilité qui persiste dans le cœur de la plupart des Hongrois me paraît plutôt le souvenir poétique d'une nationalité éteinte par l'action du temps que le sentiment amer d'une race opprimée et vaincue. Quelques nobles hongrois peuvent subventionner largement un théâtre national et se plaire à entendre les opéras français et italiens chantés dans leur langue, composée d'autant de voyelles que l'allemand est hérissé de consonnes; les bourgeois opulens peuvent, le soir, vider leur bourse dans la main des *zingaris*, qui leur jouent ces *czardas* patriotiques empreintes d'un parfum si particulier et d'une saveur toute locale. Cela ressemble, avec plus de passion toutefois et partant plus de dangers, à l'opposition que l'esprit provincial a montrée plus d'une fois en France contre notre système de centralisation, et qui s'est manifestée par une recrudescence de poésies provençales et un mouvement littéraire très estimable en soi. Néanmoins, en pénétrant sous cette apparence, en voyant le paysan hongrois, devenu libre et propriétaire par le bienfait du gouvernement autrichien, enrichi par son commerce avec les provinces allemandes, qui lui paient si cher, depuis quelques années, ce blé qu'il produit avec tant d'abondance, on ne saurait sérieusement craindre pour l'avenir de l'annexion de la Hongrie à l'Autriche et la réunion des deux couronnes d'empereur et de roi sur le front du descendant des Habsbourg.

N'y a-t-il cependant rien qui puisse entraver le libre développement de cette renaissance civile que je me plais à signaler en Autriche? Si, plus heureuse qu'en France, elle a eu la fortune d'éviter l'écueil de l'hostilité des classes, et n'a pas eu à passer par les horreurs des guerres intestines qui ont ensanglanté le berceau de notre

égalité, n'existe-t-il aucune maladie intérieure qui puisse l'arrêter dans sa marche, jusque-là si facile? Les malheurs de la révolution française ont eu pour cause, en même temps que l'accumulation des haines de classe à classe, le désordre invétéré des finances publiques. C'est la découverte de cette plaie si vive qui a déterminé l'explosion de toutes les fureurs et fait aboutir 1789 à 1793. Or l'Autriche n'a pas une très bonne renommée financièrement parlant, et l'on croit généralement que ses *affaires sont en mauvais état*. A Vienne, l'on ne pense pas sur ce point comme à Paris; le ministre des finances, M. le baron de Bruck, a su inspirer une confiance qui rappelle celle qu'avait méritée et obtenue Necker. Une brochure, parue il y a quelques mois avec l'assentiment et sous l'inspiration du ministre autrichien, a eu, pour des raisons bien différentes, toute la fortune du *Compte-rendu* du financier français. En est-elle entièrement digne, et l'optimisme de M. de Bruck est-il complétement justifié? Les finances de l'Autriche doivent-elles inspirer la défiance qu'elles suscitent hors de l'empire, ou le sentiment tout opposé et peut-être un peu irréfléchi qu'on éprouve à Vienne? C'est ce qu'il serait sans aucun doute utile d'examiner.

Une étude sur les finances de l'Autriche peut présenter d'ailleurs un intérêt multiple. Avant tout, le sort des réformes intérieures qui datent de 1848 est attaché à une bonne situation financière. Ce n'a pas été, on le verra, sans un grand ébranlement dans le budget de l'état, sans de notables changemens dans le chiffre des dépenses et des recettes, qu'on a pu établir une administration et une justice uniformes dans tout l'empire, abolir les corvées, abattre les barrières des douanes intérieures, modifier les tarifs pour l'introduction des marchandises étrangères, etc. Pour se consolider et s'étendre, ces réformes intérieures, conquêtes de l'esprit nouveau qui a pénétré, qui prévaut dans cette Autriche naguère si étroitement fermée à son invasion, ont besoin que l'équilibre du budget dérangé par elles se rétablisse, et que la fortune publique s'améliore. L'intérêt financier se mêle donc ici à tous les intérêts nationaux, et étudier l'un, c'est connaître le sort réservé aux autres; mais ce n'est pas tout, et il y a encore de nouvelles lumières à tirer d'une telle recherche. La situation des finances autrichiennes au moment où la guerre d'Orient a éclaté explique en effet mieux que tout autre motif politique la conduite du gouvernement de l'empereur François-Joseph dans les dernières complications européennes. Pourquoi tout d'abord de grands armemens aboutissant à une inaction forcée? pourquoi ensuite, à côté d'une attitude diplomatique plus décidée, un désarmement intempestif contredit bientôt par la résolution hardie qui a entraîné les volontés de la Russie, et qui a été peut-être, autant que l'effort décisif d'une grande puissance à bout de ména-

gemens, le remède héroïque d'un malaise qui ne pouvait plus se prolonger? C'est ce que le moindre examen des ressources financières de l'Autriche démontre avec évidence, comme il peut fournir aussi pour l'avenir des indications plus utiles même à recueillir que cette explication du passé.

L'ouvrage *sur les mesures propres à rétablir les rapports de l'argent et du crédit* révèle chez l'auteur de grandes espérances et une louable ambition. « Les finances, y est-il dit, ne sont que les conditions matérielles de la réalisation des exigences morales que la mission d'une grande puissance lui impose sans cesse. La possibilité de réaliser à l'aide des unes ce que commandent les autres constitue la possibilité de conserver la situation qu'implique le rang de grande puissance. » Mettre par conséquent l'Autriche en état de soutenir le rang qui lui appartient dans le mouvement universel qui pousse l'Europe vers l'Orient, lui assurer dans de futures éventualités la liberté d'action qui sied à un puissant empire, telle est la tâche que se propose l'auteur de ce plan financier, et on conviendra qu'il n'est pas inutile, même après le traité de Paris, de rechercher si les moyens sont ici à la hauteur du but.

Enfin, et pour descendre à des intérêts plus secondaires, l'état des finances autrichiennes préoccupe aussi l'esprit de tous ceux qui n'arrêtent pas à nos frontières l'essor de leurs spéculations. Plusieurs entreprises nouvelles ont appelé dans la Basse-Allemagne les capitaux de la France : beaucoup d'autres les appelleront dans un avenir prochain; il peut par conséquent être opportun de donner quelques renseignemens non-seulement sur les ressources du gouvernement qui les autorise, mais aussi sur ces entreprises elles-mêmes. Le crédit devient de plus en plus solidaire entre tous les états de l'Europe; on ne saurait donc éclairer d'une lumière trop vive la situation particulière de chacun d'eux. Cette étude intéresse à un égal degré ceux qui, croyant à la puissance illimitée du crédit, saluent dans l'époque actuelle l'aurore d'une ère nouvelle, comme ceux qui, tout en admettant la fécondité des prodiges réservés à l'esprit industriel du siècle, souffrent néanmoins de cette adoration exclusive de l'utile, et cherchent à diriger le génie humain vers d'autres voies, en lui montrant quels dangers peut offrir, même à qui veut les posséder sûrement, la poursuite immodérée des seules jouissances matérielles. Pour tracer à tous ces points de vue le tableau financier de l'Autriche, il convient donc d'examiner successivement son budget, la situation de la banque nationale, dont le sort est si intimement lié à la fortune de l'état, les nouveaux établissemens de crédit et les entreprises récentes de travaux publics.

I. — DU DÉFICIT DANS LE BUDGET AUTRICHIEN.

Les finances de l'Autriche sont atteintes du même mal que celles de la plupart des états européens; mais le mal y est plus invétéré, plus profond, et paraît devoir être plus durable. Quelques mots et quelques chiffres mettront cette situation dans tout son jour.

L'Autriche a passé par deux crises redoutables, l'époque des grandes guerres continentales et la révolution de 1848 : l'une et l'autre lui ont légué les embarras d'une émission excessive de papier-monnaie. La première émission et le premier désarroi des finances autrichiennes remontent au règne de Marie-Thérèse. Après les guerres de notre premier empire, en 1816, le montant du papier-monnaie s'élevait à 678,700,000 florins, c'est-à-dire, en admettant le cours de 2 fr. 50 cent. par florin, à 1,696 millions. Le cours était tombé à 60 pour 100 au-dessous de la valeur nominale. La création de la banque nationale en 1817 eut pour objet de substituer un papier inspirant plus de confiance, celui de la banque elle-même, au papier si déprécié de l'état. Celui-ci fut entièrement retiré de la circulation; au moyen d'annuités successives payées par l'état, la banque nationale rentra bientôt dans une grande partie de ses avances; en 1848, elle n'était plus créancière que de 80 millions de florins. Les finances autrichiennes étaient améliorées à ce point, que pendant deux années le budget se solda par un excédant de recettes, — 20 millions de francs en 1845, et moins de 3 millions seulement en 1846; — mais le déficit reparut en 1847 : il s'élevait alors à 17 millions de francs; depuis lors, il s'est accru dans une progression que je pourrais dire indéfinie, puisqu'en 1854 et 1855 on ne saurait l'évaluer à moins de 360 millions de francs par an. L'ensemble de ces déficits successifs n'est pas au-dessous de 1,500 millions de francs. C'est, comme on s'en doute bien, par une nouvelle émission de papier-monnaie et aussi par des emprunts qu'on y a pourvu.

Le premier moyen, l'emploi du papier, date de l'époque révolutionnaire. En 1848, le papier-monnaie fut l'unique ressource dont chacun à l'envi usa et abusa : le gouvernement constitutionnel, le gouvernement insurrectionnel, le dictateur de la Hongrie, les particuliers eux-mêmes à l'instar des pouvoirs publics, chacun battit monnaie avec du papier. On vit des manufacturiers de la Bohême faire du papier pour solder et nourrir leurs ouvriers. A Vienne, faute de petites coupures, on déchira les billets de 1 florin jusqu'en huit morceaux, et chacune de ces fractions indéchiffrables et informes jouit de la faveur du cours forcé. Enfin le gouvernement songea à retirer une fois encore tout ce papier de la circulation, et en confia le soin à la banque. 167 millions de florins de papier-monnaie furent

ainsi échangés contre des billets de banque. Pour couvrir la banque de ses avances, l'état lui abandonna une partie du produit des emprunts nouveaux, et put dès l'année dernière réduire cette dette de 143 millions de florins; mais à la même époque, et pour subvenir à d'autres besoins non moins urgens, l'état se trouvait encore débiteur envers la banque d'une nouvelle somme de 155 millions de florins, soit 387 millions de francs.

En quelle triste situation se trouvaient en ce moment les finances autrichiennes! De 1851 à 1854, par souscription volontaire à l'intérieur ou à l'extérieur, le gouvernement avait emprunté 250 millions de florins. Le 20 juillet de l'année 1854, un emprunt national de 500 millions de florins venait d'être contracté; mais c'était là un expédient extrême, et qui n'en permettait plus d'autres, puisque, pour obtenir la souscription de cet emprunt, on avait dû recourir à certaines mesures de pression qui lui donnaient quelques-uns des caractères de l'emprunt forcé. Et lorsque nul recours à la banque, déjà si fort à découvert, ne semblait possible, non plus qu'au crédit intérieur violenté, ou au crédit extérieur, auquel on n'osait plus s'adresser, les conférences de Vienne venaient de se rompre, et la guerre paraissait devoir prendre de nouvelles et plus grandes proportions! Ce fut alors que le gouvernement se vit contraint de licencier des forces considérables, infanterie et cavalerie, de vendre une partie des chevaux de service, de désarmer en un mot au moment où l'action était imminente. Ce fut alors aussi que le ministre des finances, dont les pressans conseils avaient eu à cet égard une influence décisive, proposa diverses mesures destinées à régler les embarras passés et à conjurer ceux de l'avenir. Ceux-ci n'étaient pas en effet les moins grands : le déficit du budget pour 1856 eût été égal à ceux des années précédentes, sinon supérieur, car, quoique réduite, l'armée nécessitait encore des sacrifices dont le fardeau n'était plus supportable. Fort à propos pour l'Autriche, la paix est venue lui permettre de rentrer dans une voie plus régulière, et donner plus de chances de succès aux mesures financières qu'il nous reste à examiner; mais la paix fera-t-elle disparaître du budget autrichien le déficit qui en est le mal chronique? C'est ce qu'il n'est point permis de croire, et ce à quoi dans tous les plans ministériels on ne paraît point avoir suffisamment songé.

Quant à l'exercice 1856, il est hors de doute que les conséquences de la guerre s'y feront également sentir. L'armée, tout en ne montant plus, comme en 1855, au chiffre de 700,000 hommes, présente toujours un chiffre notablement supérieur à l'effectif normal; mais, en admettant même que les questions extérieures encore pendantes permettent de réduire dans un délai très court l'armée au pied de paix, que l'Italie ne nécessite point des précautions, ou, ce qui serait préfé-

rable, n'appelle pas des réformes toujours coûteuses, il est évident que non-seulement pour l'année 1857, mais pour longtemps encore, les dépenses et les recettes ne pourront s'équilibrer, et cela très certainement à cause des réformes intérieures dont l'initiative reste attachée au nom du prince Schwarzenberg, et dont le ministre de l'intérieur, M. Bach, n'a cessé de poursuivre l'exécution. Il a fallu en effet pourvoir à des besoins administratifs bien plus grands depuis que l'annexion du royaume de Hongrie et des provinces adjacentes a mis à la charge du budget de l'état des dépenses qui figuraient au compte particulier des provinces et des seigneurs. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer le budget de 1845, soldé par un excédant de recettes, antérieur à l'annexion, et celui de 1853, qui l'a suivie. A part le chiffre de la dette consolidée, nécessairement accru, à part aussi le chiffre du ministère de la guerre, dont les dépenses répondent à des dangers politiques intérieurs et extérieurs, les plus fortes augmentations portent sur les ministères de l'intérieur, des finances, de la justice et des travaux publics, tandis que les dépenses de la liste civile et du ministère des affaires étrangères restent stationnaires. Ainsi le budget des travaux publics s'élève de 25 millions de francs à 38, sans compter les dépenses extraordinaires, qui, de 1848 à 1855, ont absorbé 370 millions de francs. Le ministère de la justice monte de 13 millions à 45, celui de l'intérieur et de la police de 40 à 75, enfin celui des finances de 31 à 65. En somme, le budget des dépenses passe du chiffre de 382 millions de francs à celui de 735, soit près de 100 pour 100 d'augmentation. Cependant en 1853 les recettes produisaient seulement 595 millions contre 410 en 1846. En 1855, les dépenses ordinaires, c'est-à-dire les dépenses générales, moins celles de l'augmentation de l'armée, s'élèvent à 750 millions de francs, et les recettes à 645.

Que ce déficit soit la conséquence des réformes introduites dans l'administration intérieure de l'empire, dans l'assiette des impôts, c'est ce qui semble hors de doute, non moins que l'impossibilité de revenir à l'état de choses ancien. Or, s'il faut s'accommoder du régime nouveau, il faut également pourvoir au déficit qui en est la conséquence, ou aviser aux moyens de le faire cesser. On doit avant tout se demander quel peut être le chiffre normal des dépenses ordinaires en Autriche. Après toutes les réductions possibles, ce chiffre a été, en 1855, de 301 millions de florins; avec l'accroissement de la dette, conséquence du dernier emprunt, et pour continuer les travaux publics, dont la paix rendra le besoin plus urgent, on ne saurait évaluer à moins de 320 millions de florins, ou 800 millions de francs, le budget des dépenses de l'empire. Si les recettes ordinaires ne devaient pas dépasser 260 millions de florins, et elles n'ont été que de 258 en 1855, ce serait donc un déficit normal de 60 millions

de florins ou de 125 millions de francs par an. D'ici à deux années environ, le gouvernement a les moyens de le combler : il lui reste encore à recouvrer 218 millions environ sur les 500 millions de florins de son emprunt, il doit toucher une partie du prix des ventes de chemins de fer et de domaines qu'il a concédés à des compagnies étrangères; mais ce sont là des ressources temporaires, et lorsqu'elles seront épuisées, la question du déficit se présentera de nouveau, si l'accroissement des recettes ordinaires, dû au maintien de la paix générale, au développement de la prospérité intérieure, aux entreprises et aux mesures financières émanées de l'initiative du ministre des finances, n'est pas parvenu à le combler.

Le plus rapide coup d'œil jeté sur le régime des impôts en Autriche montre avec évidence qu'ils pourraient donner un chiffre bien autrement considérable que le produit actuel. L'impôt foncier, qui a subi en 1849 une augmentation d'un tiers, fournit 60 millions de florins. L'auteur d'une étude sur le *rétablissement de l'équilibre dans le budget autrichien* estime qu'en 1850 la valeur des produits agricoles n'était pas inférieure à 1,290 millions de florins, et il en conclut que l'impôt foncier pourrait être élevé très facilement. Lors de l'évaluation du produit des propriétés rurales, on a en effet pris pour base le prix des récoltes de 1844, c'est-à-dire de l'année la plus favorable dans une période de cinquante ans, et on a évalué l'impôt au seizième du revenu ainsi établi. La mise en valeur des domaines immenses que le défaut de voies de communication rend à peu près improductifs fournirait aussi une importante augmentation au chiffre de l'impôt foncier; mais cette dernière amélioration ne peut s'effectuer que peu à peu, tandis que la première dépend absolument de la volonté du chef de l'état. Il est vrai que les changemens intervenus dans la situation de la propriété territoriale par suite de l'abolition des corvées ne rendent pas le moment opportun pour imposer de nouvelles charges aux propriétaires du sol. Les impôts directs, c'est-à-dire les impôts foncier, personnel, des patentes, des droits successifs, enfin un impôt sur le revenu, ont produit 88 millions de florins en 1855, soit 220 millions de francs. C'est assurément fort peu pour un empire qui renferme 40 millions d'habitans dans une étendue de 12,000 milles carrés géographiques; la France n'a qu'une superficie de 9,700 milles carrés et une population de 36 millions d'habitans. Le chiffre des impôts indirects de toute nature s'est aussi élevé en 1855 à 130 millions de florins, soit 347 millions de francs. Quelques calculs, quelques rapprochemens suffiront, je l'espère, pour faire comprendre l'avenir réservé à cette partie des revenus publics, qui, par son accroissement plus ou moins rapide, est le véritable signe du progrès de la richesse des nations. Avant tout, il importe de remarquer quelle est la progression de ces impôts en général. En 1845, avant

l'annexion de la Hongrie, ils produisaient 233 millions de francs; depuis lors, ils se sont élevés en 1853 à 325 millions; en 1855, ils ont atteint seulement le chiffre de 348. Que l'on compare ces résultats avec ceux qu'en France le rapport du ministre des finances signalait, dans *le Moniteur*, au commencement de cette année. Pour le seul exercice de 1855, l'augmentation en France a égalé presque celle que l'Autriche a obtenue en onze années du bénéfice du temps et de l'accroissement d'un tiers dans l'étendue des pays soumis au régime de ses impôts. Je me bornerai à citer quelques branches des impôts indirects, et l'on verra qu'après un accroissement subit et nécessaire, fruit de l'annexion, le rendement de ces impôts reste à peu près stationnaire.

L'impôt de consommation, perçu sur les liquides, les denrées alimentaires, etc., produisait en 1831 16 millions de florins; en 1847, il s'était élevé à 20 millions. L'annexion de la Hongrie le fit monter tout d'un coup à 27 millions; en 1855, il n'était encore que de 29. Le produit de l'impôt du sel est le même qu'il y a dix ans. Le revenu du tabac, après l'extension du monopole à tout l'empire, s'est élevé tout à coup, du chiffre de 12 millions de florins en 1845, à 21 millions en 1853; en 1855, il n'est encore que de 25 millions. On remarque à ce sujet que la Hongrie, avant l'annexion, fournissait du tabac à tout l'empire et en exportait pour 2 millions : aujourd'hui l'Autriche en achète pour le double à l'étranger, et cependant la consommation ne s'est pas accrue dans la même proportion, au moins d'après les chiffres du budget; mais on doit remarquer que la faculté laissée aux cultivateurs de produire librement du tabac pour leur consommation personnelle ouvre la porte à de nombreux abus. Le produit des douanes était en 1831 de 10 millions de florins; en 1847, il s'était élevé, par le seul fait de la tranquillité générale, à 19 millions; l'annexion l'a porté en 1852 à 23 millions; il n'a fait que décroître depuis, et l'année dernière il n'était plus que de 19 millions.

Deux causes expliquent cette regrettable décadence : d'une part, l'élévation du change, qui constituait une véritable prime d'exportation, et d'autre part, les abaissemens de droits survenus après 1848. Le rétablissement du pair pour le cours du papier autrichien enlèvera au travail intérieur l'excitant anormal qui avait stimulé l'exportation, et permettra d'apprécier à leur juste valeur les effets des réformes douanières. Le gouvernement impérial est entré résolument dans une voie nouvelle : non-seulement il a supprimé la ligne de douanes intérieure qui divisait l'empire en deux parties, il a levé la prohibition sur un grand nombre d'articles étrangers, il a modifié ses tarifs dans un sens libéral, mais encore il a conclu avec le Zollverein, en 1853, un traité qui assure dans un temps donné la fusion commerciale entre les deux grandes fractions de la nation allemande.

Dieu veuille que l'industrie autrichienne soit en état de se soutenir malgré l'envahissement si subit des produits étrangers, ou qu'avec le développement des siens propres, l'accroissement des richesses agricoles qu'elle renferme, l'Autriche rétablisse la balance dans le compte de l'exportation et de l'importation!

Comment serait-il possible d'accroître le produit des impôts indirects, dont le rendement stationnaire me paraît un des faits les plus regrettables qui ressortent de l'examen du budget autrichien? Le gouvernement, par des améliorations administratives, diminuera-t-il le montant des prix de perception, doubles en Autriche de ceux qui sont perçus dans le Zollverein? fera-t-il disparaître les abus? frappera-t-il de nouvelles taxes, ou attendra-t-il l'accroissement de la richesse publique, qui a pour résultat nécessaire l'augmentation de cette sorte d'impôts? Quel que soit le remède, ce *statu quo* est néanmoins un mal qui m'a paru devoir être signalé, et tant qu'il subsistera, on ne peut espérer le rétablissement prochain de l'équilibre du budget.

Il existe enfin une troisième branche des revenus publics dont la situation actuelle est des moins satisfaisantes: je veux parler des domaines de l'état, des chemins de fer, des mines et des établissemens métallurgiques en général. Jusqu'en 1854, l'état avait presque le monopole des mines, et les particuliers étaient tenus sous une espèce de dépendance féodale, puisqu'ils lui payaient le dixième de leur produit brut. Quel parti au moins le gouvernement tirait-il de son omnipotence, et quels étaient les revenus de ces propriétés de mines, dont l'administration active ne comptait pas moins de 45,000 individus? Pendant la période la plus prospère, c'est-à-dire de 1841 à 1846, le produit net a été de 2 pour 100 sur le produit brut. La règle commune, c'est un déficit qui s'élève quelquefois jusqu'à 5 millions de francs.

Les chemins de fer, qui, à la même époque, appartenaient aussi à l'état, sauf un seul, et pour lesquels il avait dépensé 145 millions de florins, rapportaient à peine, comme produit net, 27 pour 100 du produit brut. C'étaient là de tristes résultats, et le gouvernement, pour y porter remède, abandonna une partie des mines et presque tous les chemins de fer à l'industrie particulière. Il comprit que cette industrie est plus apte que l'administration publique à l'exploitation de certains travaux, et qu'elle assurerait plus sûrement le développement de cette partie principale de la richesse nationale. Il importe toutefois de constater que l'administration autrichienne ne mérite pas tous les reproches que lui ferait encourir *à priori* le simple rapprochement entre le produit brut et le produit net, fruit de sa gestion. Il faut savoir que beaucoup de dépenses étaient imputées sur le revenu qui dans toutes les exploitations sont mises au compte du capital. Toutes les améliorations, toutes les constructions

étaient soldées par le produit brut, et si l'état perdait en revenu, il augmentait à coup sûr son capital.

Enfin l'état possède d'immenses domaines composés de terres cultivables et des forêts autres que celles annexées aux mines. Ces domaines, d'une étendue de 2 millions et demi d'hectares en 1802, ne doivent pas, depuis l'annexion de la Hongrie et des provinces adjacentes, renfermer moins de 5 millions d'hectares. Dans le budget de 1855, ils figurent pour un revenu de 8 millions de francs!

Quelle valeur n'atteindront pas ces propriétés par le développement des voies de communication! Le prix seul, élevé à un taux qui pour nous serait encore modique, suffirait à assurer la liquidation de tous les embarras de l'Autriche, présens, passés et futurs. En attendant que cet avenir se réalise, et que le gouvernement trouve dans ses diverses sources de revenus de quoi subvenir à ses dépenses régulières, voyons quels moyens il a adoptés pour régler sa situation présente et préparer l'accroissement indispensable de la prospérité intérieure.

II. — DE LA BANQUE NATIONALE ET DE SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT.

Nous avons dit dans quelles circonstances la banque nationale de l'Autriche avait été créée en 1817, et l'on comprend dès lors comment, fondée pour venir au secours de l'état, la fortune de l'une est devenue solidaire de la fortune de l'autre. Société particulière, puisqu'elle est composée d'actionnaires indépendans, seule privilégiée pour l'émission d'un papier de circulation dans tout l'empire, à la fois banque d'escompte, de prêt, de dépôt et de circulation, aucune limite ne lui a été imposée quant au chiffre de l'émission de son papier, et aucune proportion rigoureuse n'a été établie entre cette émission et l'encaisse métallique. Enfin son papier a reçu le privilége du cours forcé, non pas tout d'abord dans les transactions particulières, mais pour tous les versemens aux caisses publiques. Il est vrai qu'à côté de cette liberté d'action réservée à la direction de la banque, le paragraphe 44 du titre IV de ses statuts établit que l'administration de la banque ne pourra sans l'autorisation spéciale du ministre des finances : 1° augmenter le fonds social, 2° fixer la proportion à conserver entre l'émission des billets et l'encaisse métallique, 3° adopter les mesures propres à augmenter l'encaisse, 4° déterminer le taux de l'escompte et de l'intérêt des prêts, 5° répartir le dividende, 6° employer les fonds de la réserve, 7° convoquer extraordinairement le comité directeur, 8° fonder des succursales, — en un mot procéder à aucun acte de quelque importance, — d'où il résulte que la banque nationale est une véritable banque d'état destinée à subir le contre-coup de tous les embarras du gouvernement.

On a vu en effet qu'aux deux époques de crise de l'Autriche, la banque avait eu pour premier soin de pourvoir à la dépréciation du papier-monnaie et de le retirer de la circulation. La dette contractée de ce chef par le gouvernement ne s'élève plus qu'à 60 millions de florins pour la première émission de papier remboursé à l'aide d'annuités, et à 24 pour la seconde à recevoir sur les versemens de l'emprunt national. Il est vrai que l'état a contracté envers la banque une nouvelle dette de 155 millions de florins, en raison des avances qui ont dû être faites pour subvenir aux besoins de la guerre et au déficit du budget. Pour couvrir la banque nationale de cette avance énorme que le trésor était incapable de rembourser, le ministre des finances proposa d'abandonner à titre de gage une partie des domaines de l'empire jusqu'à concurrence de 155 millions de florins. Le gouvernement transféra donc à la banque, avec toutes les précautions suffisantes, la propriété de ses domaines : il lui en abandonna l'administration, il en autorisa la vente; mais il introduisit dans le contrat deux clauses qui en amoindrissent singulièrement l'effet. Ainsi la vente des domaines ne peut avoir lieu sans que le gouvernement en fixe l'opportunité, et jusqu'à ce jour il a décliné toutes les offres faites; ainsi encore le revenu des domaines sert à amortir le capital de la dette sans que l'état paie à la banque aucun intérêt. Quoi qu'il en soit, cette mesure, dont la réalisation peut être prochaine, grâce au projet de fondation d'une société de crédit immobilier qui semble créée tout exprès pour l'acquisition de ces domaines, — cette mesure est dès ce moment marquée par de très heureux résultats. Elle a certainement contribué à relever le cours du papier, dont le change, qui avait été de 150 florins contre 300 francs de notre monnaie, est aujourd'hui seulement de 119 (1).

(1) Le cours au pair du florin est de 117 florins contre 300 fr. Le florin vaut par conséquent à peu près 2 fr. 58 centimes de notre monnaie. On s'occupe beaucoup en ce moment de résoudre cette question si importante de l'unité de monnaie, non-seulement en vue de l'Allemagne, mais par rapport aux états étrangers et surtout à la France. Une commission qui siége à Vienne a adopté en principe la création de florins valant 2 fr. 50 cent., chiffre que j'ai admis dans tous mes calculs. L'ancien florin autrichien représentait la 20e partie d'un marc d'argent fin de Cologne, il n'en serait plus que la 21e. Par cette nouvelle proportion, rien ne serait plus facile que d'établir le change entre le florin d'Autriche à 2 fr. 50 et le thaler de Prusse, qui vaut 3 fr. 75 cent. et qui est la 14e partie du marc. Il est à remarquer que cette réforme de la monnaie autrichienne, à laquelle la reprise des paiemens en espèces peut donner une grande opportunité, établirait entre elle et la monnaie française des rapports plus intimes qu'entre celle-ci et la monnaie prussienne, et il est à regretter que la Prusse n'ait point cru devoir adopter un système plus conforme au régime décimal, appelé à prévaloir dans le monde entier. Pour toute cette importante question du régime des monnaies en Allemagne, on peut consulter un écrit de M. Karl von Mayer, un des écrivains les plus distingués de la presse de Vienne.

A moins de nouveaux événemens, et si cette nouvelle dette peut être bientôt liquidée, la banque nationale sera donc prochainement en meilleure situation vis-à-vis de l'état, et elle se trouvera en mesure de rendre de plus importans services au commerce. Il est juste pourtant de reconnaître tous les efforts que la banque a déjà faits en sa faveur : c'est ainsi que douze succursales ont été établies dans les principales villes de l'empire; il est encore question d'en créer d'autres, et le nombre en doit être porté à seize ou dix-sept. Il faut remarquer aussi que, grâce au cours forcé des billets, et délivrée de la crainte de voir le numéraire émigrer sur les marchés étrangers, la banque a pu maintenir le taux de ses prêts et de ses escomptes à 4 pour 100. Cette persistance à conserver le taux de 4 pour 100, lorsque partout ailleurs l'intérêt et l'escompte des effets de commerce étaient beaucoup plus élevés, a été vivement blâmée. On a reproché à la banque de favoriser certaines spéculations sur la différence de l'intérêt de l'argent emprunté à ses caisses et de l'intérêt de ce même argent prêté à la bourse ou ailleurs; on a prétendu aussi que le commerce aurait eu plus de bénéfices à obtenir des escomptes à un prix supérieur, pourvu qu'il pût en obtenir davantage. Il y a du vrai dans ces reproches, et les comptes-rendus mensuels de la situation de la banque, desquels il ressort que le chiffre des prêts sur papier d'état égale, s'il ne l'excède pas, le chiffre des valeurs commerciales escomptées, révèlent une situation à coup sûr très anormale, et prouvent que la banque a délaissé les opérations les plus conformes à la nature de son institution. Il ne faut pas oublier cependant que le gouvernement venait d'émettre un emprunt national dont le poids était lourd, et que la banque, pour le soutenir, ne pouvait restreindre la somme des avances à faire sur le dépôt des titres de cet emprunt. L'état avait en outre remboursé les propriétaires féodaux en obligations, dont ils ne pouvaient se dispenser de faire argent comptant pour substituer le travail salarié aux corvées abolies, et la banque seule était en mesure de prêter sur ces obligations. Soutenir le cours de ces valeurs et celui de la rente semblait donc une nécessité d'état à laquelle il fallut pourvoir avant même de subvenir aux besoins du commerce; de là la quotité des sommes consacrées aux prêts et le maintien de l'intérêt à 4 pour 100.

Mais ce qui, dans la situation de la banque nationale comme dans l'état général des finances autrichiennes, mérite de fixer plus particulièrement l'attention, c'est la prolongation du cours forcé du billet de banque. Qu'on doive en désirer la fin, nul doute à cet égard. Qu'on puisse l'espérer prochainement, c'est ce qui donne matière à plus d'hésitations. Les derniers comptes-rendus de la banque montrent une progression assez soutenue dans le chiffre de l'encaisse métallique; mais il y a entre cet encaisse et le chiffre des billets émis une

telle différence, qu'à moins de ressources extraordinaires on ne saurait prévoir avant un long terme le rétablissement d'une juste mesure. Le compte-rendu de mai montre l'encaisse s'élevant à 54 millions de florins contre une émission de 370 millions de billets. Dans celui d'avril, l'encaisse était de 51 millions 1/2 contre une émission de 366 millions 1/2. Par quels moyens pourrait-on arriver au chiffre représentant le tiers de l'émission du papier, proportion admise comme normale pour la garantie métallique des billets de banque? La banque a émis 50,000 actions nouvelles, attribuées, une pour deux, à ses anciens actionnaires, et le montant intégral des 700 florins, prix de ces actions, devait être versé en argent; mais on s'aperçut que c'était amener inévitablement la hausse de l'argent lui-même que de laisser à chaque actionnaire le soin de se procurer le numéraire indispensable, et la banque se borna à recevoir en papier le prix représentatif de 700 florins d'argent, sauf à acheter elle-même des valeurs métalliques au dehors. Toujours est-il que cette émission d'actions n'a pas encore donné à la banque les ressources métalliques nécessaires pour reprendre ses paiemens en espèces. Diminuera-t-elle le chiffre de ses billets pour rétablir la proportion? Ce serait cruel, eu égard aux besoins de la circulation, qui n'ont que ce seul moyen de se satisfaire. Attendra-t-elle l'accroissement des dépôts de numéraire? Ce serait naïf. Augmentera-t-elle le chiffre de ses achats au dehors? Ce sera cher. Enfin l'état sera-t-il en mesure de lui faire sous peu un paiement considérable en espèces? On peut l'espérer, quoique avec réserve. Toutefois la véritable question n'est pas là, et quand même la banque aurait pu se procurer 125 millions de florins en numéraire pour la reprise des paiemens en espèces, il faudrait encore se demander si la chance de maintenir intacte cette réserve dans les caisses de la banque est fondée ou non. On comprend en effet qu'il ne faudrait pas abolir le cours forcé pour le rétablir peu de temps après. Or, d'une part, il importe de savoir si à l'intérieur il existe encore chez les particuliers une réserve métallique suffisante pour qu'ils ne s'empressent pas de s'en faire une au détriment de celle de la banque, ou bien si l'usage du papier-monnaie a tellement prévalu, qu'il n'y ait pas à craindre de lui voir préférer l'usage moins facile de la monnaie d'argent. Il faut examiner d'autre part si, dans ses échanges avec l'étranger, l'Autriche peut maintenir une balance telle qu'elle n'ait pas à fournir un appoint qui serait infailliblement perçu en numéraire. Quant à ce qui est de la circulation intérieure, on croit que, malgré la disparition de presque toute la monnaie d'argent et l'insuffisance de la réserve métallique dans le pays même, la plupart des provinces ont tellement adopté l'usage du papier-monnaie, qu'il n'y a pas à redouter de changement notable dans des habitudes aujourd'hui enracinées. Les possessions italiennes font seules excep-

tion à la règle commune; mais dès à présent les transactions s'y soldent en numéraire. Quant aux relations avec l'extérieur, il y a plus d'appréhensions à concevoir à cet égard. Assurément l'Autriche demande aux pays étrangers plus qu'elle ne leur donne. Plus agricole que manufacturière, elle s'adresse à eux non-seulement pour les objets fabriqués, mais aussi pour quelques articles de consommation proprement dite, tels que le sucre et le café, dont l'usage est universel. Les nouvelles réformes de douanes, en supprimant les barrières qui séparaient l'Autriche du reste de l'Allemagne, ont donné ou donneront plus de facilités à l'importation, et il est par conséquent à peu près certain que le bilan du commerce extérieur se balancera par un solde à payer. Ce solde, ne sera-ce point dans la réserve de la banque qu'on ira le prendre, et pourra-t-on, en ce cas, espérer de maintenir une proportion convenable entre l'encaisse métallique et l'émission des billets?

En présence de ces deux faits, — l'absence de réserve métallique à l'intérieur, compensée par l'usage habituel du papier, et le déficit de l'exportation sur l'importation, — y a-t-il lieu d'espérer une prompte reprise des paiemens en espèces? Sans cette reprise, y a-t-il lieu d'espérer l'entier rétablissement du crédit de l'Autriche? Enfin la solution la plus simple ne serait-elle pas la reprise facultative des paiemens en numéraire, tout en maintenant le cours forcé du billet de banque? Je ne fais que poser ces questions, et je passe à l'examen des entreprises nouvelles à l'aide desquelles le gouvernement impérial compte développer la prospérité intérieure de ses peuples, de manière à assurer à la fois la liquidation de ses dettes passées comme l'équilibre de son budget à venir, et à conquérir ainsi, même au point de vue financier, le haut rang auquel il se croit appelé par une louable ambition.

III. — DES NOUVEAUX ÉTABLISSEMENS DE CRÉDIT ET DES GRANDES ENTREPRISES INDUSTRIELLES.

La banque de Vienne, par suite de ses engagemens envers l'état, n'était point en mesure de subvenir entièrement aux besoins commerciaux de l'empire. Les restrictions apportées par ses statuts à l'escompte, et notamment la condition des trois signatures exigée pour l'admission des billets et des lettres de change, laissaient en dehors de ses opérations le petit commerce proprement dit. Pour combler une lacune d'autant plus regrettable que les circonstances étaient plus difficiles, le gouvernement autorisa le 16 décembre 1853 la création d'un comptoir d'escompte au capital de 10 millions de florins. Je remarque dans les statuts de cet établissement une combinaison nouvelle que je crois utile de signaler. Toutes les personnes

à qui un compte courant est ouvert commencent d'abord par opérer un versement de 5 pour 100 sur le crédit demandé, qu'il soit fait ou non usage de la totalité de ce crédit, et chacun de ces débiteurs garantit en outre solidairement le remboursement de tous les crédits ouverts jusqu'à concurrence du propre crédit qu'il a demandé. Avec cette double garantie d'un fonds de réserve de 5 pour 100 et de la solidarité de tous les débiteurs, on comprend quelle solidité présentent toutes les opérations du comptoir. En même temps un comité, nommé par les débiteurs associés, surveille toutes les avances de fonds concurremment avec les représentans des actionnaires.

Après avoir ainsi pourvu aux besoins du petit commerce, le gouvernement impérial crut qu'il était nécessaire de venir également en aide à la grande industrie. La banque en effet n'est point autorisée à consentir des prêts sur dépôts d'actions de chemins de fer ou autres; il fallait donc ou la laisser étendre ses opérations ou créer à côté d'elle un nouvel établissement : ce dernier parti prévalut, et une société de crédit mobilier pour le commerce et l'industrie fut autorisée à Vienne. Elle fut fondée au capital de 100 millions de florins, représentés par 500,000 actions de 200 florins, dont 300,000 seulement ont été émises. Son privilége fut fixé à quatre-vingt-dix ans, et elle eut le pouvoir de fonder des succursales dans toutes les villes de l'empire. Les opérations auxquelles la société de crédit mobilier peut se livrer sont des plus étendues, mais elles ne doivent pas dépasser les frontières autrichiennes; toute affaire avec l'étranger lui est interdite. A l'intérieur, elle peut faire des avances sur les rentes de l'état, sur les emprunts locaux de provinces, d'arrondissemens et de communes; elle peut souscrire et négocier tous les emprunts publics et même aussi ceux des particuliers, la bourse de Vienne offrant cette singularité, que des emprunts effectués par de grands seigneurs sous forme de loterie y sont négociés et cotés. La société de crédit mobilier est également autorisée à prêter sur produits bruts et sur marchandises, à entreprendre des opérations industrielles ou autres d'utilité publique, à modifier les sociétés existantes, à émettre par conséquent les actions et obligations de toutes ces sociétés et à émettre aussi ses propres obligations, portant intérêt, jusqu'à concurrence des valeurs qu'elle a en caisse. La plus courte échéance des obligations du crédit mobilier doit être d'un an. Inutile de dire que c'est encore une banque de dépôt et de recouvrement, que toutes les opérations des banques ordinaires lui sont permises, mais qu'il lui est interdit de faire des opérations à découvert et des opérations à prime, comme de spéculer sur ses propres actions.

La création de la société de crédit mobilier à Vienne a donné lieu à de grands débats. On a reproché à cet établissement d'être fondé sur des bases trop exclusives, et de ne pouvoir étendre ses opéra-

tions hors de l'Autriche. Même dans cette limite restreinte, on lui conteste le rôle de dispensateur du crédit au véritable commerce et à l'industrie proprement dite, et on le représente, ainsi que d'autres sociétés analogues, comme destiné à satisfaire surtout aux besoins de la spéculation. Quoi qu'il en soit, ou peut-être même en raison de ce dernier motif, l'empressement du public à répondre à l'appel des fondateurs du crédit mobilier a été au niveau de tout ce que nous avons vu en France dans des circonstances analogues. 15 millions de florins avaient été demandés à la souscription publique : la répartition définitive a donné 2 pour 100 sur le chiffre des souscriptions reçues. Pendant la nuit qui a précédé le jour d'ouverture de la souscription, on a vu les rues voisines du lieu de versement envahies par une foule compacte supportant bravement les rigueurs d'un froid de 20 degrés. Cet empressement au reste est déjà récompensé par l'élévation de 100 pour 100 obtenue dans le prix des actions du crédit mobilier viennois. A peine fondé, il a pris une part si considérable dans des entreprises nouvelles que la réalisation des primes acquises à ces entreprises, même avant l'émission des actions, permet aux actionnaires du crédit mobilier de compter sur un dividende très élevé.

A côté de ces grands intérêts du commerce et de l'industrie, il y en a néanmoins un autre dont l'importance est supérieure, et qu'il fallait sauvegarder. L'abolition des corvées dans tout l'empire, la modification apportée aux lois de propriété en Hongrie ont produit depuis 1848 des conséquences diverses et fort importantes. Il en est résulté tout d'abord pour la propriété un notable embarras : les bras ont manqué, les salaires se sont élevés, et si l'abolition du servage a permis aux propriétaires de trouver plus de fermiers qu'auparavant et même à un prix supérieur, il n'en est pas moins certain que l'exploitation de domaines ruraux dont l'étendue est hors de proportion avec la population agricole se trouvait, sinon compromise, au moins difficile. Il fallait surtout et d'abord se procurer le capital d'exploitation suffisant; dans les circonstances générales où se trouvait l'Autriche, c'était chose malaisée. Le gouvernement se fit alors l'intermédiaire entre les paysans et les propriétaires; il reçut des premiers, sous forme de rentes ou en une somme une fois payée, le prix des corvées qu'il rendit aux propriétaires en obligations appelées *Grundentlastungs* (1). Ces obligations, qui doivent être remboursées en quarante ans au moyen d'un tirage annuel et qui peuvent être déposées à la banque, ont fait l'office de véritables effets de commerce négociés par les propriétaires, et leur ont fourni le capital nécessaire à l'exploitation.

Cet expédient toutefois n'était que provisoire; il fallait adopter de

(1) C'est-à-dire obligations pour l'affranchissement du sol.

nouvelles mesures pour que la réforme territoriale produisît toutes ses conséquences. Depuis longtemps, le gouvernement autrichien s'est préoccupé de l'état de la propriété; depuis plus d'un siècle déjà, il a tenté plusieurs essais pour favoriser entre la grande et la petite propriété le développement de la propriété intermédiaire, et activer ainsi la formation de cette classe moyenne qui est la véritable force des nations civilisées. C'est dans cette intention qu'avaient été fondées des colonies allemandes en Galicie, sur les frontières russes et dans le nord de la Hongrie. La réforme de 1848 opéra sur tous les points de l'empire ce qui n'avait été tenté que partiellement. Partout en effet le paysan cherche à devenir propriétaire du sol, et si la concurrence locale faisait défaut, on pourrait compter sur une véritable émigration de l'Allemagne du nord. On remarque en effet que cette classe dite des *jeunes fils*, trop pauvres pour acquérir des propriétés grevées encore de prescriptions féodales, trop riches pour rester ouvriers, fournit de moins nombreux élémens à l'émigration lointaine, ou se hâte de revenir en Europe, et on espère avec raison diriger vers l'Allemagne du sud ce courant de petits capitaux et de travailleurs si utiles à l'agriculture.

Deux autres résultats importans, quoique secondaires, ont aussi suivi la réforme de la propriété. Le cours du papier-monnaie a été relevé par le besoin d'argent, devenu subitement plus vif, et le prix des terres a augmenté aussi bien que le taux des fermages et des salaires. Dans l'état des finances autrichiennes, avec une masse de propriétés aussi considérable que celles des domaines, ce sont là deux améliorations qu'il importe de continuer et d'étendre, et l'on comprend facilement le prix qui doit s'attacher à la création d'un établissement de crédit destiné à venir au secours de la propriété.

Cet établissement est la banque hypothécaire, dont les statuts sont approuvés, et qui doit fonctionner à partir du 1er juillet 1856. Fondée au capital de 40 millions de florins, ce n'est, à vrai dire, qu'une division de la banque nationale, puisque c'est celle-ci qui a fourni ce capital au moyen de sa dernière émission d'actions. La banque hypothécaire est autorisée à prêter d'une part à la propriété sur hypothèque, et d'autre part à emprunter sur ses propres obligations. Aucune limite ne lui est fixée quant à l'intérêt du prêt, à la durée, ni même à la quotité par rapport à la valeur des biens engagés. Seulement, au-delà de la première moitié de cette valeur, elle ne peut prêter que sur première hypothèque. Les statuts ont armé en revanche l'administration de la banque hypothécaire des droits les plus étendus pour assurer le remboursement de ses créances. Si par exemple le débiteur n'a pas acquitté dans le délai voulu les intérêts de sa dette, les impôts dus à l'état, s'il est tombé en faillite, si la propriété engagée a diminué de valeur, la banque a le droit de

poursuivre le remboursement de la créance, non-seulement sur l'immeuble engagé, mais à son choix sur tous les objets mobiliers et immobiliers du débiteur. Elle peut ainsi faire vendre ou séquestrer l'immeuble hypothéqué. Enfin il lui est encore permis d'exercer ce séquestre soit en affermant l'immeuble, soit en l'administrant pour son propre compte.

Quant aux obligations que la banque hypothécaire est autorisée à émettre, elles ne sauraient dépasser une somme supérieure à cinq fois son capital, c'est-à-dire 200 millions de florins, et elles doivent toujours être représentées par une valeur égale de prêts consentis. La banque peut escompter ces obligations, les racheter, les recevoir en dépôt, et faire des avances dans une proportion réglée par le ministre des finances; enfin ces obligations, dont l'échéance la plus courte sera d'un an, pourront être achetées par les communes, les établissemens publics, pour compte de mineurs et d'orphelins, etc. Quels services rendra à l'agriculture cette banque hypothécaire? C'est ce que le succès d'une semblable institution, fondée sur une base bien restreinte en Galicie, permet sans doute de prévoir. Cependant la liberté d'action de cette dernière est bien autrement étendue que celle réservée à la banque hypothécaire, puisqu'avec un capital de 200,000 florins seulement, elle a déjà émis pour plus de 14 millions de florins d'obligations, et cela sans danger pour ses créanciers. La garantie des obligations ne repose pas en effet sur le capital de fondation, mais bien sur la valeur du gage affecté à l'hypothèque.

Enfin, à côté de ces nouveaux établissemens destinés à favoriser l'ensemble de la production dans l'empire, le gouvernement a cherché par quelques mesures particulières, par des concessions privées, à stimuler l'activité individuelle et à faire un appel aux capitaux étrangers. Après avoir rétabli dans le budget le plus de régularité possible, après avoir garanti solidement sa dette vis-à-vis de la banque et créé d'importantes institutions de crédit dans l'intérêt du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, il ne lui restait plus qu'à invoquer le secours de la spéculation étrangère. Cette dernière tentative semble avoir complétement réussi.

L'état, on l'a vu, possède d'immenses domaines; sauf un seul grand chemin de fer, celui du Nord, et quelques très petites lignes, il était propriétaire de toutes les voies ferrées; le monopole des mines lui appartenait à vrai dire. Or on sait quel prix il tirait de toutes ces ressources. Aliéner une partie de ces biens, dont le revenu était à peu près nul, pour payer des dettes à gros intérêts, était une bonne opération : au lieu de réformer directement une vieille administration où les habitudes étaient enracinées, confier une partie du fardeau à des mains étrangères, extirper les abus par la force de l'exem-

ple, et s'en remettre à l'intérêt particulier du soin d'augmenter la production, c'était aussi un utile projet. Le gouvernement voulut tenter cette épreuve, et il fit bien.

Son premier pas dans cette voie nouvelle fut le traité par lequel il concéda à la compagnie austro-française les chemins de fer de l'état en Hongrie et en Bohême, des mines, usines et domaines situés en Bohême, en Hongrie, et principalement dans le Bannat (1). L'étendue de la ligne de Bohême, de Brunen à Prague et à Bodenbach, est de 480 kilomètres; celle de Hongrie, s'embranchant, ainsi que la première, sur les chemins de la compagnie du Nord et allant à Pesth et à Szeggedin, a 449 kilomètres. Ces deux lignes ont été livrées pourvues de tout le matériel d'exploitation. Dans le parcours de la première, les terrassemens étaient prêts pour recevoir une seconde voie. Le gouvernement impérial s'est de plus engagé à livrer à la compagnie la ligne de Szeggedin à Temesvar, d'une longueur de 113 kilomètres, construite à ses frais, pourvue de tous les bâtimens accessoires, avec les rails posés sur une voie, et il l'a autorisée à poursuivre cette ligne jusqu'à l'extrémité de l'empire et au bord du Danube, c'est-à-dire à Bazias. Le réseau entier comprendra 1,100 kilomètres. Depuis lors, la compagnie austro-française a acheté la ligne de Vienne à Raab, sur la rive droite du Danube, et elle s'est ainsi donné une entrée dans Vienne. La concession de ces deux lignes a été faite à la compagnie moyennant 170 millions de francs payables en trois ans sans intérêt. Elle a enfin acquis, au prix de 30 millions de francs, des domaines dont l'étendue superficielle comprend 90,000 hectares de forêts et 30,000 hectares de terres labourables ou pâturages, des établissemens métallurgiques, et des mines de houille, de cuivre et d'argent. L'état a garanti un intérêt de 5 2/10es pour 100 sur cette somme de 200 millions, prix d'acquisition.

Le revenu des chemins de l'état en 1853 avait donné 7,429,565 florins; les frais d'exploitation s'élevaient à 5,258,930 fl. Dès le premier exercice de la nouvelle compagnie, les revenus ont atteint le chiffre de 12,390,603 florins. Les frais n'ont plus été que de 52-72 pour 100. Aussi a-t-on pu distribuer aux actionnaires 32 fr. pour cette première année. Si l'on réfléchit que ce revenu correspond au simple versement de 150 fr. par action effectué dans cette période,

(1) Cette concession a été, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1855, l'occasion d'un travail où les avantages matériels et politiques de l'extension des chemins de fer hongrois étaient mis dans tout leur jour. Je me suis borné à reproduire en quelques mots les points principaux du traité passé entre le gouvernement et la compagnie. Je noterai toutefois un résultat qui n'avait point été prévu, et qui confirme les espérances exprimées dans la *Revue*, loin de les contredire. Les lignes de Bohême paraissaient l'an dernier l'objet principal de la concession, les lignes de Hongrie en étaient la partie eventuelle : or, dès la première année de l'exploitation, ce sont celles-ci qui ont donné les produits les plus élevés.

on trouvera que c'est un intérêt de plus de 20 pour 100. La même proportion existera-t-elle dans l'avenir, lorsque de nouveaux versemens auront été appelés, lorsqu'il faudra pourvoir à l'intérêt et à l'amortissement des obligations? On ne peut répondre à cette question d'une manière précise; toutefois on peut faire observer que les recettes de cette année présentent déjà sur celles de l'année dernière un accroissement notable, que la ligne de Raab en particulier donne des résultats tels qu'on peut raisonnablement espérer de lui voir produire un jour 60,000 francs par kilomètre, qu'enfin les mines et les domaines ont donné jusqu'à ce jour 2 1/2 pour 100 à peine du capital qu'ils représentent, et qu'on ne saurait prévoir l'avenir qui leur est réservé lorsque les communications qui leur manquent leur seront ouvertes. Que vaudront alors ces forêts immenses si fertiles non-seulement en bois de chauffage, mais en bois de construction, ces mines d'une grande richesse pour la plupart à l'exception de celles de cuivre, ces pâturages, ces terres? Qui le sait? qui sait aussi à quel chiffre pourront monter les recettes des chemins de fer qui traversent la Hongrie, dont le sol présente généralement deux mètres de profondeur de terre végétale, et où nulle route n'est tracée, où nulle communication n'est possible dans le mauvais temps entre les agglomérations de population qui habitent ces plaines immenses? A l'heure qu'il est, il faut, quand il a plu, perdre quatre heures pour parcourir les 2 kilomètres qui séparent la station du chemin de fer de la ville de Szeggedin. Qu'on juge par là des facilités offertes au commerce et à l'agriculture dans cette Hongrie où dès cette année néanmoins chaque kilomètre de chemin de fer produit déjà plus de 40,000 francs.

Les résultats de cette première entreprise ont été si beaux, qu'on a reproché au gouvernement autrichien d'avoir fait à la compagnie concessionnaire des conditions trop favorables. Ce n'est pas cependant par le profit qu'elle en tire qu'il convient d'estimer le prix de vente, mais d'après ce que le gouvernement obtenait lui-même. Si l'on réfléchit ensuite que le traité a été conclu au début de la guerre d'Orient, c'est-à-dire dans des circonstances difficiles, que c'est à cette première affaire que l'Autriche a dû de voir les capitaux étrangers se diriger vers elle et lui procurer les ressources qui lui manquent, on se convaincra aisément que le bénéfice de cette opération est aussi grand pour l'une des deux parties que pour l'autre.

Le gouvernement a fait depuis lors un nouvel appel au capital étranger, et il s'est adressé cette fois à l'Angleterre et à la France. Une nouvelle compagnie vient en effet d'acquérir tous les chemins lombardo-vénitiens à l'exception de l'embranchement de Vérone vers le Tyrol. Ces chemins, qui ont aujourd'hui une étendue de 402 kilomètres, ont été vendus, pourvus de tout le matériel d'exploitation,

moyennant 100 millions de lires autrichiennes (environ 83 millions de francs), payables 20 millions de lires dans le délai de trois mois, 50 millions en cinq annuités, et les 30 millions restant par un prélèvement de moitié sur le produit des chemins, lorsque ce produit excèdera 7 pour 100 d'intérêt du capital dépensé. La compagnie des chemins lombards est autorisée à achever ces différentes voies de communication sur une étendue de 406 kilomètres : elle a enfin signé un traité avec les gouvernemens du saint père, de l'Autriche, de la Toscane et du duché de Parme, pour la construction d'un second réseau appelé *le Grand-Central italien*, qui doit relier ensemble les chemins de la Haute-Italie à ceux du Piémont et de la Toscane. Le Grand-Central italien doit être fait dans un délai de six années, à partir du 1er juillet 1856, à l'aide d'une émission d'obligations pour lesquelles les quatre gouvernemens associés ont garanti un revenu fixe de 6 millions 1/2 de lires autrichiennes.

La compagnie des chemins lombards s'est constituée au capital de 150 millions de francs en actions; elle est autorisée à émettre des obligations pour l'achèvement des chemins de la ligne principale et pour l'établissement du Grand-Central italien; les obligations s'élèveront très probablement à la même somme de 150 millions. L'Autriche garantit un intérêt de 5 2/10es pour 100 sur toutes les sommes qui seront dépensées sur les chemins lombardo-vénitiens. Quels seront les revenus de cette ligne? En 1855, les 332 kilomètres exploités ont produit 2,343,456 florins, et les frais d'exploitation se sont élevés à 1,774,678 florins. Si l'on décompose ces chiffres, on voit que, sur les 332 kilomètres exploités, le transport des marchandises n'a pu s'effectuer que sur 232 kilomètres à peu près, principalement de Vérone à Venise, la capitale de la Lombardie, Milan, étant seulement à la tête de quelques tronçons isolés. De plus, par suite de la négligence apportée à servir les intérêts industriels et commerciaux, même sur les parties où le transport des marchandises s'effectuait, le revenu kilométrique n'est pour les marchandises que de 6,400 fr., tandis qu'il atteint près de 13,000 francs pour les voyageurs.

Or, dès ce jour, 70 kilomètres de plus sont en exploitation, et les besoins du commerce devront passer avant tous les autres. La compagnie, dès la première année de son exploitation, se préoccupera de rendre les communications faciles; elle appellera les marchandises, au lieu de les éloigner. On peut donc, sans exagération, compter sur un revenu moyen, marchandises et voyageurs, de 24,000 francs par kilomètre. En évaluant encore les frais d'exploitation à 60 pour 100, en supposant un versement de 150 francs par action, et en ajoutant au produit net du chemin les intérêts de ces fonds appelés, dont on ne pourra faire un emploi immédiat, soit pour le paiement du prix d'achat, soit pour de nouveaux travaux,

on peut, dès la première année, attendre un intérêt de plus de 10 pour 100 sur le capital versé. Quant à l'avenir, on estime, pour les chemins lombards seulement, que la dépense générale s'élèvera à 200 millions de francs, dont 50 millions en obligations. Or, si le revenu kilométrique atteignait le taux moyen de nos chemins de fer français, soit 50,000 fr., si les frais d'exploitation descendaient à 40 pour 100, ce serait pour les actions un revenu de 14 à 15 pour 100. Que l'on examine sur la carte le développement de ces lignes, qui vont de Novare, c'est-à-dire du réseau piémontais, relié bientôt sans doute aux lignes françaises, à la mer Adriatique, qui s'embranchent sur les chemins de l'Allemagne pour descendre jusqu'à Livourne par le réseau toscan, qui traversent en deux sens cette Lombardie, un des pays les plus riches et les plus peuplés de l'Europe, et que l'on prononce sur la valeur d'une telle conjecture. J'ajoute que, le Grand-Central italien devant être fait à l'aide d'obligations dont l'intérêt est assuré par la garantie d'un revenu minimum de 6,500,000 lires autrichiennes, tout ce qui, dans le revenu réel, excéderait les intérêts des obligations devrait encore bonifier la situation des actionnaires.

En 1854, les chemins de fer de l'état et ceux de la compagnie du Nord offraient une étendue de 272 milles, soit 2,040 kilomètres (7 kilomètres et demi par mille allemand). On va voir à quel chiffre les deux concessions précédentes et les projets actuellement arrêtés en doivent porter le nombre; mais, pour abréger un exposé déjà long, je me bornerai à quelques détails sommaires sur ces nouveaux projets.

1° Le *chemin d'Élisabeth*, de Vienne à Lintz et à Saltzbourg, offre, avec ses embranchemens, une longueur de 60 milles allemands, ou de 450 kilomètres. Il établit une communication entre la capitale de l'Autriche et celle de la Bavière, et par Munich avec Paris, dont il est le chemin direct, — avec la Suisse et avec l'Italie par Inspruck. Le capital de la compagnie concessionnaire a été fixé à 60 millions de florins.

2° Le *réseau de la Theiss*, d'une longueur de 130 milles environ ou de 975 kilomètres, a pour objet de desservir tout le nord de la Hongrie, et de le mettre en communication, d'une part avec le réseau galicien et la Russie, de l'autre avec le futur réseau transylvanien et les principautés danubiennes. Il doit offrir de grands avantages en raison de la fertilité du pays qu'il parcourt et du peu d'élévation du prix de revient. Le chemin est en construction de Szolnok à Debreczin et Gross-Wardein, sur une étendue de 190 kilomètres. Les travaux ont jusqu'ici été exécutés par l'état. Le capital de la compagnie a été porté à 60 millions de florins (actions), et des obligations pourront en outre être émises jusqu'à concurrence de 40 millions de florins.

3° Le *chemin de l'est de François-Joseph* se composera de deux lignes longitudinales et d'une ligne transversale destinées à desservir toute la partie de la Hongrie située sur la rive droite du Danube. Une de ces lignes longitudinales partira de Vienne, passera par Odenburg et Gross-Kanisa, et rejoindra à Warasdin l'autre ligne, qui, venue de Vienne par Raab et Neuhaussel, aboutira à Semlin, sur la frontière ottomane, et trouvera sans doute le chemin que l'on se propose de conduire de Bucharest à Constantinople. On conçoit déjà toute l'importance de cette ligne, et surtout du tronçon de Raab, acheté par la compagnie austro-française, qui en sera la tête.

La ligne transversale partira d'Ofen-Pesth, où elle trouvera, avec les lignes de Hongrie déjà existantes, le réseau de la Theiss, rencontrera à Stuhlweissenburg la ligne de Raab à Semlin, à Gross-Kanisa la ligne de Vienne à Warasdin, et aboutira au chemin de l'état de Vienne à Trieste. L'avenir de ce réseau ne pourra manquer d'être aussi prospère que celui des lignes de la rive gauche du Danube; il traversera des plaines aussi fertiles, il servira à l'exploitation de ces énormes quantités de blés, de vins, de laines, qui font de la Hongrie le véritable grenier de l'Allemagne. La longueur du chemin de François-Joseph sera d'environ 150 milles ou 1,125 kilomètres. Le capital a été fixé à 150 millions de florins, dont 60 millions en actions et 40 millions en obligations. La compagnie concessionnaire devra avoir terminé tous les travaux dans un délai de dix ans, mais il est probable qu'elle les aura achevés bien avant cette époque.

4° La *ligne de Galicie* doit faire suite aux chemins de Berlin et de Breslau, traverser toute la Galicie à partir de Cracovie et aboutir d'une part à Brody, c'est-à-dire à la frontière russe, et d'autre part à Czernovitz, c'est-à-dire à la frontière moldave. Elle sera en outre en communication directe avec Vienne par son raccordement avec le *Nord-Bahn*. Le réseau de la Galicie n'aura pas moins de 150 milles de longueur ou 1,125 kilomètres. Il coûtera environ 80 millions de florins pour son achèvement; plusieurs parties sont en effet déjà en exploitation; elles appartiennent à l'état et devront être rachetées.

5° Pour compléter les communications intérieures de la Bohême, deux lignes de moindre importance ont été concédées, celle qui ira de Prague à Pilsen pour ouvrir une communication avec Nuremberg, dont la longueur est de 24 milles (180 kilomètres) et le prix de 16 millions de florins; — celle de Pardubitz à Reichenberg, aboutissant au chemin de Dresde à Berlin, d'une longueur de 18 milles (135 kilomètres), qui doivent coûter 14 millions de florins.

Outre ces lignes, dont l'achèvement est résolu, et qui ajoutent aux 2,040 kilomètres existant en 1834 4,457 kilomètres (1) nouveaux,

(1) Voici le détail de ces 4,457 kilomètres concédés ou décidés dès aujourd'hui : 61 pour

il y en a plusieurs autres qui paraissent devoir être concédées prochainement : c'est d'une part le chemin de Tœplitz à Aussig, d'une longueur seulement de 3 milles ou 22 kilomètres, qui serait la tête d'une ligne vers Hof et la Bavière, et que des propriétaires de la Bohême demandent à construire sans aucun secours de l'état. C'est encore le chemin de Marburg, Klagenfurt et Udine, qui irait jusqu'à Trieste et Venise, et mettrait ainsi les deux ports de l'Autriche dans l'Adriatique en communication avec Vienne (on évalue la longueur de cette ligne à 35 milles et la dépense à 30 millions de florins). Ce serait enfin le réseau transylvanien, qui partirait de Gross-Wardein, limite des chemins de la Theiss, pour aller à Klausenburg et à Kronstadt, et commencerait d'autre part à Arad ou Temesvar pour passer par Hermanstadt et se continuer jusqu'à Galatz.

Si tous ces travaux se trouvaient complétés par un ensemble de lignes, dont l'une, au sud, soudée à l'extrémité des chemins austro-français à Bazias, se terminerait à Varna en traversant Bucharest, dont l'autre, au nord, partie de Czernovitz, point extrême des lignes galiciennes, desservirait Jassy et rejoindrait la ligne transylvanienne de Galatz par un prolongement poussé aussi jusqu'à Bucharest, — on aurait dans tout l'empire d'Autriche et l'est de l'Europe un ensemble de voies ferrées d'une incontestable utilité. C'est en considérant à quel point ces entreprises nouvelles féconderaient des provinces si peu productives jusqu'à ce jour, quoique si fertiles, que l'on comprend la véritable puissance de l'esprit moderne, et qu'on admire la grandeur de l'industrie. Malheureusement les travaux dont le résultat moral est supérieur ne sont pas ceux qui promettent immédiatement le plus de bénéfices matériels, et c'est alors qu'il convient de faire appel non-seulement aux capitaux étrangers, mais surtout au concours des gouvernemens et à l'initiative des hommes généreux et des esprits élevés. Quand on songe à l'utilité de telles œuvres vraiment internationales, humaines par excellence, on regrette davantage de voir tant d'efforts dépensés ailleurs, en France surtout, dans des spéculations dont le moindre tort n'est pas d'être insignifiantes pour l'amélioration du sort des classes les plus nombreuses. On se demande enfin s'il ne serait pas urgent d'arrêter cette immense déperdition de forces mises au service de l'industrie par la forme de la société anonyme dans des entreprises souvent si bizarres, presque toujours si petites, parfois d'une moralité si douteuse! Mais pour revenir au sujet qui m'occupe plus particulièrement, je veux,

la ligne de Temesvar à Bazias, société austro-française; — 406 chemins lombards (non compris tout le réseau du Grand-Central italien, qui appartient à quatre états distincts); — 450 le chemin d'Élisabeth; — 975 le réseau de la Theiss; — 1,125 le chemin de François-Joseph; — 1,125 le réseau galicien; — 180 le chemin de Pilsen; — 135 celui de Pardubitz.

avant d'arriver à une conclusion, récapituler en quelques chiffres les dépenses nécessitées par tous les travaux dont je viens de tracer l'ensemble, et donner quelques renseignemens généraux sur les avantages qu'ils promettent.

Pour toutes les nouvelles lignes, le gouvernement autrichien garantit un intérêt de 5 pour 100 sur le capital dépensé, plus 2/10es pour l'amortissement. Ce secours a paru suffisant pour assurer la formation des compagnies concessionnaires, et jusqu'ici les concurrens ont été nombreux. La faveur dont toutes les lignes concédées jouissent dès l'émission des actions s'explique par le succès de la compagnie du Nord, dont les actions ont triplé de valeur. On espère que sur les autres lignes le prix de revient ne sera pas aussi cher, si le revenu est moins élevé : sur toutes, et principalement sur celles de la Hongrie, on estime que chaque kilomètre coûtera en moyenne 200,000 francs. Or, en évaluant le revenu à 20,000 francs par kilomètre, même avec 50 pour 100 de frais d'exploitation, ce serait un revenu de 5 pour 100. Ce revenu sera singulièrement dépassé, puisque les chemins hongrois actuels donnent déjà plus de 40,000 fr. par kilomètre. Le bénéfice de ces entreprises nouvelles paraît donc dès à présent assuré; mais, eu égard à la situation actuelle, les charges peuvent paraître bien lourdes. A quel chiffre devrait-on les porter? Le tableau suivant permettra de l'établir.

La société de crédit mobilier a été fondée au capital de 250 millions de fr.; elle n'en a appelé que 45 : il lui reste donc encore à appeler. . . . . et elle est en outre autorisée à émettre des obligations.	205 millions,
La banque hypothécaire sera fondée au capital de francs.	100
La compagnie austro-française a appelé 90,000,000 de francs sur 200,000,000; reste.	110
Elle aura en outre à compléter son capital d'obligations pour environ	115
Les chemins lombards et le chemin central italien coûteront, moitié en actions, moitié en obligations.	300
Le chemin d'Élisabeth.	150
Le chemin de la Theiss, avec les obligations.	250
Le chemin de François-Joseph ou de l'Est.	250
Les lignes de Galicie.	200
Celle de Prague à Pilsen et de Pardubitz à Reichenberg, ensemble. .	75
Total.	1,755 millions.

Pour les lignes en projet, on doit ajouter :

Environ	5 millions de francs	pour la petite ligne de Tœplitz à Aussig.
	75	pour celle de Marburg à Udine.
Enfin	125 millions au moins	pour le réseau de la Transylvanie.
Total :	205 millions à ajouter au chiffre précédent.	

Ce qui exigerait une somme de 2 milliards de francs à peu près pour ces travaux dans l'Autriche même, sans comprendre le ré

seau des provinces danubiennes, qui l'intéresse à un si haut degré, sans compter les capitaux nécessaires pour tant d'autres entreprises, par exemple pour la fondation de l'*Austria* ou banque immobilière, pour la navigation intérieure et extérieure, pour l'exploitation des mines et la construction d'usines et de manufactures capables de lutter avec l'étranger. N'y a-t-il pas là de quoi absorber et au-delà les ressources d'un pays plus riche en capitaux que l'Autriche? N'est-il pas nécessaire que l'on vienne à son aide? Dieu veuille que des travaux improductifs, comme ceux de la guerre, ou des entreprises frivoles, comme celles que chaque jour voit éclore, ne détournent pas le capital européen de ces œuvres si utiles à la communauté des peuples, dont les intérêts essentiels sont solidaires!

Si je voulais résumer ce tableau de la situation intérieure de l'Autriche, il me semble que je serais en droit, à l'aide des chiffres qui précèdent, de me montrer moins absolu qu'on ne l'est à Vienne dans la confiance qu'inspire le prochain rétablissement des finances de l'état, et sans doute aussi plus rassuré qu'on ne peut l'être ailleurs sur les améliorations possibles. Évidemment, si les blessures ont été profondes, les remèdes ne font pas entièrement défaut, et ces remèdes mêmes paraissent des plus efficaces. La paix a été et doit être de plus en plus un puissant moyen de guérison. Puisse cette paix durer de longs jours, puisse le temps cicatriser les plaies financières de l'Autriche! Son salut est à ce prix; mais ce qui ne lui est pas moins indispensable que le temps, c'est la modération et la sagesse dans ce que j'appellerai sa convalescence. En Autriche plus qu'ailleurs, trop de précipitation serait funeste, et le tempérament débile de ce pays ne supporterait pas les excès de production auxquels l'Angleterre et la France peuvent se livrer avec moins de dangers. C'est là qu'est le péril pour le gouvernement de l'empereur François-Joseph, et j'ajoute que sa conduite à cet égard n'est pas sans causer quelque appréhension : le chiffre des concessions faites ou des concessions promises et annoncées suffit pour justifier ces alarmes.

Je sais qu'il est difficile, même au gouvernement le plus maître de ses mouvemens, de résister à certains entraînemens de l'opinion publique : or l'Allemagne du sud, aussi bien que celle du nord, est emportée par ce torrent qui, parti d'Angleterre et de France, soulève l'Espagne, agite l'Italie, et pénètre même jusque dans la militaire et religieuse Russie, notre ennemie d'hier, notre émule de demain peut-être dans les travaux et les spéculations de la paix. L'Autriche veut ses chemins de fer comme le reste du monde; elle a la conscience des avantages infinis qu'elle en peut retirer. Au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, dans toutes ses provinces, les populations se remuent pour les obtenir, et les grands seigneurs font cause

commune avec elles. Comment se refuser à des vœux si légitimes, comment même ajourner tant d'espérances? Cela ne se peut. Si le capital local est insuffisant, on s'adressera au capital étranger.

C'est en effet ainsi qu'on parle à Vienne, et c'est la seule réponse que l'on fasse à l'observateur morose qui essaie de refroidir l'enthousiasme national en objectant contre cette multiplicité d'entreprises l'absence du numéraire, le cours forcé du papier, le déficit du budget, etc. De ce qu'un tel langage soit après tout excusable, il ne s'ensuit pas cependant qu'il soit sans réplique, et, à côté du mouvement opéré en Autriche, il convient de regarder ailleurs et de montrer la même fièvre industrielle agitant tous les peuples et réclamant les mêmes satisfactions, partant l'emploi à peu près exclusif pour chacun d'eux de son propre capital. Grands et petits états, tous ont la même ambition; il n'est si petit duché en Allemagne qui ne décrète son réseau de chemins de fer et ne constitue son *crédit mobilier*. Et à côté des appels désespérés que font les gouvernemens pauvres au capital étranger, on voit se produire, de la part des plus favorisés de la fortune, des tentatives plus ou moins heureuses contre cette émigration de l'argent. Quelle sera la fin de ces efforts contraires? Un peu de ralentissement dans l'exécution des entreprises conçues : ce serait un bien, à coup sûr; mais il est impossible toutefois de ne pas redouter de plus sérieuses conséquences de cette passion industrielle qui s'est emparée de tous les esprits.

L'esprit industriel a affiché des prétentions qui ne paraissent point légitimes, il s'est donné des raisons d'être qui peuvent, et c'est là le danger, égarer bien des consciences et tromper sur sa véritable mission. Aujourd'hui il semble avoir hérité de l'esprit libéral la prétention de changer et d'améliorer le sort des peuples. Au lieu d'obtenir le progrès humain par le développement des facultés intellectuelles et la satisfaction des besoins nouveaux, on rêve pour les hommes tout d'abord l'affranchissement du corps; celui de l'esprit en sera la conséquence, il viendra plus tard et en son lieu. Les nationalités résistent, les peuples se soulèvent contre l'oppression! — Les nationalités s'effaceront grâce aux chemins de fer; les vaincus oublieront leurs défaites en s'enrichissant. La pensée s'irrite des entraves qui s'opposent à sa libre expansion; on se souvient des libertés publiques perdues, ou l'on revendique les libertés promises! — Biens stériles, jouissances imaginaires, armes dangereuses que suppléent, et avec avantage, l'activité industrielle, l'amour des entreprises, la recherche du profit matériel!

A coup sûr, on serait mal venu à méconnaître les bienfaits réels de l'industrie moderne, et nul n'aura suivi le cours du Danube, remonté la Vistule ou traversé les Apennins, sans appeler de tous ses vœux

soit une amélioration nouvelle, soit une véritable transformation matérielle de ces peuples, qui souffrent dans leur *esprit* et dans leur *corps*. Même chez les nations les plus favorisées, que de prodiges l'industrie est encore destinée à produire! Vienne donc l'éclosion de ces merveilles. Activons, s'il se peut, leur enfantement, mais restreignons-en la portée aux limites que lui assignent les lois morales. Il faut louer les gouvernemens européens qui ouvrent un champ large à l'activité matérielle des peuples, on peut admettre même comme un bon calcul la pensée du gouvernement autrichien, que l'assimilation de la Hongrie et la pacification des provinces italiennes seront obtenues par le développement de la richesse publique et l'accroissement des voies de communication; mais réservons à l'esprit sa prééminence sur la matière. Souhaitons de préférence aux hommes la dignité morale, l'emploi de leurs facultés intellectuelles; aimons mieux voir les nations courageuses, libres et fières que riches et satisfaites, et regrettons amèrement que le culte de l'utile semble l'emporter de nos jours sur celui du beau et du bien. Ne touchons-nous pas même sous ce rapport à l'une de ces leçons que l'expérience réserve aux ambitions trop hautes et aux prétentions non justifiées? L'esprit révolutionnaire a discrédité l'esprit libéral; ne sommes-nous pas sur le point de voir l'esprit de spéculation compromettre à son tour l'esprit industriel? N'est-ce pas déjà un lieu-commun que de parler des excès de la spéculation? Le siècle appartient à l'industrie : n'est-il pas plus vrai de dire qu'il est la proie de la spéculation? Dans toutes les affaires qui se disputent le capital européen, la spéculation n'est-elle pas le principal, et l'industrie l'accessoire? Qu'arrivera-t-il, si le principal l'emporte sur l'accessoire, comme il est naturel de le craindre? Et dans un jour de revers l'industrie ne sera-t-elle pas à son tour frappée de l'impopularité sous laquelle a succombé cette cause si vivement défendue naguère, si désertée aujourd'hui, hélas! le libéralisme?

En examinant dans une seule de ses parties le tableau du mouvement industriel qui entraîne l'Europe, je n'ai pu m'empêcher de concevoir des craintes sur la mesure de ses efforts et la sûreté de sa marche : je laisse à de plus compétens le soin de décider si ces craintes sont fondées, de déclarer où commence l'excès, et surtout d'en proposer le remède. Les chiffres et les faits que j'ai groupés pourront, si l'on étudie dans leur ensemble les projets enfantés par l'esprit industriel, multipliés par l'esprit de spéculation, servir partiellement, il est vrai, mais utilement, à établir entre les besoins et les ressources une règle de proportion.

BAILLEUX DE MARIZY.

LA MÉTÉOROLOGIE

SES PROGRÈS

ET SES MOYENS D'OBSERVATION

Dans les profondeurs des terrains sur lesquels nous vivons, les géologues rencontrent des restes de végétaux maintenant inconnus, des traces d'animaux étranges que l'homme n'a jamais vus; ils reconnaissent à des signes indubitables que des mers étendues couvraient autrefois la place qu'occupent les continens actuels, qu'en certains lieux le sol, sous l'action d'une puissance souterraine énergique, s'est élevé à de grandes hauteurs ou abaissé sous le niveau des eaux. Ici se montrent des volcans éteints ou des lits de glaciers desséchés, partout se dessinent les preuves de révolutions successives et profondes. La terre n'a donc pas toujours été ce que nous la voyons aujourd'hui; elle a échappé à des commotions qui ont transformé sa structure générale et détruit ses habitans, et rien ne nous autorise à penser qu'arrivée aujourd'hui au terme de ses transmutations séculaires, elle ait atteint un état d'immuabilité qui ne doive plus à l'avenir être troublé par des modifications nouvelles.

Ces notions sur le passé de notre planète, ces craintes pour l'avenir de l'homme suffiraient pour nous engager à observer avec soin, au moyen des instrumens que nous procure la physique, l'état actuel de la terre, la constitution de son atmosphère, tous les phénomènes généraux que les agens physiques y développent perpétuellement, et qui constituent pour ainsi dire la vie minérale du globe. Un autre mobile cependant, d'un intérêt plus pressant et plus direct, nous invite à cette étude, et, en dehors des lumières qu'elle peut jeter sur

le passé ou l'avenir du monde où nous vivons, il est des enseignemens d'ordre pratique et d'application immédiate qu'on peut lui demander. Indiquer par quels procédés on obtient ces enseignemens, montrer ensuite par quelques exemples le parti qu'on en peut tirer, ce sera développer le but de la météorologie, dont se révéleront ainsi avec une égale netteté la valeur scientifique d'abord, puis l'utilité journalière.

I.

L'atmosphère est un milieu sans cesse troublé par des causes nombreuses. Si elle était uniquement composée d'air, si elle avait une température égale sur les divers points du globe, elle arriverait bientôt à un état d'équilibre stable qui persisterait sans altération pendant la suite des siècles; mais il n'en est pas ainsi : l'action échauffante du soleil, inégalement intense aux diverses latitudes et alternativement dirigée sur un des deux hémisphères opposés du globe, dilate successivement la masse atmosphérique dans ses diverses parties, et développe sur le sol des courans d'air ou des vents dont les directions et les vitesses sont perpétuellement changeantes. A cette cause de perturbation vient s'ajouter l'influence de la vapeur aqueuse; elle se forme sur les mers, se transporte avec les vents sur la surface des continens, où elle se précipite en eau. L'atmosphère est donc à chaque instant dans une situation d'équilibre mobile, cherchant éternellement un état stable qu'elle n'atteint jamais, parce que des causes perturbatrices, périodiques ou accidentelles, agissent à chaque instant et dans des conditions incessamment variables. De ces mouvemens résultent tous les phénomènes atmosphériques, les alternatives de pluie et de sérénité, de calme et de tempête, de chaleur et de froid, effets qui ont sur l'homme, sur ses habitudes ou ses plaisirs, une si capitale influence. C'est du besoin que nous avons de nous soustraire aux influences fâcheuses de l'atmosphère, et de profiter pour notre usage de ses actions bienfaisantes, qu'est née la météorologie. Elle date des premiers âges du monde, elle exerça sans beaucoup de succès les philosophes de l'antiquité, elle servit souvent de texte aux poètes, et bien que son nom soit inconnu, elle fut pour les agriculteurs de tous les temps l'objet d'une préoccupation persévérante : ils observaient avec sagacité et formulaient, dans des adages populaires qui vivent encore, les signes vrais ou faux qui leur servaient à prévoir le retour du beau temps ou la continuation de la pluie. L'influence prétendue des changemens de lune, la pluie de Saint-Médard et tant d'autres croyances léguées d'âge en âge nous révèlent assez le besoin qu'ont les hommes de con-

naître à l'avance l'état du ciel. Les sciences occultes devaient trouver nécessairement dans ce besoin un aliment sans pouvoir toutefois lui donner satisfaction, et leur influence n'est pas tellement détruite, qu'on ne voie encore les paysans consulter, avec un reste de crédulité, les prédictions du double almanach de Liége. Quand la physique générale commença à s'établir, elle attaqua avec persévérance l'étude des météores; elle ne songea pas un seul instant à les prédire longtemps à l'avance, mais elle essaya de les expliquer, et comme elle avait commencé par étudier les propriétés des gaz et des vapeurs, elle put toujours comprendre dans son ensemble, et quelquefois même découvrir jusque dans ses détails intimes, le mécanisme des phénomènes qui résultent de l'action simultanée des gaz et des vapeurs.

Ce fut un grand pas; mais la physique rendit un autre service encore, et un plus mémorable : elle donna à la météorologie des instrumens de mesure; c'était le seul moyen de la constituer comme science, en lui permettant d'exécuter dans tous les lieux des observations précises, et qu'on pouvait ensuite comparer entre elles. Disons quelques mots de ces instrumens, de leur but et de l'emploi judicieux que l'on en fait aujourd'hui.

Le premier qui se présente à nous appartient spécialement à la météorologie, il en est le fondement essentiel, car il satisfait au premier de ses besoins : celui de mesurer la pression atmosphérique. L'air est pesant, comme tout le monde peut le vérifier en plaçant sur le plateau d'une balance un vase successivement vide et plein d'air. Dès-lors les couches atmosphériques, attirées par la masse terrestre, doivent exercer sur nous une pression, comme l'eau comprime les poissons qu'elle contient, avec un degré de puissance qui augmente ou diminue quand l'épaisseur de ces couches croît ou décroît au-dessus de nos têtes. Un hasard heureux inspira à Toricelli l'idée de mesurer cette pression par la hauteur de mercure qu'elle peut soulever dans un tube vide, et le baromètre fut inventé; dès-lors, par un procédé aussi simple qu'il est précis, on put, dans tous les lieux du monde, mesurer et comparer les changemens de poids qui surviennent dans les couches d'air, au moment même où ils ont lieu. A peine inventé, cet instrument offrit une qualité inattendue : il se trouva que le baromètre baissait par les temps de pluie et montait quand le ciel était serein. Deluc, se pressant un peu trop d'expliquer une propriété imprévue, justifia ou crut justifier cette singulière coïncidence, et l'on eut un appareil que chacun consulta, et qui fut utile à chacun. Il est bien vrai que, comme indicateur de la pluie, le baromètre n'a pas auprès des savans la même réputation d'infaillibilité qu'aux yeux des gens du monde, et que la théorie de Deluc

est aujourd'hui assez compromise; mais je n'essaierai pas de toucher à la réputation qu'il s'est acquise : je me contenterai de rappeler que la valeur sérieuse du baromètre n'est pas dans la propriété qu'il possède de prévoir avec plus ou moins de probabilité les variations de l'état du ciel, mais d'accuser, par l'élévation plus ou moins grande du mercure qu'il renferme, les augmentations ou les diminutions de hauteur de l'atmosphère au moment même où elles se produisent. Si l'on ajoute à cet appareil les anémomètres, qui ne sont que des girouettes perfectionnées, dont le but est d'indiquer la direction et la vitesse des vents, on a les deux instrumens qui servent à étudier les modifications mécaniques de l'air, c'est-à-dire ses oscillations dans le sens de la hauteur et ses déplacemens latéraux, ses changemens de pression et ses mouvemens de transport d'un point à un autre du globe.

Pendant que ces mouvemens se produisent dans la masse atmosphérique, le rôle de la vapeur d'eau qu'ils transportent s'accomplit : elle empêche les êtres organisés de se dessécher, elle est le plus fécond des moyens employés par la nature pour développer la vie végétale, et bien que son action, quelquefois intempestive, dépasse ou n'atteigne pas le but que les hommes en attendent, elle est réglée dans ses effets d'ensemble par un mécanisme général qui la rend plus abondante aux lieux et aux époques où elle est le plus utile. Pour bien comprendre ce mécanisme, pour analyser dans ses détails le rôle de la vapeur d'eau, il fallait aux météorologistes un instrument capable d'en constater la présence et d'en mesurer la proportion. Ce n'est, en effet, qu'après avoir attentivement étudié ce problème, qu'ils pourront expliquer les météores aqueux et apprécier la relation qui les lie à la cause qui les détermine. On a pendant bien longtemps cherché un instrument mesureur de l'humidité, et pendant longtemps on a échoué. On crut l'avoir trouvé quand on eut reconnu dans certaines substances la propriété d'attirer l'humidité et de changer de volume sous son influence. Les cheveux qui s'amollissent et s'allongent à la pluie, les cordes qui se tordent et se raccourcissent devinrent des hygromètres. On imagina ce tableau parlant d'un capucin qui se découvre au soleil et se coiffe à l'humidité, et quelques autres appareils aussi pittoresques, mais aussi peu précis. Enfin de Saussure, régularisant ces procédés grossiers, dont il acceptait le principe, imagina l'hygromètre à cheveu, qui fit époque dans la science, sans toutefois la servir beaucoup. C'est un petit appareil élégant et délicat, portant un seul cheveu tendu qui s'allonge ou se contracte sous l'influence de l'humidité ou de la sécheresse; une aiguille qui parcourt un cadran d'argent mesure les variations sur une division tracée d'avance, elle indique si l'air est voisin de la

sécheresse absolue marquée 0, ou rapproché de l'humidité extrême indiquée par le chiffre 100. Il y avait tant de simplicité dans le principe de l'hygromètre à cheveu et une si grande commodité dans l'emploi de cet instrument, qu'on l'accepta tout d'abord sans voir qu'il n'était pas de nature à satisfaire les météorologistes. Il leur faut autre chose qu'une graduation arbitraire, ils doivent connaître le nombre de grammes d'eau que renferme un mètre cube d'air à un moment quelconque de la journée : c'est ce que l'instrument de Saussure ne pouvait leur apprendre, et quand on vit que cette qualité lui manquait, on se lança dans des expériences longues et nombreuses pour en perfectionner la graduation. Elles ne furent jamais bien satisfaisantes, et l'on n'a pu sauver d'un discrédit complet cet hygromètre, plus ingénieux que rationnel. Forcés de se tourner vers des procédés plus sûrs, les physiciens ont mieux réussi quand ils ont mieux connu les propriétés des vapeurs. Le physicien anglais Daniell place dans l'air un vase plein d'eau, il le refroidit, et bientôt une rosée fine se dépose sur la surface extérieure : plus l'air est humide, moins il faut refroidir le vase pour y amener la rosée; plus il est sec, plus il faut abaisser la température avant de condenser la vapeur. Cette simple observation suffit pour reconnaître l'état hygrométrique de l'air. Enfin et tout récemment, le docteur August, de Berlin, a remarqué que si on couvre d'une gaze mouillée le réservoir d'un thermomètre ordinaire, on en abaisse la température. Cela se comprend aisément, car l'eau dont la gaze est imprégnée s'évapore et se refroidit, et comme elle s'évapore avec une abondance proportionnée au degré de sécheresse de l'atmosphère, elle occasionne un abaissement de température plus grand dans l'air sec que dans l'air humide. Au moyen de ces instrumens, de quelques formules simples ou de graduations convenablement préparées, les observateurs peuvent aujourd'hui savoir comment se fait le mouvement de la vapeur d'eau dans l'air. Ils font mieux encore : ils étudient la distribution générale de cet agent sur les mers, sur les continens, près des pôles ou sous l'équateur, pendant les diverses saisons; ils démêlent les influences locales, constatent les résultats généraux, et il leur devient plus facile de saisir les circonstances qui précipitent les vapeurs sous forme de rosée, de givre, de pluie, de neige ou de glace. Ils étudient ensuite ces météores eux-mêmes, et mesurent la quantité d'eau qui tombe annuellement sur la surface d'un pays, chose bien facile, car il suffit de la recevoir sur le fond supérieur d'un tonneau, de la laisser couler dans l'intérieur par un petit trou percé à dessein, de la conserver et de la mesurer à la fin de l'année.

On peut commencer à entrevoir dans quel champ la météorologie se meut et quel but elle poursuit. Nous venons de la voir s'emparer

des instrumens de la physique qu'elle perfectionne et les appliquer à l'observation des météores comme les astronomes dirigent leurs lunettes vers le ciel pour en mesurer les mouvemens; comme eux aussi, elle va étudier les causes. Quel est donc l'agent de ces déplacemens continuels de l'air et de ces effets perpétuellement renouvelés de la vapeur d'eau? Il n'est pas difficile de le deviner, cet agent, sinon exclusif, au moins principal, est la chaleur qui nous vient du soleil. Inégalement distribuée sur le globe et versée successivement sur les diverses contrées, elle détruit perpétuellement un équilibre qui s'établirait sans son action. Il faut donc étudier l'état calorifique de l'atmosphère, non-seulement parce qu'en lui-même il constitue un des élémens de la vie du globe, mais encore parce qu'il est la cause des phénomènes qui s'y produisent, et qu'une science ne peut se proposer d'autre but que la recherche des relations qui s'établissent entre les causes et les effets. L'instrument qui servira à cette étude est tout prêt, c'est le thermomètre; mais on se tromperait étrangement si l'on pensait que l'emploi de cet instrument, qui paraît facile, n'exige pas de précautions. Aucun appareil ne serait plus illusoire, aucun moyen d'observation plus inutile que le thermomètre et ses indications, si l'on ne s'imposait des règles rationnelles en le consultant : c'est ce que les réflexions suivantes justifieront bientôt.

Les rayons solaires arrivent aux limites supérieures de l'atmosphère terrestre avec une puissance calorifique considérable, qui ne s'est point affaiblie par leur trajet au travers des espaces célestes; mais au moment où, continuant leur route, ils s'enfoncent dans les couches gazeuses dont la terre est entourée, ils en subissent l'action absorbante, se dépouillent progressivement, et n'arrivent au sol qu'après avoir perdu une portion notable de leur intensité primitive. L'air recueille ce qu'ils abandonnent, et pendant que le rayonnement solaire s'affaiblit, la température de l'air s'élève. Ces deux phénomènes complémentaires, qu'il est important de distinguer, surprennent ordinairement les voyageurs au moment même où ils atteignent aux sommets les plus élevés des montagnes. Placés sur la neige, au milieu d'une atmosphère qui les glace, ils reçoivent l'action directe d'un soleil qui ne s'est point affaibli et qui les brûle; ils se trouvent ainsi dans une situation comparable à celle d'un homme qui s'approcherait d'un grand feu allumé l'hiver au milieu de la campagne. S'il faut distinguer, dans la théorie, entre l'intensité directe du soleil et le degré d'échauffement de l'air, il n'est pas moins nécessaire de séparer ces effets au moment où l'on observe le thermomètre. Veut-on mesurer la température de l'atmosphère, il faut placer l'instrument à l'ombre, loin de tout rayonnement; a-t-on au contraire le désir de connaître l'action calorifique directe du soleil, on opérera tout

autrement. On exposera à l'influence des rayons lumineux un vase plein d'eau froide : l'eau y éprouvera un réchauffement; on le mesurera, et l'on en déduira la quantité de chaleur que le soleil verse sur la terre. C'est avec un instrument de ce genre, qu'il a nommé pyrhéliomètre, que M. Pouillet nous a fait apercevoir la puissance du soleil, puissance énorme, car elle pourrait, dans l'espace d'une année, liquéfier une couche de glace qui couvrirait la terre et aurait une épaisseur égale à 31 mètres.

Il n'est pas seulement nécessaire de placer à l'ombre le thermomètre qui doit donner la température de l'air, il faut encore le soustraire à une autre cause de perturbations tout aussi graves, provenant d'une action tout opposée. La terre ne garde pas la chaleur que lui envoie le soleil; à son tour, elle rayonne vers les espaces célestes, à qui elle rend ce qu'elle a reçu et ce qu'elle possède en propre de calorique, et ces rayons terrestres, traversant eux-mêmes l'atmosphère de bas en haut, y subissent un affaiblissement progressif comme les rayons solaires. Ce qui reste de ce rayonnement, quand il a franchi les limites du milieu gazeux, se perd vers la voûte étoilée. Or il n'est pas difficile de comprendre que, pendant le jour, la terre reçoit plus qu'elle ne rend, ce qui l'échauffe, et que, pendant la nuit, elle perd plus qu'elle ne gagne, ce qui lui donne une température inférieure à celle de l'air.

Cette conséquence tout à fait inattendue exige une expérience qui la confirme. En voici une qui ne peut laisser aucun doute, elle est due à Wells, et elle est célèbre. Ayant placé dans l'herbe d'un pré, pendant une nuit sereine, deux thermomètres entièrement semblables, il laissa l'un des deux exposé à la libre vue du ciel et couvrit le second avec un mouchoir fixé sur quatre tiges de bois, et qui s'interposait comme un écran entre le ciel et l'instrument. Le premier thermomètre et le second étaient tous les deux entourés par la même couche d'air, et cependant le second se maintint à 6 degrés au-dessus du premier. Le thermomètre libre perdait sa chaleur, qui s'échappait vers le ciel, le thermomètre couvert la conservait et marquait la température de l'air dont il était enveloppé. De ces détails nous tirerons une conclusion prévue : c'est que l'on peut et que l'on doit, en météorologie, faire trois usages différens et nécessaires du thermomètre. Placé à l'ombre et couvert d'un toit protecteur, il indiquera la température de l'air; soutenu librement sans abri, il marquera par son refroidissement la puissance du rayonnement terrestre. Placé enfin au milieu d'une masse d'eau exposée au soleil dont il indiquera le réchauffement, il servira à connaître la puissance pyrhéliométrique. L'ensemble des résultats obtenus dans ces trois modes d'expérimentation conduira à la connaissance des mouvemens calo-

rifiques divers dont l'atmosphère est le théâtre, et la comparaison de ces mouvemens avec les effets des vents et des vapeurs pourra faire découvrir des dépendances encore inconnues.

Ce n'est pas seulement à la chaleur qu'est dévolu le rôle de mettre en jeu les ressorts de la vie minérale sur le globe : l'électricité y exerce une action souvent obscure, toujours fort étrange et quelquefois terrible. Inconnue dans son essence, se développant au moment de l'évaporation des eaux, au milieu des actions végétales et en général pendant tous les mouvemens physiques du globe, elle se répand dans l'air, où elle ne manifeste ordinairement sa présence qu'avec le secours des électromètres les plus délicats. Quelquefois cependant elle s'y accumule, alors elle allume des aigrettes lumineuses sur les pointes des édifices, les épées des soldats ou les sommets des mâts : c'est le feu Saint-Elme. Dans les régions polaires, elle illumine le ciel de lueurs étranges, qui sont les aurores boréales. C'est à l'électricité que Volta attribuait la formation de la grêle; dans les orages, elle produit le tonnerre en boule et tous ces désastreux effets dont Franklin a si bien deviné la cause et annulé l'action. Les météorologistes ne connaissent pas encore entièrement le rôle de l'électricité dans le monde; ils doivent l'étudier comme ils étudient tous les autres agens, avec le secours des électromètres qu'ils possèdent. Ils peuvent lancer des cerfs-volans métalliques, des flèches retenues au sol par une chaîne conductrice, ou continuer les expériences de Richmann avec des paratonnerres isolés. Ils le peuvent, et ils le doivent d'autant plus qu'un besoin nouveau s'est fait sentir, celui de préserver de la foudre les télégraphes électriques, qu'elle bouleverse. S'ils se dirigent dans cette voie, ils devront s'entourer de précautions : on ne joue pas impunément avec le tonnerre, et c'est au milieu d'expériences de ce genre que Richmann fut foudroyé.

Le hasard, dit-on, fit découvrir à un berger de l'antiquité une pierre de nature spéciale qui attire le fer. Longtemps regardée comme un objet de curiosité, cette substance fut ensuite étudiée avec plus de soin. Taillée en aiguille allongée, elle offrit deux pôles d'action; suspendue par son milieu, elle se dirigea dans une position toujours la même, et qui était à peu près celle du méridien. On en fit alors la boussole. Aussitôt cependant que Christophe Colomb se lança dans l'Océan-Atlantique, il s'aperçut que l'aiguille aimantée n'avait pas une direction constante. Les besoins de la navigation déterminèrent alors des recherches nombreuses. On construisit des appareils magnétiques, on leur donna la précision des instrumens d'astronomie et on les promena sur le globe. Il fut bientôt constaté que la terre était elle-même un aimant, qu'elle avait ses pôles ma-

gnétiques; on reconnut des variations diurnes, annuelles et séculaires de la boussole, et il devint nécessaire de l'étudier journellement pour en connaître les perturbations. Un exemple fera comprendre cette nécessité.

Au moment où la boussole fut inventée, on parut croire que l'aiguille se dirige exactement vers le nord; il n'en est rien, on le vit bientôt, et on se mit à fixer avec précision sa direction géographique. A Paris, en 1580, l'aiguille se portait vers l'est; elle faisait avec le méridien un angle de 11 degrés 1/2. On l'installa solidement, on l'observa attentivement, et on la vit progressivement se rapprocher du méridien. En 1663, elle coïncidait parfaitement avec lui; mais, continuant sa marche pendant les années suivantes, elle se tourna du côté de l'ouest jusqu'à faire un angle de 22 degrés en 1805, et resta à peu près stationnaire dans cette position pendant les années suivantes. Dans l'espace de deux cent vingt-cinq années, l'aiguille aimantée s'est déplacée de 33 degrés environ. Ainsi, pendant une période extrêmement restreinte, le magnétisme terrestre s'est modifié à la station de Paris d'une manière très sensible, et sans aucun doute il continuera à se transformer dans la suite des siècles. Comment se fera cette modification? On ne peut le prévoir; mais qu'il soit utile de l'étudier, on ne peut le contester.

C'est une chose remarquable que les connexions qui se dévoilent quelquefois entre des phénomènes en apparence extrêmement dissemblables. Arago signala le premier un fait dont aucune théorie ne pouvait alors prévoir la signification, et qui suscita des discussions passionnées. Il annonça que l'aiguille aimantée éprouve des perturbations au moment des aurores boréales; non-seulement il observa ces perturbations toutes les fois qu'une aurore boréale était visible à Paris, mais en comparant les dates il put montrer que des mouvemens de l'aiguille avaient été constatés à l'époque même où des aurores invisibles à Paris avaient été signalées dans les contrées polaires. Aujourd'hui personne ne révoque en doute cette singulière coïncidence, et, inexpliquée au moment où elle fut découverte, elle parut être naturelle quand on eut reconnu l'origine électrique des aurores boréales. Sans aller bien loin dans le champ des conjectures, il est permis de penser que l'action magnétique de la terre ne se limite pas aux effets que l'on a jusqu'à présent constatés. On vient de découvrir tout récemment que l'oxygène, ce gaz qui constitue en partie l'atmosphère terrestre, est attiré par l'aimant. Il doit s'accumuler aux pôles magnétiques de la terre, prévision non encore justifiée par les observations, mais qui nous laisse au moins l'espérance de trouver un jour dans l'action magnétique du globe un des élémens qui règlent la statique de l'atmosphère.

Si nous récapitulons les idées générales que nous venons de pas-

ser en revue, nous voyons l'enveloppe solide du globe recouverte en partie par les eaux, enveloppée par une masse gazeuse composée de vapeur et d'air. Cet ensemble d'élémens inertes, dont nous connaissons les propriétés, est livré à l'influence de forces multiples et dissemblables, — la chaleur, l'électricité et le magnétisme, — sans compter les attractions célestes. Sous la pression de ces agens, la matière du globe accomplit régulièrement des fonctions générales déterminées, variées à l'infini dans leurs manifestations et soumises à des influences perturbatrices locales qui en dissimulent l'harmonie. Étudier dans chaque coin du globe les météores qui nous frappent, éliminer les actions locales et formuler les circonstances générales, tel est le premier but de la météorologie; — analyser la production et le développement des agens qui donnent la vie au monde sera le deuxième; — enfin chercher les relations qui existent entre les causes et les effets, constituer par une théorie générale l'ensemble des phénomènes vitaux du monde en les faisant descendre de leurs causes, comme l'astronomie déduit le mouvement du monde de l'attraction newtonienne, tel devra être le couronnement d'une œuvre à peine commencée aujourd'hui. A travers quelle longue chaîne de tentatives stériles et de travaux illusoires arrivera-t-on à un but si distant? C'est ce qu'il n'est pas possible de présumer; mais s'il est un moyen d'en approcher, il est sans contredit dans l'association d'un grand nombre d'hommes dévoués à la même étude. C'est là ce que nous voudrions faire comprendre.

Il est bien rare qu'un phénomène naturel puisse être étudié complétement par un seul homme : cela n'a lieu que dans le cas très particulier où il se reproduit fréquemment, et où la cause, agissant dans un espace très restreint, y développe tout son effet, de telle façon qu'un observateur unique puisse voir souvent et sous toutes ses faces le phénomène en lui-même et la cause qui le détermine. C'est ce qui arrive pour un météore bien ordinaire, la rosée. L'analyse même des circonstances de ce météore nous apprendra comment l'étude doit procéder dans ce dernier cas.

On avait, depuis Aristote, essayé sans succès d'expliquer la rosée. Pour les uns, elle tombait du ciel, pour les autres elles sortait de la terre, sans qu'on la vît ou tomber ou s'élever. Wells résolut simplement la question par un petit nombre d'observations rationnellement conduites. Il prenait des flocons de laine, les pesait, les étalait sur le sol au coucher du soleil, et mesurait la rosée qu'ils avaient reçue par l'augmentation de poids qu'ils avaient éprouvée. Au bout de quelques jours d'études, il avait reconnu que la rosée est abondante par les temps sereins sur les lieux découverts, qu'elle ne se produit pas sous une toile tendue, sous un toit ou sous les nuages, c'est-à-dire sous un abri quelconque, à quelque distance qu'il soit

placé. La condition essentielle du phénomène est que l'objet qui reçoit la rosée soit exposé librement à la vue du ciel étoilé. Voilà une manière très philosophique d'observer; quand on sait ce qui favorise ou détruit l'effet inconnu dont on s'occupe, on a fait un grand pas vers l'explication.

Que se passait-il donc de si différent dans ces flocons de laine exposés à la vue du ciel ou couverts d'un abri? Wells le chercha en posant au milieu de chacun d'eux des thermomètres semblables. Ceux des thermomètres qui étaient protégés baissèrent peu, ceux qui étaient libres furent considérablement refroidis. Il y a là une coïncidence qu'il faut remarquer. Quand il y a refroidissement, il y a dépôt de rosée, et quand la température ne s'abaisse point, la rosée ne se montre pas. Alors l'explication du phénomène s'offre naturellement à l'esprit. La laine refroidie condense la vapeur d'eau répandue dans l'atmosphère, comme les vitres d'un appartement échauffé pendant l'hiver, comme la surface d'une carafe remplie d'eau glacée pendant l'été, et si on s'élève de cette expérience de Wells à l'action qui se produit dans la nature, on conclut que l'herbe des prés se refroidit en présence du ciel pendant la nuit et se couvre de la vapeur que l'air lui cède. La rosée ne tombe pas du ciel, elle ne sort pas du sol : c'est l'air qui la contenait en vapeur et qui l'abandonne sous la forme de gouttelettes liquides. Il ne reste plus qu'une question à poser, c'est celle-ci : pourquoi l'herbe se refroidit-elle? C'est qu'elle rayonne pendant la nuit de la chaleur vers le ciel et ne reçoit rien en échange. Pourquoi ne se refroidit-elle pas sous un abri? C'est que celui-ci, par son interposition entre la terre et l'espace, empêche la chaleur de s'échapper. Cette explication est complète; elle est d'autre part un exemple d'un fait météorologique simple dans lequel toute la série des actions se développe au même lieu : c'est en un point qu'agit la cause, c'est au même point que se voit l'effet, et un seul observateur suffit pour l'étudier.

Malheureusement tous les météores sont loin d'offrir une simplicité aussi grande. De nombreuses observations individuelles, de longues années et une récapitulation consciencieuse sont le plus souvent des élémens indispensables d'étude. Tout le monde a lu les remarquables notices qu'Arago publiait autrefois dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes;* je choisis celle qui traite du tonnerre. Arago aurait pu se contenter de présenter un exposé didactique des actions électriques et montrer dans les effets du tonnerre la répétition en grand, et dans un laboratoire inaccessible, des expériences de la physique; il choisit une marche opposée et plus rationnelle. Il recueillit tous les faits observés depuis les époques les plus reculées, les classa méthodiquement, et sans prononcer le mot d'électricité, fit l'histoire des effets du tonnerre avec les récits des témoins oculaires. Je prends

un exemple presque au hasard. On avait souvent remarqué aux sommets des montagnes des traces sinueuses où les roches étaient fondues. Ramond sur le pic du Midi, de Saussure dans les Alpes, de Humboldt en Amérique, s'accordaient dans leurs descriptions et aussi dans leurs explications; ils attribuaient ces effets de fusion au tonnerre. D'un autre côté, on trouve dans les plaines de la Silésie ou dans les sables de l'Égypte des tubes profondément enfoncés dans le sol, et dont les parois fondues sont composées des mêmes élémens que le terrain qui les entoure, réunis et agglutinés par la chaleur. Ces tubes se nomment des *fulgurites,* et l'opinion commune les attribue à l'action de la foudre. Jusque-là ce sont des effets constatés de causes inconnues et des explications non justifiées; mais voici qu'un jour M. Hägen de Konisberg voit de sa fenêtre le tonnerre tomber sur un bouleau, il fait fouiller au pied et y découvre un fulgurite bien constitué et encore chaud. Voici un second fait : en 1790, dans le parc d'Aylesford, un paysan va chercher sous un arbre un refuge contre l'orage; le tonnerre tombe sur lui, le foudroie et le laisse dans la position qu'il occupait. On le retrouva quelque temps après, encore appuyé sur son bâton ferré, dont la pointe fichée dans le sol se continuait par un fulgurite... C'est ainsi que des observations individuelles, nombreuses, faites par plusieurs personnes, sont nécessaires avant qu'on puisse établir une théorie rationnelle des phénomènes météorologiques.

Mais la nécessité de travaux collectifs, exécutés par une société formée d'observateurs ayant un but commun, devient surtout évidente quand il faut étudier un point de la statique météorologique du globe. Je vais prendre un exemple célèbre : il s'agit des températures de l'air et de leur distribution sur la surface du globe.

Il n'est pas nécessaire de recourir à l'emploi d'un thermomètre pour savoir qu'en un point arbitrairement choisi sur la surface terrestre, la température de l'air varie aux diverses heures de la journée. Faible au moment du lever du soleil, elle augmente généralement jusqu'à deux heures, pour décroître ensuite d'une manière progressive jusqu'au matin suivant, et recommencer périodiquement les mêmes variations diurnes régulières, auxquelles s'ajoutent les complications perturbatrices amenées par l'état du ciel ou les changemens de direction des vents. Si un observateur avait attentivement étudié pendant toute la durée d'un jour l'état du thermomètre et qu'on lui demandât quelle en a été la température, il serait obligé, ou bien de raconter en détail les variations qu'il a mesurées, ou bien d'imaginer une méthode exacte et régulière de les résumer dans un chiffre unique : c'est ce que l'on a réussi à faire. On prend la moyenne des résultats obtenus à chaque heure de la journée, et on admet que l'effet d'ensemble aurait été le même, si pendant tout le

temps de l'observation la température fût restée invariablement égale à cette moyenne. On substitue au jour réel, dans lequel la température est perpétuellement changeante, un jour fictif, où elle serait toujours constante, et c'est cette température intermédiaire que l'on nomme en météorologie la *température moyenne* d'un jour. Continuant les mêmes études et la même réduction pour toute une année, on trouve des journées d'hiver très froides, des journées d'été très chaudes, séparées par des températures moins excessives : on répète alors pour l'année le même raisonnement que pour un jour. On en calcule la température moyenne, et l'on suppose que l'effet thermique général est équivalent à celui d'une année imaginaire dans laquelle toutes les saisons auraient offert une température uniforme et invariable égale à cette moyenne. Une multitude de mesures se résument ainsi dans un chiffre unique, les détails des observations journalières se concentrent dans un résultat d'ensemble qui les récapitule, et l'état calorifique moyen d'une localité se dégage des nombreuses perturbations qui le dissimulent. On oublie alors les patientes études de chaque jour, on conserve les nombres qui les récapitulent, on les classe, on les discute, on en peut déduire les lois générales de la statique du globe.

Une première conséquence découle de ces observations : quand nous voyons les années qui se succèdent se caractériser par des résultats agricoles très dissemblables, par la fécondité ou la stérilité du sol, par l'abondance des pluies ou la sécheresse de l'air, quand nous récapitulons certaines dates néfastes ou heureuses, nous pouvons nous former deux opinions opposées sur les phénomènes du globe. Il se peut que les différences que l'on remarque entre les années successives soient dues à des inégalités réelles de la quantité de chaleur versée annuellement sur la terre, et dans ce cas elles seront expliquées et démontrées, si l'on reconnaît des inégalités correspondantes entre les moyennes que les météorologistes calculent; mais il se peut aussi que la chaleur reçue sur un point du globe demeure constante pendant toutes les années, et que la manière dont elle se distribue entre les diverses saisons soit seule différente : dans ce cas, les moyennes de toutes les années devront être invariables. L'expérience seule pouvant décider entre ces deux interprétations des faits, il a fallu consulter les observations exécutées dans un très grand nombre de localités, et l'on put formuler cette loi simple et générale : la température moyenne en un point donné du globe est invariable.

Cette loi, qui résolvait d'une manière si précise la question de la variabilité des climats, en souleva une autre plus importante et plus générale, celle de la distribution de la chaleur sur la terre. On comprend aisément que la température augmente progressivement à

mesure qu'on s'éloigne des pôles pour s'approcher de l'équateur, et il était bien naturel de penser que les moyennes des divers pays étaient exclusivement réglées par le degré de latitude sans être influencées par la situation spéciale par rapport aux continens, ou aux mers ou aux montagnes. Cependant, après que l'on eut réuni dans des tableaux nombreux toutes les observations que l'on possédait, on vit clairement que la distribution des températures sur le globe ne suivait pas une loi aussi simple. Des villes placées à la même distance de l'équateur offrirent des moyennes très inégales, et de nouvelles observations devinrent nécessaires pour constater et mesurer ces variations imprévues de l'état calorifique. Pour résumer ce fait dans son ensemble, le représenter graphiquement et l'embrasser d'un seul coup d'œil dans tous ses détails, M. de Humboldt eut l'idée aussi ingénieuse que féconde de réunir, par une ligne tracée sur la carte du globe, tous les points jouissant d'une égale température. Ces lignes, que l'on nomme *isothermes*, sont loin d'être confondues avec les parallèles géographiques, elles sont même sinueuses, et bien que leur marche ne soit pas aujourd'hui irrévocablement fixée, nous pouvons comme exemple suivre à travers le globe l'isotherme qui réunit tous les climats dont la température est de 10 degrés. Nous rencontrons cette isotherme sur la côte occidentale de l'Amérique à la latitude de 46 degrés; de ce point, elle se dirige à travers le continent vers l'Atlantique, qu'à New-York elle atteint à la latitude de 42 degrés; elle s'est rapprochée de l'équateur, et cela prouve qu'à latitude égale la côte orientale de l'Amérique est sensiblement plus chaude que le rivage occidental. En pénétrant dans l'Océan, la courbe se relève vers le nord; elle passe à Dublin au 53e degré, ce qui nous apprend que l'Angleterre possède un climat plus doux que l'Amérique; enfin, continuant sa route à travers l'Europe, la ligne s'incline de nouveau vers le sud, et se retrouve à Sébastopol par le 44e degré. En résumé, les continens sont plus froids que les îles, et les températures égales ne suivent pas la trace des parallèles géographiques.

Si l'on veut discuter plus complétement ce sujet, on voit apparaître des inégalités nouvelles. Sur les continens, les étés se montrent généralement très chauds, et les hivers amènent des froids excessifs. Dans les îles ou sur les mers au contraire, les différences entre les températures extrêmes sont moins accusées. Dublin et New-York ont une égale température moyenne; mais, dans la première de ces localités, le climat est uniforme, et dans la dernière il varie entre des limites excessives aux saisons opposées. De là, pour les météorologistes, la nécessité de comparer les contrées sous ce nouveau point de vue de la rigueur des hivers ou de la chaleur des étés, de tracer sur le globe de nouvelles lignes analogues aux isothermes et parcourant les pays dont les hivers ou les étés sont égaux. Vien-

nent alors des rapprochemens et des applications; on voit les végétaux divers se distribuer sur la surface de la terre, suivant des zones parallèles aux lignes qui tracent l'état calorifique. Une nouvelle science, la géographie botanique, s'appuie sur la météorologie, se développe avec elle, et des conséquences pratiques viennent couronner cette longue étude des températures.

II.

C'est maintenant le lieu de résumer les procédés généraux et les besoins de la météorologie. Elle part de ces études isolées et toujours ingrates qui, toujours les mêmes, se reproduisent à chaque heure du jour; elle les rassemble, les résume, et en conclut les températures moyennes des localités diverses. Bientôt elle imagine de les inscrire sur la carte du monde et d'y dessiner des lignes isothermes. Alors ces innombrables travaux individuels, ces observations, qu'on aurait pu croire puériles, se fondent dans un ensemble régulier. On découvre d'abord une loi consolante, celle de l'invariabilité des climats, — ensuite une connaissance précise de la statique calorifique du globe, — enfin un rapport régulier entre la distribution de la chaleur et celle des végétaux. Si l'on veut savoir ce qu'il en coûte pour établir cette vaste récapitulation, il suffit de dire que l'étude, continuée pendant dix ans, de mille localités seulement a exigé plus de 87 millions de mesures thermométriques. Que sera-ce pour le globe entier? Mais dans les sciences il n'y a qu'une chose qu'on ne calcule pas, c'est le temps que l'on emploie et la peine que l'on prend. Si la météorologie n'est pas aujourd'hui plus avancée, si les lignes isothermes, imparfaitement tracées, ne sont pour ainsi dire que l'ébauche grossière d'un tableau commencé, c'est que les études isolées qui servent de bases n'ont pas été assez nombreuses. Que de fois, en voulant observer les traces d'un phénomène général, on fut contraint d'ajourner des découvertes soupçonnées! que de fois on a dû s'arrêter à la limite de certaines contrées, parce que les observations manquaient! Devant cette absence de documens et la nécessité de les obtenir, on a compris que le seul moyen pour parvenir au but était de couvrir le globe d'un réseau d'observateurs examinant les phénomènes dans des conditions identiques. Alors on a songé à organiser les moyens d'étude sur la plus vaste échelle.

Depuis quelques dizaines d'années, nous avons vu le zèle pour la météorologie s'élever jusqu'à la hauteur d'une passion publique. En Angleterre, les sociétés savantes et les observatoires se sont imposé des sacrifices considérables pour installer des appareils, publier des instructions ou des résultats, solliciter le concours des officiers de

toutes les marines et faire appel à la bonne volonté des individus. Des associations de météréographes ont été fondées; il s'est trouvé des savans illustres pour les diriger, des personnages opulens pour les doter, et un nombre considérable d'observateurs bénévoles se sont dévoués à étudier jour par jour, heure par heure, les instrumens indicateurs de l'état atmosphérique. De l'Angleterre, la fièvre des investigations s'est répandue sur l'Europe, passant par la Belgique, où elle a trouvé un directeur savant et zélé; elle s'est étendue sur l'Allemagne; elle a pénétré en Russie, où elle s'est ménagé l'appui du gouvernement. Un immense réseau d'observatoires couvre aujourd'hui toute l'étendue de l'empire russe, et une armée de météréographes, ayant son général, ses officiers et ses soldats, remplit avec une régularité militaire des registres préparés à l'avance avec des colonnes en blanc où il n'y a qu'à inscrire les indications données par les appareils aux divers momens de la journée.

Au milieu de cette préoccupation générale, quelques personnes ont porté leur attention sur les appareils explorateurs pour les modifier et les bien installer. On a imaginé des thermomètres armés d'un crayon qui tracent eux-mêmes la température sur le cadran d'une horloge, au lieu même qui marque l'heure; des appareils de photographie font pour ainsi dire le portrait des baromètres ou des boussoles, dont ils fixent à chaque instant l'indication sur une plaque daguerrienne. On n'a plus qu'à les mettre en fonction, à les *remonter* comme une horloge, et ils remplacent plus exactement et sans distraction l'observateur, à qui il fallait nécessairement pardonner quelquefois des irrégularités. Ces instrumens à indication continue ne furent pas un petit progrès, au dire surtout de ceux dont ils simplifient le travail. Rien ne manqua plus dès-lors à la météorologie, ni les instrumens précieux, ni les dévouemens individuels, ni les patronages, ni les budgets, ni l'organisation.

Je me trompe, il lui a manqué la France, qui jusqu'à présent ne s'est pas mise au niveau des pays qui l'entourent. Les grandes fortunes trouvent chez nous à s'employer autrement, et les individus songent médiocrement aux sciences; peut-être n'avons-nous pas dans le caractère une assez forte dose de cette placidité inerte, de ce dévouement sans passion, qui font trouver du charme dans un commerce intime avec le baromètre. Nos savans d'ailleurs n'ont pas montré une grande émotion à l'endroit de la météorologie; ceux qui auraient pu faire naître, développer et diriger le mouvement se sont tenus à l'écart; personne n'a donné l'exemple en exécutant avec continuité des études régulières. L'observatoire de Paris lui-même n'a pas subi l'influence générale, il n'a montré ni entraînement ni mauvais vouloir; il s'est contenté de continuer ses habitudes tradition-

nelles sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. Entre cet élan passionné qui se développait dans les divers pays de l'Europe et cette indifférence si souvent blâmée que la météorologie rencontrait en France, il y a un contraste dont les causes sont aisées à saisir. C'est que s'il y a parmi les savans français des personnes qui soutiennent cette science, la croyant digne de leur intérêt, il en est d'autres qui la négligent et la déconseillent, parce qu'ils croient mal dirigées les méthodes qu'elle suit, exagérées les espérances qu'elle a fait concevoir, et trompeuses les applications que l'on tente sur la foi de son autorité.

Quand on ouvre un de ces énormes volumes in-quarto que publie le gouvernement russe, on y voit qu'à un jour déterminé, à midi, il faisait beau à Saint-Pétersbourg, que le vent y venait du nord, qu'il y faisait 10 degrés de froid, que le baromètre y marquait 760 millimètres, etc. Ce détail est répété pour tous les jours de l'année et pour tous les observatoires établis. Certes rien n'est moins intéressant. — Mais, disent les partisans de la météorologie, supposez qu'on ait laissé écouler plusieurs années ou plusieurs siècles, et que ces volumes compulsés par une main patiente soient comparés à ceux que l'on aura publiés aux années suivantes jusqu'à celle où se fera la révision : on acquerra la connaissance des modifications que le globe aura subies, s'il s'est transformé, ou bien l'on saura qu'il est resté invariable, si on ne constate aucune différence progressive entre les époques passées et les temps actuels. Peut-être trouvera-t-on dans cette comparaison la révélation de quelque fait général saillant dont nous préparons aujourd'hui la découverte à nos descendans. Il faut bien que l'on remarque qu'il n'y a jamais d'autre manière de procéder dans les sciences physiques. L'étude matérielle des faits isolés, que l'on résume ensuite, est la seule méthode que l'on connaisse et que l'on emploie pour découvrir les lois générales, et si l'astronomie a fait quelques progrès, si elle en attend d'autres, elle les doit ou les devra à la récapitulation et à la coordination des études individuelles qui s'accumulent dans les archives des observatoires.

A ce raisonnement d'autres personnes répondent que, les mesures étant faites au niveau du sol au milieu de toutes les causes perturbatrices locales, il y a peu de probabilité qu'elles puissent conduire à des notions générales exactes; que, les observatoires n'ayant pas d'objet bien défini, on ne sait guère les raisons des pratiques auxquelles on s'astreint; que les espérances vagues de découvertes générales n'ont rien de bien assuré; que le but est distant; que si parmi les myriades de nombres que l'on enfouit dans des volumes coûteux quelques-uns peut-être sont destinés à être utilisés, il y en a une immense quantité qui ne serviront jamais, et qu'il n'est pas néces-

saire de créer à grands frais des observatoires, d'user des existences nombreuses à la poursuite de recherches dont on n'a pas d'avance prévu l'utilité.

On le voit, si hors de notre pays tout le monde s'accorde sur la nécessité de pratiquer la météorologie, en France on est loin d'y concourir avec la même unanimité, et les deux opinions opposées que les savans discutent entre eux ont eu pour résultat d'entraver le zèle des adeptes. Ces deux opinions ont été récemment mises en présence au sein même de l'Académie des Sciences. Pour diriger plus sûrement les tentatives de l'agriculture en Algérie, l'administration de la guerre désira faire exécuter des études suivies sur la climatologie des diverses zones de la contrée, et, ne voulant pas assumer la responsabilité scientifique de l'entreprise, elle demanda à l'Académie une instruction détaillée qu'elle se chargeait de mettre à exécution. Une commission fut nommée, et un rapport fut déposé à la fin de décembre 1855 par M. Pouillet. Ce rapport souleva une discussion extrêmement vive; restreinte d'abord dans les limites mêmes de la demande qui l'avait provoquée, cette question finit par s'étendre, et à propos des observatoires de l'Algérie, on en vint à mettre en cause et presque en interdit la météorologie elle-même. Les coups les plus rudes lui furent portés par des savans éminens, et ceux qu'elle reçut de M. Biot ont eu un long retentissement.

L'illustre et vénérable doyen de l'Académie des Sciences aime la discussion, et il y excelle, car il y apporte à la fois l'expérience des luttes scientifiques qu'il a commencées jeune, les ressources d'un esprit très vaste et dont l'éducation est complète, un peu de passion dans les argumens et beaucoup de respect pour les personnes : il y montre surtout la qualité bien rare d'exposer avec une merveilleuse élégance les détails les plus intimes des questions les plus arides, et réussit toujours à faire admirer son talent, lors même qu'il ne fait pas triompher ses opinions. M. Biot entra dans le débat sur la météorologie avec une grande solennité, et, remplissant comme un devoir envers lui-même et envers l'Académie, il prononça une condamnation formelle de la science qui occupe à elle seule plus de disciples que toutes les autres ensemble. « L'épreuve que l'on a faite en Russie, dit-il, de ces établissemens spécialement météorologiques est complète. Leur directeur général est un savant distingué, ses aides principaux sont des hommes très intelligens; lui et eux ont dû se mettre en possession des méthodes et des procédés d'observation récemment perfectionnés. La générosité de l'empereur de Russie n'a rien refusé de ce qui pouvait assurer le succès de ces établissemens. Pourtant ni là ni ailleurs on n'a tiré aucun fruit réel de leurs coûteuses publications; ils n'ont rien produit pour l'avan-

cement de la science météorologique, et j'ajoute que, non par la faute des hommes, mais par le manque d'un but spécial et par la nature de leur organisation, ils ne pouvaient rien produire, sinon des masses de faits disjoints, matériellement accumulés, sans aucune destination d'utilité prévue, soit pour la théorie, soit pour les applications. »

Nous ne voulons point ici faire l'histoire de la discussion soulevée par les paroles de M. Biot. Il nous suffit d'avoir montré que deux opinions entièrement opposées se trouvaient en présence, et que, par les attaques dont elle avait été l'objet, la météorologie se trouvait gravement compromise. Il ne nous appartient point de discuter ou les argumens favorables des uns, ou les objections impitoyables des autres; mais s'il est difficile de se prononcer entre des argumens contradictoires, il ne l'est jamais de se rendre à l'évidence des faits. Les opposans auront raison tant qu'une découverte saillante ne les viendra pas condamner, et les météorographes triompheront le jour où ils apporteront comme résultat de leur persévérance et de leurs travaux collectifs un grand fait météorologique.

Cette bonne fortune leur était réservée. Au moment même où un débat solennel venait de mettre en question à la fois l'autorité et l'utilité de la science, l'observatoire de Paris terminait un ensemble de recherches météorologiques dont il était impossible de contester l'importance. Chacun se souvient que le 14 novembre 1854 une tempête épouvantable enveloppa les flottes anglaise et française stationnées dans la Mer-Noire. *Le Henri IV* fut jeté à la côte, un nombre considérable de bâtimens de transport firent naufrage, et presque tous les navires des deux marines reçurent des avaries que les circonstances et les lieux rendaient désastreuses. La tourmente s'étendit sur toute la Crimée, sur toute la surface de la Mer-Noire jusqu'à Constantinople, et presque en même temps on signalait en France et dans la Méditerranée des coups de vent non moins violens. Il était dès-lors évident que le phénomène n'avait pas été local, qu'il était dû à une perturbation atmosphérique embrassant à la fois ou successivement une grande étendue de pays, peut-être l'Europe entière, et il était désirable, au point de vue de la sécurité des flottes, de rechercher comment une commotion pareille avait pu naître, se développer et se propager. Le directeur de l'observatoire de Paris fut donc chargé par le ministre de la guerre de faire une enquête météorologique sur la question. M. Leverrier écrivit aussitôt une circulaire à tous les météorographes du monde et leur demanda communication des notes qu'ils avaient prises pendant les quelques jours qui précédaient le 14 novembre. Plus de deux cent cinquante réponses, contenant les indications données par les instrumens météorologiques aux jours indiqués, furent reçues à l'Observatoire.

Quelques mots suffiront pour faire apprécier l'importance de ces communications, venues de points si divers.

Si l'on suppose un observateur fixé en une station invariable sur le globe, étudiant à chaque moment les oscillations du baromètre, il en pourra conclure que la couche atmosphérique répandue au-dessus de sa tête éprouve des variations alternatives. Il arrivera ainsi à la connaissance de faits isolés qui auront pour lui une importance médiocre, et n'en offriront aucune aux habitans des contrées voisines. Ces oscillations du baromètre se reproduisent cependant dans tous les points du globe, elles n'y sont point le résultat d'accidens locaux, mais bien des manifestations de mouvemens atmosphériques qui s'étendent sur des espaces considérables, et qu'on pourrait étudier dans leur ensemble, si on possédait une série d'observations faites au même moment sur les divers points couverts par la masse d'air dont on veut étudier l'état physique. Ainsi, par la diffusion des observations d'abord, par leur concentration dans des mains uniques qui les coordonnent ensuite, il devient possible de constater l'étendue qu'occupe une grande perturbation de l'océan aérien, de la suivre dans son origine, dans son développement, dans sa translation. Ces observations individuelles, très multipliées, M. Leverrier venait de les recevoir : elles avaient été faites toutes à la même époque, et précisément au moment où une grande commotion agitait le continent européen; elles contenaient évidemment tous les élémens nécessaires pour faire l'histoire de ce bouleversement; seulement il fallait les réunir, les coordonner, et ce n'était pas un médiocre travail. M. Leverrier en chargea M. Liais, qui s'est acquitté de cette pénible tâche avec tout le succès désirable.

Le 12 novembre, à l'heure de midi de Paris, les diverses localités de l'Europe se trouvaient dans des états atmosphériques très-dissemblables; le baromètre atteignait dans quelques-unes des hauteurs plus grandes que dans toutes les autres et tout à fait exceptionnelles, et ces localités n'étaient pas irrégulièrement distribuées; on les trouvait au contraire parfaitement alignées, et en les marquant sur la carte, elles présentaient un ensemble de points dessinant une ligne peu sinueuse qui courait du nord au sud. Cette ligne passait sur l'Angleterre, elle en coupait la côte orientale par le 55e degré de latitude, se dirigeait vers le sud, traversait le canal de Bristol et se prolongeait vers la pointe de Cornouailles. A partir de ce point, elle passait sur la Manche, se retrouvait à travers la Bretagne, et, coupant la France diagonalement, sortait par Narbonne pour entrer dans la Méditerranée. Elle ne s'y perdait pas, et on la retrouvait sur la côte algérienne vers le 5e degré de longitude orientale. Sur toute l'immense étendue de cette ligne, le baromètre se soutenait à 770 millimètres, et quand on s'en éloignait vers des localités placées à l'est

ou bien à l'ouest, on reconnaissait des pressions barométriques moindres, et qui diminuaient d'autant plus que l'on s'écartait davantage.

Il est donc prouvé que le 12 novembre à midi la pression atmosphérique avait atteint un maximum sur toute l'étendue de l'immense ligne que nous venons de décrire, et comme cette pression est due aux couches d'air superposées au baromètre en ces points, on peut expliquer le fait en admettant que l'air y avait atteint momentanément une épaisseur plus grande, que la surface supérieure de l'atmosphère y était surélevée, qu'elle présentait une colline continue courant de l'Angleterre à l'Afrique, du nord au sud, et dont la crête était justement placée au-dessus des points par lesquels passait la ligne tracée. Si l'on veut une représentation matérielle de ce phénomène, on peut se figurer la surface agitée de la mer, suivre par la pensée la ligne qui forme la crête supérieure d'une vague : on aura l'image de l'état où se trouvait l'océan atmosphérique, et la surélévation qui existait à sa surface prendra par analogie le nom de *vague atmosphérique*.

A partir du moment que nous avons pris pour point de départ, le baromètre baisse dans tout le trajet de la courbe; mais il monte progressivement dans les points qui la bordent à l'est. La vague n'est pas immobile; elle se meut comme les vagues de l'océan; à minuit elle a franchi la Manche et se trouve au-dessus de la Hollande, de Lille, de Paris et de Lyon; enfin au lendemain 13, à midi, vingt-quatre heures après qu'elle a été une première fois observée, on la retrouve, avec les mêmes caractères, déjà très loin de son point de départ et un peu inclinée sur sa direction primitive; elle se montre sur les côtes orientales de la Suède, sur les îles d'Aland et de Rugen, passe à Berlin, à Dresde, se dirige vers les Alpes, dont elle suit les sinuosités, et, côtoyant les frontières orientales de France, se perd dans la Méditerranée.

La vague se déforme ensuite sensiblement; ses extrémités marchent plus rapidement que son milieu. On la voit, le 14 novembre à midi, partir de Saint-Pétersbourg et se retrouver à Dantzig, traverser la Prusse, passer à l'ouest de Vienne, puis, s'infléchissant, se diriger sur la Dalmatie, franchir la mer Adriatique, et, coupant la pointe méridionale de l'Italie, rentrer dans la mer par le golfe de Tarente. Elle continue, sans s'affaiblir, sa marche à travers la Russie, les provinces danubiennes et la Turquie d'Europe; le 15, elle se trouve sur les monts Krapacks; le 16, elle a franchi la Mer-Noire, et, faute d'observations, on cesse de la pouvoir suivre.

Voilà, tout le monde en conviendra, un des phénomènes les plus généraux, les plus intéressans de la physique du globe. C'est une condensation de l'atmosphère que chaque météorologiste voit passer

au-dessus de lui sans en connaître l'étendue, que M. Liais nous montre dans son ensemble et qu'il suit dans ses mouvemens. L'océan atmosphérique a donc ses vagues; elles couvrent presque tout le globe; elles se déplacent dans une direction régulière comme celles de la mer. L'onde que nous venons d'étudier se transporte de l'occident à l'orient, traverse l'Europe tout entière, et met quatre jours pour aller de Londres à la Mer-Noire. Tout en la suivant dans son mouvement général de propagation, nous découvrons déjà, sur la surface des continens, des causes locales qui la déforment et la ralentissent. Pendant qu'elle franchit, du 12 à midi au 13 à minuit, la surface plane et basse qui s'étend au nord, des côtes de l'Angleterre à l'embouchure de l'Oder, elle traverse à peine au midi la largeur de la France, et s'arrête pendant longtemps sur le contour des Alpes, qui lui opposent comme une barrière qu'elle hésite à franchir, et qui en diminuent notablement la hauteur. Au bout de vingt-quatre heures de lutte, les Alpes sont cependant traversées; mais alors se présentent les montagnes du Tyrol, puis les Krapacks et les Balkans, et la vague, qui avait été de plus en plus retardée et abaissée par ces obstacles naturels, se relève et s'accélère en passant sur la Mer-Noire.

J'ai peur que l'on ne confonde cette vague avec les effets des vents qui transportent l'air d'un lieu à un autre, et qu'on ne voie dans ce phénomène un ouragan qui aurait poussé l'atmosphère de l'ouest vers l'est. Rien de pareil ne se produisait, pas plus qu'on ne remarque aucun effet semblable dans les vagues de la mer. Celles-ci sont produites par un soulèvement momentané de la surface de l'eau sur les points qu'elles parcourent, mais le liquide n'est pas entraîné avec elles. Quand elles rencontrent un navire, elles le soulèvent, mais elles ne le déplacent pas, et si même on se représente une rivière qui coule rapidement, on se rappellera y avoir vu des vagues dont les unes remontaient le courant pendant que d'autres le suivaient, se montrant ainsi tout à fait indépendantes des mouvemens de progression que les eaux possèdent. Or entre les liquides et l'air l'analogie est complète; notre vague atmosphérique traversa des contrées où les vents soufflaient dans des directions tout à fait différentes, et ils n'ont opposé à sa formation ou à son mouvement aucun obstacle appréciable. Tous les enfans s'amusent à placer sur le sol une longue corde, dont ils tiennent le bout à la main; quand ils le soulèvent pour l'abaisser ensuite brusquement, ils voient toute la corde se mettre successivement en action et une espèce d'arceau se former comme un repli de serpent qui se meut de lui-même et parcourt la corde tout entière. Cet arceau, ce repli est une image fidèle de la vague atmosphérique.

Les documens reçus à l'Observatoire, outre l'état barométrique, fournissaient encore les élémens nécessaires pour reconstituer toutes

les circonstances qui accompagnaient le mouvement de la vague. On y voit des températures très inégales du nord au midi, on y constate des directions tout à fait indépendantes dans les vents; mais ce qui doit nous étonner, c'est que, malgré l'immense étendue de l'espace parcouru, malgré toutes les différences des latitudes et des climats, la visite de la vague amena sur les continens ou sur les mers un temps calme et cette bienfaisante influence d'une atmosphère sereine qui concorde avec la grande hauteur du baromètre. Rien ne faisait présager ces affreuses commotions que la mer avait éprouvées en Crimée, et qui avaient motivé l'enquête. Nous allons voir cependant qu'entre cette vague inoffensive et les tempêtes désastreuses il existe une relation directe, et que ce calme momentané est la suite ou le présage de phénomènes destructeurs.

On a commencé à reconnaître la vague le 12 novembre à midi, au moment où elle planait sur l'Angleterre et la France. Remontons maintenant un peu plus haut : du 10 au 11 novembre, les mêmes points, loin d'être soumis à une pression inhabituellement élevée, éprouvaient un effet contraire; le baromètre y était bas, plus bas qu'aux autres contrées, et les points où l'affaiblissement de la pression était le plus marqué occupaient sensiblement cette même ligne, qui était au 12 le lieu de la vague. Il y avait donc en ces points une diminution de la hauteur de l'atmosphère, et sa surface supérieure devait y présenter un sillon creux très étendu. Le sillon était à cette date assez peu profond; on le voit ensuite se mettre en mouvement : le 12 il parvient à la limite de l'Autriche, le 13 il atteint la Mer-Noire, le 14 il s'abat sur la Crimée. A l'origine, cette dépression de l'atmosphère était à peine sensible; mais en la suivant dans son trajet, on la vit s'aggraver, et à Munich on la trouva considérable; à Vienne, elle fut plus grande encore; sur la Mer-Noire, elle avait atteint des proportions énormes. La vague élevée avait donc été précédée d'une dépression, d'une onde creuse qui, lui montrant le chemin, avait traversé l'Europe et atteint la Mer-Noire le 14 novembre. Ces deux ondes, dont la connexion est évidente, nous en font prévoir une troisième qui les suivait pas à pas, et qui devait être aussi une vague creuse; nous la distinguons en effet, elle couvre la France du 14 au 15, et poursuit celles qui l'ont précédée. En France, nous voyons donc successivement passer, le 11 une dépression, le 12 et le 13 une vague surélevée, du 14 au 15 un nouveau creux, et la succession des mêmes phénomènes se retrouve en Crimée à des dates différentes : le 14 on y subit l'action de la dépression antérieure, au 16 on voit la vague élevée, et probablement au 18 on y verrait passer le creux postérieur, si les documens ne manquaient pas à cette date. C'est maintenant que nous pouvons particulièrement insister sur la comparaison des ondes de l'atmosphère avec celles de la mer, où nous

voyons incessamment se succéder des vagues et des creux se poursuivant toujours et venant incessamment produire sur les mêmes points des mouvemens alternativement opposés. Ces dépressions atmosphériques, qui suivent et précèdent les vagues élevées, ne leur ressemblent malheureusement pas dans les effets qu'elles produisent; loin d'amener le beau temps, elles apportent des pluies abondantes, les vents prennent des vitesses considérables, les grains surviennent et les tempêtes se produisent. C'est l'onde basse antérieure qui a affligé la Crimée le 14, c'est la dépression postérieure qui a sévi en France du 15 au 16.

L'utilité de la météorologie est donc aujourd'hui bien établie, et les derniers progrès de cette science ont mis une fois de plus en évidence un fait bien remarquable, — la liaison qui existe entre les diverses branches de la physique et les services réciproques qu'elles peuvent se rendre. La pratique de la météorologie avait, jusqu'à ces dernières années, rencontré deux des plus grandes difficultés qui puissent entraver une science. La première était dans les détails : il fallait installer des observatoires et enrôler un nombre considérable d'ouvriers isolés. La seconde empêchait l'œuvre commune de s'achever : c'était la peine qu'il fallait prendre pour relier en un faisceau commun tant d'observations éparses. Les choses, on le comprend, sans rien perdre de leur précision dans les détails, acquerraient une bien plus grande valeur générale, si le même observateur pouvait lui-même à la fois faire en tous les lieux la même étude d'un phénomène atmosphérique. Si les sciences n'ont point encore réussi à donner à l'homme ce pouvoir d'ubiquité, elles viennent au moins d'y suppléer par le télégraphe électrique, et de donner à la météorologie le plus précieux de tous ses appareils : celui qui peut réunir dans une main commune toutes les explorations qui s'exécutent en tous les points d'une vaste contrée.

Sans les avis instantanés du télégraphe, chaque observatoire est abandonné à lui-même. S'il voit passer un météore extraordinaire, il ne peut en avertir les contrées vers lesquelles il marche, et lui-même ne reçoit aucune nouvelle qui le prépare à étudier les grands bouleversemens qui se dirigent vers lui. Au bout de plusieurs années, il est vrai, les moyennes des observations sont quelquefois publiées, mais elles ne contiennent plus la trace des phénomènes accidentels; à moins qu'ils n'aient apporté une perturbation extraordinaire dans l'état des contrées, ils sont oubliés; on ne peut plus espérer d'en retrouver la marche et le développement. Les ondes atmosphériques par exemple sont, sans contestation, un des mouvemens les plus communs de l'atmosphère, et c'est à la persévérante attention de quelques savans que l'on en doit la toute récente découverte. Celles qui ont affligé les continens pendant tant de siècles

n'ont été considérées que comme des accidens dont la liaison avait échappé, et nous pouvons sans témérité penser que bien d'autres actions générales qui affectent les habitans du globe sont demeurées inconnues, parce que les hommes n'avaient aucun moyen de se prévenir à de grandes distances des effets qu'ils éprouvent à une époque déterminée. Les météorologistes auraient donc à peu près sans utilité multiplié les lieux d'études, s'ils n'avaient réussi à les lier entre eux par un système de communications toujours prêt et instantané : c'est le télégraphe.

Supposons par exemple qu'un ouragan se montre à Saint-Pétersbourg; on peut à l'instant même en demander des nouvelles à tous les observatoires de Russie, et quelques heures après on saura qu'il souffle sur tout l'empire, — car ces phénomènes ne sont point locaux, — qu'il occupe une longue ligne du nord au sud. Le lendemain, on saura qu'il marche vers l'occident, qu'il se dirige vers l'Allemagne, et l'on en préviendra les astronomes de Berlin et de Vienne : ceux-ci attendront et se prépareront à observer; bientôt le phénomène les enveloppera à leur tour, et ils en donneront avis en France et en Angleterre. Chacun, rendant ainsi le service d'annoncer une grande perturbation, permettra à ceux qu'elle menace de s'en préoccuper à l'avance et de s'en garantir; les agriculteurs hâteront leurs rentrées, les ports arboreront des pavillons d'alarme, et ces dangers ainsi prévus perdront sans aucun doute un peu de la gravité qu'ils ont lorsqu'ils arrivent à l'improviste. On peut se rappeler qu'il a fallu quatre jours à l'onde de Balaclava pour aller de Londres en Crimée; une nouvelle électrique aurait donc permis aux vaisseaux alliés de prendre longtemps à l'avance des mesures de sûreté qui eussent annulé l'effet de la tempête. Non-seulement, on le voit, le télégraphe électrique peut rendre à la météorologie cet important service de transmettre à un centre commun l'avis et le détail d'une action atmosphérique étendue, mais, grâce à son concours, la météorologie va devenir une étude dont l'utilité sera journalière et générale. On pourra prédire à tout un pays une commotion qui le menace, non pas comme on prédit une éclipse pour en avoir calculé l'heure, mais comme on annonce à une station de chemin de fer l'arrivée d'un train qui est en marche. Cet important et nouvel emploi du télégraphe vient de se réaliser en France : un accord s'est établi entre la direction des télégraphes et celle de l'Observatoire. Espérons que cet accord marquera le point de départ d'une ère nouvelle pour la météorologie.

J. Jamin.

LA FIN

DE

L'AUTONOMIE GRECQUE

PHILIPPE ET ALEXANDRE.

HISTORY OF GREECE, BY G. GROTE.

Un grand et beau travail dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs est aujourd'hui terminé. Arrivé à la fin de son *Histoire de la Grèce* (1), M. Grote a peine à contenir un sentiment de tristesse et de découragement; Gibbon avait éprouvé la même impression en écrivant les dernières lignes de *la Décadence et de la Chute de l'Empire romain*. En effet, pour un homme d'étude qui a passé une partie de sa vie sur un sujet de prédilection, l'abandonner, même pour le produire devant le public, c'est rompre une habitude chérie; il éprouve une émotion qui doit ressembler un peu à celle d'un père qui se sépare de sa fille pour la marier. Tout cela, M. Grote l'a ressenti, je pense, mais avec une douleur de plus. Épris de la Grèce libre et florissante, il lui faut aujourd'hui raconter ses défaites et son avilissement. Ces républiques modèles, qui ont donné de si mémorables exemples de courage, de magnanimité, et qui plus est,

(1) Le douzième volume de l'*Histoire de la Grèce* a paru à Londres il y a environ deux mois. Voyez, sur l'ouvrage de M. Grote, la *Revue* du 1er avril 1847, 1er août 1848, 1er juin 1849, 15 mai 1850, 15 mai 1852.

de sagesse et de bon sens, il lui reste à dire comment, s'abandonnant elles-mêmes, elles subirent le joug d'un peuple qu'elles avaient longtemps méprisé. Un siècle et demi après avoir repoussé la plus formidable invasion du grand roi à la tête des forces de toute l'Asie, la Grèce succombe sous les coups d'un petit souverain qu'autrefois elle aurait à peine admis à l'honneur de son alliance. Avocat de la démocratie intelligente et honnête, M. Grote voit avec douleur la transformation qu'elle a subie en peu d'années. La Grèce, au IVe siècle avant notre ère, est encore le centre de la civilisation ; elle possède peut-être la force matérielle, mais, divisée par vingt petites ambitions rivales, elle va tomber inévitablement au pouvoir d'un soldat habile et persévérant.

La Macédoine, relativement à la Grèce, se trouvait à certains égards dans une position assez semblable à celle de la Russie vis-à-vis de l'Europe occidentale. Un peuple pauvre, grossier, étranger à la civilisation hellénique, était gouverné par des chefs initiés à tous les raffinemens de cette civilisation. Les idées qui passionnaient les républiques grecques n'avaient aucun écho au-delà du Pénée. Là nul danger qu'un orateur ou qu'un philosophe renversât un trône avec une théorie politique. Spectateurs attentifs des agitations incessantes de leurs voisins, les rois de Macédoine recueillaient avec empressement quelques-uns des résultats matériels de leurs progrès, sans les acheter par des révolutions. Ils s'efforçaient d'attirer dans leur petite cour les beaux esprits de la Grèce, qui les amusaient, les louaient, les faisaient connaître, impuissans d'ailleurs à polir la sauvagerie macédonienne. Les poètes, les grands artistes, les acteurs illustres, étaient accueillis avec distinction à Pella, où on ne les comprenait guère sans doute. Archelaüs appelait Euripide auprès de lui; Perdiccas était en correspondance avec Platon, comme Catherine II avec Voltaire. Les philosophes et les poètes grecs apprenaient peut-être quelque chose aux rois de la Macédoine, mais ils demeuraient ignorés du peuple, lorsqu'ils n'en étaient pas détestés, comme Euripide, que les courtisans d'Archelaüs, sans respect pour ses vers, firent manger aux chiens.

On ne sait pas bien si les Macédoniens doivent être rangés parmi les Grecs ou parmi les barbares, et la question tient encore les doctes en suspens. Quelques-uns ont cru voir dans cette nation un rameau de la mystérieuse race pélasgique, si utile aux ethnographes pour combler les lacunes de renseignemens historiques. D'autres en font la souche d'une race non moins mystérieuse, celle des *Skypetars* ou des Albanais modernes. Pour moi, s'il fallait énoncer une opinion, je pencherais à les considérer comme un mélange de tribus helléniques et barbares. Officiellement dans le monde antique la

question avait été décidée en faveur des rois de Macédoine, car ils étaient admis aux jeux olympiques; mais outre les argumens irrésistibles, qui ne leur manquèrent jamais, ils pouvaient faire valoir leur descendance de héros et de demi-dieux. Quant à la masse de la nation, avant le règne de Philippe, je ne pense pas que les Grecs en fissent beaucoup plus de cas que des Illyriens ou des Thraces, peuples contre lesquels les Macédoniens étaient en guerre depuis un temps immémorial, et avec lesquels ils avaient cependant une grande conformité de mœurs. La langue macédonienne, intelligible peut-être pour un Athénien ou un habitant du Péloponèse, n'était pas honorée du nom de dialecte.

Quant au gouvernement, il n'avait rien d'hellénique. Les rois de Macédoine paraissent avoir été des autocrates dont le despotisme n'était tempéré que par des traditions patriarcales et par le caractère peu endurant et vindicatif de leurs sujets. Le risque d'un assassinat, accident assez fréquent parmi ces souverains, était le principal frein apporté à leur autorité. Auprès d'eux, de même que chez les rois asiatiques, les enfans des familles les plus distinguées acceptaient des fonctions que les Grecs eussent considérées comme serviles. Ainsi la plupart des chefs commençaient par être pages ou gardes du roi; mais un trait des mœurs macédoniennes qui nous rappellera les mœurs des barbares du Nord, c'est l'influence qui paraît avoir été exercée par les femmes. Du moins l'histoire nous montre plusieurs princesses prenant part aux intrigues qui agitent leur pays. En général, leur rôle est cruel et violent, mais enfin elles ne sont pas des machines à filer, comme dans la Grèce polie. Dans un pays si pauvre, il n'y avait pas sans doute de gynécées; hommes et femmes vivaient ensemble sous l'autorité du chef de famille, et les femmes avaient pris quelque chose de la férocité de leurs frères et de leurs maris. Aujourd'hui encore en Albanie, les femmes, même musulmanes, jouissent de plus de liberté qu'en aucune autre province, et le fameux Ali-Pacha fut, dit-on, excité à de sanglantes vengeances par sa mère et sa sœur.

Comme soldats, les Macédoniens n'avaient encore aucune réputation. Leur cavalerie, qui se recrutait parmi la noblesse, ne valait pas la cavalerie thessalienne; quant à l'infanterie, c'était une multitude sans ordre, mal armée, incapable de se mesurer avec des hoplites grecs. Cependant, accoutumés à une vie rude et aventureuse, les Macédoniens avaient toutes les qualités qui font les bons soldats. Il ne leur manquait que la discipline et un chef. Ce chef fut Philippe.

Philippe, troisième fils d'Amyntas, roi de Macédoine, fut à l'âge de quinze ans remis comme otage aux Thébains, au moment où ce

petit peuple commençait à obtenir en Grèce une prépondérance marquée aux dépens de Lacédémone et d'Athènes. Il y avait alors assez peu d'apparence qu'il parvînt jamais au trône; pourtant, comme les successions n'étaient pas fort régulières dans son pays, qu'il semblait intelligent, résolu et disposé à mettre à profit les occasions, il fut dans la Béotie un personnage important. L'éducation qu'il reçut à Thèbes, chez un des principaux citoyens, fut celle des jeunes Grecs de bonne famille destinés à jouer un rôle dans leurs petites républiques. Philippe eut des maîtres d'éloquence et de philosophie. Je ne sais s'il avait beaucoup de goût pour ces études et si elles lui furent fort utiles; mais ce qui eut une influence considérable sur toute sa carrière, c'est qu'il vécut pendant plusieurs années dans la familiarité de Pélopidas et d'Épaminondas, les deux plus grands hommes de guerre de leur temps. Le dernier avait fait dans la tactique une révolution que peu de gens avaient encore appréciée. Avant lui, deux armées s'abordaient en masse, ou plus souvent bataillon contre bataillon. Une mêlée s'ensuivait, et la troupe qui s'en dégoûtait le plus vite prenait le parti de la retraite. Le courage, l'adresse, la force physique des soldats décidaient du sort des batailles. Placés au premier rang, les généraux payaient d'exemple et ne commandaient pas. Épaminondas imagina de manœuvrer. A la bataille de Leuctres, il porta sur un point de la ligne ennemie une force irrésistible, l'enfonça, et les Lacédémoniens, malgré leur courage et leur ténacité, durent céder devant un adversaire qui, attaquant leurs corps l'un après l'autre, se trouvait supérieur en nombre partout où l'on se battait. Les leçons d'Épaminondas ne furent pas perdues pour Philippe. Il avait vu de près l'organisation de la milice thébaine, et il se promit de l'imiter en la perfectionnant. Braves et solides, mais peu intelligens et dépourvus d'initiative, les Macédoniens étaient fort propres à combattre en masse compacte, inférieurs aux Grecs lorsqu'il s'agissait d'engagemens isolés, où chaque homme n'a pour se diriger que ses inspirations. Ce fut sur le principe de la phalange thébaine que Philippe conçut la fameuse phalange macédonienne, espèce de rocher mouvant, qui, une fois lancé, devait tout renverser sur son passage. Jusqu'à la formation de la légion romaine, la phalange fut invincible.

De retour dans son pays, Philippe se fit donner le commandement d'un petit corps de troupes qu'il disciplina, qu'il instruisit à sa guise, et qu'il eut bientôt aguerri dans des escarmouches continuelles avec les barbares voisins de la Macédoine. Déjà il avait obtenu des succès et s'était fait une réputation militaire, lorsque son frère, le roi Perdiccas, mourut, laissant pour héritier du trône un fils encore au berceau. Philippe fut nommé régent, et l'on ne tarda pas à recon-

naître qu'il gouvernerait encore mieux étant roi; il le fut, et tout aussitôt possesseur paisible, nonobstant quelques parens incommodes, dont il se débarrassa selon les us de son pays.

Tandis que se formait sous sa direction en Macédoine une milice supérieure, pour la discipline et pour l'équipement, à tout ce que le monde antique possédait alors, les institutions militaires de la Grèce présentaient le spectacle d'une rapide décadence. — Les dernières guerres entre Sparte et Thèbes avaient épuisé les deux nations. Sparte n'avait pu se relever des coups qui lui avaient été portés à Leuctres et à Mantinée. Privée d'Épaminondas enseveli dans son triomphe, Thèbes avait encore des soldats vaillans et fiers de leurs exploits, mais il ne lui restait plus un général pour les commander. Elle avait recueilli pour tout fruit de ses victoires la jalousie et la haine des autres républiques ses rivales, déchues maintenant de leur ancienne renommée. Athènes, quelque temps subjuguée, avait reconquis son indépendance, mais sans retrouver les forces et l'énergie qui l'avaient autrefois placée à la tête des peuples helléniques. Toutes les cités grecques, tour à tour dominatrices et accablées de revers désastreux, conservaient encore leur orgueil, leur ambition, leur patriotisme égoïste; mais elles se méfiaient maintenant de la fortune, et toutes éprouvaient une lassitude bien près du découragement. Partout les progrès du luxe, l'amour du bien-être, l'appât du gain qu'offraient le négoce et l'industrie avaient notablement affaibli leurs dispositions belliqueuses.

On sait qu'aucune république grecque n'avait d'armée permanente. Tant que les Grecs furent pauvres, ils firent la guerre avec résolution. Tous les citoyens s'exerçaient aux armes, et ils connaissaient à peine une autre profession. D'ailleurs, pendant assez longtemps, les guerres ne furent que de rapides incursions où rarement on perdait de vue sa frontière. Lorsque des expéditions se hasardèrent dans le Pont, sur les côtes d'Asie, en Sicile, l'espoir d'un riche butin soutenait le zèle des citoyens enrôlés; mais à mesure que l'art de la guerre se perfectionna, les campagnes devinrent plus longues, plus difficiles et moins profitables. En même temps l'industrie et le commerce avaient pris un grand développement. La fabrication d'objets de luxe ou de première nécessité, abandonnée autrefois à des étrangers ou à des esclaves, occupait alors beaucoup d'hommes libres et de citoyens. La plupart des Athéniens riches possédaient des fabriques; le père de Démosthènes, par exemple, en dirigeait deux assez considérables. Pour la génération nouvelle, la guerre était devenue un mal bien plus grand qu'elle ne le paraissait aux contemporains de Périclès.

Cependant il y avait en Grèce un certain nombre d'hommes qui

ne connaissaient d'autre métier que celui des armes. Pour la plupart, c'étaient des exilés qui n'avaient aucun moyen d'existence. Les dernières révolutions de la Grèce en avaient prodigieusement accru le nombre. Ainsi Thèbes, après avoir soumis une partie de la Béotie, avait violemment expulsé tous les citoyens qui avaient résisté à ses armes. Parfois des villes entières avaient été dépeuplées et leurs habitans forcés de s'expatrier en masse : c'est ce qui était arrivé pour Platée et bien d'autres villes. Lorsque Épaminondas avait rendu la Messénie aux exilés messéniens, il avait fait bien d'autres exilés, en chassant les familles qui, depuis un grand nombre de générations, occupaient ce territoire conquis par Sparte à une époque voisine des temps héroïques. Aux victimes des bouleversemens politiques se joignaient force mauvais sujets, très justement chassés de par les lois. Enfin le goût des aventures entraînait encore dans toute guerre un certain nombre de jeunes gens qui ne trouvaient pas à employer leur activité dans leur patrie. Tous ces hommes louaient leurs services à qui voulait les payer; la plupart allaient en Asie et se mettaient à la solde de quelque satrape. Le service du grand roi ou de ses ministres passait alors pour mener à la fortune, surtout depuis que quelques soldats de l'armée des *dix mille* étaient revenus dans leur pays, montrant de beaux dariques gagnés à la pointe de l'épée. Bannis et aventuriers s'organisaient sous la conduite de quelque capitaine en renom qui en trafiquait au plus offrant, comme firent au XIVe et au XVe siècles les *condottieri* italiens.

Lorsque la guerre éclatait entre deux républiques grecques, surtout lorsqu'il s'agissait d'expéditions lointaines, beaucoup de citoyens, au lieu de laisser leurs affaires pour prendre les armes, trouvèrent plus commode de louer les bras de ces gens si amoureux de batailles. On disait que leur sang était moins précieux que celui des citoyens, qu'accoutumés aux armes, ils étaient préférables pour faire la guerre; enfin qu'on pouvait compter sur leur fidélité, parce que la plupart, prenant parti contre le pays qui les avait exilés, avaient tout à craindre, s'ils se laissaient battre. Xénophon, dans son traité *du Commandement de la cavalerie*, conseille aux Athéniens, à la vérité d'une manière prudemment obscure, d'enrôler un corps de bannis de Thespies et de Platée pour faire la guerre aux Thébains; il ne les nomme pas et les désigne seulement par ces mots : « les hommes qui haïssent le plus nos ennemis. » Quelques années plus tard, on y mettait déjà moins de façons, et à la première alarme on levait des mercenaires, au lieu de convoquer les milices nationales. Quelquefois on leur donnait pour chef un général élu par le peuple; mais souvent on traitait avec un capitaine d'aventure, et on le chargeait de conduire la guerre. Ainsi le moment où la Macédoine allait se présenter

sur les champs de bataille avec une armée d'élite était précisément celui où les républiques grecques allaient cesser de se défendre par le courage de leurs enfans.

L'avantage d'une armée nationale et solidement organisée n'était pas le seul qu'eût Philippe contre les cités helléniques. Il pouvait facilement couvrir ses projets du mystère le plus profond. Ses alliés, ses lieutenans mêmes ne connaissaient ses ordres qu'au moment de les exécuter, tandis que dans la Grèce toutes les résolutions politiques se prenaient sur l'Agora, en présence des espions du Macédonien. Il était passé maître dans l'art de corrompre les hommes et prodiguait l'or dans un pays où il était ardemment convoité. Même aux plus beaux jours de son histoire, nous avons vu que la Grèce ne compta qu'un petit nombre d'hommes purs et intègres. M. Grote n'hésite point à croire qu'une grande partie des orateurs d'Athènes était à la solde de Philippe. A l'égard d'Eschine, il prouve le fait jusqu'à l'évidence, et il a pris quelque peine à justifier Démosthènes lui-même de tout soupçon. Au reste, je ne sais s'il n'attribue pas à la corruption une part trop grande dans les succès de Philippe. Dans toutes les républiques grecques, il avait des partisans qu'il ne payait pas. Partout en effet il se trouvait deux factions rivales, dont la plus faible était prête à pactiser avec l'étranger. Le gouvernement de la parole, tel qu'il existait dans presque toutes les villes helléniques et surtout à Athènes, avait fait deux camps dans chaque cité. Tout mouvement qui se faisait d'un côté amenait un mouvement en sens contraire, et il suffisait que Démosthènes dénonçât l'ambition du roi de Macédoine pour qu'aussitôt un orateur, son rival, s'empressât de le justifier. Contredire systématiquement et en toute occasion ses adversaires était la tactique la plus ordinaire dans ces duels d'éloquence sur la place d'Athènes. Chez une nation mobile et amoureuse de la forme, toute discussion pouvait procurer un succès oratoire, et c'est ce que l'on cherchait par-dessus tout. Grâce à d'habiles rhéteurs, l'éloquence avait été cultivée, non comme un instrument pour venir en aide à la raison, mais pour en tenir lieu. Persuader était un art qu'on apprenait par principes, indépendamment de la vérité; peut-être même trouvait-on plus de mérite à plaider le faux, car toute la gloire du succès appartenait alors à l'orateur qui l'avait fait prévaloir. Il y avait de beaux esprits faisant métier de fabriquer des discours pour tous acheteurs, et Démosthènes lui-même en composait, qu'il cédait à ses amis pour de l'argent. D'autres enseignaient les mouvemens passionnés qui pouvaient attendrir des juges ou enflammer une assemblée politique. Cet art de l'éloquence, que beaucoup de gens étudiaient pour la gloire et le profit, et que tous appréciaient comme une merveilleuse manière de passer le temps, n'avait

pas peu contribué à fausser le bon sens naturel du peuple grec et à dénaturer ces institutions démocratiques, inventées dans un temps où les hommes étaient simples et tenaient plus au fond des choses qu'à l'apparence. Dans Athènes surtout, chef-lieu de l'éloquence, les citoyens s'étaient accoutumés à regarder la tribune aux harangues comme une scène où comparaissaient tour à tour d'excellens acteurs. Ils se sentaient touchés, mais comme on l'est au théâtre, sans perdre la conscience qu'on assiste à une fiction. Au lieu de peser les raisons, on jugeait les paroles, et à force d'entendre des argumens pressans et pathétiques, on finissait par n'être jamais convaincu. Pour la masse du public d'ailleurs, que de difficultés pour décider entre deux partis, défendus chacun par d'habiles orateurs, qui épuisaient l'un contre l'autre toutes les subtilités de leur art, qui exposaient avec une fatale adresse les côtés faibles de leurs adversaires! Après un débat prolongé tant par l'incertitude de la question que par le plaisir de l'entendre traiter, le moment arrivait de prendre une résolution. Alors toutes les considérations de tranquillité, d'économie, de prudence, reprenaient leur empire. Les mesures hardies et décisives étaient écartées. Le parti vaincu dans la discussion trouvait toujours le moyen d'embarrasser le vainqueur, et ce n'était qu'au dernier moment, presque toujours trop tard, en présence de la nécessité, qu'on adoptait des mesures énergiques.

C'est ce qui arriva dès les premières années du règne de Philippe. Démosthènes devina de très bonne heure son ambition et la dénonça aux Athéniens. Les *Olynthiennes* acquirent à leur auteur une immense réputation, mais on ne suivit pas les conseils généreux de l'orateur, et lorsque les événemens eurent confirmé ses prévisions et justifié ses craintes, lorsqu'il ne fut plus possible d'endurer les agressions de Philippe, on lui fit la guerre, mais si mollement, que loin de retarder ses progrès, on ne parvint qu'à l'irriter et à lui montrer qu'on était impuissant à lui tenir tête. Une paix honteuse suivit une guerre mal conduite, dans laquelle Athènes épuisa son trésor, tout en refusant à ses généraux les moyens de faire de grandes choses (346 avant Jésus-Christ). L'économie, toujours si préconisée dans les démocraties, était alors imposée par un motif étrange. Tandis qu'Athènes combattait pour son indépendance, elle réservait le plus clair de ses revenus pour ses fêtes nationales : elles étaient à la fois un devoir religieux et un amusement pour le peuple. Toucher à ces fonds eût été un sacrilége. Il fallut bien s'y résoudre, mais il était déjà trop tard pour sauver la patrie.

M. Grote considère Démosthènes non-seulement comme le prince des orateurs, mais encore comme un grand politique. Ses vues étaient élevées, son patriotisme sincère, moins exclusif assurément

que celui de la plupart des Grecs, car il voulait non-seulement l'indépendance d'Athènes, mais encore celle de toute la Grèce. Malheureusement il n'était point homme de guerre, ni peut-être homme d'action. Les mesures les plus utiles qu'il parvenait à faire adopter étaient exécutées par des gens qui souvent n'en comprenaient pas la portée; quelquefois même elles étaient abandonnées à ses ennemis, qui ne s'appliquaient qu'à contrarier ses desseins. Toutes les démocraties sont méfiantes, et c'était une des idées de la politique populaire des Athéniens de ne jamais accorder une confiance absolue à un de leurs hommes d'état. Suivre ses conseils, c'était, pensait-on, lui accorder déjà une bien grande influence, et il eût paru imprudent de lui donner l'autorité nécessaire pour les faire réussir. Le chef-d'œuvre de cette politique, c'était de prendre les idées d'un parti et de charger un autre parti de les mettre à exécution. C'est ainsi qu'après s'être décidé pour l'expédition de Sicile, le peuple en donna la direction à Nicias, qui avait tout fait pour l'empêcher. On sait quel en fut le succès, mais cet exemple n'avait convaincu personne. Démosthènes, dans plusieurs missions importantes, eut pour collègues ses adversaires déclarés, qui mirent tout en œuvre pour le perdre. N'ayant pour toutes armes que son éloquence, pouvait-il faire plus qu'il ne fit? Je ne le crois pas. La lutte était trop inégale, et il devait nécessairement y succomber.

Phocion possédait quelques-unes des qualités qui manquaient à Démosthènes. S'il l'eût franchement secondé, si ces deux hommes, qui pouvaient se compléter l'un par l'autre, eussent marché d'accord, ils auraient réveillé peut-être chez les Athéniens l'antique énergie qui les animait pendant la guerre du Péloponèse. Phocion, que tous nos souvenirs de versions et de thèmes nous représentent comme l'image de la vertu parfaite dans une époque de décadence, Phocion a été jugé fort sévèrement par M. Grote, mais, après tout, ce me semble, assez justement. Sans doute il rend hommage à sa probité, qui, chez le peuple le plus soupçonneux, ne fut jamais mise en doute, mais qu'a-t-il fait pour son pays? Le rat retiré dans un fromage, envoyant promener ses camarades mourant de faim, serait le portrait de Phocion, si Phocion avait eu un fromage. Il était pauvre, fier de l'être, insensible à tous les besoins, toujours prêt à sacrifier sa vie, mais plein de mépris pour ses compatriotes; il les croyait tombés trop bas pour qu'il se donnât la peine de les retirer du bourbier. « Vous n'avez pas le courage qu'il faut à des hommes libres, disait-il à ses concitoyens. Apprenez à être esclaves. Pourquoi braver, lorsque vous êtes hors d'état de vous défendre? » Il y a un proverbe albanais fort caractéristique : « Baise la main que tu ne peux couper. » C'est le conseil que donnait Phocion aux Athéniens. Dans son âme

de fer il y avait un fonds d'égoïsme. Il savait qu'il n'était pas souillé par la bassesse de ses contemporains, et à son insu peut-être il n'était pas fâché d'un contraste qui le faisait valoir. Phocion fut, involontairement et sans s'en douter, un des auxiliaires de Philippe. Il prêchait la paix à tout prix parce qu'il ne croyait pas qu'Athènes eût l'énergie de faire la guerre; Démosthènes prêchait la guerre parce qu'il voulait avant tout l'honneur d'Athènes. Tiraillés entre Démosthènes et Phocion, les Athéniens ne surent faire à propos ni la guerre ni la paix.

Quelque glorieuse qu'eût été pour Philippe la paix de 346, il était encore loin cependant d'avoir obtenu tous les résultats qu'il attendait de la guerre. Il s'était fait admettre à la vérité comme membre du corps hellénique, et il avait prouvé qu'il était le plus fort; mais sa domination n'était pas encore reconnue, et pour lui faire perdre toute son influence sur la Grèce, il suffisait que les républiques, jadis puissantes, aujourd'hui divisées par leurs rivalités, s'alliassent sincèrement pour repousser l'ennemi commun. Lorsqu'il conclut le traité de paix, il n'était pas sans doute en position d'exiger plus qu'il n'obtint. L'histoire de cette époque est fort obscure, et il a fallu toute la sagacité et la vaste érudition de M. Grote pour parvenir à y jeter quelque lumière. Pour tous renseignemens, on n'a guère que des lambeaux des discours des principaux orateurs. Après le témoignage des poètes, celui des orateurs est assurément le moins exact et le moins véridique qu'un historien puisse consulter. C'est pourtant le seul dont on dispose aujourd'hui, et ce n'est pas un petit mérite à M. Grote d'avoir tiré de harangues suspectes une foule de faits, qui, contrôlés par sa critique judicieuse, doivent aujourd'hui prendre place dans l'histoire. Il paraît évident que Philippe, en 346, pressé par les barbares, ses voisins du nord, sentit le besoin d'une trêve avec les Grecs. Il se réservait d'achever plus tard l'entreprise qu'il avait si heureusement commencée.

Ce fut pendant l'intervalle de quatre ou cinq ans qu'il laissa respirer la Grèce que se produisit une idée politique destinée à avoir bientôt les conséquences les plus extraordinaires. Un grand publiciste de ce temps, Isocrate, que sa timidité éloignait de la tribune aux harangues, mais qui savait écrire de beaux discours, fit alors un pamphlet qui émut la Grèce. Il prêchait la concorde. Il engageait Athènes, Sparte, Thèbes à oublier leurs vieilles querelles et à s'unir contre l'ennemi commun de la Grèce, — le roi de Perse. La retraite des dix mille et les expéditions d'Agésilas en Asie avaient montré la faiblesse de l'empire du grand roi. Un général à la tête des troupes grecques pouvait abattre ce colosse décrépit, et ce général, quel pouvait-il être, sinon Philippe? Voilà ce que disait Isocrate. Il est

difficile de savoir si l'illustre écrivain voulait éloigner de la Grèce le roi de Macédoine, ou bien s'il s'était laissé séduire par lui pour demander à son profit le rôle d'Agamemnon. A cette époque, le grand roi ne pensait nullement à la Grèce; il était fort empêché à soumettre l'Égypte révoltée, et la guerre se faisait sur la frontière de Syrie avec des *condottieri* grecs que payaient les Perses et les Égyptiens. Que ce projet de conquérir l'Asie-Mineure vînt des Grecs ou de Philippe, Philippe l'adopta avec empressement, et s'en fit un prétexte pour demander le titre de généralissime ou plutôt les droits de souverain sur toute la Grèce. Pourtant il ne devait pas les obtenir sans combat. Il y eut une lutte suprême, courte, mais décisive. La bataille de Chéronée consacra définitivement la suprématie de la Macédoine.

En vingt-trois ans de règne, Philippe avait agrandi et plus que doublé son royaume. Chez ses voisins barbares, qui lui avaient d'abord donné tant d'occupation, de même que chez les Grecs, toute idée de résistance avait disparu. Au nord comme au midi, il ne voyait plus que des peuples découragés et presque résignés à leur abaissement. Les Athéniens, qui avaient un moment joint leurs armes à celles des Thébains, les avaient déposées humblement aussitôt après la défaite de Chéronée, et s'efforçaient, par la promptitude de leur soumission, de faire oublier leurs velléités belliqueuses. Philippe avait des troupes nombreuses, aguerries et fidèles; ses finances étaient en bon état; il était maître d'ailleurs de puiser dans les trésors des villes qu'il avait vaincues, et leur marine était à sa disposition. Cette expédition d'Asie, inventée peut-être comme un prétexte à son ambition, devint aussitôt son idée fixe, et il songea sérieusement à tourner toutes ses forces de ce côté. Dès qu'il eut pacifié la Grèce et qu'il l'eut organisée à sa manière, il fit passer en Asie une forte division de son armée sous les ordres d'Attale, son beau-frère, et de Parménion, et il annonça l'intention de la suivre de près.

Il semblait certain que les soldats qui venaient de vaincre la légion thébaine auraient bon marché des multitudes sans discipline que le grand roi pourrait leur opposer, mais d'un autre côté toute la puissance de Philippe était concentrée en lui-même. Une flèche lancée au hasard pouvait le frapper, et alors, dans les prévisions de tous les politiques du temps, l'anarchie la plus complète devait succéder à l'ordre qu'il avait établi. Dès que la terreur de son nom n'existerait plus, Grecs et barbares secoueraient le joug. Privés de leur grand capitaine, les Macédoniens allaient retomber au rang qu'ils occupaient autrefois, et ce royaume si redoutable sous le sceptre de Philippe serait infailliblement déchiré par une guerre civile. Rien de plus incertain que l'héritage qu'il laisserait. Fort jeune, Philippe

avait épousé Olympias, sœur d'un roi des Épirotes. C'était une femme d'un caractère emporté et haineux qui se rendit insupportable à son mari. Il la répudia pour épouser Cléopâtre, une de ses sujettes, et elle venait de lui donner un fils. De son premier mariage était né le fameux Alexandre. Il avait vingt ans en 336 et n'était guère connu en Grèce que par la bravoure dont il avait fait preuve à la bataille de Chéronée. C'était la division qu'il commandait qui avait la première fait plier les Thébains. D'ailleurs ceux qui l'approchaient avaient observé la violence de son caractère, son entêtement, son impatience de toute contradiction. Cependant il rachetait ces défauts par un certain enthousiasme chevaleresque qui lui faisait ambitionner toutes les sortes de gloire, depuis celle de monter un cheval difficile jusqu'à celle de se dompter lui-même. Le fils et le père avaient de violentes querelles. Lors du second mariage de Philippe, Attale, frère de Cléopâtre, à la fin d'un banquet, prolongé selon l'usage macédonien, fit une libation, et demanda aux dieux de donner bientôt un fils *légitime* à Philippe. Il y avait quelques doutes en effet sur l'origine d'Alexandre, et plus tard ses flatteurs en profitèrent, comme on sait, pour le faire fils d'un dieu. Alexandre, un peu ivre comme tous les convives, jeta sa coupe à la tête d'Attale. Philippe, encore plus ivre, saisit son épée, mais, en sautant de son lit pour frapper son fils, il trébucha et tomba sur le parquet. — « Voyez-vous cet homme qui se prépare à passer d'Europe en Asie, s'écria Alexandre, et qui ne peut pas même passer d'un lit à un autre ! » Ces scènes d'intérieur montrent ce qu'était la cour de Macédoine. A la suite de cette fête, qui avait failli finir tragiquement, Alexandre avait emmené sa mère en Épire, et lui-même s'était exilé chez les Illyriens. Cependant on parvint à réconcilier le père et le fils, du moins en apparence; mais Alexandre continuait ses incartades, Philippe le traitait avec dureté et donnait toute sa confiance à Attale et aux autres parens de Cléopâtre. Nul doute que si une mort prématurée venait surprendre Philippe, la Macédoine ne se partageât entre ses deux enfans. L'aîné semblait devoir être sacrifié au fils de Cléopâtre, et Attale, qui commandait déjà l'élite des troupes, serait désigné, selon l'opinion générale, pour prendre les rênes du gouvernement pendant la minorité de son neveu. Il était probable qu'Alexandre chercherait à faire prévaloir ses droits d'aînesse, et le trône resterait à celui que l'armée adopterait.

Philippe cependant, plein de confiance dans sa fortune, était loin de songer à régler sa succession, et ne pensait qu'à presser ses préparatifs pour passer en Asie. Toutefois, avec sa prudence ordinaire, il s'appliquait à ne laisser derrière lui aucune cause de désordre, et comme il redoutait l'influence qu'Olympias pouvait exercer, pendant son absence, sur son frère, le roi des Épirotes, il voulut gagner ce

prince en lui donnant une de ses filles en mariage (Cléopâtre, fille d'Olympias). Cette union fut célébrée par de grandes fêtes où assistèrent Olympias et Alexandre. De toutes les villes de la Grèce étaient venues des députations pour féliciter le roi de Macédoine. Les plus grands acteurs, les plus célèbres athlètes, devaient figurer aux jeux donnés à cette occasion. On porta en procession dans le théâtre les statues des douze grands dieux. Puis venait une treizième statue, celle de Philippe, qui se laissait ainsi faire son apothéose. Il parut enfin lui-même, entouré de sa famille, vêtu d'une robe blanche, radieux et comme enivré des acclamations de la foule. Tout à coup un de ses gardes du corps, nommé Pausanias, s'approche de lui à l'entrée du théâtre, tire une épée gauloise, la lui enfonce dans la poitrine jusqu'à la garde, et disparaît au milieu de la stupéfaction générale. Un cheval l'attendait à peu de distance du théâtre, et des relais étaient préparés par des complices; mais en courant il s'embarrassa le pied dans un cep de vigne, trébucha, et deux capitaines macédoniens le tuèrent sur-le-champ. A peine Philippe était-il tombé, qu'un ami de Pausanias, nommé Alexandre le Lyncestien, garde du corps comme lui, présenta le bandeau royal au fils d'Olympias, et le premier poussa le cri de *vive le roi Alexandre!* En un moment, Alexandre eut revêtu sa cuirasse, se montra aux gardes, et reçut sans la moindre opposition leur serment de fidélité. Peu de jours après, Alexandre le Lyncestien était généreusement récompensé, tandis que ses deux frères étaient exécutés comme complices de Pausanias. Cléopâtre, la veuve de Philippe, et son fils étaient mis à mort. Philotas, le fils de Parménion, partait précipitamment pour l'Asie. Il eut un court entretien avec son père; tous les deux, avant que les troupes macédoniennes apprissent la mort de Philippe, assassinèrent Attale, et l'armée d'Asie proclama aussitôt Alexandre.

Tout cela est fort étrange, et ne s'explique guère plus facilement qu'une autre tragédie moderne qui offre avec celle-ci une certaine ressemblance. Pausanias paraît avoir été un vaillant soldat, devenu à peu près fou par suite d'un outrage indicible qu'il avait reçu d'Attale dans une orgie. Il avait demandé justice à Philippe, qui s'était moqué de lui, ou qui, selon quelques auteurs, lui avait offert de l'argent. Déshonoré et déterminé à faire un mauvais coup, il paraît qu'il fut entrepris par Olympias et par différentes personnes, qui lui persuadèrent de faire remonter sa vengeance jusqu'à Philippe. Attale d'ailleurs était en Asie, et Pausanias était pressé et avait soif de sang. On prétend que dans son désespoir il s'était adressé à Alexandre, qui lui aurait répondu par un vers de la *Médée* d'Euripide :

Le beau-père, le gendre, avec la fiancée.

Le vers suivant explique l'énigme. Il s'agit de Médée, qui menace de mort Créon, Jason et Glauca, sa nouvelle épouse (1). Bien qu'ivrogne, Pausanias, comme tous les Macédoniens de bonne maison, connaissait ses classiques. Je me hâte de dire que ce fait n'est rapporté que par un seul auteur. Mais ce qui fait plus honneur à la présence d'esprit qu'à la sensibilité d'Alexandre, c'est la rapidité vraiment admirable avec laquelle il se trouva prêt et à la hauteur de son rôle. Selon toute apparence, le crime avait été préparé par sa mère, à son insu, et il ne se fit aucun scrupule d'en profiter.

Tout en rendant justice au génie de Philippe, M. Grote le traite assez rudement, car il voit en lui le destructeur de l'indépendance grecque, de ce régime démocratique qu'il admire, et auquel il attribue, non sans raison peut-être, le développement extraordinaire des intelligences dans les républiques grecques. Il me semble que Philippe, après tout, n'a fait que ce qu'avaient inutilement tenté avant lui Athènes, Sparte et Thèbes, à savoir de réunir tous les Grecs sous un gouvernement suprême. Athènes la première essaya de soumettre toute la race hellénique à vingt mille gens d'esprit, très amoureux de l'art oratoire. Ils manquèrent leur but, et firent une lourde faute politique lorsqu'ils chargèrent de l'expédition la plus téméraire le plus prudent de leurs généraux, qui s'en acquitta avec le découragement d'une victime dévouée. Sparte réussit un peu mieux, grâce à un homme de génie qui avait la confiance de la majorité de ses patriciens; mais dès qu'on n'eut plus besoin de Lysandre, on le sacrifia, et bientôt après Sparte perdit tout ce qu'elle avait gagné. Les succès de Thèbes furent encore plus éphémères : elle se borna à exercer des espèces de représailles contre Lacédémone, et elle se fit craindre aussi longtemps que vécut Épaminondas. Observons de quelle manière se conduisirent ces trois républiques pendant que la fortune leur fut favorable.

Les Athéniens traitèrent en général leurs sujets avec douceur, mais ne leur épargnèrent ni les humiliations d'amour-propre, ni les contributions, employées au profit et pour l'amusement des vingt mille gens

(1) Voici les vers d'Euripide : c'est Créon qui parle :

Κλύω δ' ἀπειλεῖν σ', ὡς ἀπαγγέλλουσί μοι
Τὸν δόντα καὶ γήμαντα καὶ γαμουμένην
Δράσειν τι.

« J'apprends que tu menaces, ainsi me le dit-on, de faire quelque chose contre le beau-père, le marié et la mariée. » On voit que l'idée de meurtre n'est pas nettement exprimée. En supposant l'anecdote vraie, Alexandre aurait fait seulement allusion à la position de Pausanias vis-à-vis d'Attale *le beau-père* (ou plutôt beau-frère), Philippe *le marié*, et Cléopâtre (sœur d'Attale) *la mariée*. Il paraît que Pausanias avait eu personnellement à se plaindre de Cléopâtre, qui s'était moquée de sa mésaventure. Toute cette histoire donne une vilaine idée des mœurs de la Macédoine.

d'esprit dont je parlais tout à l'heure. La domination de Sparte fut brutale et souvent cruelle; celle de Thèbes ne le fut guère moins, et à la haine des Béotiens contre leur capitale, on peut juger de son gouvernement (1). Philippe, qui fut quelquefois un ennemi implacable pendant la guerre, s'appliqua, dès qu'il fut devenu le chef de la confédération hellénique, à maintenir l'ordre et la paix entre toutes les républiques qu'il avait vaincues. Il laissa chacune d'elles s'administrer selon ses lois nationales, mais il lui défendit d'opprimer ses voisins et d'exiler les citoyens qui ne partageaient pas la manière de voir de la majorité. Il ne paraît pas qu'il ait exigé des Grecs des contributions ou des troupes, du moins il ne fit rien pour les contraindre à concourir à son expédition. Il les désarma, mais il les traita avec douceur, et respecta même soigneusement leurs susceptibilités d'amour-propre. On ne doit pas imputer à Philippe la conduite des rois ses successeurs, et surtout de leurs lieutenans, transformés depuis les conquêtes d'Alexandre en despotes asiatiques. Lorsque Philippe monta sur le trône, la Grèce était plus profondément divisée que jamais. Chaque république, pour accabler ses voisins, était prête à implorer le secours du barbare. Non-seulement les Doriens considéraient les Ioniens comme des ennemis, mais encore entre villes de même race existait souvent une animosité non moins acharnée. Orchomène de Béotie voulait la ruine de Thèbes, comme Thèbes voulait la ruine d'Orchomène. Les guerres se faisaient avec une barbarie incroyable. On rasait les cités, on vendait les prisonniers comme esclaves, lorsqu'on ne les massacrait pas. Il est évident qu'une situation si déplorable ne pouvait cesser que par une intervention étrangère. Les forces des villes grecques étant à peu près équilibrées, leurs querelles pouvaient durer indéfiniment, tant qu'elles auraient été réduites à leurs propres ressources. Dans cet état de division, je doute que la Grèce eût rempli la mission que la Providence semblait lui avoir destinée. Un rôle nouveau lui fut dévolu par Philippe. Pacifiée, ralliée sous une loi commune, elle devint le centre des arts et de la civilisation, et son influence sur les destinées du monde n'en fut peut-être pas amoindrie.

Les prodigieuses conquêtes d'Alexandre et la fortune toujours fidèle à ses armes ont éclipsé la gloire de Philippe, et la postérité éblouie a refusé d'attribuer au père la part considérable qui lui appartient dans les succès du fils. M. Grote s'élève avec beaucoup de raison contre cette injustice. C'est Philippe qui avait organisé l'armée macédonienne, qui l'avait disciplinée, aguerrie. Les revers assez

(1) Après la prise de Thèbes, Alexandre s'en remit, pour le châtiment à lui infliger, au jugement des Béotiens, ses alliés. Ils demandèrent que la ville fût rasée et ses habitans vendus comme esclaves.

fréquens qu'il éprouva dans ses expéditions prouvent combien sa tâche avait été difficile, et sa promptitude à réparer ses pertes et à trouver des ressources nouvelles dans ses désastres montre l'énergie de son caractère et la puissance de son génie. Assurément Pierre le Grand eut plus de mérite à gagner la bataille de Poltava avec une armée qu'il avait créée lui-même que Charles XII n'en avait eu à battre à Narva les Russes, encore sans discipline et sans organisation, avec les excellentes troupes que son père lui avait léguées.

Je ne suivrai pas M. Grote dans le récit des campagnes d'Alexandre, qu'il a retracées avec son exactitude ordinaire, en comparant, toujours par une sage critique, les témoignages des auteurs anciens et les observations des voyageurs modernes. Je me bornerai à citer, d'après lui, deux exemples de ces faveurs inespérées que la fortune prodiguait à Alexandre; M. Grote les a, ce me semble, exposées beaucoup plus clairement qu'aucun des historiens qui l'ont précédé.

Aussitôt après la mort de Philippe, Alexandre se hâta d'occuper son armée. Il la mena contre les Illyriens, qui les premiers avaient paru disposés à profiter du changement de règne pour regagner le territoire qui leur avait été enlevé. Pendant cette expédition, qui dura plusieurs mois et qui éloignait Alexandre de ses états, la Grèce était en fermentation et prête à prendre les armes. A la première nouvelle de l'assassinat de Philippe, les Athéniens avaient abattu sa statue et s'étaient livrés à une joie peu décente. D'ailleurs, selon leur habitude, les cités helléniques, loin de se confédérer contre l'ennemi commun, songeaient chacune à tirer de la révolution attendue son profit particulier. Thèbes, plus hardie que les autres, se souleva et assiégea la garnison macédonienne laissée dans la Cadmée. Lorsque ces mouvemens eurent lieu, toute la Grèce croyait Alexandre en Illyrie. On était depuis longtemps sans nouvelles de son armée, et on le supposait battu et peut-être tué. Loin de là, ce fut le lendemain d'une bataille décisive contre les Illyriens et les Thraces, lorsqu'il se préparait à retourner à Pella, qu'il reçut la nouvelle du soulèvement de Thèbes. Si ce soulèvement avait eu lieu quinze jours plus tôt, la Cadmée pouvait être prise et la position des Macédoniens en face des barbares, avec une insurrection derrière eux, était des plus critiques. Ce délai de quinze jours fut fatal aux Thébains. Si Alexandre fut bien traité de la fortune, il se montra par sa décision digne de ses faveurs. Au lieu de se diriger sur Pella, où on l'attendait, il précipita sa marche en descendant le cours de l'Haliacmon, traversa le Pinde et l'Olympe et parut tout à coup à l'entrée des Thermopyles, lorsque toute la Grèce le croyait ou mort ou aux prises avec les Illyriens. On sait le reste et la façon dont il traita les Thébains.

Un bonheur égal l'attendait en Asie. Après la bataille du Granique,

lorsqu'il marchait contre l'armée persane, commandée par Darius en personne, il tomba malade à Tarse pour s'être baigné dans le Cydnus, et son armée demeura immobile pendant plusieurs jours. Pendant ce temps-là, Darius l'attendait dans les plaines de Syrie avec une armée immense et une cavalerie formidable, sur le terrain le plus favorable à cette arme. Dès qu'Alexandre fut rétabli, il passa les défilés du mont Amanus, qui n'étaient point gardés, et se porta contre l'armée persane; mais précisément au moment où il traversait l'Amanus par une des gorges près de la mer, Darius, ennuyé de l'attendre, passait les montagnes sur un autre point pour le joindre, et allait se jeter étourdiment dans le coupe-gorge d'Issus, sur les derrières de l'armée macédonienne, dans une position où le nombre de ses troupes et surtout sa cavalerie lui devenaient inutiles. La bataille d'Issus fut en grand ce qu'avaient été les premiers combats de Léonidas à l'entrée des Thermopyles. Darius avait beau avoir six cent mille hommes (chiffre d'ailleurs fort douteux), il n'en pouvait mettre en ligne qu'un fort petit nombre, égal au front de bandière des Macédoniens. D'un côté, de pauvres diables mal armés, nullement exercés, peu soucieux du maître que leur donnerait la victoire; de l'autre, de vieux soldats couverts de fer depuis les pieds jusqu'à la tête, excellens manœuvriers, pleins de confiance dans leur chef et persuadés que s'ils ne battaient pas la racaille qu'ils avaient en face, ils auraient les mains et les pieds coupés comme leurs camarades que les Persans avaient trouvés la veille dans l'hôpital d'Issus : le succès de la journée ne pouvait être douteux. En réalité, il s'agissait de savoir combien un Macédonien pouvait abattre de Persans sans trop se fatiguer, et combien de Persans il faudrait tuer pour déterminer la masse du troupeau à prendre la fuite.

M. Grote a jugé Alexandre avec sévérité, mais, je le crois, sans passion. A ses yeux, il fut seulement un grand destructeur, comme Attila, Gengis-Khan et Tamerlan, et si nous le mettons au-dessus de ces terribles fléaux de l'humanité, c'est peut-être parce que notre éducation occidentale nous a laissé une admiration traditionnelle pour les vertus chevaleresques. Dans Alexandre, nous voyons le type accompli de ces preux du moyen âge, à qui nous passons tout en faveur de leurs beaux coups de sabre. Personne n'en sut mieux donner, il est vrai, et M. Grote remarque fort bien que la bravoure téméraire d'Alexandre, qui l'entraînait aux premiers rangs, qui le poussait à payer de sa personne et à frapper lui-même l'ennemi, était le seul défaut qui obscurcît un peu son mérite comme capitaine. S'il était ardent dans la mêlée, il n'en était pas moins un grand tacticien, un organisateur excellent qui sut toujours faire vivre son armée par la guerre. Mais quel fut son but, sa politique? qu'a-t-il fait pour son

pays et pour l'humanité? Son but fut la domination universelle, qu'il crut possible, et qui l'était peut-être pour lui, s'il eût vécu. Toute résistance l'exaspérait. Il se jetait avec la même furie sur un pays riche et puissant, sur des adversaires dignes de lui, ou bien sur une poignée de montagnards ne possédant que quelques chèvres, mais qui avaient l'insolence de vouloir vivre libres. On raconte qu'un faquir indien tout nu, le voyant un jour en belle humeur, osa lui dire : « Tu es un homme comme nous, Alexandre; seulement tu as quitté ta maison, t'ingérant de tout détruire, te donnant force tracas pour en donner aux autres. » On aurait pu dire peut-être d'Alexandre ce qu'un diplomate disait d'une nation : « Grattez le Grec, vous trouverez dessous le Thrace ou l'Illyrien. » Il n'était Grec en effet que par son éducation littéraire. Il savait l'*Iliade* par cœur, et il s'était de bonne heure proposé Achille pour modèle,

Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.

Les légendes helléniques d'Hercule, de Persée, de Bacchus, ne lui étaient pas moins familières. Être héros et devenir dieu, voilà le projet qu'il prétendit exécuter à la lettre.

Ce serait une grave erreur, selon M. Grote, que d'attribuer à Alexandre des plans pour l'amélioration de la race humaine au moyen d'un gouvernement unique dont il aurait été le chef. Rien dans sa vie n'indique une pensée semblable. Lorsqu'il mourut, il était tout occupé de nouvelles conquêtes, et pour son insatiable activité, partout où il y avait des hommes indépendans, il y avait des ennemis. L'occupation de l'Arabie, de l'Afrique jusqu'aux piliers d'Hercule, l'invasion de l'Espagne, de la Gaule, de l'Italie, contrées dont il ne connaissait peut-être que le nom, voilà les desseins dont il entretenait Cratère, un de ses confidens, peu de jours avant sa mort. Dans chaque nouvelle conquête, il ne voyait que le moyen de passer à une autre. Les idées en matière de gouvernement qu'il avait reçues de son précepteur Aristote étaient les suivantes : « traiter les Grecs comme ses soldats, les barbares comme ses serfs (1). » En effet, les idées de philanthropie générale étaient encore inconnues, même aux philosophes. Toutefois le programme d'Aristote ne fut pas suivi par son disciple. Grecs ou barbares, il exigea de tous la même soumission, la même obéissance aveugle. Eût-il eu le dessein d'améliorer la condition des peuples qu'il ajoutait chaque jour à son empire, la rapidité de ses conquêtes ne lui en eût pas laissé le loisir. Son système de gouvernement fut des plus simples. Dans les idées du temps, le pouvoir du grand roi étant le plus considérable que l'on connût, Alexandre

(1) ἡγεμονικῶς... δεσποτικῶς. Plut., *Fortuna*, Alex. M.

se substitua au grand roi, ajoutant encore à la majesté souveraine un prestige de plus, car il se déclara un être divin, fils d'un dieu et dieu lui-même. A l'organisation du gouvernement persan, il ne changea rien; seulement il remplaça quelques hommes, fit de nouveaux satrapes, qu'il choisit parmi les Macédoniens, les Grecs, les Persans même. Peu avant sa mort, il semblait pencher vers les Asiatiques, parce qu'il les trouvait sans doute meilleurs courtisans que ses soldats, trop habitués au sans-gêne des camps pour se plier promptement à la nouvelle étiquette. En un mot, pour me servir des expressions de M. Grote, « Alexandre traita les barbares et les Grecs de la même manière; il n'éleva pas les premiers, mais il abaissa les seconds. Au lieu d'helléniser l'Asie, il s'efforça de rendre asiatiques la Grèce et la Macédoine. »

On a probablement fort exagéré le nombre des villes fondées par Alexandre, ou plutôt on a donné le nom de villes à des camps et à des postes fortifiés, qu'il laissait çà et là sur sa ligne d'opérations. De toutes ces villes, Alexandrie en Égypte fut la seule qui prit un grand accroissement, et elle ne fleurit réellement que sous ses successeurs. C'est encore à ces lieutenans d'Alexandre, qui se partagèrent son héritage, qu'il faut attribuer l'influence grecque dominante en Asie, et qui survécut même à la conquête romaine. M. Grote explique fort bien d'ailleurs que cette influence fut plutôt celle des hommes que des institutions de la Grèce. Les successeurs d'Alexandre ne pensèrent pas à faire des conquêtes, mais à se fortifier dans les provinces qui leur étaient échues en partage. A cet effet, ils attirèrent autour d'eux des Macédoniens et des Grecs, parce qu'ils les croyaient meilleurs soldats que les gens du pays — et meilleurs collecteurs d'impôts. Des artistes, des commerçans, des ouvriers accoururent s'établir dans les villes fondées ou agrandies par ces rois macédoniens; mais toute cette émigration grecque n'apporta en Asie aucune des idées politiques de la patrie. Empressés de faire fortune, ils ne songeaient qu'à complaire au prince; ils furent des instrumens de despotisme très intelligens. L'amour du gain et la vie molle et voluptueuse de l'Orient changèrent rapidement leurs mœurs, et leur firent oublier leurs antiques traditions d'indépendance. Lorsque Polybe visita Alexandrie, moins de deux siècles après Alexandre, il y trouva une vile canaille parlant bon grec, mais aussi abrutie et corrompue que la canaille égyptienne.

Toutefois il faut savoir gré au conquérant d'un bienfait immense dont il fut l'auteur sans trop savoir ce qu'il faisait. C'est à lui qu'est due la diffusion de la langue grecque, qui devint rapidement celle de tous les honnêtes gens dans le monde antique. Non-seulement elle aplanit les obstacles qui rendaient autrefois si difficiles les relations

de peuple à peuple, mais encore elle prépara l'empire romain à la grande révolution qui devait régénérer l'humanité.

Les derniers chapitres de M. Grote contiennent le récit des guerres civiles entre les lieutenans d'Alexandre qui prirent la Grèce pour leur champ de bataille. La Grèce n'est plus qu'un cadavre qu'on se dispute, comme le corps de Patrocle, sur lequel s'égorgent Grecs et Troyens. L'histoire fort obscure de la Sicile et celle des colonies grecques du Bosphore, encore plus obscure, terminent le douzième volume. On lira avec l'intérêt d'un roman la vie extraordinaire d'Agathocles, auprès de qui César Borgia et les pires tyrans italiens du moyen âge furent de petits saints.

Si l'on jette un regard d'ensemble sur l'immense tableau que M. Grote vient de dérouler à nos yeux, on sera sans doute frappé de ce trait extraordinaire et si caractéristique de l'histoire de la Grèce. Sur un territoire peu fertile, resserré, en présence d'obstacles naturels nombreux et difficiles à surmonter, plusieurs villes parviennent avec une inconcevable rapidité à une situation florissante; tous les genres de gloires sont recherchés et conquis par elles, et cependant ces villes, tant qu'elles conservent leur autonomie, ne peuvent s'organiser en nation. Avant la conquête macédonienne, il y eut des Spartiates, des Athéniens, des Thébains, et vingt autres républiques qui, du haut de leur acropole, voyaient des acropoles étrangères. Il n'y avait pas de Grecs parce qu'il n'y avait pas un intérêt commun à toutes ces républiques. Aujourd'hui toute société d'hommes ayant l'ambition de s'agrandir cherche à se recruter en s'associant de nouveaux membres qui prennent part à ses charges et à ses avantages. Les institutions grecques au contraire semblent fondées sur un principe tout différent. Aristocraties et démocraties étaient fermées. Les Spartiates, de même que les Athéniens, voulaient en s'agrandissant avoir des sujets et non des égaux. Quelque étroites que fussent les frontières d'une cité grecque, elles renfermaient une population privilégiée et une autre population vivant dans une infériorité relative. Le patriotisme hellénique fut toujours étroit, jaloux et oppresseur. Les villes voisines se haïssaient, bien qu'ayant une origine commune. Il fallait un danger extraordinaire pour les obliger à se confédérer, et cela n'arriva qu'une fois, lors de l'invasion de Xercès; encore, à vrai dire, la cause commune ne fut-elle défendue que par Sparte et par Athènes. Je remarque de plus que dans une occasion si pressante la communauté du péril n'effaça pas les prétentions dominatrices entre les nouveaux alliés. Sparte, qui n'avait à Salamine qu'un seul vaisseau, s'arrogeait le commandement suprême de la flotte, et son amiral faillit tout perdre.

Il y avait des traditions religieuses communes à toutes les tribus

grecques; mais on cherche vainement une institution politique qui tende à les réunir en corps de nation, à les protéger dans leur isolement contre un ennemi étranger. Je ne vois que les jeux olympiques et la diète des Amphictyons, qui semblent inventés pour rapprocher les différentes populations de la Grèce. A mon avis, l'excitation des jeux olympiques, qui mettait en mouvement tous les amours-propres, était peu propre à calmer les rivalités nationales. Quant au tribunal des Amphictyons, c'était un souvenir des temps héroïques qui avait perdu politiquement toute son importance, si tant est que dans le principe il fut une assemblée générale de la Grèce. A l'époque de sa fondation, douze états autonomes y envoyaient leurs députés, et une vieille superstition avait empêché d'y faire le moindre changement, bien que plusieurs des états admis à la diète eussent perdu leur indépendance, et que des républiques puissantes, mais nouvelles, n'y fussent pas représentées. Depuis longtemps, les décisions de ce tribunal n'étaient plus exécutées, lorsqu'il parvint à donner une triste preuve de son existence en excitant une guerre religieuse entre les soi-disant confédérés. Bientôt après, Philippe s'en servit comme d'un instrument pour imposer sa domination.

La durée de l'autonomie de la Grèce ne s'explique que par la faiblesse de ses voisins. Les Thraces, les Illyriens et les autres barbares de sa frontière septentrionale étaient encore plus divisés qu'elle. Il avait fallu l'ineptie des généraux de Xercès pour que son expédition n'écrasât pas la petite armée des Hellènes. Dès qu'il y eut au nord de la Grèce un état régulièrement organisé, elle perdit son indépendance. Elle n'en continua pas moins sa mission civilisatrice. Ses enfans, dispersés dans le monde antique comme les Juifs après la prise de la cité sainte, portèrent partout leurs arts, leurs sciences, leur littérature. La vieille gloire de leurs ancêtres les protégeait. Un Grec avait une espèce de caractère sacré. Il était en effet un apôtre de la civilisation. Pompée avait recruté quelques oisifs à Athènes, qui se firent prendre à Pharsale. César, le lendemain de la bataille, leur demanda en bon grec et d'une voix sévère de quoi ils se mêlaient; puis, d'un ton radouci : « Allez, dit-il, vos grands morts vous sauvent. »

P. Mérimée.

REVUE MUSICALE

LES SOCIÉTÉS ET LES MUSICIENS DE CONCERT.

Il est toujours temps de parler des nombreux concerts qui ont été donnés à Paris pendant le long hiver qui s'est prolongé jusqu'à la fin du mois de mai 1856. On pourrait même soutenir qu'un peu d'éloignement est nécessaire pour apprécier sans confusion et sans fatigue cette foule toujours croissante de compositeurs et d'exécutans qui se précipitent dans la carrière comme des chevaux de course affamés de bruit, de renommée et de poussière. Tous les ans, c'est la même affluence d'artistes plus ou moins connus qui viennent rajeunir leur célébrité viagère à la grande source de la presse parisienne. Pourvu qu'ils brillent un jour et que leur nom soit consigné dans un coin obscur de la publication la plus éphémère, ils sont contens, et s'en vont colporter dans le monde l'honneur d'avoir ennuyé toute une soirée le public le plus indulgent et le plus difficile de l'Europe. C'est qu'il en est de la gloire comme du bonheur, dont Mme de Girardin a dit, avec la grâce et la finesse d'observation qui caractérisaient son bel esprit : « Un regard, un mot, un sourire pour ceux qui aiment; un chapeau bien fait pour celle-ci, un bouquet de violettes pour celle-là; un bon dîner pour les uns, une bonne rime pour les autres; une promenade en bateau, des fraises nouvelles, un livre amusant, une jolie romance, du feu en hiver, de la glace en été; du vin passable pour le pauvre, un cheval anglais pour le riche, tels sont les ingrédiens dont se compose le bonheur. Depuis des siècles, on se figure que le bonheur est une grosse pierre précieuse qu'il est impossible de trouver, que l'on cherche, mais sans espérance. Point du tout, le bonheur, c'est une

mosaïque composée de mille petites pierres qui, séparément et par elles-mêmes, ont peu de valeur, mais qui, réunies avec art, forment un dessin gracieux. Sachez comprendre avec intelligence les jouissances passagères que le hasard vous jette, que votre caractère vous donne ou que le ciel vous envoie, et vous aurez une existence agréable. » Eh bien! tels sont aussi à peu près les *ingrédiens* de la célébrité. On la trouve assez facilement quand on sait limiter son ambition, et un artiste raisonnable qui connaît bien Paris peut conquérir en peu de temps une renommée assez retentissante pour se faire illusion à lui-même et combler les vœux de ses amis. Avec de la persévérance, des protecteurs et une grande audace, on peut aller même jusqu'à l'Institut. On l'a vu plus souvent que des rois épouser des bergères.

On peut diviser les concerts qui se donnent tous les ans à Paris en deux grandes catégories qui répondent à deux générations de dilettanti très différentes : les concerts classiques, où l'on exécute de la musique d'ensemble, et particulièrement celle des grands maîtres, et les soirées ou matinées plus ou moins musicales que donnent les virtuoses et les professeurs à la mode pour se maintenir en crédit dans le petit monde dont ils sont les étoiles. Le public qu'on rencontre à ces deux espèces de concerts appartient à deux civilisations musicales qui se touchent, mais ne se confondent pas. On passe de l'une à l'autre, comme dans les mystères d'Éleusis on passait d'une scène d'initiation à la complète intelligence de l'arcane sacré. Il est juste de remarquer que les bons concerts se multiplient, et que chaque année ils sont fréquentés par un nombre toujours plus considérable de vrais amateurs. Aussi les virtuoses s'en vont-ils bien plus vite que les rois. Nous suivrons la division que nous venons d'établir en parlant d'abord des concerts où l'on a exécuté la musique des maîtres, c'est-à-dire la musique classique, ce qui ne veut pas dire, comme on le croit trop communément en France, de la musique ennuyeuse.

En tête de la première catégorie, il faut placer la Société des Concerts, qui a inauguré, le 13 janvier 1856, la vingt-neuvième année de son existence. Le programme de cette première séance ne renfermait de nouveau, si ce n'est de remarquable, qu'un air médiocre d'un opéra, *Tamerlan*, qui fut représenté en l'an du Seigneur 1802. M. Bussine a chanté l'air de Winter dans un style flasque, assez en harmonie avec la musique du compositeur allemand, qui fut un grand amateur de pigeons et un gracieux imitateur de Mozart, particulièrement dans son chef-d'œuvre, *le Sacrifice interrompu*. Après un fragment d'un quintette de Reicha pour instrumens à vent, qui a été fort bien exécuté, on a chanté un chœur de Rameau, de son opéra *Castor et Pollux*, qui remonte à l'année 1737. Pourquoi donc les commissaires de la Société des Concerts, qui sont chargés de rédiger le programme de ces belles fêtes de l'art, s'obstinent-ils à ne point indiquer la date des ouvrages qu'ils produisent en public? En sont-ils encore à ignorer combien la chronologie est un élément nécessaire à la juste appréciation des œuvres du génie? Si les auditeurs savaient que le chœur de Rameau a été écrit trente-sept ans avant l'arrivée de Gluck en France, ils seraient encore plus étonnés de l'impression, de la couleur et de l'harmonie déjà profondes qui caractérisent le génie pathétique du compositeur français. Le solo de cette belle scène de

lameau a été fort mal dit par Mlle Ribault, une élève couronnée du Conservatoire. La séance s'est terminée par un *hymne des mages*, chœur tiré d'*Alexandre à Babylone*, grand opéra inédit de Lesueur, d'un caractère pompeux et monotone. Le second concert, qui a eu lieu le 29 janvier, a commencé par une ouverture de Beethoven (opera 115), à laquelle a succédé le finale du premier acte d'*Oberon*, de Weber, dont les *soli* ont été aussi mal chantés que possible par Mlle Boulart et Mlle Ribault, deux illustrations de ce même Conservatoire. Décidément M. Girard, le chef d'orchestre, a un penchant prononcé pour les chanteurs médiocres, dont il aime à s'entourer. Aussi l'admirable musique du plus poétique des compositeurs allemands a-t-elle été aussi mal rendue que peu comprise par le public trop patient. L'air de danse de l'*Iphigénie* de Gluck, qu'on a entendu le même jour, ne vaut-il pas à lui seul tous les ballets qui ont été improvisés depuis cinquante ans? Nous en dirions presque autant du morceau de Lully, qui est venu après, l'air de Caron, de son opéra d'*Alceste*. C'est une inspiration de génie. L'opposition qui résulte de la prière des âmes des trépassés et du refus de l'implacable nautonnier est d'un bel effet dramatique. Après la délicieuse symphonie en *re* de Mozart, la séance s'est terminée par des fragmens du dernier finale de *Fidelio* de Beethoven, conception laborieuse d'un génie qui n'a rien compris à la voix humaine. Au troisième concert, on a exécuté la symphonie avec chœurs de Beethoven, dont le public commence à mieux saisir l'ordonnance et l'ampleur. Le premier morceau est toujours d'un accès difficile et d'un débrouillement pénible, quoiqu'il renferme des beautés du premier ordre. Le *scherzo-vivace* est un chef-d'œuvre de grâce et de fantaisie, tandis que l'*andante*, qui forme la troisième partie, est l'un des morceaux symphoniques les plus vastes et les plus grandioses qui existent. Le souffle en est si grand et l'idée si développée, qu'ils dépassent l'attention que peuvent accorder des auditeurs ordinaires. Quant au finale, où les voix humaines viennent se joindre à la symphonie, c'est un *pandemonium* et comme la concentration de tous les styles et de tous les accens. L'air d'*Anacréon* de Grétry, « de ma barque légère, » fort bien chanté par M. Bonnehée, et le chœur des génies d'*Oberon* de Weber, qui a été redemandé, ont complété cette belle solennité. Le quatrième concert a été signalé par l'exécution de la musique d'*Egmont* de Beethoven, et un psaume de Mendelssohn, chœur plein de franchise, mais sans caractère saillant. Au sixième concert, nous n'avons remarqué que le finale d'un opéra de Mendelssohn, *Loreley*, traduit en français par M. Édouard Saint-Chaffray, qui renferme des choses plus curieuses que belles. Le septième concert nous a offert l'occasion d'entendre la romance des *Nozze di Figaro*, chantée en français par Mlle Boulart, qui, apparemment, ne sait pas l'italien. La séance s'est terminée par *le Songe d'une Nuit d'été* de Mendelssohn, où l'on retrouve l'influence latente du génie de Weber et de son *Oberon*.

Si la Société des Concerts était moins routinière et pouvait se décider à élargir le cercle de son répertoire, qui commence à être plus que suffisamment connu, il n'y aurait que des éloges à lui adresser. La partie instrumentale est toujours d'une rare perfection, bien qu'on puisse reprocher au chef d'orchestre, M. Girard, une intelligence timorée dans l'indication des mouve-

mens, qu'il tend toujours à ralentir. Quant au chant, les chœurs, aussi bien que les *soli* qui les accompagnent, sont le côté faible de la Société des Concerts comme de toutes les réunions musicales. Excepté un ou deux chœurs, que les artistes sont parvenus à dire avec assez d'ensemble, parce qu'ils les chantent depuis vingt-neuf ans, tout le reste est d'une médiocrité désespérante. En approuvant hautement la société d'avoir eu le courage de repousser constamment de ses programmes les pauvretés des hommes du jour, particulièrement les gouaches confuses que M. Berlioz appelle des symphonies, nous voudrions qu'elle fût plus hardie dans l'exploration des œuvres des vrais maîtres. Pourquoi ne touche-t-elle pas à Palestrina, à Leo, à Jomelli, et surtout au grand Sébastien Bach, dont l'œuvre immense et complexe sort pour la première fois des catacombes? Faudra-t-il toujours regretter qu'une association d'artistes si remarquables ne puisse joindre, au fini de l'exécution, une plus grande variété d'objets?

Après la Société des Concerts et dans la même catégorie se place l'escouade des *Jeunes Artistes*, conduits par M. Pasdeloup. Au troisième concert qu'ils ont donné le 20 janvier dans la salle de M. Herz, nous avons entendu une symphonie de M. Gouvy qui nous a paru une œuvre estimable, surtout le *scherzo*, qui a été redemandé, et dont la facture ingénieuse est plus remarquable que l'idée. M. Gouvy est un musicien de mérite qui cultive avec distinction un art difficile dont il connaît les secrets. Au sixième concert, on a exécuté encore une agréable symphonie de M. Lefébure-Wély, dont le *menuet*, à la manière de Mozart, est la partie saillante. Une mélodie évangélique, *Jésus de Nazareth*, de la composition de M. Gounod, a été fort bien chantée par M. Battaille et a produit un grand effet. Enfin, dans un concert supplémentaire donné le 16 mars, nous avons entendu une nouvelle symphonie de M. Gounod, dont l'*andante* surtout est un morceau remarquable, développé avec beaucoup d'habileté. En somme, la société des Jeunes Artistes remplit avec intrépidité sa mission d'avant-garde. Si parfois la fougue l'entraîne au-delà du but, l'âge et l'expérience lui apporteront assez tôt le calme qui lui manque. Que M. Pasdeloup ne se décourage pas, et qu'il s'en aille toujours en guerre avec le peloton qu'il fait si bien manœuvrer.

La société fondée par MM. Maurin et Chevillard, pour l'exécution et la divulgation des derniers quatuors de Beethoven, est parvenue, saine et sauve, à la cinquième année de son existence. L'Allemagne, qui, en fait de musique instrumentale, est très jalouse de sa suprématie, que personne ne lui conteste, a dû rendre justice à la merveilleuse exécution des artistes français, qui ont été accueillis à Francfort et à Hanovre avec un véritable enthousiasme. A la première séance qu'ils ont donnée le 11 janvier dans la salle Pleyel, ils ont exécuté le quatuor en *ut dièze mineur*, qui est le quatorzième, et qui renferme autant de beautés que de bizarreries. La sonate pour piano (opera 111), qui est la dernière qu'ait composée Beethoven, a été exécutée ensuite par M. Ritter avec plus de vigueur et de précision que de charme. On a clos la séance par le quatuor en *mi* mineur, dont le finale est admirable. La seconde séance a commencé par le fameux quatuor en *la* mineur, c'est-à-dire le quinzième, qui a été terminé en 1826, un an avant la mort de Beethoven. C'est en tête de l'*adagio* de ce quatuor que Beethoven a mis l'in-

scription suivante : *Canzone di ringraciamento in modo lidico offerta alla Divinità da un guarito* (hymne de reconnaissance dans le mode lydien, adressée à la Divinité par un convalescent). Après le grand trio dédié à l'archiduc Rodolphe, pour piano, violon et basse, qui a été fort bien exécuté, surtout par M. Ritter, on a terminé par le quatuor en *fa* mineur, qui annonce la transition de la seconde manière de Beethoven à la troisième, comme l'a remarqué judicieusement M. de Lenz. A la troisième séance, nous avons entendu le quatuor en *fa* (opera 134), qui est pour nous, humble mortel, un dernier éclair du génie pâlissant de Beethoven. Si on extrait de ce morceau laborieux et d'une compréhension si difficile quelques passages de l'épisode à deux quatre, il ne reste guère qu'un chaos musical. Grâces soient rendues cependant à MM. Maurin et Chevillard pour nous avoir débrouillé et fait comprendre ce mythe des derniers quatuors de Beethoven, source troublée où sont allés puiser tous les mauvais musiciens qui ont voulu se partager l'empire d'Alexandre; mais les Richard Wagner, les Liszt, les Berlioz et même Schumann, qui est un artiste de vrai mérite, ne bâtissent que sur le sable, et seront la fable de l'avenir, comme ils le sont de la génération présente. Les portes de l'enfer, pas plus que les portes de l'Institut, ne prévaudront contre la vérité.

Les séances de musique de chambre fondées par MM. Alard et Franchomme continuent d'attirer l'élite des amateurs. Elles offrent toujours un vif intérêt, qui tient autant à la perfection de l'exécution qu'au choix des morceaux très variés qui forment le répertoire. A la troisième séance, nous avons été ravi par un trio d'Haydn pour piano, violon et basse (opera 33), dont le finale est une merveille de grâce, de clarté et d'élégance. Il n'y a de supérieur à ce morceau du père de la musique instrumentale que le quintetto en *sol* mineur, pour instrumens à cordes, de Mozart. L'*andante con sordini* de ce chef-d'œuvre est quelque chose de divin, de vraiment divin. La quatrième séance a été plus intéressante encore. Elle a commencé par le trio en *mi bémol*, pour piano, violon et basse, de Beethoven, dont Hoffmann a donné, dans la *Gazette musicale* de Leipzig, année 1813, une analyse qui est un chef-d'œuvre de critique fécondée par l'imagination. Le morceau a été rendu avec autant d'ensemble que de fini, surtout par le pianiste, le jeune Planté, dont nous avons eu occasion de parler ici même l'année dernière. Après le trio de Beethoven est venu le quatuor en *sol*, pour instrumens à cordes, de Mozart. Nous renonçons à louer comme il conviendrait l'*andante* du quatuor que nous venons de nommer. Si nous étions roi, prince, ou simplement millionnaire, nous nous ferions exécuter tous les soirs ce morceau de musique, en nous efforçant d'élever notre âme et notre esprit à la hauteur d'une inspiration sainte dont rien n'égale l'ineffable tendresse.

A côté des sociétés musicales dont nous venons de parler, il s'en est élevé une cinquième, sous la direction de MM. Lebouc et L. Paulin, qui s'est donné également la mission honorable d'interpréter les œuvres des maîtres. La *Société de Musique classique et historique* se distingue des précédentes par la grande place qu'elle accorde dans ses programmes à la musique vocale. Les quatre soirées qu'elle a données cette année, qui est la seconde de son existence, ont été brillantes et très suivies, grâce à la présence de Mme Viar-

dot et de M. Ernst, l'un des bons violonistes qu'il y ait en Europe. A la première séance, qui a eu lieu le 15 janvier, nous avons entendu le trio *des Songes* de l'opéra de *Dardanus*, de Rameau, morceau curieux qui a produit un grand effet. Mme Viardot a chanté ensuite un air de *Rinaldo*, de Haendel, *Lascia ch'io pianga*, et un fragment d'un *Te Deum* du même compositeur, que nous soupçonnons d'avoir été un peu arrangé, surtout dans l'accompagnement. Mme Viardot a déployé une grande énergie et un fort beau style dans la scène d'*Armide*, de Gluck : *Esprits de haine et de rage*, qui convient mieux à son talent, plus mâle que tendre, que l'air de *Rinaldo*, dont elle a mal rendu la phrase courte et pénétrante. Dans la troisième séance, on a dit un quintette de Mozart, pour clarinette, deux violons, alto et violoncelle, dont M. Leroy a exécuté la partie de clarinette avec une pureté et une ampleur de son admirable. Le trio en *canon* de l'opéra de Cherubini, *Faniska*, plusieurs morceaux de Haendel, chantés par Mme Viardot, ont rempli le reste du programme. La quatrième séance, beaucoup plus intéressante, a commencé par un quatuor de Weber, pour piano, violon, alto et violoncelle, morceau ingénieux qui vise trop à l'effet, auquel a succédé le duo des naïades de l'opéra d'*Acis et Galatée*, de Lully, et un air de bravoure tiré de *Britannico*, du vieux Graun, le maître de chapelle du grand Frédéric. L'air de Graun n'est qu'une formule musicale du temps, sans aucun rapport avec le sens des paroles, qui expriment au contraire un sentiment douloureux. Après l'air de Graun, chanté avec vigueur par Mme Viardot, on a entendu un fragment de la sonate pour piano en *fa* mineur, de Beethoven, exécuté avec une *maestria* puissante par Mme Mattmann, et la séance s'est terminée par un air tiré de *Judas Machabée*, grand oratorio de Haendel. On voit qu'au milieu de ce Paris frivole, qui consomme tant de vaudevilles, d'opéras-comiques et de chansonnettes, la grande et belle musique trouve un assez grand nombre d'habiles interprètes. Depuis la Société des Concerts du Conservatoire jusqu'à la société de MM. Lebouc et Paulin, le public éclairé peut choisir le point historique qui convient à ses goûts et parcourir la chaîne des formes musicales depuis Palestrina jusqu'à M. Auber. Décidément les Parisiens de la seconde moitié du XIXe siècle ressemblent, à s'y méprendre, aux Grecs alexandrins des IIIe et IVe siècles de l'ère chrétienne.

Les concerts de virtuoses, que nous avons rangés dans la seconde catégorie, n'ont pas été moins nombreux cette année que les années précédentes. Malgré la grande consommation que fait l'Amérique de pianistes, violonistes, violoncellistes et chanteurs de deuxième, troisième et quatrième ordre, il en reste encore assez en Europe pour inquiéter parfois l'ordre public et défrayer la malice de la critique. C'est M. Lemmens, organiste belge de grand mérite, qui a inauguré la saison des concerts de fantaisie, le 11 février, dans la salle de M. Érard. Il a exécuté d'abord la sonate pour piano en *ut dièse mineur* de Beethoven, avec un sourire de si parfaite satisfaction et de si grand contentement de soi-même, que ses amis doivent être tranquilles sur le danger qu'il peut courir par un excès de sensibilité et d'émotion. M. Lemmens a été plus heureux dans la sonate en *la bémol* de Weber, qu'il a rendue avec le *brio* et la fougue chevaleresque qui caractérisent la musique de piano de ce beau génie. Il a encore mieux exécuté la fugue pour piano en

sol mineur de Bach, le grand créateur de la musique d'orgue, qui convient surtout au talent vigoureux, mais un peu sec, de M. Lemmens. — M. Émile Prudent, qui depuis un ou deux ans semble vouloir se retirer sous sa tente et laisser le champ libre à de jeunes émules moins assouvis qu'il ne peut l'être de renommée, nous est apparu cet hiver dans un grand concert qu'il a donné dans la salle de M. Herz le 12 mars. M. Prudent est l'un des meilleurs pianistes de l'école française. Il a de l'éclat, de l'élégance et une grande égalité d'exécution. Imitateur adroit de la manière placide et fleurie de M. Thalberg, M. Prudent serait le plus heureux et le moins contesté des virtuoses, s'il n'était tourmenté du désir de vouloir passer pour un compositeur de génie, ni plus ni moins. Eh! qui donc n'a pas de génie par le temps qui court? Si vos œuvres sont méconnues par la génération présente, trop matérielle, trop bourgeoise, comme on dit, pour comprendre les effluves de votre imagination brûlante, n'avez-vous pas l'avenir qui vous attend, et qui vengera votre mémoire de l'ingratitude et de l'aveuglement de vos contemporains? Malheureusement on parle plus de la postérité qu'on ne croit à sa justice, et au fond on veut vivre actuellement et vivre bruyamment. Quoi qu'il en soit, le concert de M. Prudent a été très brillant, et si ses compositions ne justifient pas toujours les titres pompeux qu'il leur donne, ce n'en sont pas moins d'agréables fantaisies qu'on écoute avec plaisir. — M. Louis Lacombe est aussi un très habile pianiste de l'école française qui n'est pas moins tourmenté du désir de la composition. Le concert qu'il a donné dans la salle de M. Érard le 8 avril n'était presque défrayé que par sa musique, qui n'a pas précisément le don de plaire à la foule. M. Lacombe n'en reste pas moins un artiste sérieux, trop sérieux peut-être, qui mérite l'estime des connaisseurs.

M. Sighicelli est un jeune violoniste italien qui s'est fixé à Paris depuis quelques années et dont nous avons déjà mentionné le nom dans la *Revue*. Nous l'avons entendu cette année dans un trio de Mendelssohn pour violon, piano et violoncelle, et puis dans un duo concertant pour violon et contrebasse de la composition de M. Bottesini. M. Sighicelli a du talent, de la chaleur et une certaine morbidesse d'exécution qui révèle le pays qui l'a vu naître. Il lui reste à acquérir une meilleure qualité de son et à se corriger d'une légère incertitude d'intonation qui parfois trouble le plaisir qu'on éprouve à l'écouter. — M. Gaetano Braga, qui nous est venu de Naples un violoncelle à la main, joue avec goût de ce noble instrument. Dans le concert qu'il a donné le 26 mars dernier, il a fait preuve de talent. Il chante agréablement, mais un peu trop à la manière des chanteurs modernes, qui ne peuvent soutenir longtemps une petite phrase musicale sans la surcharger d'oripeaux, c'est-à-dire de points d'orgue usés jusqu'à la corde. Que M. Braga se hâte bien vite de se corriger de ce défaut, qu'il joue de la bonne musique et qu'il se préoccupe de la qualité du son, qui est un peu maigre sous son archet, s'il veut mériter la réputation à laquelle il nous semble digne d'aspirer.

Nous devons signaler aussi le concert donné par M. Adolphe Reichel, pianiste de mérite et compositeur distingué. M. Reichel, qui est évidemment un musicien instruit, n'a pas un caractère bien prononcé dans les diverses

compositions qu'il nous a fait entendre. Il procède tantôt de Mayseder, comme dans son quatuor pour instrumens à corde qui remplissait le troisième numéro de son programme, et tantôt il se rapproche de la manière de Beethoven, génie redoutable qui porte malheur à tous ceux qui veulent l'imiter. M. Reichel ne manque pas d'idées, mais il ne les développe pas suffisamment, ce qui est indispensable pour la musique instrumentale. M. François Gernsheim, autre pianiste allemand, qui compte à peine quinze printemps, s'est produit pour la première fois à Paris dans un concert à grand orchestre le 9 mai. Après avoir exécuté d'une manière très brillante le concerto en *sol mineur* pour piano et orchestre de Mendelssohn, il s'est placé lui-même à la tête de ses quarante musiciens et a conduit bravement l'exécution de plusieurs morceaux de sa composition qui prouvent qu'il a fait de bonnes études, et qu'il peut prétendre à la palme immortelle, *si son astre en naissant l'a formé poète...*

Il serait injuste d'oublier Mlle Marie Darjou, jeune et jolie personne, élève de M. Prudent, qui a donné cette année deux concerts qui ont eu du retentissement. Le jeu de Mlle Darjou, qui ne manque pas d'élégance, est un peu froid et entaché d'une certaine *préciosité* qui est le côté faible de l'école française. Nous engageons Mlle Darjou à se préoccuper de ces petits défauts, qui pourraient entraver sa carrière en l'empêchant de développer des qualités de meilleur aloi. — La famille Brousil est une charmante couvée de musiciens éclos dans la ville de Prague. Composée de trois jeunes filles et de trois garçons qui s'échelonnent comme des tuyaux d'orgue, cette famille de vrais Bohêmes s'est produite dans une matinée musicale, où elle a étonné, charmé et intéressé l'auditoire. Il fallait voir surtout le jeune Aloys, petit violoniste de sept ans, conduisant son quatuor avec une *maestria* et un sérieux qui ont excité l'hilarité générale. Sa sœur, Bertha, qui a tout au plus quatorze ans, possède déjà un talent dont pourraient se contenter bien des violonistes célèbres. — Pour être complétement exact dans l'énumération des concerts qui ont mérité de fixer l'attention de la critique, nous citerons encore celui de M. Zompi, pianiste qui ne manque pas de *brio*, de M. Alary, où M. Mario a chanté en français la scène aux enfers d'*Orphée* de Gluck, et celui de M. Bessem, professeur distingué, qui, tous les ans, ouvre une chapelle ardente au culte de Boccherini, d'Haydn, de Mozart et de Beethoven, qu'il comprend et enseigne si bien.

Dans quelle catégorie faut-il ranger les deux soirées musicales données par M. Delsarte dans la salle de M. Herz? Si nous prenions le titre de ses programmes, ce seraient des concerts historiques que M. Delsarte aurait voulu instituer, renouvelant l'idée de M. Fétis, qui à son tour avait imité et fécondé l'exemple donné par Choron, notre maître. Sans nous montrer toutefois trop difficile sur la qualification que M. Delsarte donne à ses fêtes intéressantes, nous ne pouvons cependant lui passer la liberté grande qu'il prend d'attribuer à de saints personnages des lambeaux de mélodies dont on ne connaît pas l'origine certaine. Ce peut être une pieuse tradition de l'église de croire que l'hymne *Creator alme* soit de saint Ambroise, ou que celle de *Lucis Creator* puisse être attribuée au pape saint Grégoire; mais aucun document historique ne le prouve. D'ailleurs est-il permis à un ar-

tiste intelligent comme M. Delsarte de donner le titre de musique religieuse des IVe et VIe siècles à des mélodies de plain-chant auxquelles on a ajouté de l'harmonie moderne, qui pourrait être souvent un peu plus élégante sans nuire à la tonalité de l'église? Il est bien à regretter que M. Delsarte n'ait pas su borner son ambition à l'art de chanter et particulièrement à la déclamation lyrique : il eût rendu de grands services à l'école française en propageant le goût admirable qui caractérise sa méthode. C'est au Conservatoire que devrait être M. Delsarte, à la tête d'une classe de chanteurs destinés à l'Opéra, et qui auraient fait toutes les études nécessaires à l'assoûplissement de l'organe. Quoi qu'il en soit de nos vœux, les deux soirées données par M. Delsarte avec le concours de Mme Viardot, de MM. Franchomme, Sauzay, Tellefsen et d'autres artistes connus, ont été curieuses et suivies par un public d'élite. M. Delsarte a fait entendre les différens morceaux qui composent ses *Archives du Chant*, publication intéressante dont la quatrième livraison vient de paraître, et qui aura sans doute le succès qu'elle mérite.

Puisque décidément la musique du passé envahit le présent et commence à attirer l'attention du public de toutes les classes, il convient de mentionner aussi la matinée musicale donnée par M. Le Couppey, professeur de piano au Conservatoire. Entouré de ses nombreuses élèves, parmi lesquelles nous avons remarqué Mlle Couderc, M. Le Couppey a fait exécuter et a exécuté lui-même une série de pièces depuis Merulo de l'école de Venise, vers 1600, jusqu'à M. Chopin. Dans ce coup d'œil rétrospectif, on a particulièrement distingué plusieurs charmans badinages de Couperin, tels que son *Réveil-Matin*, et le morceau en *ré* pour clavecin, de Domenico Scarlatti, qui est à l'école italienne ce que Philippe-Emmanuel Bach est à l'école allemande.

Les élèves de l'école de musique religieuse dirigée par M. Niedermeyer se sont réunis le 9 mai pour l'inauguration de l'orgue dans la petite église paroissiale de Saint-Eugène. Ils y ont chanté avec un ensemble remarquable, entre autres morceaux intéressans, le *Credo* de la messe dite du *pape Marcel*, de Palestrina, et un motet de Vittoria, *Jesu dulcis*, d'une onction si pénétrante. Or ce n'est pas un faible mérite que de chanter, seulement avec justesse, cette musique sans accompagnement aussi savante que suave. La péroraison ou l'*amen* du *Credo* de Palestrina est un chef-d'œuvre de développement harmonieux où sont accumulées les plus grandes difficultés de la musique chorale, et les élèves de M. Niedermeyer les ont surmontées avec autant de fermeté que de goût. D'après cet exemple, il nous est facile de prédire que l'institution de M. Niedermeyer continuera avec succès l'école fondée par Alexandre Choron, qu'elle s'est proposée pour modèle, et dont elle a recueilli l'esprit.

L'artiste qui porte dignement aujourd'hui le nom illustre que nous venons de citer, M. Nicou-Choron, a fait exécuter tout récemment à l'église de Notre-Dame, au profit des inondés, une grande messe en musique qui avait attiré beaucoup de monde, et qui a été fort remarquée par les connaisseurs. Le *Gloria*, le *Credo* surtout, et l'*O salutaris* sont les morceaux

importans de cette œuvre d'un musicien distingué, dont le mérite réel serait plus connu, si M. Nicou-Choron avait moins de réserve et de dignité dans le caractère.

Ce n'est point à M. Vivier, le célèbre corniste, qu'on pourra jamais reprocher ces vains scrupules à l'endroit de la publicité et de cet art de la mise en scène qui tient une si grande place dans l'histoire des virtuoses contemporains. Homme d'esprit et parfaitement de son temps, M. Vivier a compris que la modestie est le partage des imbéciles, qui, en se confiant à la Providence comme les petits des passereaux, s'en vont mourir à l'hôpital ignorés des vivans et de l'avenir. Aussi, après MM. Liszt et Berlioz, qui sont les maîtres reconnus dans l'art de multiplier les échos qui répètent leurs noms, M. Vivier peut-il revendiquer la première place et s'écrier avec une audace légitime : *Anch'io son pittore!* D'où vient M. Vivier, et qu'est-il enfin?

Mortel, ange ou démon?...

Il vient de la Corse, où le ciel l'a fait naître il y a trente-cinq ans, et il peut tout ce qu'il veut, danser, nager, siffler, composer, écrire, et casser des noisettes avec son pouce. « Compositeur de génie, musicien de premier ordre, il chante avec un goût exquis, joue admirablement du violon et ne dédaigne pas la guitare. La nature a été si prodigue envers lui qu'il a tous les modes d'expression à son service : le cor, le violon, le piano, la voix, la mimique. Son gosier est aussi flexible que son oreille est fine. De plus, c'est un homme d'un esprit charmant, soudain, prime-sautier, d'un tact exquis, aussi vif que hardi, toujours vivant et toujours amusant. Vous avouerez qu'il n'en faut pas davantage pour plaire, et que l'on serait recherché à moins. » Nous sommes ici de l'avis du savant biographe à qui nous empruntons ces précieux renseignemens sur l'organisation extraordinaire de M. Vivier, qui, après cela, a bien de la bonté de borner son ambition à la gloire d'un simple exécutant! Quoi qu'il en soit de ces plaisanteries, le talent de M. Vivier sur le cor est aussi incontestable que vraiment original. Il tire un parti merveilleux de cet instrument difficile et si borné dans son échelle. Sous la pression de ses lèvres vigoureuses, les sons *bouchés* ont presque autant d'éclat que les sons *ouverts*, qui sont d'une douceur pleine de charme. Il chante sur le cor comme pourrait le faire une voix émue, et il en tire des accens qui révèlent un sentiment exquis de l'art. Peut-être préférons-nous ces effets simples à cette joyeuse fanfare que M. Vivier a intitulée *la Chasse*, où quatre sons simultanés se font entendre à la fois, en communiquant à l'oreille la sensation complexe d'un morceau à quatre parties réelles! Nous croyons bien les avoir entendus, ces quatre sons formant un accord de septième dominante à son second renversement, *si*, *mi*, *sol*, *ré*, sans cependant pouvoir en répondre sur notre tête! La nature entière est pleine de mystères, et, comme on dit vulgairement, il n'y a que la foi qui sauve. Quant aux compositions légères de M. Vivier, sans justifier précisément la qualification de musicien de génie que lui accorde avec enthousiasme son récent biographe, elles ne sont pas à dédaigner, et concourent à donner l'idée d'un

artiste heureusement doué, qui fait rire les princes et les potentats, et parcourt le monde

Un cor
Suspendu sur son cœur.

Un artiste aussi simple de manières qu'admirable par un talent qui ne doit rien à la fantasmagorie s'est produit cet hiver à Paris, où il a excité le plus vif enthousiasme. Nous voulons parler de M. Bottesini, le contre-bassiste italien, qui, pour n'avoir pas la réputation d'un personnage mystérieux des contes d'Hoffmann, n'en a pas été moins bien accueilli par les amateurs. Chef d'orchestre du Théâtre-Italien, où il a fait représenter un opéra en trois actes, *l'Assedio di Firenze*, dont nous avons rendu compte, M. Bottesini a déposé un beau soir le bâton du commandement, et on l'a vu apparaître sur la scène une contre-basse à la main. La surprise du public a été aussi grande que son admiration. — Comment, se disait-on dans la salle, un homme de ce talent arrive-t-il à Paris sans tambour ni trompette, et sans être précédé de la moindre biographie qui nous raconte ses faits et gestes, depuis sa naissance jusqu'à ce jour? — M. Bottesini est tout simplement un homme d'une trentaine d'années, d'une taille élancée, aux traits délicats et doux, qui joue de la contre-basse comme Paganini jouait du violon. Aucune difficulté ne l'arrête, il chante, il rit, il pleure sur tous les tons, et communique aux autres les émotions qu'il éprouve, sans se donner les airs d'un héros de roman. Sa contre-basse n'a que trois cordes qui valent mieux que les sept cordes de la lyre du fameux Terpandre. Dans l'exécution prodigieuse de M. Bottesini, on remarque surtout la justesse et la pureté des sons harmoniques, dont il tire un très grand parti et dont il abuse parfois. Forcée par l'opinion publique, la Société des Concerts, qui ne brille pas par la vertu de l'hospitalité, a dû inviter M. Bottesini à jouer à l'une de ses matinées. C'est au septième concert que M. Bottesini a fait son apparition dans la salle du Conservatoire, où il a été proclamé, par un public d'élite, le plus grand virtuose sur la contre-basse qu'on eût entendu à Paris. Tout récemment encore, M. Bottesini a donné au Théâtre-Italien un brillant concert qui avait attiré beaucoup de monde. Son succès n'y a pas été moins grand qu'au Conservatoire. Parmi les artistes dont M. Bottesini s'était entouré, nous avons retrouvé ce soir-là Mme Frezzolini, qui a chanté avec un goût exquis le duo de *Don Juan : La ci darem la mano*, avec un M. Winter qui possède une fort jolie voix de baryton. Nous pourrions bien, à la rigueur, reprocher à M. Bottesini de transformer l'instrument sur lequel il a acquis une si grande habileté en un instrument *sui generis*, qui n'est plus la contre-basse et qui n'est pas encore le violoncelle. On nous assure que le fameux Dragonetti, contre-bassiste célèbre, qui est mort à Londres, s'il ne possédait pas la bravoure merveilleuse de M. Bottesini, avait une meilleure qualité de son, plus ample et plus digne d'un instrument qui supporte, comme Atlas, le monde harmonique.

Contrairement à nos prévisions et à nos souhaits, aucun des trois candi-

dats que nous présentions au nom de l'opinion publique n'a été accueilli par l'Institut; c'est M. Berlioz qui a été nommé à la place laissée vacante par la mort de M. Adam, après quatre scrutins laborieux et à une seule voix de majorité! Nous ne répéterons pas ici la phrase connue de Figaro : « Il fallait un musicien, c'est un *journaliste* qu'on a choisi. » Ce qui est évident pour tout le monde, c'est que la nomination de M. Berlioz, dont nous ne contestons pas l'intelligence, doit s'expliquer par des considérations qui ne relèvent pas toutes de l'art musical. Si l'école française avait été dirigée par un chef dévoué, à doctrines arrêtées, — Cherubini ou M. Ingres, par exemple, — jamais M. Berlioz n'eût franchi le seuil d'une institution dont il se raille depuis vingt-cinq ans. Personne ne se fait moins d'illusions que nous sur la valeur et l'utilité des académies en fait d'art. Les plus grands artistes du monde sont venus en pleine terre, comme des arbres vigoureux, et n'ont jamais appartenu à aucune corporation savante; mais si l'Institut n'est pas le gardien jaloux de certains principes nécessaires pour lesquels il a été créé, il n'a plus de raison d'être. Ce qui nous sépare de M. Berlioz n'est point un accident de polémique ni une manière particulière d'envisager l'art musical, c'est l'art musical tout entier. Dans un de ces rares momens où les intérêts de sa position lui permettaient d'être sincère, M. Adam disait : « Quand j'entends de la musique de M. Berlioz, il me semble que j'assiste à une expérience d'acoustique. Il souffle dans toute sorte d'instrumens, non pas pour exprimer une idée, mais pour en éprouver la sonorité. » Le jugement est parfait, et nous n'avons rien à y ajouter. Quelques jours après la nomination de M. Berlioz, le moins innocent de ceux qui ont donné leur voix au symphoniste fantastique fut rencontré par un bon musicien, un de ces artistes naïfs qui s'imaginent qu'on entre à l'Institut comme on va en paradis, par la foi et les bonnes œuvres. « Est-il possible, dit ce brave homme, que M. Berlioz soit de l'Institut? — Tout est possible! » répondit le charmant compositeur, qui est de l'école politique de M. Scribe.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1856.

On a beau scruter de jour en jour la situation générale de l'Europe, cette situation a de la peine à se dégager avec quelque netteté et à prendre un aspect très distinct. Au premier abord, il y a dans les choses actuelles plus de symptômes que de faits, plus de nuances que de traits caractérisés. Indépendamment de cette sorte de halte qui se fait dans la politique sous l'influence de l'été, n'y a-t-il pas des raisons pour qu'il en soit ainsi? La paix a laissé le monde dans des conditions d'incertitude inhérentes à la nature et à la nouveauté même d'une lutte qui est venue interrompre une tradition diplomatique et troubler des habitudes d'ancienne intimité en créant les élémens de combinaisons imprévues. A l'issue du dernier conflit, il est resté des animosités à peine déguisées entre quelques cabinets, des commencemens d'alliance entre d'autres états, une certaine disposition des gouvernemens à ne rien précipiter, à ne point se hâter de dessiner leur politique, et à s'observer mutuellement. De là un travail universel de conjectures, qui cherche à suppléer au silence ou à l'inaction des gouvernemens, et veut à tout prix découvrir des mystères même là où il n'y a peut-être pas de mystères, qui se poursuit un peu sur tous les points de l'Europe et embrasse toutes les affaires, la réorganisation des principautés, la question italienne, les relations nouvelles établies entre les puissances. Tout est matière à bruits et à commentaires. Le prince Dolgorouki était désigné après la paix comme représentant du tsar à Paris; il n'a pas accepté ce poste, et son successeur définitif n'est point nommé encore. De son côté, l'ambassadeur extraordinaire qui doit représenter la France au couronnement de l'empereur Alexandre, M. de Morny, retardait jusqu'ici son départ pour Saint-Pétersbourg. Ces ajournemens et ces retards n'avaient-ils pas une signification politique dans l'ensemble des rapports qui tendent à se former en Europe? En même temps le traité du 15 avril 1856 a eu évidemment pour

résultat de tenir plus étroitement liées l'Angleterre, la France et l'Autriche, particulièrement ces deux dernières puissances. Quelle était la portée de cette alliance? quelle pouvait être la mesure de cette action collective dans les diverses questions encore aujourd'hui pendantes? N'était-ce pas le point de départ possible d'une situation entièrement nouvelle? Une fois dans cette voie, les conjectures ne s'arrêtaient pas facilement; un autre traité secret existait indubitablement entre la France et l'Autriche; les souverains des deux pays devaient, disait-on, avoir une entrevue dans une petite ville autrichienne, à Bregenz. On en était là lorsqu'une note du *Moniteur* est venue souffler sur l'édifice élevé par l'imagination, en annonçant que les deux empereurs n'avaient nullement le projet de se rencontrer à Bregenz. Ramenée à son vrai sens, la note officielle veut dire sans doute que la France et l'Autriche restent dans les termes où elles étaient, rapprochées sous beaucoup de rapports, et réservant sous beaucoup d'autres la liberté de leur politique.

Cette alliance de la France et de l'Autriche et l'entrevue des deux souverains ont été en quelque sorte ces derniers jours le point fixe autour duquel ont tourné tous les commentaires de la presse européenne. Les conclusions qu'on en tirait, il est facile de les comprendre : c'est que les deux cabinets n'ont qu'une seule et même pensée sur les deux principales questions qui s'agitent aujourd'hui, la réorganisation des principautés en Orient et les affaires d'Italie dans l'Occident. Par le fait, rien n'est moins exact que cette intelligence complète et préalable des deux gouvernemens quant aux principautés, et la raison en est bien simple : le traité du 30 mars ajourne toute solution jusqu'au moment où le vœu des populations se sera manifesté. Ces populations n'ont point été rassemblées encore et n'ont pu exprimer leurs vœux; la commission européenne envoyée à Bucharest n'a eu à prendre aucune délibération, et il ne peut exister un accord formé d'avance pour imposer une opinion. En prenant la question en elle-même, quelle est la pensée qui doit présider à la réorganisation des principautés? C'est évidemment la pensée qui a dicté le traité de paix, et qui consiste à créer une force compacte et résistante entre la Russie et la Turquie. Dans ces conditions, n'est-il pas certain que la séparation des deux provinces ne fait qu'amener une déperdition de forces, tandis que leur réunion au contraire va droit au but que les puissances ont voulu atteindre? Ce n'est nullement une question vidée, comme on l'a pensé; elle subsiste tout entière.

D'où viennent les oppositions que rencontre cette réunion des principautés appelée par les vœux de tous les Moldo-Valaques? Elles viennent de la Turquie et de l'Autriche. La Turquie voit dans une telle mesure l'affaiblissement de ses droits de suzeraineté. Les hommes d'état de Constantinople ont une inquiétude plus grande encore; ils craignent qu'on n'ouvre en quelque sorte une plaie nouvelle au nord de l'empire ottoman, qu'on ne fasse en un mot une seconde Grèce. Il est aisé de voir ce qu'il y a de chimérique dans cette analogie. Sur la frontière hellénique, en effet, les populations sont de même race des deux côtés, en Grèce comme en Épire et en Thessalie; les intérêts sont souvent confondus. Un village est sur un territoire, et les habitans de ce village ont des propriétés sur le territoire voisin. A l'in-

térêt de religion se mêle la communauté de race, et la Grèce crée ainsi un danger permanent par l'attraction qu'elle exerce. Les conditions sont différentes dans les principautés. Le Danube n'est pas la seule barrière qui s'élève entre la Moldo-Valachie et la Bulgarie. Les Bulgares et les Moldo-Valaques professent, il est vrai, la même religion; mais ils ne sont point de la même race, et on sait quelle est la puissance de ces distinctions de race en Orient. Il en résulte que, même par la fusion de la Moldo-Valachie, il ne peut y avoir cette attraction perpétuelle exercée sur les provinces de la Turquie. Il n'en est pas de même pour l'Autriche, et c'est ce qui explique son opposition. Ses craintes sont plus fondées que celles du divan. L'Autriche a beaucoup de Roumains en Transylvanie, et c'est pour elle que la constitution de la nationalité moldo-valaque serait un danger permanent, en créant un foyer indépendant et libre qui attirerait sans cesse une partie de ses sujets, qui pourrait devenir en Orient ce que le Piémont est en Italie. C'est donc un intérêt purement autrichien que défend le cabinet de Vienne. La Turquie, de son côté, se place au point de vue d'une tradition qui a perdu sa force ou d'un intérêt mal entendu; mais ce ne peut être là l'intérêt européen, et la France ne doit avoir pour unique objet que cet intérêt de l'Europe. Elle s'est montrée dès l'origine favorable à la réunion des principautés, parce qu'elle y voyait une barrière garantissant la sécurité de l'Occident. Il n'est guère probable que le gouvernement français ait abandonné cette pensée, naturellement subordonnée à la décision qui sera prise en commun. On voit qu'entre la France et l'Autriche il n'a pu y avoir un accord aussi complet qu'on l'a dit, et que sur cette question du moins la politique des deux cabinets reste parfaitement distincte et indépendante.

L'Italie est un autre théâtre où la France et l'Autriche se rencontrent aujourd'hui. Les deux pays suivent-ils entièrement la même politique? Ils ont du moins une pensée commune et un intérêt commun, la pensée de préserver le saint-siége au milieu des conflits contemporains, et cet intérêt qui consiste à neutraliser, à combattre l'esprit révolutionnaire partout où il apparaît. Une des conséquences du traité du 15 avril a été évidemment de créer entre la France, l'Autriche et l'Angleterre une certaine action collective dans les affaires d'Italie. Non pas que l'Angleterre et la France eussent rien à garantir à l'Autriche quant à l'avenir de ses possessions italiennes; mais les trois puissances pouvaient se rencontrer dès que le gouvernement de l'empereur François-Joseph reconnaissait lui-même la nécessité de conseiller une politique d'améliorations et de réformes à quelques-uns des états de la péninsule. C'est là, comme on sait, ce qui a eu lieu. La France et l'Autriche ont réuni leurs efforts à Rome pour suggérer au gouvernement pontifical quelques mesures propres à raffermir son autorité temporelle, en préparant le moment où pourra cesser l'occupation étrangère. D'un autre côté, la France et l'Angleterre agissaient également d'intelligence dans les Deux-Siciles, et transmettaient au gouvernement napolitain des conseils identiques de modération. Quel sera l'effet de cette double négociation? Il serait difficile de le dire encore; rien n'apparaît bien distinctement, si ce n'est peut-être que depuis quelques jours on parle moins des États-Romains et on s'occupe davantage du royaume de Naples, dont la situation en effet

semble loin de s'améliorer. Le cabinet du roi Ferdinand n'en est pas sans doute à répondre aux diverses notes qui lui ont été transmises. Quel paraît être au fond le sens de cet échange de communications diplomatiques? Les cabinets de l'Occident disent naturellement au roi de Naples qu'une politique à outrance ne peut avoir d'autre résultat que de préparer d'inévitables explosions là où une politique mesurée et conciliante tempérerait les haines et désarmerait les passions, que des améliorations justes et un bon gouvernement seraient plus efficaces que des rigueurs, et que la situation de ses états, en étant un péril permanent pour lui-même, crée aussi un péril pour l'ordre en Europe. Le roi de Naples répond à son tour que c'est l'intervention de la diplomatie qui crée ce péril en rallumant des passions prêtes à s'apaiser, et peut-être n'est-il pas éloigné de penser que c'est le congrès de Paris qui a été le véritable perturbateur en soulevant cette terrible question italienne.

On voit que ce dialogue diplomatique peut se continuer indéfiniment dans ces termes. Malheureusement les faits les plus récens sont loin de présenter la situation du royaume des Deux-Siciles sous un jour très favorable, si on s'arrête aux détails de ce procès jugé en ce moment par la cour criminelle de Naples. C'est encore une triste affaire politique, une affaire de conspiration et de complots révolutionnaires. Parmi les accusés, il y a des prêtres, des avocats, des propriétaires, d'anciens condamnés, une femme vivant dans un couvent. Quel lien a pu rapprocher ces acteurs divers d'un drame assez mystérieux? On ne le sait trop. Chose plus grave, dans le cours de ce procès, les détails les plus tristes ont été dévoilés, dit-on. Un prêtre aurait révélé qu'il avait été conduit par les plus mauvais traitemens et par les menaces à compromettre un autre prêtre, son co-accusé. Cette pénible affaire a été subitement interrompue il y a quelques jours. Qu'on admette, si l'on veut, que dans les versions répandues en Europe il y a la part de l'exagération: il reste toujours au fond un fait vrai sur lequel le gouvernement napolitain peut se reprocher à lui-même de ne point jeter la lumière; qu'on observe en outre la singulière opportunité d'un procès de ce genre venant à l'heure où les puissances européennes interviennent pour demander un adoucissement de politique. Il est donc vrai que rien ne paraît de nature aujourd'hui à diminuer l'utilité des conseils de la France et de l'Angleterre; mais ici encore il n'y a point à se méprendre. Lorsqu'en présence des conditions dans lesquelles vivent certains états italiens, et le royaume de Naples en particulier, on fait un reproche aux cabinets occidentaux de ne point agir avec une autorité plus décisive, de ne point imposer de réformes, on ne remarque pas que c'est là l'entreprise la plus délicate et la plus périlleuse, et que c'eût été un étrange spectacle à offrir à l'Europe de porter la main sur la dignité de souverains italiens au moment où on venait de faire la guerre pour l'indépendance de la Turquie, dont les provinces ne passent pas cependant pour être des mieux administrées. L'action de la France et de l'Angleterrre ne peut s'exercer que dans la mesure compatible avec la dignité des gouvernemens. Si cette politique est déclarée impuissante, c'est que sans doute il y a une politique plus sûre. M. Manin, le conseiller de l'Italie, propose aux sujets du roi de Naples de refuser l'impôt en

vertu de la constitution de 1848, suspendue et non abrogée. Lequel de ces moyens, pense-t-on, est le plus efficace? Il est facile de pressentir ce qui arriverait au premier sujet napolitain qui refuserait l'impôt, fût-ce en vertu de la constitution, tandis que l'influence attentive et patiente de l'Occident ne peut rester longtemps infructueuse, dans l'intérêt de l'Italie comme dans l'intérêt de l'Europe.

Si les affaires générales engagées un peu sur tous les points se ressentent aujourd'hui de l'influence de la saison et de ce besoin de repos qui saisit en certains momens tous les hommes, même les hommes d'état et les diplomates, cette stagnation devient bien plus sensible dans les affaires intérieures. Il y a un instant où tout semble s'arrêter et où la dispersion est complète. Le sénat achève ses travaux, parmi lesquels on peut compter le vote récent d'un sénatus-consulte sur la régence. Le corps législatif terminait, il y a peu de jours, sa session, après avoir voté un assez grand nombre de lois, et en laissant en suspens celle qui a été présentée pour supprimer les prohibitions douanières. L'été a son influence sur les affaires et sur les hommes, même quand il ressemble aussi peu que possible à l'été, comme il arrive en ce moment. C'est dans ce repos de la politique qu'une mort imprévue est venue frapper le ministre de l'instruction publique, M. Hippolyte Fortoul, qui était allé chercher en Allemagne le soulagement de sa santé. M. Fortoul est mort subitement à Ems. Il occupait le ministère de l'instruction publique depuis cinq ans déjà, depuis le 3 décembre 1851. M. Fortoul avait été simple écrivain d'abord, puis professeur de littérature à Toulouse et à Aix. La révolution de 1848 le faisait entrer dans les deux assemblées qui se sont succédé, et c'est là que le choix du prince venait le chercher pour le porter au ministère, où il est resté jusqu'au moment où la mort est venue le surprendre avec cette foudroyante rapidité que la fortune heureuse ne détourne pas. Cette fin brusque d'un homme jeune encore ne laisse place qu'à une impression de tristesse. Ainsi survient toujours quelque incident inattendu au milieu d'une situation ramenée au calme absolu par l'excès des agitations qui ont rempli notre temps.

Dans les évolutions et les transformations des choses, s'il est un fait singulier et profondément caractéristique, c'est cette succession de régimes, d'idées, de doctrines, qui ont prévalu et régné tour à tour. La politique est pleine de ces vicissitudes, inscrites dans l'histoire en traits saisissans. La philosophie elle-même, descendue de ses sphères sereines, n'a point échappé à ces alternatives qui ont fait surgir tous les systèmes. Quelles sont les tendances qui règnent aujourd'hui? Ce ne serait pas le problème le moins curieux à examiner. Peut-être n'y a-t-il aucune tendance bien nette et bien prononcée. Peut-être ceux qui aiment la philosophie, ceux qui lui font une grande et juste place dans l'histoire et la mettent au premier rang dans l'interprétation des spectacles du monde, peut-être ceux-là mêmes sont-ils conduits à reconnaître qu'il y a tout au moins un temps de halte et d'indécision. Il y a trente ans, les questions philosophiques passionnaient les intelligences, l'enseignement était populaire, les œuvres qui traitaient de ces hautes spéculations de l'esprit humain étaient recherchées. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Cela tient à bien des causes générales et à des causes particulières

à la philosophie. Depuis que le champ des controverses s'est étendu, la confusion est née. Les limites et les rapports de toutes les sciences, de toutes les facultés, ont été confondus. L'imagination capricieuse et effrénée s'est substituée à la raison sévère. M. Jules Simon, l'auteur d'un livre nouveau sur *la Religion naturelle*, raconte qu'il arriva un jour à un sultan des *Mille et une Nuits* de tomber dans un piége en plongeant sa tête dans un bassin d'eau que lui présentait un derviche. Une fois la tête sous l'eau, le sultan vit vingt ans en une minute; il passe par toute sorte d'aventures, il a des visions effrayantes, il est sur le point de périr de la main du bourreau, — après quoi il revient à la vie réelle. « Ce conte n'est point un conte, ajoute l'écrivain, et nous avons tous maintenant la tête dans le bassin. » Malheureusement *la Religion naturelle* de M. Jules Simon n'est guère propre à faire cesser le prestige et à nous ramener à la vie réelle.

L'auteur reprend toutes ces grandes questions de la nature de Dieu, de la Providence, de l'immortalité; il les aborde sans les résoudre. Et d'abord entre ces deux mots qui sont le titre même du livre, n'y a-t-il pas une véritable contradiction qui dénote la confusion des idées? Il n'y a point, à proprement parler, de religion naturelle. La religion a justement pour objet d'éclairer ce que la raison naturelle est impuissante à expliquer par elle-même. Elle ne nie pas la philosophie, elle commence là où finit celle-ci; elle embrasse toutes ces choses mystérieuses qui sont entre Dieu et l'homme, et elle en fixe le sens. L'inconnu et le mystère ne sont-ils pas en effet partout autour de nous? La vie se manifeste sous toutes les formes, elle apparaît dans l'homme et dans le grain qui germe sous le sillon; mais où est le principe de la vie dans l'échelle des êtres? Le mal est répandu sur la surface du globe; la loi de la douleur et l'obligation du travail, toutes les rigueurs de l'expiation s'accomplissent avec une ponctualité terrible; où est la raison de cette injustice apparente qui fait peser sur l'homme, dès son premier cri, la peine d'une faute qu'il n'a point commise? Les dogmes religieux n'ont de puissance sur l'esprit humain que parce qu'ils expliquent tous ces phénomènes. Comment un système qui reste muet en présence de ces mystères serait-il une religion? Au fond, la religion dont M. Jules Simon se constitue le prophète n'a rien d'inconnu : c'est la foi de tous ceux qui prétendent se passer de religion. Elle admet Dieu, la Providence, l'immortalité, la vie future, pourvu qu'elle puisse dépouiller ces notions de ce qu'elles ont de positif. Elle enseigne le devoir, mais en le débarrassant de toute sanction. Elle ne nie pas l'utilité ou la convenance de la prière et du culte : quant au culte en lui-même, quel qu'il soit, peu lui importe. C'est une religion commode, facile et passablement impotente. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'auteur ne nie pas la présence de tout un monde de mystères autour de lui; seulement alors il a une réponse bien simple : ne lui demandez pas d'expliquer l'incompréhensible. Cela ne l'empêche pas cependant d'appeler son système une religion, — religion très concluante en effet, qui, une fois ses principes exposés, laisse en suspens les plus grandes questions qui puissent intéresser la vie intellectuelle et morale des hommes. Ce n'est point là un fait indifférent; il prouve par un exemple de plus l'impuissance de ces doctrines d'un rationalisme inférieur et la supériorité de cette parole prononcée

cée, il y a deux ans, par M. Cousin, quand il montrait le christianisme et la philosophie spiritualiste se complétant, se prêtant un mutuel appui et marchant au même but. C'est avec ces deux lumières qu'on rentre dans la vérité.

L'esprit de notre siècle est arrivé à un point où il sent faiblir l'ardeur de ses premiers entraînemens sans savoir sous quel souffle il se ranimera, et il souffre d'autant plus qu'il a la conscience de son mal. Bien des chimères qui l'ont enivré peuvent le troubler encore; elles ne le satisfont pas. Une chose est certaine : il y a dans la philosophie des systèmes épuisés qui ne font plus même illusion. Il y a dans la littérature des doctrines qui appauvrissent, énervent ou matérialisent l'imagination, au lieu de renouveler et de féconder sa sève. Il y a dans la poésie des inspirations qui ont fait leur temps, et qui ne semblent jamais plus vieilles que lorsqu'on veut leur donner encore un air de jeunesse. La poésie, quelle qu'elle soit désormais, gardera du travail des écoles contemporaines la souplesse et la variété des formes, une certaine liberté de tout exprimer; il lui manque de retrouver la source profonde où elle ira se retremper et rajeunir son inspiration morale. M. Laurent Pichat croit être du parti de la jeunesse et de l'avenir dans ses *Chroniques rimées*, quand il ne fait que continuer osbtinément une tradition usée, en y ajoutant un certain lyrisme démocratique et humanitaire. Ses légendes de *la Belle Floripes*, du *Champ de Montolieu*, sont des ballades qui auraient eu peut-être du succès il y a trente ans; sa *Chronique de Jacques Bonhomme* est un chant de l'épopée humanitaire. Les fragmens que l'auteur réunit sous le titre collectif d'*Heures de Patience* peignent les fluctuations et les troubles d'une imagination plus ardente que maîtresse d'elle-même. Ce n'est pas que dans cette ardeur il n'y ait un souffle généreux. M. Laurent Pichat est un esprit intrépide qui s'agite extrêmement : il croit, il veut croire, et il a même la croyance assez turbulente; seulement quel est l'objet de sa foi? Là commence l'obscurité. L'auteur des *Chroniques rimées* croit à l'*idée*, au progrès, à la trinité démocratique; il veille avec son siècle pour attendre l'avenir. Il est convaincu qu'il suffit de marcher pour aller en avant, ce qui n'est pas toujours exact. Son Jacques Bonhomme est un personnage assez connu. Il est bien clair que seul il existe en France; s'il n'était là, la patrie serait envahie et vendue. Les riches n'apparaissent autour de lui que sous la forme d'un usurier cupide; le curé ne vient à son chevet que pour lui arracher une confession assez ridicule; en un mot, le héros de M. Laurent Pichat n'est point le vrai peuple des campagnes : c'est un Jacques Bonhomme démocratique, chose très différente. L'auteur des *Chroniques rimées* a la bonne foi d'avouer dans sa préface qu'il n'est pas toujours sûr de la rectitude de son jugement. Après cela, est-ce donc la peine de prendre une attitude d'apôtre, et de donner comme un chant de l'épopée future une légende marquée à une effigie devenue vulgaire? Non, la poésie n'est point une arme de parti ou de secte; elle ne vit pas des lueurs factices des polémiques enflammées ou des ardeurs vagues conçues dans la surexcitation; elle ne puise qu'aux sources les plus profondes et les plus inaltérables de l'âme humaine.

La poésie est bien plutôt là où va la chercher M. Joseph Autran, l'auteur des chants de *la Vie rurale*. Lorsqu'un siècle a subi les grandes épreuves,

lorsqu'on est fatigué du gigantesque et des luttes avec l'impossible, la pensée revient vers la nature, cette suprême consolatrice. Elle y revient, non parce qu'elle abandonne absolument le combat et renonce à réveiller dans les âmes les sentimens énergiques, ainsi que le dit M. Autran, mais parce qu'elle éprouve le besoin de se rapprocher de la réalité, parce que là elle retrouve la vie dans son cadre naturel, dans la vérité et la simplicité. C'est la vie avec ses conditions permanentes, avec ses horizons accoutumés. M. Joseph Autran a d'ailleurs la première des qualités pour s'inspirer de la campagne, il la peint avec sincérité et avec prédilection, comme on peint toujours les campagnes connues. Il était déjà entré dans cette voie par son poème des *Laboureurs*. Quels sont les thèmes ordinaires de ses chants actuels? Ce sont toutes ces scènes rustiques qui passent mille fois sous le regard avant qu'on en saisisse la poésie : le travail et le repos de la moisson, les foins qui tombent sous la faulx et embaument l'air, l'ombre méditative des futaies, la source qu'on découvre et où les jeunes filles vont puiser l'eau, la pluie d'été et les champs ruisselans après l'orage. Tous ces morceaux qui se succèdent forment de gracieuses géorgiques, et sont tout au moins un fragment de ce poème de la vie rurale qu'il est plus aisé d'entrevoir que de retracer complétement. Les vers de M. Autran sont harmonieux et faciles; peut-être même cette facilité est-elle un piége. Les traits s'atténuent en se dispersant; plus de concentration leur donnerait plus de relief. Les vers de M. Autran sont du moins le fruit d'une imagination justement et sainement inspirée.

C'est aussi la campagne qu'un auteur jusqu'ici peu connu, M. Jules de Gères, peint dans son poème de *Rose des Alpes*, mais c'est une campagne sur laquelle est tombé plus d'une fois le reflet de la poésie : c'est la Suisse, avec ses lacs et ses montagnes, l'Oberland, Thoun et tous ces lieux consacrés. Dans ce cadre magnifique et austère, l'auteur a placé un drame touchant et simple, l'histoire d'une jeune femme qui a perdu son mari, l'intrépide chasseur Rupert, et qui devient folle elle-même d'une singulière façon: après avoir été un jour menacée de périr avec son fils, elle croit avoir perdu son enfant, elle ne croit plus à sa propre existence. Les descriptions pittoresques se mêlent à ce petit drame fort simple. Les vers de M. Jules de Gères ressemblent par instans à une flore des Alpes; ils sont hérissés de noms historiques. L'invention de l'auteur est évidemment faible, et cependant il y a dans ce poème des fragmens pleins de force et de sève. L'Oberland est décrit en traits vigoureux; l'histoire du pauvre chien Tell et les deux chants qui lui sont consacrés ont une certaine originalité. La peinture des troupeaux qui descendent des hauteurs en quittant leurs pâturages est large et vivante. Dans bien des pages, on sent un instinct poétique véritable. Que peut-on conclure de ces divers ouvrages? La poésie contemporaine a été entraînée dans bien des excès, elle est soumise encore à bien des influences qui peuvent la détourner de son but, ou la retenir dans la stagnation où elle vit. Elle ne renaîtra sérieusement que par l'étude des sentimens vrais de l'âme humaine et par la contemplation sincère de la nature.

Dans le domaine de la littérature et de la poésie comme dans la politique, un des progrès les plus féconds, selon le mot d'un esprit éminent, c'est de rentrer dans l'ordre quand on en est sorti. Mais il y a deux difficultés : la

première est de savoir où est véritablement l'ordre, quelles sont ses conditions; la seconde est dans l'effort incessant qu'il faut faire pour marcher dans cette voie de l'ordre véritable, pour s'y maintenir sans dévier. Tous les peuples sont occupés à résoudre ce problème, qui domine leur existence. La Hollande se trouvait, il y a quelques jours, jetée momentanément dans une situation difficile, presque critique, par l'avénement au pouvoir d'un cabinet soupçonné de nourrir une pensée de réaction religieuse et politique. C'était une conjecture, il est vrai, encore plus qu'un soupçon justifié. Les nouveaux ministres n'avaient point exposé leurs vues, ils n'ont pris réellement le pouvoir que dans les premiers jours du mois. Au moment où les états-généraux allaient se séparer, le ministre de l'intérieur a tenu à dissiper ces inquiétudes et à rassurer le pays; sans laisser pressentir les plans du cabinet dont il est membre, il a déclaré du moins que le gouvernement nouveau ne préméditait aucune réaction. Les luttes politiques sont donc ajournées à La Haye.

Les conditions dans lesquelles se trouve le Piémont sont d'une nature particulière, comme on sait; elles tirent leur gravité du travail intérieur des partis et de la situation du Piémont en Italie, en face ou à côté de l'Autriche. Le cabinet de Turin marche dans cette voie, qui n'est pas toujours sans péril; en ce moment même, il vient de prendre une résolution qui n'est, à vrai dire, qu'une conséquence des actes politiques les plus récens du gouvernement du roi Victor-Emmanuel. Les plénipotentiaires sardes au congrès de Paris se sont plaints, on peut s'en souvenir, de la présence des soldats impériaux dans le duché de Parme, des travaux de fortification que l'Autriche a exécutés à Plaisance par une interprétation excessive des traités de 1815. A ces travaux opérés par l'Autriche, le cabinet de Turin répond aujourd'hui en fortifiant Alexandrie. Une ordonnance du roi, rendue sur le rapport du président du conseil, M. de Cavour, et du général La Marmora, rentré au ministère de la guerre, affecte un million à cette œuvre de défense de la frontière piémontaise. Il a fallu que ces travaux fussent considérés comme urgens, puisqu'ils sont ordonnés et commencés au lendemain de la clôture des chambres. La session législative se terminait en effet, il y a peu de jours, à Turin. Cette session, du reste, a été assez peu remplie sous le rapport des affaires intérieures; tout s'est effacé devant la politique générale. Les principales discussions ont eu pour objet le rôle du Piémont dans les négociations diplomatiques, et sur ces questions il n'y a point de dissidence entre le ministère et les chambres. La vie parlementaire a donc été sans incidens. Le Piémont n'est pas depuis longtemps régi par des institutions libérales, et cependant on dirait qu'il compte déjà deux générations constitutionnelles : l'une active, jeune, ardente, l'autre datant de plus loin, plus mûre et plus éprouvée. A cette dernière génération surtout appartiennent des hommes qui ont trouvé leur place dans le sénat. L'un d'eux mourait il y a quelques mois, et sa biographie a été récemment écrite par un publiciste piémontais, M. Giorgio Briano : c'est le marquis Vittorio Colli de Felizano. Le marquis Colli, qui était né en 1787 à Alexandrie et qui appartenait à une famille élevée, avait servi dans les armées françaises sous l'empire. Il avait perdu une jambe à Essling. Depuis, il avait vécu de la

vie privée, estimé, honoré et connu pour ses vues libérales. Les révolutions de 1848 le ramenèrent sur la scène. Un moment il fut chargé par Charles-Albert d'aller gouverner Venise lors de l'annexion des états vénitiens au royaume éphémère de la Haute-Italie. Sa place était marquée au sénat dès la formation de ce corps. Il prenait part à toutes les discussions avec un grand bon sens. Par une sorte de tradition piémontaise, le marquis Colli aimait à s'occuper particulièrement de l'armée et des finances, parce que là il voyait les deux élémens par lesquels son pays a grandi. Du reste, en étant très modéré et très conservateur, il était franchement constitutionnel. « Les deux camps ont déployé leur drapeau, disait-il un jour en traçant la situation du Piémont. Sur l'un de ces drapeaux, il y a monarchie constitutionnelle, progrès, ordre, économie, le statut, rien de plus, rien de moins; sur l'autre on peut lire : développement des libertés accordées par le statut, réformes indéfinies, théories, illusions. » En définitive, c'est toujours entre ces deux politiques qu'il faut choisir, et toutes les deux sont connues par leurs fruits.

L'Espagne semble destinée à parcourir le cercle de toutes les épreuves avant de revenir à un ordre constitutionnel et régulier. Les événemens qui viennent d'effrayer et d'ensanglanter les provinces de la Castille sont certainement les plus sérieux qui se soient accomplis depuis deux ans; ils jettent un trait de lumière sur la situation de la Péninsule, situation qui ne cesse de s'aggraver, tandis que des cortès impuissantes suspendent leur session, ajournant ainsi une fois de plus l'époque où le pays sera replacé sous un régime légal et stable. C'est au moment où l'assemblée allait interrompre ses travaux que l'insurrection a éclaté. Les événemens ont commencé à Valladolid, et ils ont commencé d'une façon terrible, par l'incendie des magasins de farine et des dépôts de grains. Des propriétés particulières, qui avaient été soigneusement marquées d'avance d'une croix rouge, ont été livrées aux flammes. Il a suffi de quelques instans d'indécision de la part des autorités de la ville pour laisser s'accomplir ces violences de la multitude. Ce n'est point, à proprement parler, une insurrection politique; c'est un soulèvement des plus basses et des plus aveugles passions populaires poussées tout simplement à l'assaut du foyer domestique et de la propriété privée. Quelques-uns des négocians les plus marquans de Valladolid on vu leurs maisons saccagées et pillées. Il y a eu peu d'attaques contre les personnes; au premier instant cependant, le gouverneur civil, qui a joué un assez triste rôle, a été assez sérieusement blessé et a risqué d'être jeté dans le canal de Castille. Ce complot, du reste, paraissait avoir des ramifications étendues. Les mêmes excès se sont produits presque simultanément à Palencia, à Rio-Seco, et partout avec un caractère identique de fureur dévastatrice. Ces événemens ont profondément remué les contrées où ils ont éclaté et ont causé une vive impression dans toute l'Espagne. Ils ont été suivis d'une répression aussi prompte que terrible. Des conseils de guerre ont été formés pour juger les incendiaires, dont quelques-uns ont été passés par les armes; des femmes même ont été fusillées. Par malheur ce n'est pas sur un point seulement que l'agitation règne aujourd'hui en Espagne. Des scènes de désordre ont eu lieu récemment à Badajoz. Dans diverses provinces, notamment dans la

Manche, des mouvemens ont éclaté contre l'impôt prétendu national que les cortès ont créé, il y a quelque temps, pour n'avoir pas à rétablir la taxe de consommation. En Catalogne, l'agitation a un caractère particulier et se manifeste de nouveau. La lutte entre les ouvriers et les fabricans vient de se réveiller. Les propriétaires de filatures ont décidé que les ouvriers devraient travailler une demi-heure de plus le samedi dans les semaines où il y a quelque fête particulière outre le dimanche. Les ouvriers ont protesté contre ce qu'ils appellent une injustice oppressive et une atteinte portée à toutes les conditions du travail. Ils se sont adressés au gouverneur civil, qui a refusé d'intervenir, en objectant que patrons et ouvriers devaient rester libres de fixer et d'admettre respectivement les conditions du travail. Cette réponse a beaucoup étonné les ouvriers, qui ont publié alors une sorte de manifeste plein de haine et de menaces contre le maître, contre le capitaliste qui élève des fortunes colossales aux dépens du prolétaire, avec la sueur du peuple. Les ouvriers ne laissent point ignorer d'ailleurs qu'ils attribuent leur malaise à la politique actuelle, et qu'ils regrettent de n'avoir pas saisi les occasions de conquérir leurs droits, de devenir à leur tour oppresseurs, comme ils le disent naïvement. Il ne serait point impossible que les scènes sanglantes de l'an dernier n'éclatassent de nouveau, si la Catalogne n'était tenue en respect par une autorité militaire énergique disposant de forces considérables.

Quelles sont les causes générales de ces désordres permanens qui troublent l'Espagne? Le général O'Donnell n'a point hésité à y voir l'influence du socialisme pénétrant au-delà des Pyrénées. Il peut en être ainsi dans une certaine mesure à Barcelone, où les questions d'industrie et de salaire existent depuis longtemps, et où les idées démagogiques se sont plus infiltrées. Dans la Castille, la population est particulièrement agricole; elle vit à l'écart de tout, elle est plutôt réputée pour sa gravité et son calme que pour sa turbulence. Les événemens de Valladolid semblent avoir eu un caractère assez compliqué. La disette n'a été évidemment qu'un prétexte, les grains ne manquent pas en Espagne. La municipalité qui existait au moment de ces scènes, et qui a été dissoute, a publié aussi son manifeste, dans lequel elle attribue les événemens à la misère, à l'irritation produite par l'impôt de la *derrama nacional*, à l'immoralité et au relâchement propagés par la fréquence des élections populaires, par l'impunité de la plupart des insurrections politiques, à l'agglomération d'ouvriers venus de toutes les parties de la Péninsule. Tout cela est possible; on a voulu voir, même dans les mouvemens de la Castille, l'œuvre de divers partis entre les mains desquels les masses n'ont été qu'un instrument aveugle. Quand on regarde de près ces événemens, ils n'ont à vrai dire qu'une cause essentielle, profonde : c'est l'anarchie politique et morale qui règne depuis deux ans en Espagne. Comment les masses ne se soulèveraient-elles pas lorsque le congrès lui-même a fait de l'insurrection un droit à des récompenses, et a voté des pensions et des monumens à tous ceux qui ont trempé dans quelque révolte? Comment les habitudes de régularité et d'ordre reprendraient-elles leur empire lorsque l'Espagne est encore sans un régime fixe et déterminé? Les cortès ont voté une constitution, et cette constitution n'est point même promulguée; les

principales lois organiques ne sont pas définitivement adoptées, et pendant ce temps le congrès prend un congé, retenant un pouvoir dont il ne sait pas user, et empêchant la formation de toute autorité vigoureuse. Il y a pourtant un raisonnement bien simple : si l'assemblée de Madrid a une mission exceptionnelle et souveraine, celle de reconstituer le pays, elle doit se hâter de terminer son œuvre; si elle n'est qu'une assemblée ordinaire, elle peut être dissoute comme toutes les chambres. Quant au gouvernement, il se ressent de l'incertitude générale et de cette autre incertitude qui lui est propre, qui résulte de la divergence des vues. Les événemens de la Castille viennent montrer au cabinet espagnol ce qu'il peut espérer en ménageant les factions. Ces scènes de vandalisme, et plus encore la répression terrible qu'elles ont provoquée, creusent un abîme entre le gouvernement et les partis révolutionnaires. Espartero lui-même ne peut méconnaître les obligations que lui impose la situation nouvelle de l'Espagne. La première de ces obligations est de suivre résolument une politique propre à rassurer tous les intérêts ébranlés ou menacés. Il y a quelques jours déjà, le parti démocratique rompait décidément avec le président du conseil, et se déclarait contre lui. Il ne reste donc au duc de la Victoire qu'à accepter les conséquences de la position qu'il s'est faite et à tourner son influence au profit de la paix intérieure de la Péninsule.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

THÉATRE-FRANÇAIS. — LES REPRISES.

On a dit que Molière, en écrivant *Amphitryon*, avait voulu peindre les amours de Louis XIV et de Mme de Montespan. Le rapprochement des dates se prête à cette conjecture. Cependant je crois que le poète n'avait pas songé à toutes les allusions que les courtisans prétendaient deviner dans cette comédie. Cette opinion est d'autant plus facile à justifier, que les principales scènes de l'ouvrage français se trouvent dans la comédie de Plaute. J'avoue d'ailleurs que je ne saisis pas bien l'analogie qu'on veut établir entre la position du général thébain et celle du marquis de Montespan. Jupiter se donne la peine de tromper le mari d'Alcmène; Louis XIV en agissait autrement avec les seigneurs de sa cour. Quand il avait distingué une femme dans les salons de Versailles, le mari ne lui causait pas grand souci; peut-être même croyait-il de bonne foi lui faire beaucoup d'honneur, tant il était pénétré de sa qualité divine. Le marquis de Montespan, ayant eu le mauvais goût de se fâcher et d'adresser à sa femme des remontrances qu'un homme bien élevé n'aurait jamais dû se permettre, fut exilé dans ses terres, et le roi prit sa place sans que personne s'en étonnât. Or je ne trouve rien de pareil dans *Amphitryon*. Veut-on comparer le général thébain au marquis de Montespan? Il est vrai qu'il parle à sa femme sur le ton de la colère, quand il apprend à son arrivée qu'Alcmène a passé la nuit dans les bras d'un autre Amphitryon; mais j'imagine que la marquise de Montes-

pan n'a jamais répondu à son mari comme la femme du général thébain : elle n'a pas essayé de lui persuader qu'elle avait cédé au roi par surprise. Jupiter, pour avoir le champ libre, n'éloigne pas Amphitryon par la violence, mais par la ruse. Ainsi les trois personnages principaux, Jupiter, Alcmène, Amphitryon, ont pu égayer les courtisans et leur rappeler la mésaventure du marquis de Montespan, sans que Molière eût songé au mari mécontent de la nouvelle maîtresse. Si la création de ces personnages lui appartenait, je le croirais difficilement; comme il les a pris dans la comédie de Plaute, je refuse de le croire. D'ailleurs les objections que je viens d'exposer ne sont pas les seules qui se présentent. Molière, qui frondait les ridicules de la cour avec l'approbation du roi, ne se fût jamais permis de placer le roi lui-même dans une situation désavantageuse. Or Jupiter, que l'on veut nous donner pour l'image de Louis XIV, n'est pas le personnage le plus intéressant de la comédie. Le mari, bien que trompé, mais trompé par une femme de bonne foi, qui ne peut rire de sa mésaventure, puisqu'elle l'ignore elle-même, éveille plus de sympathie que l'amant heureux obligé de prendre les traits d'Amphitryon pour obtenir les faveurs d'Alcmène. Louis XIV eût-il jamais accepté la position de Jupiter? Une telle pensée ne se concilie guère avec le témoignage des contemporains. A parler franchement, je ne crois pas que Molière, en écrivant *Amphitryon*, ait voulu faire un tableau d'histoire, ou présenter, sous des noms païens, une leçon philosophique; je ne vois dans cette comédie qu'un pur jeu d'esprit. Quand il s'agit de *Tartufe* ou du *Misanthrope*, de *l'École des Femmes* ou des *Femmes savantes*, il est bon, il est utile d'étudier les intentions de l'auteur. Chercher dans *Amphitryon* des allusions personnelles, un enseignement moral, me paraît un pur enfantillage; autant vaudrait mesurer la portée historique et philosophique des *Fourberies de Scapin*. C'est mal comprendre Molière que d'admirer sans distinction tout ce qu'il a écrit, et d'attribuer à tous ses ouvrages la même importance. Menant de front les travaux littéraires et la profession de comédien, obligé de songer aux intérêts de ses camarades, dont il était le chef, il n'avait pas toujours le temps de chercher en lui-même ou autour de lui des sujets nouveaux. Plus d'une fois, pris au dépourvu par les besoins de son théâtre, il a dû se résigner à ne pas se contenter pour plaire au public, et renoncer à l'instruire pour l'égayer. Quel que soit le mérite d'*Amphitryon*, je suis loin de le ranger parmi les meilleurs ouvrages de l'auteur. Ça été sans doute pour Molière lui-même un pur délassement. Dans cette libre imitation de la comédie latine, il a donné carrière à sa fantaisie, et ceux qui l'accusent de stérilité, de prosaïsme, n'ont qu'à relire cette joyeuse bouffonnerie pour comprendre l'injustice de leurs reproches.

Cependant, quand je conteste les allusions personnelles, quand je nie les intentions philosophiques d'*Amphitryon*, je n'entends pas affirmer par là que Molière, en composant cet ouvrage, n'a tenu compte ni de son temps, ni des épreuves qu'il avait lui-même subies. Plus d'un trait sans doute s'adresse aux courtisans. Quant aux chagrins du général thébain, il est probable qu'ils lui rappelaient ses propres chagrins. Lorsqu'il écrivit *Amphitryon*, il était marié depuis deux ans, et ne s'abusait pas sur la fidélité de sa femme. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer parmi les railleries les

plus hardies quelques sentences dictées par de cruels souvenirs. Il n'est donné à personne de s'oublier complétement, même en dessinant des personnages qui ne relèvent pas de la réalité. Le poète a beau quitter la terre pour le séjour des dieux, tracer pour le maître de l'Olympe un rôle de fourbe et pour Mercure un rôle d'entremetteur : il ne peut se dégager pour longtemps de ses souffrances morales. Sa vie personnelle intervient malgré lui, souvent même à son insu, dans le travail de son imagination; il veut rire, il veut égayer ceux qui l'écoutent, et l'amertume se laisse deviner dans ses plus joyeuses railleries. Le don comique est à ce prix. Pour saisir, pour exprimer le ridicule, il faut avoir connu par soi-même le mensonge des promesses, et Molière possédait cette science que les livres n'ont jamais enseignée.

Ce que j'admire dans *Amphitryon*, c'est l'alliance de la fantaisie et de la raison. Le directeur du Théâtre-Français a donc agi sagement en remettant au répertoire cette comédie négligée depuis trop longtemps. Les poètes de notre temps qui se disent amans de la fantaisie se croient volontiers obligés de témoigner pour la raison un dédain absolu. S'ils prennent la peine d'aller entendre *Amphitryon*, ils comprendront qu'il n'est pas impossible de concilier l'imagination la plus hardie avec le bon sens le plus sévère et le plus clairvoyant. La fable de cet ouvrage, que Plaute n'a pas inventée, repose sur une donnée qui n'a rien de réel; l'auteur ne prend aucun souci de la vraisemblance. La donnée une fois admise, et le spectateur l'accepte volontiers dès qu'il connaît les noms des personnages, l'action n'étonne pas, tant il y a de naturel dans le développement des caractères. A l'exception du dénoûment, qui est une nécessité, il n'y a pas une scène qui ne s'accorde avec les idées communes. C'est ce qui a fait le succès d'*Amphitryon* dès le premier jour, ce qui a charmé les contemporains de Molière, ce qui plaît aux spectateurs d'aujourd'hui. La fantaisie ainsi comprise n'effarouche personne. Pour écouter Mercure et Sosie, Alcmène et Jupiter, on n'est pas obligé d'oublier ou de répudier toutes les notions dont se compose la vie de l'intelligence : c'est pour l'auditoire et pour le poète un immense avantage.

Quant au style d'*Amphitryon*, s'il n'est pas toujours d'une irréprochable pureté, il étonne constamment par la souplesse et la variété. Les images, les comparaisons se pressent sous la plume de l'auteur, et font du dialogue un singulier mélange de poésie charmante et de détails familiers. Je ne connais guère que La Fontaine dont la manière rappelle parfois le style d'*Amphitryon*. Cependant, pour dire toute la vérité, je dois avouer que le fabuliste parle une langue plus châtiée que Sosie. Les négligences qu'un œil exercé découvre sans peine dans cet ouvrage peuvent servir à expliquer un jugement de La Bruyère qui serait pour nous une énigme impénétrable, si nous ne consultions que *le Misanthrope* et *les Femmes savantes*. Tout en rangeant Molière parmi les plus habiles écrivains de son temps, il lui reproche de tomber parfois dans le jargon. L'expression nous paraît dure à propos d'un tel homme. Pour peu cependant qu'on étudie et que l'on compare ces trois ouvrages, on ne s'étonne plus des paroles échappées à La Bruyère. Il y a en effet dans *Amphitryon* plus d'une période chargée d'expressions parasites, tandis que dans *les Femmes savantes* il serait bien difficile de rencontrer des expressions de cette nature. Sans pousser à l'excès la délicatesse, on peut

donc affirmer que Molière n'est pas toujours comparable à lui-même. Sans doute bien des choses qui blessaient le goût de La Bruyère ne sont pas aperçues par nos yeux. A certains égards, ce que les contemporains appelaient le jargon de Molière n'offre guère un sens plus clair que la *patavinité* de Tite-Live. Toutefois, même aujourd'hui, il n'est pas impossible de découvrir quelques-unes des taches qui déparent *Amphitryon*. Quand il écrivait cette comédie, Molière avait quarante-six ans et venait d'achever *le Tartufe*. On est donc forcé de mettre les expressions parasites sur le compte de la nécessité. Sans doute le temps lui a manqué pour polir son œuvre comme il l'eût souhaité. Si Alcmène parle une langue moins pure qu'Elmire, si Cléanthis ne rend pas sa pensée avec la même franchise, la même simplicité que Dorine, il faut nous en prendre à la double profession de l'auteur. N'oublions pas que dans l'espace de vingt ans il a écrit trente ouvrages, et qu'il jouait un rôle important dans presque toutes ses comédies.

Le succès d'*Amphitryon* doit encourager le directeur du Théâtre-Français à tenter de nouvelles reprises. On parle du *Philosophe marié*, de *Turcaret*. On ne peut qu'approuver de tels choix. Toutefois nous souhaitons que le tour de Rotrou vienne bientôt. *Venceslas* et *Saint Genest* offriraient d'utiles enseignemens à la jeunesse lettrée. Il n'est pas donné à l'administration de créer un répertoire nouveau. En attendant qu'il se présente des comédies originales, des drames remplis d'une passion sincère, elle doit s'appliquer à élever le niveau du goût public, et, pour atteindre ce but, le chemin le plus court est de chercher dans l'ancien répertoire les modèles les plus purs. Quoique Destouches m'inspire une médiocre sympathie, la reprise du *Philosophe marié* ne me semble pas inopportune, car c'est un ouvrage composé avec soin, et qui peut servir à développer le talent des comédiens. *Turcaret* n'a pas besoin d'être loué. S'il ne vaut pas les meilleurs chapitres de *Gil Blas*, il se recommande pourtant par une grande finesse d'observation. Quant à Rotrou, chacun sait qu'il a plus d'une fois parlé une langue aussi belle, aussi précise que celle de Corneille, et ce mérite reconnu de tous lui assigne un rang considérable dans notre littérature dramatique. *Venceslas* et *Saint Genest*, sans offrir au point de vue poétique le même intérêt qu'*Horace* et *Cinna*, ne sont pas moins dignes d'attention pour ceux qui aiment à suivre les transformations de notre langue. Le style de Rotrou est de la bonne époque, et, malgré quelques images dont le choix n'est pas toujours réglé par un goût sévère, il y a profit à l'étudier. *Venceslas* et *Turcaret* peuvent servir à l'éducation du public. Les vers bien faits, la prose bien faite, ne sont pas un divertissement stérile, lors même que la pensée n'est pas à la hauteur du style.

GUSTAVE PLANCHE.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DES PAYS-BAS SOUS PHILIPPE II, par M. Théodore Juste (1). — Il n'y a pas, dans la vie des peuples modernes, de temps plus tragiques que le XVIe siècle, et, dans ce siècle même, d'épisode plus émouvant que la révolution des Pays-Bas. On ne peut rester froid au spectacle de cette lutte inégale engagée contre le despotisme politique et reli-

(1) Bruxelles, 2 vol. in-8°.

gieux par des hommes de bien, qui, pour revendiquer les libertés de leur pays, s'appuyèrent sur la tradition et la loi. La révolution n'a point ici pour promoteurs des théoriciens aventureux, elle n'attaque pas l'ordre anciennement établi, les institutions nationales, les pouvoirs régulièrement organisés; c'est au contraire au nom des antiques priviléges consacrés par les sermens de Philippe II que les confédérés combattent les *nouveautés* odieuses de l'inquisition et de la monarchie absolue. *Pro lege!* telle est la devise des *gueux*.

Philippe II a cependant trouvé de nos jours des apologistes qui ne sont, à vrai dire, ni des scélérats, ni des fous. Nous ne contestons pas leur sincérité; mais si peu qu'ils fassent usage de leur raison, oseront-ils ratifier par une sentence réfléchie la condamnation du comte d'Egmont et du comte de Hornes, justifier la *justice* du roi, — en d'autres termes, croire et soutenir que les meilleurs moyens de gouvernement sont le parjure, la trahison et la cruauté? Il est fâcheux pour le parti ultra-catholique que les archives de Simancas aient révélé les secrets de Philippe II; *cœlo ostenduntur*. Schiller, dans son ouvrage sur l'insurrection des Pays-Bas, regrettait de n'avoir pu consulter la correspondance du cardinal de Granvelle. Un tel regret aujourd'hui accuserait une négligence volontaire. On n'a plus le droit de s'en tenir aux témoignages de Strada, de Grotius, de Bentivoglio, de Hooft, de Meteren et de P. Bor. Grâce au concours éclairé de divers gouvernemens, des investigateurs habiles ont découvert et mis aux mains du public non-seulement la correspondance de Granvelle, mais encore celle du roi et de ses ministres, celle de la duchesse de Parme et de son fils Alexandre Farnèse, celle du duc d'Albe et de ses successeurs dans les Pays-Bas, ainsi que les innombrables documens émanés du prince d'Orange et de ses principaux lieutenans. Désormais l'ignorance en cette question n'est plus permise, l'erreur n'a point d'excuse, et le doute même est suspect de mauvaise foi. Le procès est instruit, la lumière est faite, le jugement doit être unanime.

Le livre de M. Théodore Juste, par son caractère de calme impartialité, fixera l'opinion sur les événemens dont il retrace le tableau. Ce n'est point une œuvre brillante et originale, aux tons chauds, aux vives couleurs, ce n'est pas même, à parler franc, une œuvre d'art; mais c'est un relevé complet, exact, minutieux, de toutes les indiscrétions, de toutes les confidences que la curiosité la plus patiente peut recueillir aux sources les plus abondantes et les plus variées. M. Juste a mis particulièrement à profit les travaux de M. Gachard et de M. Groen van Prinsterer. Les notes dont il a surchargé les pages de ses deux volumes attestent d'ailleurs une connaissance approfondie de tous les documens relatifs à l'époque des troubles; elles permettent de contrôler, presque phrase par phrase, les moindres détails de son récit, et donnent de l'autorité à ses assertions.

Ce qui manque à l'historien belge, c'est le mouvement, la passion, la vie. Il n'a point le secret de ressusciter les morts, et pourtant la vie, dans les tableaux d'histoire, est une partie essentielle de la vérité : point de portrait inanimé qui soit vraiment exact et fidèle. Il ne suffit pas de photographier, il faut peindre. M. Juste, avec ses teintes grises, ses plans confus, son dessin vague et mal assuré, n'a pu reproduire la réalité. L'art, d'accord avec la

justice, exigeait une plus équitable distribution de la lumière et de l'ombre. Choisir, c'est juger. L'historien de la révolution des Pays-Bas devait choisir ses figures principales, les placer au premier plan, les accuser par des contours vigoureux, et, pour la gloire ou pour l'infamie, les désigner de ses traits les plus fermes et de ses plus éclatantes couleurs. Dans le camp de l'absolutisme et de l'inquisition, le cardinal de Granvelle, Marguerite de Parme, le duc d'Albe et Philippe II; dans le camp de la liberté, le comte d'Egmont, le comte de Hornes, Louis de Nassau, le prince d'Orange et Bréderode : voilà, durant la période des troubles, les personnages qui occupent et remplissent le devant de la scène. Après eux viennent, d'un côté, Viglius, Armenteros, del Rio, Vargas, Berlaymont, d'Arenberg, Mansfeld et le comte de Meghem; de l'autre, Hooghstraten, de Villers, de Berghes, Montigny, Marnix de Sainte-Aldegonde; après les généraux, les lieutenans; derrière les lieutenans, le peuple, les gueux des bois, les gueux de mer. Ces figures d'inégale importance, dans une œuvre bien ordonnée, n'auraient pas toutes le même rang, la même part d'espace et de jour. M. Juste les a mêlées et confondues. Tous les détails de son tableau sollicitent également le regard, que rien ne saisit et n'arrête, et sa *Révolution des Pays-Bas*, par une sorte de fausse exactitude et de vérité infidèle, ressemble trop, le dirai-je? aux grandes batailles de M. Vernet.

Parmi ces personnages qu'on voudrait voir plus habilement groupés, il en est deux cependant qui appellent une attention particulière, et nous les choisirons pour donner une idée de l'intérêt qui s'attache à certaines parties du livre de M. Juste. Le premier, c'est le brillant et infortuné Lamoral, comte d'Egmont, prince de Gavre, baron de Gaesbeek, etc., né en 1522 au château de la Hamaide, décapité à Bruxelles le 5 juin 1568. « C'était, dit Brantôme, le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grâce que j'aie jamais vu parmi les grands. » Sa bravoure, éprouvée de bonne heure dans l'expédition de Charles-Quint en Afrique, avait décidé les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines. L'Espagne, dans ses guerres contre la France, n'eut pas de capitaine plus dévoué, plus vaillant et plus heureux. La révolution des Pays-Bas n'eut pas de chef plus aimé et plus populaire. Cependant, par une destinée funeste, les services qu'il rendit à Philippe II, en assurant la prépondérance de l'Espagne, préparèrent l'asservissement de son pays, et, quand il se fit le champion de la liberté, ses habitudes de soldat et de courtisan, ses fausses idées de la discipline et de l'honneur, ses incertitudes, ses tergiversations, ses défaillances, en le perdant lui-même, faillirent plus d'une fois perdre la cause pour laquelle il donna sa vie. « Son esprit était altier, dit M. Juste; mais il manquait d'étendue et de pénétration; sa volonté, quoique dirigée ordinairement par des intentions droites et pures, était vacillante dans les circonstances graves, et ne suppléait point, par la vigueur des résolutions, à la prévoyance dont il était dépourvu. » Ses faiblesses mêmes, dont la révolution eut seule à souffrir, auraient dû, avec la mémoire de ses services passés, lui gagner sinon la reconnaissance, du moins la pitié de Philippe II. Il ne fut coupable qu'envers le parti national; le maître étranger dont les scrupules de sa conscience timorée avaient facilité le triomphe le réhabilita en l'assassinant.

Le second de ces personnages, dont M. Juste a su nettement accuser la

physionomie, est Bréderode, le chef des gueux, le boute-feu, le Danton de la révolution des Pays-Bas. Henri de Bréderode, comte de Vianen, vicomte d'Utrecht, etc., était « un homme taillé pour la lutte, d'une haute stature, d'un tempérament de feu, d'une figure mâle et énergique. » Page à la cour de Charles-Quint, il reçut de Philippe II le commandement d'une des bandes d'ordonnance, et fit plusieurs campagnes contre les Français. Sous l'administration de Granvelle, il se ligua ouvertement avec les adversaires des cardinalistes. En 1565, lorsque d'Egmont partit pour l'Espagne comme député des Pays-Bas, il l'accompagna jusqu'à la frontière de France. A Cambrai, dans un banquet auquel assistait l'archevêque, il manifesta des craintes sérieuses pour la sûreté de son ami, qui allait se remettre sans défense entre les mains d'un maître perfide. Le prélat voulut tourner ses défiances en raillerie. C'était à la fin du repas. Bréderode était jeune, et ne se piquait pas d'être sobre : il prit une aiguière et la lança au visage de l'archevêque. L'inquisition lui inspirait trop de haine pour qu'il témoignât beaucoup de respect aux gens d'église. Il pratiquait encore le culte catholique, mais il entretenait à Vianen une imprimerie clandestine, et de là se répandaient dans les provinces des bibles, des chansons et des libelles. Lié d'une amitié fraternelle avec Louis de Nassau, qui fut l'âme de la confédération, il s'empressa de signer le compromis. On ne sait pas avec certitude s'il assista en personne aux conférences de Breda et de Hooghstraten; mais on peut affirmer qu'il repoussa tous les faux-fuyans, toutes les demi-mesures proposés par les chefs de l'aristocratie. Le 3 avril 1566, à la tête de deux cents gentilshommes, il entra dans Bruxelles en équipage de guerre. « Quelques-uns, dit-il, avaient pensé que je n'oserais pas m'approcher de cette ville; eh bien! j'y suis, et j'en sortirai peut-être d'une autre façon. » Le surlendemain, il présenta solennellement à Marguerite de Parme la requête des confédérés contre les placards et l'inquisition. Cette démarche hardie jeta l'effroi dans le parti espagnol; elle constitua le parti national et commença la révolution. « Voilà mes beaux gueux, » avait dit Berlaymont en voyant défiler le cortége des confédérés. Bréderode ne laissa point tomber cette insulte : « Nous sommes gueux, s'écria-t-il, pour la cause du roi et de la patrie, et nous la servirons jusqu'à porter la besace. » Dans un banquet donné à l'hôtel de Culembourg, il parut avec une besace attachée au cou et une écuelle de bois dans la main. Il l'emplit de vin, la porta à ses lèvres et la fit circuler autour de la table. Chaque convive, en la vidant, dévoua sa tête pour le salut de ses compagnons. Désormais le branle était donné; les gueux s'étaient fermé la retraite. Ils mirent sur l'écu de Vianen cette légende : « Par flammes et par fer, » et Bréderode prit pour emblème la main droite de Mucius Scévola, armée d'un poignard et environnée de flammes, avec ces mots : *Agere aut pati fortiora*. Terrible serment auquel il eut la gloire de ne point faillir!

A Anvers, devant quatre mille personnes assemblées, il parut à la fenêtre de son hôtel, et, le verre à la main : « Me voici, dit-il, pour consacrer ma vie et mes biens à votre défense, et vous délivrer de l'inquisition et des édits! Que ceux qui voudront m'avoir pour guide dans la défense de la liberté commune trouvent bon que je boive à leur santé, et qu'ils m'en fassent signe de la main! » Quatre mille voix répondirent par le cri de : Vivent les gueux! Bientôt après il se rendit à l'assemblée de Saint-Trond, où les députés de

chaque province discutèrent les intérêts de la confédération. Tous étaient d'accord pour demander la convocation des états-généraux. Les plus résolus, et parmi eux Bréderode, étaient d'avis d'exiger la liberté de conscience pleine et entière. La régente, effrayée, envoya auprès des gueux le comte d'Egmont et le prince d'Orange, qui engagèrent leurs amis à ne pas excéder la première requête. Bréderode n'approuva point l'accord conclu le 23 août. Il ne se fiait guère aux lettres d'assurance, et préférait aux promesses de la régente l'appui des protestans d'Allemagne. « Je vois, écrivait-il à Louis de Nassau, que si les affaires demeurent en tels termes, chacun avisera pour se mettre hors du danger de la corde. Les confédérés vont déjà disant qu'on les mène à la boucherie. » « Voyez-vous ce beau seigneur de Bréderode? avait dit publiquement un moine. Devant qu'il soit huit jours, il sera pendu par son col et étranglé. » Il était temps de se mettre en garde. Le 25 septembre, il commença, sur sa terre de Vianen, à lever des troupes « pour la sûreté de sa ville et de sa personne. »

Ici commence l'épreuve suprême, la crise héroïque de sa vie. En 1566, le courage était facile devant un danger trop lointain pour être aperçu des esprits fougueux et imprévoyans. La régente était en proie aux angoisses de la colère impuissante : elle se sentait désarmée, elle avait peur. En ce temps-là, l'aristocratie, la petite noblesse, la bourgeoisie, le peuple, les protestans et les catholiques, conspiraient ensemble contre la tyrannie de l'inquisition. Lorsque Bréderode se mit à la tête des gueux, il était soutenu, porté, poussé en avant comme par la pression irrésistible de la mer montante. Un an après, au reflux, tout avait changé de face. Les gueux se cachaient dans les bois. Les villes, domptées par la force ou trompées par la trahison, ouvraient leurs portes aux garnisons espagnoles. Le comte de Hornes se retirait dans ses terres; le comte d'Egmont marchait contre les protestans de Valenciennes; le prince d'Orange laissait massacrer sous les murs d'Anvers, à Austruweel, la petite armée de Jean de Marnix. Bréderode vit que, sans un effort désespéré, tout était perdu. Il se souvint de sa devise, et, résolu d'aller jusqu'aux dernières extrémités du dévouement et de l'audace, il entreprit de tout sauver « par flammes et par fer. »

Jamais chef de parti n'eut plus à faire avec aussi peu de ressources. De Vianen, dont il fait le quartier-général de l'insurrection, il négocie avec toutes les communautés protestantes. Il promet de rétablir la liberté des cultes, à la condition que les églises fourniront des subsides pour solder ses troupes. Il envoie des hommes sûrs à Anvers, à Bois-le-Duc, à Utrecht, dans les places maritimes de la Zélande. Lui-même s'introduit à Amsterdam avec un certain nombre de confédérés travestis en marchands et en matelots. Il se fait donner le commandement des gens de guerre levés pour la défense de la ville, et déjà les calvinistes le proclament tout haut comte de Hollande. La prise de Valenciennes, la soumission d'Anvers, de Maëstricht et de Bois-le-Duc, le départ du prince d'Orange, n'abattent point son courage, qui grandit avec le péril; mais le vide se fait autour de lui. Les riches s'éloignent du gueux qui mendie pour payer les frais de la résistance. Les sages, les politiques, condamnent ses folles témérités. Seuls, les pauvres lui restent fidèles, et, dans les jardins où il vient avec eux tirer à l'arc ou à l'ar-

quebuse, ils répètent encore le refrain proscrit de : Vivent les gueux! Enfin, à l'approche de Noircarmes, qui s'avance avec une armée, les magistrats le supplient de quitter la ville. Forcé de céder à leurs instances, il s'embarque avec ses derniers compagnons et va chercher asile au pays de Clèves. Dans sa retraite, à Emden, il apprend l'arrivée du duc d'Albe et l'arrestation des principaux chefs de la noblesse. Aussitôt il oublie la défection récente du comte d'Egmont et du comte de Hornes pour ne songer qu'à leurs services passés, et du fond de son exil il adresse aux habitans des Pays-Bas les exhortations les plus éloquentes. Il signe avec quelques autres fugitifs le *second compromis*, s'engage à sacrifier tout ce qui lui reste pour combattre « le More renégat, » et conjure tous les gens de bien de s'unir à lui pour rétablir, avec l'aide de Dieu, la liberté aux Pays-Bas. « Mieux vaut, dit-il, mourir en braves gens au lit d'honneur, pour la plus juste des causes, que de vivre dans l'esclavage de gens qui ne sont eux-mêmes que des esclaves! »

La fortune ne lui donna point cette joie de tomber, les armes à la main, dans les combats de l'indépendance. Il se préparait à de nouveaux hasards, lorsqu'une maladie soudaine le surprit au château de Varenburch. Il mourut le 15 février 1568. Il avait à peine trente-sept ans, et méritait de vivre encore pour prendre part à la délivrance de son pays. Que son nom du moins reste associé aux noms des fondateurs de la république! La calomnie n'a pas épargné à sa mémoire les accusations qui ont poursuivi dans tous les temps les révolutionnaires et les tribuns; mais, en dépit des admirateurs exclusifs de la maison de Nassau, Guillaume le Taciturne ne fera point oublier Henri de Bréderode. M. Juste lui-même, tout en choisissant pour héros le prince d'Orange, a rendu au premier des gueux ses titres de gloire : son témoignage prévaudra sans doute contre les insinuations de M. Groen.

Que l'écrivain belge poursuive son œuvre : terminée à la prise de la Brielle, l'histoire de la révolution serait incomplète, et manquerait, pour ainsi dire, de moralité. Cette moralité, ce dénoûment nécessaire, c'est l'émancipation définitive des Provinces-Unies et l'établissement régulier de la république. Les documens ne manqueront pas à M. Juste pour raconter les victorieuses entreprises de la fédération batave; mais il est à souhaiter que la préoccupation d'une exactitude minutieuse ne lui fasse pas négliger le soin de la composition et du style. Son œuvre est jusqu'ici moins une histoire qu'une chronique. Qu'il relise M. Quinet, M. Mignet, *Marnix de Sainte-Aldegonde* et les beaux chapitres d'*Antonio Perez*, pour dérober à ces modèles quelques-unes de leurs qualités françaises. Il a besoin encore d'étudier nos maîtres (1).

V. Fillias.

(1) Et peut-être aussi notre grammaire. *Dans le but de* n'est pas une locution correcte; M. Juste a le tort de l'employer comme une élégance et de la répéter à satiété.

V. de Mars.

eux ! Enfin,
nagistrats le
s'embarque
Clèves. Dans
estation des
récente du
eurs services
-Bas les ex-
ugitifs le se-
r combattre
lui pour ré-
, dit-il, mou-
uses, que de
esclaves ! »
es à la main,
aux hasards,
rch. Il mou-
tait de vivre
son nom du
La calomnie
dans tous les
admirateurs
era point ou-
nt pour héros
e gloire : son
. Groen.
se de la Briel,
our ainsi dire,
émancipation
a république.
s victorieuses
se la préoccu-
le soin de la
istoire qu'une
nte-Aldegonde
êles quelques-
os maîtres (1).
Pillier.

ne locution ar-
ter à satisfaire.

E Mars.